
UNIVERSITY
OF
TORONTO
LIBRARY

BIBLIOTHÈQUE

DES MÉMOIRES

RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT LE 18e SIÈCLE

AVEC AVANT-PROPOS ET NOTES

PAR M. Fs BARRIÈRE

TOME XXVII

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

SOUVENIRS

DES

COURS DE FRANCE

D'ESPAGNE, DE PRUSSE ET DE RUSSIE

ÉCRITS PAR HENRI RICHARD LORD HOLLAND

PUBLIÉS

PAR LORD HOLLAND SON FILS

ET TRADUITS DE L'ANGLAIS, PAR E. F.

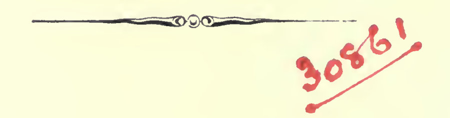
SUIVIS DU JOURNAL DE MISTRESS ELLIOTT

SUR SA VIE

PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

AVEC UN AVANT-PROPOS
DES NOTES ET DES ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES

PAR M. Fs BARRIÈRE



PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1862

AVANT-PROPOS.

Les premiers personnages dont parle lord Holland dans ses très-intéressants Souvenirs, Louis XVI et Marie-Antoinette, ont rappelé à celui qui écrit ces lignes une des scènes qui ont le plus frappé son enfance. — C'était aux premiers mois de 1792 : j'avais six ans. Ma mère, me tenant par la main, me conduisait quelquefois, le dimanche matin, dans les appartements délabrés des Tuileries, pour y voir passer la reine, qui, du pavillon de Flore, se rendait presque solitaire à la messe. Un jour ce fut vers deux heures que nous entrâmes au château par la grille qui donnait, du pavillon de Marsan, sur le jardin : nous allions assister au dîner

de la famille royale. On nous plaça dans un ancien orchestre d'où nous dominions toute la salle : depuis longtemps on ne faisait plus de musique pendant les repas; qui donc en aurait eu la pensée!

Le service ne rappelait en rien, nous dit-on, l'ancienne étiquette. La douce madame Élisabeth paraissait tout occupée du Dauphin. La reine, profondément sérieuse et mélancolique, ne touchait à rien de ce qu'on plaçait devant elle. « Quelle est donc, dis-je à ma mère, cette dame « blonde et si jolie qui, sans être à table, est « placée près de la reine et cause à tout instant « avec elle. — C'est la princese de Lamballe, « l'amie la plus dévouée de la reine. — La reine « mérite donc qu'on l'aime? — Assurément : « qu'on l'aime, qu'on l'honore et qu'on la plai- « gne; car, odieusement calomniée, elle unit la « dignité des sentiments à l'énergie du carac- « tère. » — Comment aurais-je oublié ces paroles? elles peignaient si bien la reine!... L'homme fait hérita plus tard des impressions de l'enfant. Je revoyais sans cesse Marie-Antoinette au dîner des Tuileries; depuis, plus j'étudiai sa vie et ses souffrances comme femme,

reine, épouse et mère, plus j'attachai de prix à défendre sa mémoire.

Lord Holland l'attaque, dans ses Souvenirs, avec trop de précipitation : le nom qu'il porte exigeait de lui, je crois, d'autres preuves et plus de gravité.

Les noms de Fox et de lord Holland sont en effet, en Angleterre et partout, au nombre des plus honorables. Henri Fox, fils de celui à qui l'on doit l'hôpital si renommé de Chelsea, fut secrétaire d'État de la guerre sous George III, qui le créa lord Holland en 1762. Son second fils Charles Fox est le célèbre orateur. Son fils aîné, Étienne, hérita du titre de lord Holland. Il eut pour fils le troisième lord Holland dont on va lire les Souvenirs. Le parlement lui fut de bonne heure ouvert. Il y suivit la politique libérale et généreuse de son oncle, et fut lord du sceau privé sous le ministère Fox et Grenville en 1806. Quoiqu'il resta peu de temps au pouvoir, son passage aux affaires, son nom, son rang, ses rapports dans plusieurs cours avec les personnages les plus influents de l'époque ont pu, comme on le verra, fournir à sa mémoire une foule de particularités ignorées et d'anecdotes pi-

quantes. Elles plairont à la curiosité, souvent aussi (faut-il le dire ?) à la malignité des lecteurs : on eût du moins quelquefois désiré qu'elles eussent un caractère plus authentique.

L'auteur remarque lui-même, au début de son livre, que l'étranger le plus favorisé par les circonstances qui voudrait, en Angleterre, rendre raison d'un fait, peindre et juger des personnages, pourrait s'exposer souvent à bien des erreurs. Lord Holland n'en a-t-il pu commettre aucune, lui qui passe tour à tour en revue, avec agrément, mais avec rapidité, l'Espagne, le Portugal, la Russie, la Prusse et la France à plusieurs reprises : la France sous Louis XVI, pendant la Révolution, le Consulat et l'Empire ? *Errare humanum est!* se tromper est d'un homme, et bien plus encore, sur certains faits, d'un voyageur ! L'auteur aurait pardonné certainement qu'on ne fût pas toujours de son avis, qu'on n'admît pas toutes ses assertions : il s'y serait prêté d'autant plus aisément que sa sincérité, sa bienveillance ne sauraient jamais être mises en doute. S'il semble injuste à l'égard de la reine Marie-Antoinette, peut-être l'émigration, que sous quelques

rapports il attaque trop, lui avait-elle fait partager ses préventions? Hélas! c'est à la cour, à Versailles, longtemps avant 89, que se manifesta contre la reine un inexorable esprit de dénigrement. Elle était bien coupable en effet! se permettre de plaisanter l'étiquette! oser être charmante quoi qu'en pensât et qu'en dît lord Holland! — On ne reconnaît, dans ces jugements du noble lord, ni la courtoisie de ses habitudes, ni la générosité de ses sentiments. Sa prévention va jusqu'à reprocher à la reine d'avoir faibli devant la mort quand ses ennemis, même les plus acharnés, ont rendu témoignage à son courage, à sa dignité! — Lord Holland s'est montré plus touché d'une autre grande infortune. Il reconnut les droits que le malheur ajoutait au génie. Il ne cessa de témoigner à Napoléon captif l'intérêt qu'avait excité si longtemps le conquérant illustre. Les compatriotes de lord Holland se seraient alors honorés s'ils s'étaient, en foule, associés à ses généreuses inspirations.

Lady Holland, elle du moins, en prenant noblement part aux démarches de son époux, eut et conservera dans l'histoire une part touchante

à la reconnaissance de Napoléon : c'est un bel héritage à laisser à des enfants, qu'un nom recommandé de père en fils par la bienfaisance, le respect du malheur, l'éloquence et la liberté.

Une femme, une Anglaise, mistress Elliott, dont le journal figure aussi dans ce volume, a montré de même, dans des circonstances différentes, un cœur accessible aux penchants d'une humanité courageuse. Elle vint en France en 89, précisément au moment où les premières scènes de la Révolution ensanglantaient Paris. Sous la Terreur elle faillit en être une des victimes, et son intrépide dévouement sauva plus d'un proscrit. Mais avant 89, avant qu'elle habitât la France, que sait-on de mistress Elliott? L'éditeur anglais laisse entrevoir avec une rare candeur quelles liaisons pouvaient s'être établies, en Angleterre, entre elle et le prince de Galles. Elle était fort belle et Son Altesse était fort sensible à la beauté. Le prince en convenait : au besoin le nombre de ses conquêtes et la masse longtemps énorme de ses dettes en seraient convenus pour lui.

Ceci se passe avant les premières pages du

journal, qui, comme de raison, n'en dit rien. Il est probable seulement que mistress Elliott et M. le duc d'Orléans s'étaient souvent rencontrés chez le prince de Galles. On s'explique dès lors les fréquentes visites de la charmante Anglaise au parc de Monceaux, le très-vif intérêt qu'elle prend à son possesseur, toute la chaleur qu'en plusieurs occasions elle met à justifier le duc d'Orléans, enfin la sagesse des directions politiques qu'elle voudrait lui donner, hélas! et qu'il suit si peu. Exista-t-il entre eux plus que des rapports fortuits? Le prince était encore alors fort épris de madame de Buffon. Elle était jolie, tendre, point jalouse, et remplie des plus nobles sentiments, mais elle avait peu d'esprit. Mistress Elliott en laissait paraître infiniment, ce qui ajoutait à ses attraits. M. le duc d'Orléans aurait-il entrepris une alliance moins difficile que toute autre entre la France et l'Angleterre? Ce n'est point un chapitre que traite la belle Anglaise dans son journal.

Elle avait deviné du moins qu'en toutes choses le duc cédait bien plus à son entourage qu'à ses convictions. Le portrait qu'à plusieurs reprises elle trace du prince s'accorde avec le

jugement qu'en a porté l'un de leurs plus remarquables contemporains, M. le comte de la Marck. On lit dans ses Mémoires : « Le duc d'Or-« léans avait un caractère très-faible. Il a tou-« jours conservé la légèreté de l'enfant, et je « l'ai vu bien souvent s'amuser de niaiseries. Il « était indolent, paresseux et plein d'incurie « dans la conduite de ses propres affaires. Inca-« pable d'une attention suivie même pour un « quart d'heure, quand il s'agissait de choses « sérieuses : il n'avait de l'esprit que pour une « phrase, un mot gai ou plaisant. » De ceci, nous en avons la confirmation dans les traits agréables ou fins cités par Tilly dans cette collection même, à la page 374 de ses Mémoires : mais ne nous laissons pas distraire ; revenons à M. de la Marck, peu favorable à M. le duc d'Orléans et qui pourtant lui rend justice.

Deux circonstances en effet, dit-il, prévinrent le prince contre la cour et le gouvernement : « L'une est la mortification qu'il essuya à l'oc-« casion du combat d'Ouessant, et l'autre le « refus de la charge de grand amiral qu'il avait « demandée au roi. Sur le premier point il a « été clairement prouvé depuis, que l'opinion

« publique avait été trompée et que le prince « avait montré une très-brillante valeur pen- « dant tout le combat (1). Mais M. le duc d'Or- « léans n'en resta pas moins ulcéré de la fausse « accusation répandue sur sa bravoure, et, « plus tard, il fut irrité outre mesure du refus « de la charge de grand amiral. »

Ce qu'on s'explique moins, c'est que, dans un si haut rang, M. le duc d'Orléans fut excessivement timide, et ne put, sans la plus vive émotion, prononcer le moindre mot en public. Quelle éducation recevaient donc alors ceux que leur naissance destinait à commander aux autres, et comment, dès la jeunesse, n'avait-on pas cherché à triompher de la timidité du prince! elle était si grande que lorsqu'au parlement il voulut une fois s'opposer aux volontés du roi, on lui mit par écrit quelques lignes qu'il devait réciter et qu'en les lisant il put à peine se faire entendre. Mistress Elliott le montre si constamment soumis à ses amis qu'il fallait bien que des circonstances semblables le mis-

(1) Nous avons nous-même entre les mains une pièce émanée du ministère de la marine, et qui ne peut laisser l'ombre d'un doute à ce sujet.

sent, en quelque sorte malgré lui, dans leur dépendance.

Puisque ceci nous ramène à mistress Elliott autant que ses très-curieux récits, on se demande ce qu'elle venait faire en France, et quel intérêt particulier l'y retenait au milieu de passions déchaînées qui menaçaient à tout instant sa vie? Peut-être était-ce un de ces secrets que les femmes ne révèlent jamais. S'il faut admirer sa discrétion on a sujet aussi de louer plus d'une fois sa résolution, son sang-froid et son dévouement. Pourquoi faut-il que de retour en Angleterre un étrange mouvement d'amour-propre soit venu se mêler à toutes ses bonnes qualités? S'il faut en croire son éditeur d'outre-Manche, on s'aperçut un jour qu'une de ses voitures portait les armes de la famile royale d'Angleterre. Le prince de Galles lui fit dire de les effacer : Son Altesse reconnut probablement que trop d'équipages dans Londres pouvaient, au même titre, prétendre à cet insigne honneur.

Nous n'ajouterons qu'un mot au moment où l'on va lire lord Holland et mistress Elliott. Comme auteurs, leurs écrits diffèrent de per-

sonnages, de ton, de scènes et de sujets. Si les curieuses révélations de mylord sont parfois bien voisines de l'indiscrétion, on trouvera tout au contraire, à partir de 89, dans les pages de la belle Anglaise, des récits faits pour ajouter au sombre et saisissant intérêt de l'histoire contemporaine à cette époque.

Fs Barrière.

[illegible]

A

JÉRÔME BONAPARTE,

MARÉCHAL DE FRANCE,

GOUVERNEUR DES INVALIDES,

LE SEUL SURVIVANT DES FRÈRES DE NAPOLÉON,

CET OUVRAGE

EST RESPECTUEUSEMENT DÉDIÉ

PAR SON RECONNAISSANT ET OBLIGÉ SERVITEUR

HOLLAND.

Holland-House, le 5 mai 1850.

SOUVENIRS

DE

LORD HOLLAND.

Les anecdotes et les intrigues politiques qui sont, dans différentes contrées, parvenues à ma connaissance pourraient n'être pas sans intérêt. Mais comme un étranger, quelque éclairé que soit son jugement, quelques occasions favorables qu'il ait eues de faire de justes appréciations, raconte rarement un fait relatif à l'Angleterre, ou trace difficilement le portrait d'un personnage anglais sans commettre quelque grave erreur, ceci me donne à réfléchir. J'ai lieu de penser, en effet, que moi aussi je dois être exposé de même au danger de me former des opinions erronées quand il s'agit de mœurs, de principes et de transactions hors de mon pays natal. Je ne puis à cet égard donner au lecteur d'autre garant des anecdotes racontées par moi que mon entière conviction : je les répète parce que je les tiens d'autorités qui m'ont paru suffisantes, et je reproduis les

caractères ou d'après mes impressions personnelles, ou d'après l'opinion de ceux qui les ont le plus consciencieusement étudiés.

A l'époque de mon premier voyage sur le continent, en 1791, je n'étais encore qu'un enfant et connaissais trop peu les coutumes et la langue des peuples chez lesquels je voyageais pour observer utilement; et pourtant, bien des événements intéressants se succédaient autour de moi.

J'arrivai à Paris peu après la mort de Mirabeau et l'acceptation de la Constitution par Louis XVI. On avait plus que soupçonné, avant la mort de Mirabeau, le dessein formé par lui de se joindre au parti de la cour ou au moins d'arrêter les progrès de l'esprit révolutionnaire. Il intriguait avec tout le monde et surtout dans l'affaire de Favras avec Monsieur (depuis Louis XVIII). Le duc de Lévi servait d'intermédiaire entre lui et Monsieur dans cette affaire honteuse et secrète. L'affection que le peuple portait à Mirabeau ne se démentit pourtant pas pendant sa maladie, et on racontait dans tous les cercles des histoires presque incroyables sur le soin avec lequel la populace empêchait de faire le moindre bruit dans la rue qu'il habitait. Ces anecdotes étaient répétées avec ce plaisir et cette admiration qu'un dramatique étalage de sentiments ne manque jamais d'exciter à Paris : des portraits et des bustes de l'illustre orateur

remplissaient les quais et les boutiques. Un étranger ne pouvait trouver sur son visage autre chose que des marques visibles de débauche, de vanité, de présomption et de ruses ; mais les Parisiens, encore foudroyés par son éloquence, éblouis par ses magnifiques talents, semblaient contempler avec une complaisance mêlée de regret ses traits fortement prononcés, sa figure marquée de petite vérole, et son énorme chevelure. C'était certainement un homme extraordinaire; mais il est fort douteux que son génie fût, comme on l'a donné à entendre, assez puissant pour qu'il pût à son gré arrêter le cours de la révolution française ou le diriger. On le croyait et il était probablement très-corruptible. Dans les jours les plus orageux de cette période effrayante, l'absence de toute vénalité fut, pour quelques individus, et notamment pour Robespierre, l'origine d'une remarquable influence.

Mirabeau possédait au plus haut degré le talent de s'approprier les idées et les travaux des autres. Je tiens d'une personne (1) qui le connaissait intimement

(1) Mon excellent ami M. Dumont; mais quoiqu'il dît toujours la vérité et qu'il aimât beaucoup les anecdotes, il observait peu, et d'après mon expérience je sais qu'il était d'une très-grande crédulité (*).

(*) M. Dumont lui-même était un de ceux dont Mirabeau utilisait le plus volontiers les idées et la plume.

et qui lui avait servi de secrétaire, que non-seulement ses rapports, mais ses discours avaient été souvent écrits par d'autres : il les lisait le matin ou se contentait de les parcourir au moment de prendre la parole. J'ai vu plusieurs gens de loi en agir ainsi.

On sait à quels embarras d'argent et à quelles captivités le condamnèrent la licence de sa plume et les désordres de sa vie. Le procès qu'on lui fit en Angleterre eut pour cause le mauvais vouloir d'un domestique infidèle et presque fou qui accusa faussement son maître de l'avoir volé. Il n'y a rien de remarquable dans cet incident que le témoignage public et chaleureux de sir Gilbert Elliot et de M. Burke lui-même en faveur d'un homme dont l'influence sur la révolution française devint plus tard si considérable, et dont les principes relâchés et l'immorale existence servirent si facilement de thème aux sorties dont cette révolution fut l'objet.

La vanité de Mirabeau l'exposa, dit-on, à une saillie piquante. Au moment d'une crise politique, il discourait en société sur les qualités désirables dans un ministre pour débarrasser la couronne, l'Assemblée et la nation des difficultés qui les entouraient ; ces qualités étaient, suivant lui : beaucoup de savoir, un grand génie, des amis et peut-être des parents parmi l'aristocratie, quelques manières de voir partagées avec les classes pauvres, une grande puissance de parole, et

une facilité extrême à écrire éloquemment ; une grande habitude du monde, la popularité d'un homme qu'on a persécuté et enfin beaucoup d'autres dons qu'il croyait évidemment réunis en lui-même. « Tout cela est vrai, » dit un de ses amis, « mais vous avez omis une de ses qualités. » — « Non certainement. Que voulez-vous dire ? » — « Ne devrait-il pas, » continua l'ami caustique, « être marqué de la petite vérole (Mirabeau l'était beaucoup) (1) ? »

Mirabeau n'était pas le seul révolutionnaire qu'on croyait, en 1791, converti au parti de la cour. Barnave, touché (dirent les royalistes) de la contenance du roi et

(1) Quoique cette anecdote m'ait été racontée par plusieurs personnes, entre autres par Dumont, je doute encore de son exactitude ; M. de Talleyrand, auquel on attribue le bon mot, s'était brouillé avec Mirabeau à l'occasion de la publication des Lettres de Berlin, et ne lui parla plus en particulier que quelques jours avant sa mort, lorsque Mirabeau le fit demander, lui exprima ses regrets au sujet de cette publication, et obtint de Talleyrand la promesse de prononcer un discours posthume qu'il avait composé sur un sujet en discussion à l'Assemblée. Je me suis aperçu que mon ami Dumont, qui est pourtant la véracité même, est trop confiant à l'égard des anectodes qu'on lui raconte, et confond quelquefois les dates, les noms et les personnes. Pourtant, quand je demandai ce qu'il en était à Talleyrand, il ne dédaigna pas le bon mot. Il est possible qu'il l'ait dit *de* Mirabeau, et non *à* Mirabeau ; et le mot dans ce cas serait toujours bon, mais moins spirituel et moins saisissant.

de sa famille au retour de Varennes, dégoûté et alarmé (dirent les lafayettistes et les constitutionnels) par les manières grossières et les sanguinaires projets des jacobins, séduit secrètement (murmurèrent tout bas les autres) par l'espoir ambitieux de gouverner les deux partis en France, prêta son assistance à des conseils modérés. Il contribua, avec les feuillants et les lafayettistes à empêcher l'établissement d'une république, lorsque les événements semblaient plus que jamais justifier et commander une si violente mesure.

Au moment de la fuite du roi, ce projet dut venir à l'esprit d'un grand nombre de personnes. Il fut proposé, même alors, par quelques-uns des feuillants, et surtout par d'André, marchand provençal, qui, malgré son accent très-prononcé, était un des chefs les plus populaires dans l'Assemblée, et qui, suivant les gradations de feuillant, lafayettiste, constitutionnaliste et émigré (1), devint enfin agent des Bourbons, non sans avoir été soupçonné d'avoir, à une époque antérieure, secondé secrètement les projets de cette famille. Le jour même de la fuite du roi, un feuillant, collègue de d'André, discutait sur la nécessité d'une république;

(1) Il vivait encore à l'époque de la Restauration, et retourna à Paris, où il fut récompensé par les Bourbons; il fit le plan du bois de Boulogne, qu'il arrangea avec beaucoup de goût, de jugement et d'économie.

d'André l'interrompit en touchant, moitié badinage et moitié sérieux, son couteau provençal; il dit même qu'il en userait contre ceux qui conseilleraient l'abolition de la monarchie. La Fayette m'a assuré qu'à une réunion de ses amis, tous ceux qui étaient présents, à l'exception de deux (1), s'accordèrent à dire qu'il fallait conserver la monarchie pendant quelque temps

(1) Le duc de La Rochefoucauld et Dupont de Nemours.

La Fayette, en parlant des transactions de ces jours-là, bien des années après (janvier 1826), m'assura qu'il avait été surpris de voir qu'un grand nombre des révolutionnaires les plus violents s'accordaient à vouloir conserver la monarchie après l'arrestation du roi. Quelques-uns voulaient un changement de dynastie. Les uns parlaient du duc d'York, du duc de Brunswich et d'autres princes étrangers; peut-être pensait-on au duc d'Orléans plus qu'on ne parlait de lui; mais l'idée d'une république n'était venue qu'à un petit nombre, et les républicains eux-mêmes l'auraient regardée comme impraticable ou au moins prématurée. Il ajouta que beaucoup d'entre eux, et lui-même en particulier, inclinaient à rendre à Louis XVI son rang, déterminés qu'ils étaient par les lettres où différentes personnes anglaises, et en particulier la duchesse de Devonshire et M. Fox, exprimaient la plus vive anxiété sur le salut du roi et de la reine. Ces lettres furent considérées plus tard comme écrites dans des vues d'humanité, et dans l'ardent désir que la révolution ne fût souillée d'aucune cruauté à l'égard de la famille royale. M. Fox ne regardait d'ailleurs ni comme politique ni comme juste la prolongation du règne de Louis XVI. Je lui ai entendu dire qu'on aurait dû stipuler comme condition une séparation de quelques années entre le roi et la reine.

encore, la France n'étant pas mûre pour une république; et qu'un roi constitutionnel était, en attendant, nécessaire. Le duc de La Rochefoucauld demanda, avant que les autres eussent parlé, la déclaration immédiate de la république, et lorsqu'il en fut décidé autrement, il ne chercha pas à se distinguer de ses amis ni à devenir populaire en rappelant cette circonstance. Au contraire, il fit tout ce qui était en son pouvoir pour maintenir le système constitutionnel avec le roi pour chef. La réunion eut lieu, après l'arrestation du roi à Varennes, dans l'hôtel du duc de La Rochefoucauld. Le duc de La Rochefoucauld avait certainement raison. L'établissement d'une monarchie dans le but d'en faire plus tard une république était aussi nuisible à la nation qu'injuste envers le monarque : n'était-il pas chimérique de penser que Louis XVI pouvait devenir un roi constitutionnel, après sa tentative de fuite et quand il avait la reine pour conseil. Sa fuite justifiait sa déposition. C'était une imprudence de la part des constitutionnalistes, et une folie chez les républicains de ne pas insister sur ce point.

C'était surtout, comme les événements l'ont prouvé, une miséricorde mal entendue. La Fayette et quelques autres, par générosité, ne voulaient pas choisir ce moment pour renverser la monarchie; et ils s'opposaient de tout leur pouvoir aux duretés et aux in-

solences dont la famille royale était constamment l'objet. Je dînais souvent avec La Fayette. Il tenait table ouverte pour tous les officiers de la garde nationale et quelques zélés partisans de la révolution. Ses manières dignes et simples à la fois me plurent beaucoup, et je fus flatté de la franchise avec laquelle il me parla de ses vues et de la situation. Il condamnait hautement Pétion, qui, ramenant les prisonniers royaux de Varennes, répondait à leurs questions avec froideur, avec insolence. Cette grossière conduite était le sujet de toutes les conversations. La Fayette professait (de cœur aussi je crois) beaucoup plus de confiance dans la sincérité du roi, que la prudence la plus ordinaire et que le caractère de Louis XVI lui-même n'en pouvaient autoriser.

La Fayette était alors, comme toujours, loyal et désintéressé ; d'une nature affectueuse, et possédant à la fois ces dons qu'une grande énergie, un sentiment d'honneur très-délicat et un zèle ardent révèlent dans les occasions importantes. Il était accessible à la flatterie, un peu trop crédule et sujet à confondre deux choses distinctes si je peux m'exprimer ainsi, le pédantisme de la liberté avec son principe. Cette appréciation lui était moins applicable à l'époque dont je parle que dans la plupart des circonstances de sa vie publique; car avec tout son amour de popularité il sacrifiait alors volontairement la sienne pour

préserver la cour de tout outrage, et quoique républicain par conviction, s'attachait à conserver le nom et peut-être trop l'autorité du roi dans la nouvelle constitution.

Il flatta tellement ma vanité de jeune homme, ou obtint si bien mon affection, que pendant mon séjour à Paris je partageai ses sentiments et crus avec enthousiasme à l'attachement du roi pour la nouvelle Constitution. J'en fus encore plus convaincu lorsque je l'entendis prononcer son discours à l'Assemblée législative d'une voix tremblante, mais avec une apparente sincérité. Peut-être les termes dans lesquels il accepta la Constitution donnèrent-ils plus de force à la promesse qu'il fit de la respecter. Aucune contrainte ne semblait le gêner dans ses engagements pour l'avenir quand il pouvait si manifestement avouer sa répugnance pour le passé. « Je l'ai acceptée, « et je la soutiendrai au dedans et au dehors; » ces paroles qu'il prononça résonnent encore à mon oreille, et firent alors une impression d'autant plus vive que mon esprit sans expérience ne pouvait comprendre combien elles étaient vides de sens dans la bouche d'un roi. Louis XVI était (1) alors, sinon

(1) Il est juste de faire remarquer que La Fayette et beaucoup d'autres qui prirent part aux transactions de ces jours-là, acquittent Louis XVI de toute participation au plan de faire envahir la France; que je ne sais rien par moi-même à ce sujet,

l'instigateur au moins le conseiller d'un parti qui sollicitait l'appui des puissances étrangères pour anéantir cette Constitution par la force.

Louis XVI n'était point pourtant un homme dépourvu de principes ni de talents, et il n'était certes pas cruel. Mais la sincérité ne peut être l'attribut des princes élevés dans l'attente de la puissance et que menacent les dangers des troubles civiles.

Louis XVI n'hérita point de cette vertu, et ni l'éducation ni la réflexion ne la lui firent acquérir. Il voulait le bonheur du peuple qu'il se croyait destiné à gouverner, et pensait être plus capable d'assurer ce bonheur en conservant plutôt qu'en abandonnant l'autorité dont avaient joui ses ancêtres. La vanité, si commune à notre nature et qui grandit dans les rangs élevés, que la flatterie assaillit sans cesse, fortifia cette conviction dans son esprit et l'empêcha de donner toute sa confiance à ceux qui étaient ostensiblement ses ministres et ses conseillers (1). Il en

et que mon opinion est fondée entièrement sur des documents publics et historiques accessibles à tout le monde.

(1) Je sais qu'en accusant Louis XVI de vanité je contredis non-seulement la tradition, mais le témoignage de plusieurs personnes qui ont eu l'occasion d'observer son caractère. Mon opinion à cet égard est fondée sur l'évidence des faits, sur le jugement de M. de Calonne et sur certaines circonstances des Mémoires de madame Campan, quoiqu'elle fût obligée comme dame attachée à la cour, à garder un décorum : les circonstances

conclut involontairement qu'il ne pouvait devenir le jouet de machinations secrètes ou l'instrument de gens inférieurs, à son sens, comme intelligence et talent à ceux qui l'entouraient.

M. de Calonne (il me l'a dit) assure que, la reine et son entourage étant hostiles aux plans qu'il avait préparés, il alla trouver le roi et l'instruisit respectueusement de l'opposition de la reine. « Je supplie Votre Majesté, dit le ministre au roi, de vouloir bien faire cesser cette opposition, ou de vouloir bien me permettre de renoncer à temps aux plans proposés ; mais si au contraire Sa Majesté voulait persévérer, je croirais à propos que la reine ne fît entendre aucune parole qui pût mettre en doute l'opportunité de ces mesures. »

Louis XVI haussa d'abord les épaules à l'idée que la reine (*une femme*, comme il l'appelait) se formât ou hasardât une opinion à ce sujet. Puis, M. de Calonne lui certifiant que la reine avait parlé de ce projet et l'avait censuré, le roi fit appeler Sa Majesté, et après l'avoir durement et même grossièrement réprimandée

dont je parle convaincront un lecteur intelligent que Louis était, suivant elle, rempli d'amour-propre, sans amabilité, et même grossier et brusque dans ses manières (*).

(*) Brusque dans ses manières, il n'est que trop vrai; mais jamais les Mémoires de madame Campan n'ont donné à penser que Louis XVI fût vain et présomptueux. (*Note de l'éditeur.*)

de ce qu'elle se mêlait d'affaires « auxquelles les femmes n'ont rien à voir, » il la prit par les deux épaules et, au grand ébahissement de Calonne, la fit sortir de l'appartement comme un enfant pris en faute. « Me voilà perdu, » se dit de Calonne, qui fut congédié et dont les projets furent abandonnés quelques jours après.

La reine Marie-Antoinette prit un grand ascendant sur son époux, quoiqu'il n'eût pas les raisons qu'avaient ses cousins de la branche espagnole d'accorder beaucoup à leurs femmes. Si les calomnies répandues contre l'infortunée reine furent souvent atrocement injustes, il est peut-être heureux pour sa réputation que madame Campan, retenue par ce sujet même, ait dans son ouvrage gardé le silence sur le roi et sur les causes de son indolence étrange. Dégagée des obligations que lui imposait son sexe, cette dame a pu trouver difficile de concilier un exposé sincère des détails avec sa confiance déclarée dans la vertu de Marie-Antoinette (1).

(1) La délicate réserve de madame Campan n'est pas seulement pardonnable, elle est digne d'éloges; ses Mémoires dissimulent des vérités qui lui étaient connues, mais qu'une femme ne pouvait révéler sans manquer aux bienséances. Elle fut la confidente des amours de Marie-Antoinette; amours bien restreintes, sans scandale, sans abaissement, mais amours pourtant. Madame Campan, qui vit la Restauration, ne fut pas aussi réservée dans ses en-

N'ayant pas été présenté à la cour, je ne vis jamais la reine qu'au théâtre. Elle était alors dans l'affliction :

tretiens que dans ses écrits. Elle fit connaître à des personnes qui me l'ont fait connaître à moi, qu'il exista des rapports secrets entre la reine et le duc de Coigny. Soit timidité, soit froideur, le seigneur français fut charmé de sortir d'une aussi dangereuse intrigue. Madame Campan avoua un fait curieux, c'est que Fersen était dans le boudoir ou la chambre à coucher de la Reine, tête-à-tête avec Sa Majesté dans la nuit du fameux 6 octobre. Il échappa aux regards avec bien des difficultés sous un déguisement que lui procura madame Campan (*).

(*) A la note qu'on vient de lire nous n'opposerons qu'un passage écrit par l'éditeur fort éclairé, fort impartial de la très-curieuse correspondance entre Mirabeau et le comte de La Mark. Au tome Ier, p. 294 de cet ouvrage, on trouve d'abord ces mots : « La calomnie a voulu répandre des soupçons « injurieux pour la reine Marie-Antoinette sur les motifs du dévouement « que M. de Fersen témoigna à la famille royale de France et que son « caractère chevaleresque suffirait seul pour expliquer. »

Puis le grave, l'honorable éditeur longtemps attaché au ministère dirigé par M. de Talleyrand, ajoute en note : « Un ouvrage récemment publié en « Angleterre sous le titre de *Souvenirs de lord Holland*, reproduit cette « accusation contre la reine Marie-Antoinette dans des termes si choquants « et avec des détails si peu vraisemblables qu'on a peine à y reconnaître « le feu lord Holland. Ainsi on ne craint pas d'avancer, sur le témoignage supposé de M. de Talleyrand, que madame Campan aurait avoué que c'était « elle-même qui avait fait échapper M. de Fersen de la chambre à coucher « de la reine, dans la nuit du 5 au 6 octobre 1789 : or, madame Campan dans « ses Mémoires, dont nous avons vérifié le manuscrit de sa main, déclare « positivement qu'elle n'était point à Versailles ce jour-là, et que son « mari, M. Campan, appelé par son service dans les appartements de la « reine, y resta jusqu'à une heure du matin pour défendre Sa Majesté des « attaques des assassins qui la menaçaient. La malveillance la plus extrême « pourra-t-elle soutenir comme vraisemblable que ce fut une pareille nuit « que la reine eût choisie pour une entrevue avec M. de Fersen? Le

de longues souffrances et des ressentiments profonds devaient avoir altéré l'expression de ses traits. Je ne crois pas que, même dans ses meilleurs jours, elle ait eu une physionomie agréable. Une peau blanche, une taille très-droite et un air imposant, que ses admirateurs appelaient dignité et ses ennemis orgueil et dédain, voilà, selon moi, en quoi consistait la beauté vantée de la reine. Un caractère irritable et peu de jugement contribuèrent sans doute aux désastres de la famille royale, mais aucun autre membre de cette famille ne fut traité avec une injustice et une cruauté aussi constantes. Sa condamnation et sa mort furent les circonstances les plus révoltantes de cette catastrophe. Elle avait, il est vrai, perdu le sentiment quand on la conduisit à l'échafaud, mais la persécution qu'elle avait endurée auparavant était indigne et cruelle (1).

En 1792, tous les princes du sang, à l'exception

(1) L'auteur n'a pu devoir ces renseignements qu'à des ennemis acharnés de la reine. Des témoignages plus exacts constatent sa présence d'esprit, sa noble contenance et son courage. *Voyez* l'Introduction. (*Note des éditeurs français.*)

« prince de Talleyrand, dont la mémoire était restée si sûre et si fraîche, et « qui d'ailleurs avait conservé trop de relations avec madame Campan pour « ne pas être bien informé, n'a jamais pu, à aucune époque, tenir à lord « Holland le langage qu'on lui prête ; et si l'auteur des *Souvenirs* a pu « laisser sa plume s'égarer dans des pages si peu dignes de son caractère et « de sa renommée, on doit regretter qu'il ait trouvé un éditeur assez peu soi- « gneux de sa mémoire pour publier un pareil récit. » (*Note des éd. français.*)

du duc d'Orléans, avaient quitté la France (1). J'avais un peu connu le duc d'Orléans en Angleterre, et quelques-uns de mes amis et de mes parents le voyaient souvent, mais je ne le vis presque pas à Paris en 1791. Je crois qu'il fit semblant de ne pas me connaître ou qu'il était peu disposé à se montrer poli envers un étranger qui fréquentait La Fayette. Je regrette de ne l'avoir pas connu davantage, car je ne crois pas qu'aucun homme de mon temps ait été plus calomnié que lui, ni qu'aucun prince arrive moins exactement peint à la postérité. J'aurais voulu que de plus fréquentes observations personnelles eussent confirmé ou modifié mon opinion.

Sa physionomie et sa tournure étaient agréables; et on ne pouvait rien trouver à redire à ses manières. Sa supériorité sous ce rapport aussi bien que son immense fortune excitaient la jalousie de la cour.

La reine était, dit-on, jalouse de sa popularité dans Paris, et ce fut la première cause de son aversion pour le duc d'Orléans, bien qu'on ait fait courir quelques bruits scandaleux, mais que je crois sans fondement. On a voulu supposer que la haine de Marie-Antoinette contre le duc s'était manifestée dans ses paroles et dans sa conduite longtemps avant leurs différends

(1) Je crois que le vieux prince de Conti était encore en France; mais il était trop insignifiant pour attirer l'attention.

politiques. On eut recours à toutes sortes d'artifices féminins pour le blesser, contrarier ses plaisirs, interrompre ses fêtes et l'exposer à toutes ces petites mortifications qui dans tous les pays éveillent le ressentiment des esprits faibles autant et quelquefois plus que des torts véritables. On y attache en France une importance trop grande, même parmi des personnes douées de bon sens et de générosité. Cette petite guerre dans laquelle la cour prit l'initiative, et non le duc d'Orléans, ne se borna point à quelques attaques insignifiantes. Contrairement à toute convenance et à toute vérité, la reine et son parti ne craignirent pas de propager contre le duc d'Orléans, des accusations de lâcheté après son retour de la flotte en 1778 (1). J'ai entendu des Français bien

(1) Ceci est non-seulement affirmé par les Mémoires imprimés de madame de Genlis et par le récit de tous ceux qui fréquentaient le Palais-Royal, mais Talleyrand, La Fayette, lord Saint-Heleno, Puy-Ségur et d'autres royalistes émigrés me l'ont dit, et ont cité des faits dont ils ont été témoins à l'appui de cette assertion. La méchanceté et la fausseté des accusations portées contre lui sont reconnues par l'auteur de l'Introduction à sa Correspondance (quel qu'il fût) imprimée et publiée à Paris en 1800, par Lerouge, imprimeur, et par Debraye, libraire ; cette publication confirme beaucoup d'autres choses de mon texte (*).

(*) Les éditeurs français n'ajouteront qu'un mot. Les rapports qui existent au ministère de la marine attestent que la conduite du duc d'Orléans au combat d'Ouessant fut non-seulement exempte de blâme, mais digne d'éloges.

informés attribuer ses visites en Angleterre et sa prédilection pour nos usages, appelée alors *anglomanie*, au dégoût qu'il éprouvait de se voir exclus des affaires et des plaisirs de la cour, et, de plus, aux mépris, aux calomnies dont il était l'objet.

Il faut avouer cependant que ses relations étaient loin d'être honorables (1). Ceux qui l'avaient entraîné dans la révolution étaient mécontents de son séjour en Angleterre : les remontrances, et quelques-uns disent les menaces (2) de La Fayette après le 6 octobre, l'avaient décidé à y aller.

(1) Quels étaient ceux qui influençaient la politique du duc d'Orléans, qui le pressèrent de revenir et qui s'occupaient de ses intérêts en agrandissant sa popularité ? C'est un mystère difficile à pénétrer. Madame de Genlis excitait son animosité contre la reine, et quoiqu'elle le nie, elle l'a certainement engagé et maintenu dans des intrigues politiques. Laclos, son secrétaire, un homme de beaucoup de talent, fut fortement soupçonné, mais jamais convaincu de desseins secrets et de conseils perfides. Sieyès avait aussi une certaine influence sur lui. Ducrest, frère de madame de Genlis, malgré certaines disputes et procès avec le duc d'Orléans, avait, dit-on, dans sa confiance une part qu'il employait tout entière contre la cour.

(2) Bien des gens fort honorables avaient assuré à La Fayette qu'ils avaient vu le duc d'Orléans dans la foule le 6 octobre. Il apprit plus tard par Talleyrand que le fait n'était pas exact, et que ceux qui l'avaient avancé s'étaient trompés ; mais l'assurance qu'on lui avait donnée eut plus de poids dans son esprit à ce moment-là que le peu de probabilité du fait ; et comme on le

Ils regardaient son absence comme une espèce de désertion, et le pressaient de quitter une position qui ressemblait à un exil ignominieux quoique volontaire. Le duc d'Orléans céda quoique avec répugnance, à ces représentations; mais si la cour eût consenti à le nommer ambassadeur à Londres il serait certainement resté. L'amiral Payne qui le conduisit dans un petit bateau à son yacht, m'a assuré que le duc, en lui disant adieu, lui avait saisi la main avec émotion, en lui disant les larmes aux yeux : « Si je ne consultais que mon inclination ou ma sûreté, je resterais dans votre heureuse patrie, mais on me dit que mon

pressait de prendre quelques mesures contre le duc d'Orléans, il se décida à lui parler. Leur rencontre eut lieu chez madame de Coigny. La Fayette conseilla au duc d'un ton très-décidé et peut-être un peu péremptoire, de quitter la France, et insista « d'une manière (m'a dit La Fayette bien des années après) qui, « employée à mon égard, aurait eu l'effet, je l'avoue, de me « décider à rester plutôt qu'à partir; pourtant cela n'alla pas « jusqu'à la menace. Le duc d'Orléans en agissant comme il le « fit manqua peut-être un peu de fermeté, mais je n'avais aucun « droit de donner à entendre (et je ne le fis point) qu'il man« quât de courage. Au contraire, je ne crois pas que cette « qualité lui ait jamais fait défaut dans cette occasion ou dans « aucune autre. » Le motif apparent de son voyage fut, comme on le sait, une mission au sujet des affaires de Belgique, et il tenta certainement, bien que sans succès, de faire de cette mission autre chose qu'un prétexte. (Voir dans ses Lettres publiées à Paris en 1800, la note du 3 avril 1790, p. 120.)

honneur exige que je retourne en France; pour cette raison, et pour cette raison seule, je pars. Vous, mon cher Payne, vous vous rappellerez que je ne m'aveugle pas sur ma position et sur les scènes dont je m'attends à être le témoin. Je ne serai utile à personne, je mènerai une vie malheureuse, et je périrai probablement parmi les premiers ou au moins bientôt (1). » Avant de quitter la France il avait fait à la cour quelques avances légères, mais suffisantes pour faire comprendre que si lui et ses amis avaient part au pouvoir, il n'était pas éloigné d'empêcher les choses d'arriver à toute extrémité. Il renouvela ses offres avant de quitter l'Angleterre. Il demanda que sa prétendue mission devînt une véritable ambassade à Londres; mais ayant vu ses propositions rejetées par Montmorin, il eut l'air de regarder (et assez naturellement) le conseil qu'on lui donnait de ne pas revenir comme une offense plutôt que comme un en-

(1) Nous devons convenir que l'amiral Payne avait la réputation de ne pas raconter les histoires d'une manière fort exacte, mais il ne pouvait avoir aucune raison d'inventer cette conversation; et c'étaient bien là les sentiments du duc d'Orléans à cette époque, d'après une conversation qu'il eut alors avec François duc de Bedford, à Woburn, et que celui-ci m'a rapportée. Je suis donc convaincu que ce récit est vrai en substance, si ce n'est en tout par le langage; et la conduite de ce malheureux prince par la suite justifie bien les déclarations qu'il faisait alors.

couragement. Cette circonstance provoqua son retour à Paris, au lieu de l'empêcher, et ce retour l'exposa aux dédains, aux insultes des courtisans. Peut-être était-ce de leur part fort beau, fort magnanime, mais c'était fort impolitique, et sans justifier la conduite du duc d'Orléans, cela l'excuse jusqu'à un certain point, et explique facilement son alliance avec ses conseillers les plus violents. Après le retour du roi de Varennes, on dit qu'il refusa la présidence, et n'était pas disposé à accepter un poste éminent (1). Les uns attribuent cette réserve à l'hypocrisie, d'autres à la crainte. Mais si le fait est exact, il est clair que ni une grande délicatesse de procédés envers la famille prisonnière, ni une répugnance sincère à occuper une des premières places au pouvoir n'entraient dans les véritables motifs de sa modération.

L'occasion d'agir était favorable pour un homme sans principes, ambitieux et altéré de vengeance, comme on l'a si souvent dépeint. J'attribuerais plutôt sa conduite aux circonstances suivantes : au commencement de la révolution, il désirait sans doute acquérir d'une part une grande popularité, et de l'autre triompher du mauvais vouloir de la cour et surtout de la reine. Il se fatigua plus tard des intrigues, fut

(1) On l'a dit en effet dans plusieurs publications, mais je ne garantis pas l'exactitude du fait.

dégoûté des excès, et enfin effrayé des événements ; avant l'époque dont je parle, c'est-à-dire en 1791, sa propre sûreté et celle de ceux qui s'étaient fait des ennemis à cause de lui, était tout ce qu'il pouvait attendre, et peut-être tout ce qu'il désirait.

Talleyrand, qui le connaissait beaucoup, avait, dans un ouvrage écrit avec Beaumetz, ouvrage qui ne fut jamais publié, donné une idée de son caractère; il le représentait comme également étranger aux mouvements de l'ambition ou de la vengeance, sans autre désir que de conserver la vie pour en jouir. C'était un homme « si blasé, si désabusé, » qu'il avait survécu à la nécessité de s'émouvoir. On a quelques raisons sérieuses de croire que ceux qui s'occupèrent de créer et de conserver son influence dans Paris étaient les agents actifs des cabales et des troubles qui précédèrent le 10 août et le 2 septembre 1792. En effet, le seul parti qui se soit montré disposé à s'identifier avec ses intérêts, à agir de concert avec lui, se composait d'un certain nombre de ceux dont le langage et les manœuvres ont, au dire d'auteurs bien informés, causé les horreurs mêmes des derniers jours que je viens de nommer.

Quelques-uns de ces hommes, et Danton en particulier, désiraient de concert avec le duc d'Orléans sauver la vie du roi et, en s'unissant aux brissottins et aux républicains modérés, arrêter les excès de la popu-

lace, pourvu qu'ils obtinssent l'oubli et l'impunité de tout ce qui s'était passé jusqu'alors (1).

(1) Danton, qui est bien connu comme un homme sans principes, corrompu et intrépide, fut alternativement en communication avec tous les partis, et fut chargé par la cour d'employer tous les moyens possibles pour détruire la popularité de La Fayette et des constitutionnels. Il reçut quatre mille louis de Montmorin, probablement à cet effet. La Fayette, qui le savait, le lui reprocha dans une des entrevues qu'il eut avec lui pour tâcher de le dissuader de pousser la populace à injurier la famille royale en 1792. Danton avoua qu'il avait reçu l'argent, mais comme indemnité d'une place d'avoué que lui avait fait perdre un décret de l'Assemblée constituante. Ce fut problablement à l'occasion de ce payement qu'il dit cette parole insolente : « On donne volontiers quatre-vingt mille francs pour un homme comme moi, mais on n'a pas un homme comme moi pour quatre-vingt mille francs. » Dans le courant de la même conversation avec La Fayette, il dit à ce dernier qu'il était plus royaliste que lui; à quoi La Fayette répondit que c'était possible, mais que ce n'était pas une raison pour traiter la royauté avec mépris et brutalité. Le fait est que plus on connaît la conduite de Danton, le plus capable quoique le plus corrompu des terroristes de 1792, plus on arrive à croire qu'il avait quelques desseins, quelques principes, mais non favorables à la monarchie existante. Il aurait sans doute préféré, par des motifs d'intérêt personnel (comme beaucoup d'honnêtes gens par patriotisme), une dynastie de la maison d'Orléans à la dynastie de Louis XVI ou de Louis XVII; toute personne qui à l'amour de la liberté joint la conviction de la nécessité d'une monarchie doit reconnaître qu'en Angleterre un Nassau ou un Brunswick était préférable à un Stuart, et qu'en France

Les républicains et les philosophes étaient aussi injustement hostiles et presque aussi aveuglément imprudents lorsqu'il était question du duc d'Orléans que les royalistes eux-mêmes. Des scrupules, honorables sans doute, mais hors de propos, et à peine compatibles avec leur conduite avant et pendant le 10 août, empêchaient les amis de Roland, de Brissot et de Guadet de se joindre à des hommes couverts du sang de leurs concitoyens, quoiqu'une telle union fût évidemment le meilleur et peut-être le seul moyen d'en prévenir de nouvelles effusions.

Danton et ses partisans, qui avaient pris une part si active aux crimes des terroristes, furent obligés de faire comme leurs alliés lorsqu'ils eurent perdu l'espoir d'obtenir l'impunité par le triomphe du parti le plus nombreux et le plus modéré, mais le moins populaire de la Convention. Le duc d'Orléans n'aurait pas sauvé le roi en votant contre sa mort; et plus qu'aucun autre il aurait accéléré la sienne. D'un autre côté, c'était celui de toute l'Assemblée sur lequel, en cas d'une contre-révolution, la vengeance royale serait tombée sans miséricorde. De telles considérations n'influenceraient pas un Caton, mais elles étaient bien capables d'ébranler la constance d'hommes ordinaires.

un Bonaparte ou un d'Orléans est plus conciliable avec un gouvernement sûr et libre qu'un prince dont le titre dérive exclusivement de la primogéniture et de la descendance directe.

Le duc d'Orléans avait donc autant d'excuse pour le vote qu'il donna que les trois cent soixante qui votèrent avec lui ; et ceux qui regardent le régicide comme le plus grand des crimes n'ont pas pour cela le droit de l'appeler le plus grand criminel. Il comprenait très-bien les difficultés de sa position.

J'en ai vu une preuve curieuse dans une courte narration écrite par mistriss Elliott, qui l'avait beaucoup connu, et qui obtint du duc son assistance pour sauver à travers son jardin de Monceaux le jeune Champcenetz, impliqué dans l'affaire du 10 août, et qui, comme le duc le faisait remarquer, au lieu de courir le moindre danger pour le servir, aurait été des premiers à conseiller son exécution. Il fut, à ma connaissance, un des derniers à venir en aide à sa généreuse bienfaitrice, mistriss Elliot, lorsqu'elle fut en détresse, ou à adoucir le blâme qu'il était à la mode d'attacher dans toutes les sociétés de l'Europe au nom du duc d'Orléans. Ce prince périt sur l'échafaud quelque temps après, et donna un démenti éclatant à une des imputations qu'on lui avait faites, par la sérénité avec laquelle il subit son sort (1).

C'est pendant ce même voyage à Paris que je fis connaissance avec Talleyrand.

J'ai eu l'occasion de le voir dans toutes les vicissi-

(1) Voir Introduction à la Correspondance ; Paris, 1800.

tudes de sa carrière ; j'ai puisé dans sa conversation le peu de connaissance que je possède sur les hommes les plus remarquables en France, avant et pendant la révolution. Talleyrand, à cette époque, était encore évêque. Je crois que, dans l'origine, ses parents, qui n'avaient pour lui aucune affection et le traitaient avec dureté parce qu'il était boiteux, l'avaient forcé à entrer dans les ordres. Il fut pendant quelque temps aumônier de son oncle l'archevêque de Reims ; et quand M. Pitt alla dans cette ville pour apprendre le français, après la paix de 1782, Talleyrand le logea dans un appartement de l'abbaye de Saint-Thierry, où il demeurait alors avec son oncle, et pendant six semaines il l'accompagna partout.

J'ai entendu Talleyrand remarquer, avec un peu d'amertume, que M. Pitt n'eut jamais la gracieuseté de faire allusion à cette circonstance soit pendant son ambassade à Londres sous Louis XVI, en 1792, soit lors de son émigration, ou en 1794, lorsque Pitt refusa de rappeler l'ordre cruel par lequel Talleyrand fut renvoyé d'Angleterre en vertu de l'*alien bill*.

Talleyrand fut initié aux affaires publiques sous M. de Calonne, et apprit de ce ministre actif l'art agréable de s'occuper des affaires, sans effort et sans façon, dans le coin d'un salon, ou dans l'embrasure d'une fenêtre. En exerçant ce talent, il égala la facilité et surpassa l'esprit de son modèle, mais il appor-

tait à son travail certaines qualités que l'autre n'avait jamais possédées : une grande véracité, de la discrétion et beaucoup de prévoyance. Il ne montra aucun talent comme orateur dans l'Assemblée nationale.

Ses rapports et ses mémoires, surtout un sur l'éducation, lui valurent une grande célébrité ; mais ils étaient, je le crois bien, écrits par d'autres. Ses talents n'en étaient pas moins incontestables et généralement reconnus ; on pouvait déjà prévoir ses succès futurs. J'ai parlé autre part de son ambassade avec M. de Chauvelin.

Il s'enfuit de Paris cinq jours après le 2 septembre, à l'aide d'un passe-port que lui avait donné Danton (ce grand seigneur de la sans-culotterie, comme Garat l'appelait). Ce passe-port lui fut de la plus grande utilité, non-seulement au moment de son départ, mais lorsqu'il eut le désir de revenir en France sous le Directoire. Il prouvait que Talleyrand n'était pas émigré. J'avais raconté ici l'entrevue de Danton et de Talleyrand lorsque ce dernier obtint son passe-port, comme je la tenais de Dumont (1), auquel je pensais

(1) Dumont, comme je l'ai remarqué déjà, était souvent inexact dans ses récits, quoique honnête. Ma confiance dans la véracité de Talleyrand, en affaires de petite comme de grande importance, m'a convaincu que son récit est vrai. Il peut, comme beaucoup d'autres diplomates, supprimer ce qui est vrai, mais je suis persuadé qu'il ne dit jamais positivement ce qui est faux, bien qu'il le donne quelquefois à entendre.

que Talleyrand lui-même l'avait racontée ; mais Talleyrand m'a assuré (en 1830) que le passe-port ne lui coûta rien, et que Danton ne chercha ni à le tromper ni à l'effrayer ; au contraire, ses manières furent très-obligeantes et même amicales. Il m'expliqua d'une manière fort divertissante les raisons qui avaient dû pousser Danton à être aussi aimable, et il était évident, d'après sa manière de raconter la scène, qu'il avait dû l'écrire. Il vécut en Angleterre, d'une manière très-simple, dans Kensington-Square ; il vendit sa bibliothèque et fut sur le point de faire des arrangements avec un libraire pour publier des mémoires, de concert avec le président Beaumetz, homme qui avait quelque talent comme littérateur. Ils avaient écrit une Vie du duc d'Orléans. Talleyrand fournissait probablement les faits et les remarques, mais on dit que Beaumetz s'était occupé du style et de la composition.

Talleyrand pensa ensuite au tort que pourrait lui causer la publication d'un ouvrage semblable, en cas de retour en France, et Beaumetz consentit à la supprimer, mais le manuscrit resta probablement entre les mains de Talleyrand. Dans les dernières années, il m'a souvent parlé de ses Mémoires et m'en a lu quelques passages. Il est étonnant que les passages et les phrases, si souvent cités avec admiration, soient de l'époque où il travaillait avec M. Beaumetz, en 1793. Tal-

leyrand n'aimait pas du tout son séjour en Amérique. Un papier fort curieux écrit par lui ou sous sa dictée, dans les Mémoires de l'Institut, contient son opinion au sujet de l'alliance des États-Unis ; il dit que les Américains s'uniraient dans l'avenir plutôt avec la nation dont ils étaient sortis qu'avec celle à laquelle ils devaient, dans une certaine mesure, leur indépendance. On croit généralement que madame de Staël arrangea son retour en France. Il la connaissait très-intimement, mais il négligeait sa société pour celle de madame Grand, lorsque je le revis à Paris en 1802 (1).

(1) « Il faut avoir aimé madame de Staël pour connaître tout le bonheur d'aimer une bête ; » telles sont les paroles qu'on lui attribuait à cette époque, afin d'expliquer sa passion pour madame Grand, qui certainement n'avait jamais charmé, ni lui ni personne, par son esprit ou sa conversation. Pendant trente ou quarante ans, les bons mots de M. de Talleyrand furent répétés plus fréquemment, et plus généralement admirés que ceux de personne. La raison en est toute simple. Peu d'hommes en ont dit autant, et un plus petit nombre encore en ont dit d'aussi bons. Beaucoup de naturel dans le langage et de douceur dans les manières, beaucoup de malice et une grande justesse de pensées contribuaient à leurs succès. Ses sarcasmes tombaient si négligemment, que souvent ils amusaient autant qu'ils pouvaient mortifier ceux qui en étaient l'objet. On connaît sa repartie pleine de finesse à certain monsieur qui vantait beaucoup, quoique laid, la beauté de sa mère : « C'était donc, dit-il, monsieur votre père qui n'était pas si bien. » L'anecdote suivante est plus récente, mais son esprit n'y perce pas

Après la conclusion du concordat il lui fallut choisir entre reprendre les habitudes et le caractère d'un prélat, ou recevoir une dispense de tous les devoirs et de toutes les obligations ecclésiastiques. Il choisit ce dernier parti. Mais Bonaparte, qui affectait à cette époque de rétablir beaucoup de décorum dans sa cour consulaire, insista pour que Talleyrand cessât de voir madame Grand ou l'épousât publiquement. Les doutes qu'on entretenait sur son divorce avec M. Grand créaient des obstacles à cette union. Il était curieux de voir combien sir Elijah-Impey, le juge qui avait fait donner des dommages-intérêts à son mari dans les Indes, était cajolé à la petite cour de Neuilly. Son témoignage était regardé comme nécessaire, et il était peut-être disposé à le donner, parce que, à cette époque même, il réclamait du gouvernement français des indemnités pour pertes éprouvées dans les fonds publics. M. (sir Philip), amant de madame Grand, était à Paris aussi à cette époque; il ne pouvait manquer d'attirer l'attention des Anglais, quoiqu'il ne fût pas admis lui-même à Neuilly pour com-

moins avec une finesse et une délicatesse très-rares. La célébrité de M. de Châteaubriand, le plus vain des mortels, était en décadence. Vers cette époque, on dit par hasard devant Talleyrand que Châteaubriand était frappé de surdité et se plaignait amèrement de cette infirmité. « Je comprends, dit Talleyrand, il se croit sourd depuis qu'on a cessé de parler de lui. »

pléter le plus curieux groupe avec son ennemi judiciaire et son ancienne maîtresse.

M. de Calonne vint en France à la même époque, sous prétexte d'affaires particulières; et avec autant de légèreté que de présomption et de talent, il réussit à se rendre favorables quelques-uns des ministres du consul. Il avait même concerté avec Fouché un plan pour supplanter Talleyrand et réformer le système financier de Bonaparte. Il me présenta à Fouché, dont la physionomie, les manières et le langage peignaient à cette époque la férocité, l'énergie et l'ardeur inquiète qu'on pouvait s'attendre à rencontrer dans un révolutionnaire; quoique cachées avec plus de soin lorsqu'il devint courtisan, cette ardeur, cette énergie n'en restèrent pas moins les traits distinctifs de celui qui servit la République, le consul et les Bourbons. Talleyrand déjoua son intrigue avec l'ex-ministre de Louis XVI. Un mémoire sur les finances écrit par de Calonne fut remis au consul par le ministre de la police; le consul lui-même y répondit, et l'auteur, sans être nommé, fut désigné avec mépris et amèrement ridiculisé. J'ai entendu Talleyrand railler son ancien ami de Calonne sur son amour pour la retraite, la veille du jour où on le contraignit de quitter Paris, et lorsque Talleyrand pouvait savoir que l'ordre de le faire partir était signé (1). Pourtant,

(1) Talleyrand m'a assuré, en 1830, qu'il n'avait pas connais-

grâce à la clémence du consul, grâce au souvenir conservé par Talleyrand de leur ancienne amitié, Calonne obtint de rentrer à Paris peu de temps après. Il mourut aussitôt après son retour d'une pleurésie qui fut mal soignée par un médecin ignorant. Lorsqu'il lui devint impossible de parler, il écrivit à son médecin ces paroles mémorables : « Tu m'as assassiné, et si tu es honnête homme, tu renonceras à la médecine pour jamais. » Depuis longtemps cet homme remarquable n'avait plus aucune influence sur les affaires publiques. Il ne fut pas seulement disgracié et ensuite obligé d'émigrer, mais il fut écarté du conseil des princes français, pour lesquels il avait sacrifié, sans nécessité, sa propre fortune et une grande partie de celle de sa femme, avant que je le connusse. Je le vis souvent pendant les trois dernières années de son séjour en Angleterre. C'est un des hommes de cette époque dont le caractère me semble avoir été le mieux compris et peint le plus fidèlement par

sance de l'ordre de faire partir Calonne ; mais il est possible qu'il ait oublié cette circonstance, autrement ces mots à de Calonne, mots que j'ai entendus : « Comment, Calonne, tu aimes donc la retraite ? » eussent été une bien singulière coïncidence. Il se rappelait très-bien le dégoût inspiré à Bonaparte par la protection que Fouché avait accordée à Calonne ; le consul l'opposait à l'intérêt témoigné par Barthélemy en faveur de Breteuil. « Barthélemy et Breteuil, cela est dans l'ordre des choses, disait-il, mais Fouché et Calonne ; fi donc ! c'est de l'intrigue. »

les auteurs du jour. D'un abord facile, obligeant, rempli de vivacité et très-communicatif en société, il montrait une très-grande sagacité pour exposer et pour traiter les affaires. Il avait une légèreté de caractère et dans la conversation, dans la conduite, une imprudence qui paraissaient incroyables chez un homme ambitieux de jouer un grand rôle dans les affaires du monde et remplissant un poste éminent; je crains que nous ne devions ajouter à cela une très-grande indifférence pour la vérité, et assez souvent une ignorance totale des sujets sur lesquels il parlait confidentiellement et avec éloquence. Quoique exilé avant la révolution, et assez sensible à la manière dont la cour l'avait traité, il consacra son temps et sa fortune au service des princes émigrés. Il fut chargé par eux de solliciter l'appui des souverains de l'Europe, et surtout de Léopold, qui était depuis peu empereur d'Allemagne et qui communiquait avec de Calonne, voyageant à Florence sous le nom emprunté d'un gentilhomme anglais. Ses protestations n'avaient pas aux yeux de Calonne beaucoup plus de valeur, pendant son règne si court, que les Mémoires ambigus, froids et réservés de la cour de Vienne, au sujet de la révolution française. Selon M. de Calonne, les émigrés de la famille royale avaient peu lieu d'être satisfaits des souverains de cette époque, à l'exception des rois de Suède et de Prusse, qui embrassèrent

franchement la cause, dans la conviction qu'il était dans l'intérêt des têtes couronnées d'anéantir les principes *révolutionnaires prévalant* en France (1).

(1) Les *Mémoires d'un homme d'État*, publiés à Paris en 1828, et qu'on croit écrits par le ministre de Prusse Hardenberg, ou composés d'après des papiers qu'il avait laissés, s'accordent dans bien des circonstances avec les vues, les impressions et les souvenirs que j'ai conservés ici. J'avais écrit ceci et plusieurs autres passages relatifs à la guerre de la Prusse contre la France, en 1792, avant d'avoir lu les *Mémoires d'un homme d'État.* Je ne sais rien de l'authenticité de cet ouvrage, mais l'explication qu'il donne de quelques événements de cette époque s'accorde singulièrement avec certains détails que j'obtins de plusieurs Français et aussi de plusieurs Prussiens, mais qui diffèrent des rumeurs généralement répandues sur ces questions. Suivant l'auteur de cet ouvrage, Gustave était le seul roi disposé à se mettre à la tête des émigrés dans une croisade contre la France, avec ou sans l'aide des autres souverains. Catherine cherchait à le décider, lui et les autres, à l'entreprendre, et Frédéric-Guillaume était aussi désireux de faire entrer les autres souverains dans ce dessein, sans aucune vue d'agrandissement ou de démembrement. Il fut d'abord flatté par Léopold, puis insensiblement influencé par son cabinet et ses généraux, et enfin irrité de la duplicité égoïste de l'Autriche. La version de Calonne à ce sujet ne différait guère de celle-ci. Il est vrai qu'il ne fit pas ressortir les nuances entre Gustave et Frédéric-Guillaume, et ne s'arrêta pas à l'époque qui précéda la mort du premier, lorsque Frédéric, par prudence et par déférence pour Léopold, était comparativement froid envers les princes et les émigrés. Il ne fit pas ressortir non plus la différence entre les communications secrètes de la cour de Versailles (la reine comprise)

Gustave III, prince plus rusé que sage et ayant plus d'ambition que de courage, fut assassiné bientôt après. Par une étrange fatalité, Frédéric-Guillaume déserta le premier cette confédération monarchique dont il était dans l'origine le plus chaud et le plus zélé partisan. Je passai l'été et l'automne de 1792 en Danemark et en Prusse. L'état de l'opinion publique m'y frappa par deux circonstances qui expliquent bien des événements survenus depuis en Europe. Ces événements ont tellement changé les opinions de beaucoup de personnes, que mon témoignage sera difficilement accueilli de l'avenir. De ces circonstances la première fut la persuasion générale que la France serait vaincue, et la seconde le mécontentement, la peine même que la perspective d'un tel résultat causait à presque toutes les classes de la société.

Les officiers, les hommes politiques et tous ceux qui faisaient partie de ce qu'on appelait la bonne compagnie, regardaient comme un rêve la possibilité que des troupes françaises et surtout des troupes de la garde nationale, des troupes de conscrits, de paysans et de volontaires résistassent aux armées

aux souverains coalisés, et celle des princes et des émigrés, comme l'auteur des Mémoires. Mais il peignit Léopold comme irrésolu, égoïste et hostile à la cause aussi bien qu'aux émigrés, et Frédéric-Guillaume comme sincère et désintéressé dans l'origine, mais ensuite dégoûté et légèrement détaché.

régulières de l'Allemagne. L'art de la guerre, disaient-ils, était positif; il était puéril de croire que la valeur, l'enthousiasme ou même le nombre pussent triompher de troupes disciplinées, commandées par un général aussi expérimenté que le duc de Brunswick. — Autant vaudrait supposer qu'on pût résoudre un problème de mathématiques à l'aide de métaphores, d'imagination ou d'adresse. On mettait de plus en avant la supériorité morale, aussi bien que scientifique, des pouvoirs militaires (car c'est ainsi que les cours allemandes s'appelaient κατ' ἐξοχήν) comparés à la France. La bataille de Rosbach était dans toutes les bouches. Mais bien que tout le monde attendît le succès, chacun ne s'en réjouissait pas également. Des officiers appartenant à l'aristocratie, en Prusse surtout, trouvaient cette guerre impolitique, comme tendant à augmenter le pouvoir de l'Autriche, et le peuple, dans toutes les provinces protestantes du Nord, désirait évidemment, mais sans oser l'espérer, le triomphe de la France révolutionnaire. Les grandes masses des commerçants et du monde littéraires ne cherchaient pas à cacher leurs craintes en voyant approcher le triomphe de la royauté, de l'aristocratie et de l'autorité militaire, sur ces principes d'égalité qui, d'après leur jugement, tendaient à favoriser l'industrie, à développer les facultés et à augmenter le bien-être de la race humaine.

Ces considérations conservèrent longtemps le petit royaume de Danemark dans une neutralité parfaite, grâce à la prudence du ministre Bernstorf, et malgré la tendance de l'héritier présomptif à singer le grand roi de Prusse, malgré les menaces et les exhortations constantes de quelques membres de la confédération, malgré l'influence que l'un d'entre eux doit toujours avoir dans les conseils de la cour de Copenhague. L'héritier présomptif (depuis Frédéric VI), neveu de notre roi, était le véritable chef du gouvernement. L'incapacité de son père était reconnue, et quoique ce dernier continuât toujours de signer les édits et les actes publics, on ne lui laissait prendre aucune part aux délibérations, et aucun de ses actes n'était regardé comme valide avant d'avoir été signé par son fils : le conseil l'avait investi de toutes les fonctions de l'autorité royale. La signature royale était conservée comme expédient médical plutôt que politique. C'était pour adoucir les regrets du monarque déposé et non pour rendre valides des actes qui, sans cette formalité, étaient reconnus dans toutes les cours de justice et auxquels obéissait le peuple.

Lorsqu'on l'éloigna des affaires, il pleura amèrement la perte de sa royauté, et ajouta à toutes ses plaintes, comme preuve du malheur qui l'avait frappé, qu'on ne lui donnait plus de papiers à signer.

Pour le contenter on les lui présenta par la suite, et il ne refusa jamais de donner sa signature de crainte qu'on ne lui enlevât cette dernière prérogative, selon lui si distinctive, de la royauté. Il arriva plusieurs fois, soit par accident ou pour plus de commodité, que le prince mit son nom sur un acte avant de l'envoyer à son père ; le vieux monarque s'en aperçut, et la première fois qu'on lui présenta quelque chose à signer il écrivit, à la consternation des courtisans, « Christian et compagnie, » ajoutant malicieusement qu'autrefois il était seul propriétaire de sa maison, mais que maintenant qu'il y avait une société, il voulait éviter à ses associés la peine d'ajouter leurs noms. Sa folie était plutôt gaie que méchante. Lorsqu'il entrait dans la politique de la reine douairière, sa belle-mère, de le maintenir dans l'exercice de ses fonctions, elle le conduisait à des parties de cartes, en public. On a l'habitude dans le Nord de faire les comptes avec de la craie, et Sa Majesté, dans ces occasions, s'amusait à dessiner toutes sortes de figures grotesques, et riait en regardant les spectateurs du jeu, lorsque la reine douairière, avec une négligence affectée, passait ses cartes, sa manche ou son mouchoir sur ces figures pour les effacer. Pendant de longues années il continua de dîner en public. Quoiqu'on eût prié les ministres étrangers de ne pas remarquer ses excentricités et de ne pas les provoquer, il réussis-

sait souvent à les déconcerter. Par exemple, il leur offrait du vin, et jetait le contenu de son verre à la figure du page qui se trouvait derrière lui : lorsqu'il était parvenu, à force de grimaces et de gesticulations, à provoquer le sourire,il prenait tout à coup un air grave et solennel, et s'adressant au ministre assis en face, il lui disait : « Monsieur l'envoyé paraît fort gai? Y a-t-il quelque chose qui l'amuse? je le prie de m'en faire part. » Telle était la nature inoffensive de la folie royale. Est-ce une satire, est-ce un éloge de l'institution monarchique de remarquer que, sous le règne de ce prince absolu dont l'état mental touchait à l'imbécillité, à la folie, le commerce, l'agriculture et la prospérité du royaume continuèrent d'augmenter. Le peuple vit alléger quelques-uns des fardeaux du système féodal qui l'opprimait, la tranquillité du pays ne fut jamais troublée, la justice fut impartialement administrée, et même, à travers une époque de péril et de confusion jusqu'alors sans exemple en Europe, la politique étrangère fut si bien conduite que, vu les ressources insignifiantes du Danemark, on pourrait l'appeler glorieuse. Ce petit royaume de Danemark semble véritablement faire exception à toutes les règles.

Une monarchie arbitraire, établie avec le consentement et d'après les instances du peuple, a continué,

pendant plus d'un siècle, à être administrée avec prudence, sagesse et modération. Pendant la plus grande partie de ce temps, les premiers ministres ont été choisis dans une seule et même famille, non-seulement d'origine étrangère, mais qui ne s'est jamais indentifiée avec la nation qu'elle gouvernait par l'achat ou l'héritage de biens territoriaux. Les Bernstorfs étaient allemands et tous leurs biens étaient en Allemagne. Le représentant actuel de la famille, qui a été lui-même quelque temps ministre en Danemark, est retourné dans sa patrie et s'occupe des affaires étrangères à Berlin (1). Son oncle était ministre quand j'allai à Copenhague. C'était un homme d'un esprit éclairé, de manières agréables et d'un caractère bienveillant. Si le langage des corps diplomatiques de cette cour, de Hambourg et de Berlin en 1792 correspondait avec les sentiments réels de leurs gouvernements respectifs, les pouvoirs neutres aussi bien que les pouvoirs belligérants d'Europe montraient aussi peu de modération dans leurs vues, de scrupules dans leurs moyens et d'humanité dans leurs sentiments que les révolutionnaires français. L'expression de leurs principes était souvent aussi maladroite et souvent aussi grossière, aussi vulgaire que celle des sans-culottes à Paris. Le comte Bernstorf

(1) 1826.

n'encouragea et ne sanctionna jamais, il est vrai, les professions extravagantes de ce qu'on appelait loyauté et gouvernement régulier à cette époque. La prudence mit à l'abri la dignité de son caractère et lui épargna bien des mortifications.

Lorsque la politique ou la nécessité le mirent en contact avec les ministres ou les agents des différents gouvernements français, il n'eut jamais à rétracter, à expliquer ou à nier une opinion exprimée précédemment en public ou en particulier. Presque tous les princes et les hommes politiques de l'Europe furent exposés à cette humiliation dans le cours des vingt années suivantes, montrant ainsi une facilité de principes, à cause desquels l'histoire leur refusera, pour leurs excès dans la prospérité, l'excuse du fanatisme, et pour leurs souffrances dans l'adversité, la grâce et la dignité du martyre.

Les affaires de la monarchie danoise continuèrent à prospérer sous leur roi actuel Frédéric VI, alors héritier présomptif. Pourtant, il fut toujours un prince médiocre, ayant peu de dons naturels, et plus connu par des faiblesses telles que l'ivrognerie et la vanité, que doué d'aucune qualité remarquable.

Une certaine anecdote, si elle est vraie, semblerait prouver qu'il n'était pas dépourvu de sagacité et de finesse. Il était à Vienne pendant le congrès de 1814. Toutes les fois que dans les traités négociés au con-

grès, il y avait eu une nouvelle distribution de territoires (et dans l'Allemagne et les États voisins il y en avait eu beaucoup), la valeur de chaque cession était estimée par le nombre d'habitants, et en langue diplomatique la cession était indiquée comme un certain nombre d'âmes. On ne donna aucun territoire au Danemark qui, au contraire, subit quelque petite réduction. Le roi fut très-adulé pendant les négociations, et traité avec amitié par l'empereur d'Autriche. Ce grand personnage, lorsque Frédéric partit, le complimenta chaudement sur ses talents, sur sa conduite et sur l'estime qu'ils inspiraient. « Pendant votre séjour ici (lui dit l'empereur), Votre Majesté a gagné tous les cœurs. » — « Mais pas une seule âme, » répliqua d'un ton caustique ce roi mal partagé, d'un peuple si bien gouverné. Jusqu'alors on ne l'avait cru ni sensible aux mortifications qu'il avait essuyées, ni capable de faire comprendre qu'il les sentait par une repartie si fine et si remplie d'à-propos.

Le roi de Prusse (1) et ses fils étaient à l'armée quand j'allai à Berlin en 1791; je ne vis donc pas la cour, et j'eus peu l'occasion de voir les hommes marquants de cette époque en Prusse. Alversleben et les autres ministres étaient de véritables zéros ou, tout au plus, de ces hommes formalistes et intéressés qui

(1) Frédéric-William II.

remplissent toujours les cours. Je dînai plusieurs fois chez le général Moellendorf, véritable type des vétérans allemands de cette époque. Il était remarquable par sa grande taille et sa force herculéenne : on le citait comme un des généraux les plus distingués de l'école du grand Frédéric; il était d'un caractère hardi et franc, et désapprouvait librement la guerre contre la France. Le dîner durait toujours plusieurs heures et rappelait par les mets servis sur la table les anciens banquets allemands. La reine douairière, très-âgée, veuve de Frédéric, tenait des discours souvent inintelligibles, et la reine actuelle était presque folle. Elle me prit pour lord Holderness , et me demanda si je n'avais pas accompagné la princesse Marie à Hesse-Cassel en 1746. On ne trouvait guère de société que dans les cours de la princesse Henry et du prince Ferdinand à Bellevue. Séparée de son mari, la princesse Henry était une femme de peu d'agrément, mais aimant beaucoup à recevoir, et recevant avec une étiquette froide et rigoureuse deux fois par semaines.

On maintenait par une exactitude très-grande l'étiquette établie par Frédéric à l'égard des ministres étrangers; depuis que quelques-uns de ces derniers, et en particulier M. Hugh Elliot, s'étaient permis des reparties à peine polies , le corps diplomatique était obligé de se retirer lorsque quelque

membre de la famille royale se mettait à table. L'exclusion ne s'étendait pas jusqu'aux étrangers qui n'avaient pas de mission. C'était un spectacle vraiment original et curieux de voir notre ministre et d'autres diplomates tressaillir comme des coupables et sortir de l'appartement lorsqu'à onze heures l'horloge de Son Altesse Royale en jouant un air nous appelait à souper. Le prince Henry était alors à Rheinsberg, où j'allai, quelques années plus tard, lui faire visite avec ma famille. Il était mécontent de la guerre : on attribuait ce mécontentement à la prédilection qu'il avait pour la France et les Français, et de plus à la rivalité qui avait toujours existé entre lui et le duc de Brunswick, auquel le roi avait confié le commandement de l'armée. Telle était la préférence du prince Henry pour tout ce qui était français, que non-seulement il avait une troupe de comédiens français dans son palais, mais qu'il s'étudiait à ne jamais parler que le français et même à ne lire jamais que du français. Il avait si bien oublié sa langue maternelle, si longtemps affecté de la parler mal, que lorsqu'il eut la condescendance de s'en servir pour indiquer aux postillons la route qu'ils devaient suivre en me conduisant à Potsdam, ceux-ci ne purent s'empêcher de rire de sa prononciation défectueuse et de son accent étranger. De nombreux Mémoires ont raconté les singularités de son caractère en même temps que ses actions poli-

tiques et militaires ; et Mirabeau, dans les Lettres de Berlin, qui sont devenues si célèbres, l'a dépeint d'une manière admirable. C'était le plus capable des trois frères de Frédéric : et s'il se montrait inférieur à cet homme extraordinaire sur le champ de bataille et dans les questions de cabinet, il était plus fidèle à ses amis, pardonnait plus volontiers à ses ennemis, et ne fut jamais égoïste et dénué de sensibilité comme cet homme si remarquable, mais sans principes.

Le prince Henry avait été très-affligé de la manière dont son frère Auguste (1) avait été traité par Frédéric. « J'avais cherché, me dit-il, à réhabiliter la mémoire d'Auguste, en racontant dans mes Mémoires la conduite cruelle du roi à son égard; mais celui-ci, qui avait quelque soupçon de mes intentions, s'y prit fort adroitement pour m'empêcher de les suivre. » En effet, dans son « *Histoire de la Guerre de Sept ans* » il parla du prince Henry avec une admiration si exagérée, que ce dernier retrancha le passage qui avait rapport à son malheureux frère Auguste. Il craignit d'être accusé d'ingratitude envers son panégyriste, s'il laissait à la postérité le souvenir de ses faiblesses ou de ses injustices. Il éleva pourtant, en l'honneur

(1) Appelé, je crois, prince royal, et père de Frédéric-William II. On dit qu'il mourut de chagrin à la suite de la réception froide et des reproches non mérités que lui fit le roi après la bataille de Kollin, à cause de son insuccès dans cette campagne.

de son frère, dans son jardin, un monument portant une longue inscription, et ce jardin il eut le courage de l'ouvrir et de le faire illuminer lors de la fête qui célébra la visite du roi à Rheisberg. On ne connaît son opinion sur la guerre de 1792 que par les conversations qu'il eut à Bellevue chez le prince Ferdinand son frère. Là, on parlait librement des campagnes, on louait les généraux français, et il n'était pas rare d'y entendre excuser la conduite de la Convention, des clubs et des jacobins. La princesse Louise (plus tard princesse Radzivil) était une jeune personne remarquable; on disait qu'elle avait été élevée dans l'espoir d'épouser le prince de Galles. Elle avait certainement étudié avec succès notre langue et nos usages. On dit que Georges III répugnait à s'allier avec cette branche de la maison de Brandebourg, et la chronique scandaleuse de Berlin rapporte qu'il dit à ce sujet que « jamais ses enfants ne s'uniraient aux enfants de Schmettau. » Il y avait peu d'espoir de voir naître un héritier dans les autres branches de la famille, lorsque Frédéric plaça en effet un officier d'artillerie du nom de Schmettau dans la maison de son frère Ferdinand, avec l'espoir qu'il suppléerait à tout ce qui pourrait manquer dans cette maison. La princesse, quoique hautaine et remplie de dignité dans les manières, ne resta pas longtemps insensible aux avantages personnels de son chambellan, non plus

qu'aux charmes de son esprit. Schmettau annonçait chaque année la naissance d'un prince, et recevait des cadeaux en échange de ces bonnes nouvelles ; mais à la troisième visite, suivant Mirabeau, le roi, après lui avoir donné une canne à pomme d'or, le rappela en lui disant : « Schmettau, trois! c'est assez. »

Ces anecdotes qu'on racontait partout ne faisaient qu'exciter le sourire, mais elles éveillèrent des scrupules sérieux dans l'esprit de Georges III. S'il avait toujours écouté ses scrupules, comme il le fit en cette circonstance, il se serait opposé à une autre alliance de sa famille avec la maison de Brandebourg. La reine de Prusse (1), qui divorça et fut exilée, fit remarquer, prétend-on, au chambellan qui annonçait le mariage de sa fille avec le duc d'York « que c'était un très-bon parti pour la fille du musicien Müller. »

Je crois qu'une personne élevée dans une cour comme celle de Berlin ne pouvait montrer une grande austérité de principes; mais la duchesse d'York était d'une douceur et d'une franchise extrêmes, et se montra toujours constante dans son affection pour sa famille, pour ses amis et pour tous ceux qui la servaient; elle était remplie de générosité et remarquable par la solidité de son jugement. Son esprit

(1) J'aurais dû dire femme de Frédérik-Guillaume, car je crois qu'il était divorcé et s'était déjà remarié avant de succéder au trône.

était au-dessus de toutes les illusions produites généralement par un rang élevé. Quoiqu'elle ne fît pas parade de sa philosophie, elle sut la mettre constamment en pratique non-seulement en réglant sa propre conduite, mais encore en atténuant, en cachant autant qu'elle le pouvait les fautes politiques et autres de ceux qui l'entouraient. Si le duc d'York avait été roi, le pays aurait eu plus de raisons encore de pleurer avec lui la mort prématurée de la princesse. Son caractère modeste cachait une grande partie de ses bonnes et brillantes qualités. Il est rare, dans une position élevée, d'unir à tant d'indifférence pour l'estime publique, tant de droits à l'obtenir; on me pardonnera donc de faire une petite digression (1) pour rendre témoignage aux vertus de la princesse. Sa modestie, naturelle et plus encore son dévouement aux autres, l'empêchèrent toute sa vie de réclamer du public la part de gratitude et d'éloges qui lui était due.

J'ai souvent vu son père Frédéric-Guillaume II, je ne lui ai cependant jamais été présenté. Quoiqu'il se souciât peu de moralité, il n'en était pas moins superstitieux. En 1792 il se trouvait entièrement sous l'influence d'une secte fameuse en Alle-

(1) Le duc d'York pria lord Landerdale de faire une épitaphe pour son tombeau. Celui-ci s'adressa à moi. Les lignes que j'écrivis ont été gravées, je crois, sur le tombeau de marbre érigé à sa mémoire dans l'église de Walton ou de Weybridge.

magne qu'on appelait secte des Illuminés. Son favori, M. Bischoffseverder, faisait partie de cette secte, et on prétend qu'il eut recours à des conjurations et à des apparitions pour convertir le roi à sa politique. Ses vues, souvent modifiées, paraissaient parfois aussi mystérieuses, aussi incompréhensibles que sa foi dans la nécromancie, dans la magie et dans le monde immatériel. On faisait circuler dans toute l'Europe le récit des artifices auxquels les Illuminés avaient recours pour pousser le roi à la guerre; il y en avait de risibles, mais quelques-uns étaient odieux; plus tard les Illuminés eurent recours aux mêmes stratagèmes pour empêcher le roi de mettre à exécution les projets qu'ils lui avaient suggérés. En Europe, on ajoutait foi à toutes ces histoires. Un grand nombre étaient probablement inventées à plaisir : la plupart avaient certainement gagné beaucoup à courir le monde; mais les idées superstitieuses qui prévalaient à cette époque dans toutes les cours d'Allemagne me font croire que les histoires dont je parle avaient un fond de vérité. Je ne me rappelle pas très-bien les détails, et n'ayant pas examiné sur quelles autorités elles s'appuient je ne pourrais les citer comme des faits.

Quelques années après, les apologistes serviles de la tyrannie prétendirent établir un rapport entre la secte des Illuminés et la franc-maçonnerie; plus tard

encore, ils crurent saisir le même rapport entre la secte des Illuminés et les principes de désorganisation et d'irréligion des clubs révolutionnaires en France. Je pense qu'illuminés, franc-maçonnerie et clubs, eurent une origine, un but et des progrès distincts. Quel résultat pratique ont eu toutes ces machinations de visionnaires dans le monde politique? Un seul, celui d'infliger à l'humanité, par l'influence obtenue sur les petits États de l'Allemagne et sur la Prusse, toutes les calamités de la guerre. Et cela dans le but d'empêcher la monarchie, la papauté et l'aristocratie de périr.

Si véritablement les sociétés secrètes de Tugenbund en Allemagne, et des Carbonari en Italie leur doivent leur origine (ce qui me paraît très-douteux), ces associations ont été formées dans un esprit antifrançais et avec l'intention de résister au pouvoir de Napoléon dans les deux parties de l'Europe dont ces sociétés firent le théâtre de leurs pratiques.

J'allai à Madrid en 1793, et j'ai fait, depuis cette époque, plusieurs autres voyages en Espagne. Grâce à quelques circonstances accidentelles, j'ai eu des occasions plus favorables de bien connaître les événements et les hommes de cette cour, que je n'en avais eu dans aucune autre.

Quand je traversai Pampelune en 1793, Florida-Bianca, qui avait été disgracié et exilé, était enfermé

dans la citadelle; on ne me permit pas de lui faire parvenir une lettre d'introduction qui m'avait été remise pour lui par lord Lansdown. Il ne voulut pas me voir en 1803, et lorsqu'il devint président de la Junta centrale en 1808, nous entretînmes quelque temps une correspondance au sujet de la révolution de cette année-là. Je devais le voir à Séville en 1809, mais j'arrivai trop tard; il venait de mourir. On suppose que lorsqu'il devint premier ministre de Charles III, n'étant encore qu'ambassadeur à Rome, ce fut sur le désir qu'en témoigna son prédécesseur; Charles III, prince méthodique et obstiné avait pour maxime lorsqu'un premier ministre était disgracié, exilé ou sur le point de mourir, de lui faire nommer son successeur. Florida-Bianca, ou Monino, avait toutes les qualités de sa profession première, le barreau : de l'application, une grande exactitude et de la persévérance dans les affaires. Il modifia heureusement certaines branches de l'administration, et dans les négociations avec l'étranger, il montra du zèle et de la fermeté unis à la connaissance profonde des véritables intérêts de son pays. Il eut en outre l'adresse de se soustraire au pouvoir si formidable de l'Église et quelquefois même de lui résister, sans provoquer son ressentiment et sans scandaliser ses adhérents les plus fanatiques. D'un autre côté, il était dur, vindicatif, injuste, très-jaloux de son pouvoir, et s'occu-

pant activement d'augmenter l'autorité ministérielle aux dépens d'autres institutions qu'il voulait abaisser et corrompre. Il voulait réduire les grands du royaume à figurer comme accessoires dans les pompes de la cour, et les magistrats à servir d'instruments dociles au ministre du jour.

Il n'y réussit que trop bien. Charles III ordonna à son fils de laisser Florida-Bianca à la place qu'il occupait, et Charles IV regarda cet ordre comme sacré. Il fallut du temps et bien des intrigues pour vaincre sa répugnance à tout changement. Peut-être n'aurait-on pu l'emporter sur ses scrupules sans un incident qui vint donner à cette résolution de changer, le mérite d'un acte de justice et de vertueuse indignation. Florida-Bianca faisait poursuivre, au sujet d'un libelle, un certain marquis de Mancas, envoyé précédemment comme ambassadeur à Copenhague. Dans son impatience d'obtenir la condamnation du marquis, le ministre avait eu l'imprudence de la prescrire dans une lettre qu'il écrivit au président du conseil de Castille, dévoué à ses intérêts. Pendant le trajet du courrier de l'Escurial à Madrid, le président mourut d'une attaque d'apoplexie. La lettre, adressée *au président du conseil*, et non à l'individu lui-même, fut ouverte par son successeur immédiat (1). C'était un magistrat

(1) Le fait me fut ainsi raconté à Burgos par Mancas, en 1804; il m'a été confirmé par d'autres que lui. Je l'avais inséré

intègre, un homme dévoué au parti qui voulait perdre le premier ministre. Il envoya au roi une copie de la lettre, et le roi justement irrité d'une intervention si coupable dans le cours de la justice, probablement aussi poussé par la reine, surmonta les scrupules que lui causait la promesse faite à son père, et renvoya le ministre. Plus tard, il le fit enfermer. Les motifs de la reine n'étaient pas aussi nobles que ceux de son parti, l'humeur galante de cette princesse était parfaitement connue du roi Charles III : ce ne pouvait donc être un secret pour Florida-Bianca. Le vieux roi s'était souvent amusé de la simplicité de son fils, qui lui disait que les princes, plus que les autres, pouvaient avoir confiance dans la vertu de leurs femmes; premièrement parce qu'elles recevaient une éducation plus sévère que les autres femmes, et secondement parce que, supposé qu'elles eussent des inclinations dangereuses, elles ne pourraient que rarement trouver des personnes royales qui partageassent leurs mauvais penchants.

Le vieux roi, en entendant ces candides réflexions, raillait son fils de sa crédulité ou répétait tout bas

comme note préliminaire à l'exposé de l'administration de Florida-Bianca dans le manuscrit que je prêtai à M. Cox. Celui-ci, sans m'en demander la permission, imprima ma note avec les papiers du ministre dans son *Histoire de la maison de Bourgogne en Espagne.*

une de ses maximes favorites, mais peu flatteuse pour le beau sexe (1). Parmi les amants de la princesse des Asturies, que Charles III avait de temps à autre éloigné de la cour, était un jeune garde du corps de Badajoz nommé Godoy. Son frère cadet, don Manuel, qui était dans le même corps, se chargea de porter des lettres tendres à sa royale maîtresse. Mais l'amour de celle-ci n'était pas d'une nature à résister longtemps à l'absence.

Don Manuel pensa peut-être qu'il travaillerait mieux aux intérêts de son frère, aussi bien qu'aux siens propres, en suivant son exemple plutôt que ses ordres. Il réussit à le supplanter dans le cœur de la princesse ; et lorsque Charles IV monta sur le trône, on savait à la cour que don Manuel était l'amant de la jeune reine. Le comte Florida-Bianca avait trop de sagacité pour ne pas pénétrer le caractère du jeune favori. Il reconnut avec chagrin que les honneurs et les distinctions ne lui suffiraient pas et qu'il aspirait à obtenir une part dans le pouvoir politique. Le vieux ministre en était trop jaloux pour céder même à la nécessité évidente d'admettre quelqu'un au partage.

Le rang secondaire et l'inexpérience du jeune candidat fournirent quelque temps au ministre d'assez plau-

(1) Carlos, Carlos que touta, que eres
Todas, sí todas son putas.

sibles motifs pour l'écarter du conseil ; il devint donc évident que la chute de Florida-Bianca favoriserait seule l'avancement de Godoy. De là venait le zèle que mettait la reine à grossir les accusations contre lui et à mettre sous les yeux du roi la récapitulation de ses fautes. Elle n'osa pas cependant essayer tout d'abord d'élever Godoy au premier rang.

Le roi désigna comme successeur du fameux premier ministre le marquis d'Aranda, grand d'Aragon. On prétend qu'à cette occasion d'Aranda s'abaissa, pour acheter sa nomination, jusqu'à promettre de découvrir dans le jeune garde du corps une grande aptitude aux affaires, et de chercher à lui faire obtenir une place élevée dans les conseils de son souverain. Godoy entra au cabinet sous ses auspices. Aranda était un véritable Aragonnais de caractère ; difficile, sarcastique et rempli de hauteur en politique ; il était, comme les Français, convaincu de la nécessité d'une alliance très-étroite entre les deux nations. Philosophe, il avait lu Voltaire, d'Alembert, Helvétius, et se montrait jaloux de la puissance ecclésiastique. Les jésuites, chassés pendant son premier ministère, étaient l'objet de sa haine, et il était sensible aux louanges un peu exagérées que lui avait values cette grande mesure ; il était sensible surtout aux éloges de ceux qui, dans Paris, avaient mis l'incrédulité à la mode et qui la regardaient comme une des causes de

la révolution française. En dépit de son attachement à la maison de Bourbon et de ses rapports avec la bonne compagnie de Paris, il montrait plus d'éloignement à entrer dans une confédération antirévolutionnaire qu'aucun autre ministre européen, surtout que ceux qui étaient au service de cours alliées à celle de Versailles par les liens du sang. Godoy, cherchant une occasion pour faire sentir son importance en différant d'opinion avec le premier ministre, s'aperçut que les représentations des pouvoirs étrangers, les excès de jour en jour plus grands de la démocratie française et le sentiment religieux et national des Espagnols rendraient bientôt la guerre inévitable. Il parla donc en faveur de la guerre au conseil, et se fit ainsi un parti puissant qui s'accrut tous les jours. D'Aranda jusqu'alors aidait à l'avancement du favori; il ne put retenir sa surprise en l'entendant exprimer une opinion contraire à la sienne sur un si grave sujet. Sans songer aux conséquences que pouvait avoir sa conduite, il traita le conseil et le conseiller avec le dédain et le mépris le plus absolu : il avait mal calculé ses forces. Son système pacifique, quoique très-sage, fut aisément écarté. Les craintes des grands et le fanatisme du vulgaire firent applaudir le nouveau conseiller qui mettait en doute l'excellence du système pacifique. Amis et ennemis contribuèrent à le rendre impraticable. L'exécution de Louis XVI semblait

justifier et même rendre populaire une déclaration de guerre, et les Allemands, les Anglais et les émigrés employèrent toute leur influence pour obtenir le renvoi d'Aranda. Il fut donc renvoyé, ou, comme l'exprime la phrase espagnole, on le régala (1) de la permission de se retirer. La douce manière dont il tomba semble indiquer que si Godoy, maintenant duc d'Alcudia, se montrait ambitieux et rempli de présomption, il n'était ni vindicatif ni ingrat. Aranda ne fut privé ni de son rang ni de ses émoluments; seulement il perdit beaucoup de la dignité et de l'importance de son caractère par une administration de si courte durée, qui en réalité n'avait servi qu'à frayer le chemin à un favori subalterne.

Quoique j'aie visité les lignes à Yrun et à Saint-Jean de Luz, je connais peu les événements de la guerre et encore moins les généraux espagnols qui commandaient. Ricardos (2) avait la réputation d'être un officier accompli, et le comte de la Union était un jeune homme entreprenant et rempli de valeur. Le général Caro, que j'ai connu, était un vétéran brusque et hardi dont les notions sur la guerre avaient dû être puisées dans les combats de taureaux, théâtre de ses exploits

(1) *Jubilado.*

(2) Son nom de famille était Richards; il était d'origine anglaise ou irlandaise, et, si je ne me trompe, il y avait une baronnie dans la famille.

dans sa jeunesse. O'Reilly, qui avait été nommé commandant en chef, mourut en route (on a dit du poison) en allant prendre le commandement de l'armée. Il était Irlandais. Dans sa jeunesse, et lorsqu'il n'était encore qu'enseigne au service de l'Espagne, il fut blessé dans une bataille en Italie par un dragon qui le renversa : celui-ci allait l'achever, lorsque O'Reilly, pour sauver sa vie, lui dit qu'il était le duc d'Arcos, commandant des forces espagnoles (1). Prisonnier, il obtint les faveurs de la cour d'Espagne en rejetant toutes les offres de Landon, qui voulait l'engager au service de l'Autriche. Ses exploits à Alger ne furent pas très-brillants, et ceux qu'il fit en Louisiane sont loin de faire honneur à son humanité. Comme gouverneur de Cadix, son activité, son énergie et sa sagacité lui valurent la réputation d'un homme courageux dans les armes et sage en politique. Charles III, dont il possédait la faveur, le louait beaucoup sur ce qu'il n'avait pas d'autre ami que lui, et il le comparait en cela à un grand orme placé au milieu de la route d'Aranjuez, mais qu'il n'avait jamais voulu laisser abattre. Grâce

(1) Une personne qui connaîtrait bien l'histoire militaire moderne de l'Espagne ou de la bonne société de cette contrée serait frappée du grand nombre d'officiers distingués nés en Irlande, ou, en Espagne, de parents irlandais. Le commentaire que cette circonstance fait faire sur nos lois exclusives et intolérantes est évident.

à cette faveur et à ses hautes qualités, O'Reilly fut nommé par deux fois premier ministre ; mais chaque fois la nomination fut rapportée, et on en substitua une autre avant qu'il eût le temps d'arriver à Madrid. Sa mort au moment où il allait prendre le commandement de l'armée semblait mettre le comble à la fatalité qui s'était toujours opposée à ses projets ambitieux. Il était vif, grossier et rusé ; comprenait à merveille la cour et le peuple auxquels il avait affaire, et avait assez d'adresse et de courage pour s'en prévaloir. Malheureusement, ainsi qu'un grand nombre de ses compatriotes, il manquait quelquefois de goût et de jugement, qualités dont l'absence a souvent arrêté dans le chemin de la fortune et des honneurs les hommes qui paraissaient le plus capables d'y réussir. Le succès des Espagnols en Roussillon fut de courte durée.

Les Français envahirent l'Espagne en 1794, et malgré l'horreur que l'incrédulité religieuse excitait dans toute l'Espagne et dans la Catalogne, province limitrophe, ils avaient de grandes chances de succès. Il existait une jalousie très-grande entre les Catalans et les troupes régulières ; les soldats étaient mal équipés et payés d'une manière inexacte.

Les officiers qui les commandaient manquaient de talent : les conseils de Charles IV étaient à ce sujet remplis d'intrigues et de cabales. Le danger était im-

minent et la guerre devint impopulaire. Les Catalans, qui se distinguaient par leur esprit antigallican et militaire, proposèrent de défendre leurs frontières et leurs forteresses à leurs propres frais, mais à deux conditions : la première, qu'ils nommeraient leurs officiers eux-mêmes, et la seconde, que les troupes d'émigrés et les troupes castillanes sortiraient de la principauté. La pensée qu'il faudrait abandonner une partie de son autorité pour obtenir des moyens de défense était bien capable d'éteindre toute l'ardeur martiale d'une cour efféminée. Le favori se trouva disposé, par cela même, à faire la paix avec la France. La chute de Robespierre avait rendu la République moins odieuse. Si le parti qui l'emportait avait des principes plus incertains peut-être, sa conduite du moins n'était ni sanguinaire ni révoltante comme celle du parti déchu. Les triomphes des armées révolutionnaires, et le ton radouci des gouvernements qui succédèrent à la révolution du 9 thermidor (juillet 1794) décidèrent quelques-unes des puissances européennes à rechercher l'alliance de la République.

Le grand-duc de Toscane, à l'instigation de Manfredini, qui était son précepteur, son favori et son chambellan, conclut un traité avec la France en 1795 (1).

(1) Manfredini s'était formé à l'école éclairée de l'empereur Joseph.

Le roi de Prusse suivit son exemple dans le courant de l'été de la même année. L'Espagne était aussi pressée et plus à même d'apaiser cette démocratie violente. Ses provinces étaient sans défense, il est vrai, mais elle avait des colonies et de l'argent pour les racheter. Le désir de former une alliance étroite avec l'Espagne, ou plutôt la crainte excessive de la voir former une union permanente avec l'Angleterre, avait passé des Bourbons d'autrefois aux démagogues du jour.

Un des chefs du parti qui avait renversé Robespierre était assez disposé à prêter une oreille favorable aux propositions de l'Espagne. Ce chef était Tallien. Il devait ses dispositions pacifiques à l'heureuse influence de la femme qui lui avait accordé sa main en récompense de sa belle conduite au 9 thermidor. Madame Tallien était Espagnole d'origine, et si elle partageait quelques-unes des faiblesses de ses compatriotes, elle en avait la générosité, la douceur et les surpassait toutes par ses grâces, par sa beauté sans rivale. Le noble usage qu'elle fit de l'influence acquise par sa beauté merveilleuse aurait dû la préserver de l'oubli où la laissèrent d'abord l'hypocrisie du gouvernement consulaire et impérial, et plus tard l'ingratitude des Bourbons. Elle était fille de Cabarrus, commerçant français, dont l'esprit aventureux et les talents lui méritèrent quelques-uns des honneurs qu'on

prodigue en Espagne aux hommes d'État; mais il partagea leurs vicissitudes.

Il conçut le plan de la banque de San-Carlos : il en fut le fondateur, et se mit alors en relation avec les hommes les plus marquants de l'époque; lorsque cet établissement tomba, Cabarrus fut enfermé. On le transporta plus tard à Madrid, où il était encore retenu comme prisonnier lorsque, d'après les instances de la comtesse de Galvez, le comte d'Alcudia consentit à le charger de faire des ouvertures à la République. Cela se fit au moyen de la correspondance qu'il entretenait avec sa fille. Cabarrus s'acquitta si bien de toutes les missions dont on l'avait chargé, que le ministère espagnol admit des répétitions qu'on lui avait contestées, et qu'on liquida de cette façon une somme de six millions de réaux. On le consulta probablement sur les termes de la paix, et sa fille contribua à faire conclure le traité (œuvre bien digne de son aimable esprit) qui, à la grande surprise des gouvernements anglais et autrichien, fut signée le 22 juillet 1795 à Bâle, en Suisse. Godoy trouva dans les honneurs que la cour lui prodigua et dans les applaudissements que lui valut ce traité, d'amples compensations aux représentations des alliés et aux injures de la presse britannique. On le fit *prince de la Paix*. La cour le combla de faveurs. On inventa des grâces nouvelles pour témoigner à quel point son souverain était sa-

tisfait de sa sagesse et de ses succès. On peut citer au nombre de ces priviléges ridicules le droit de faire porter devant lui, dans toutes les occasions solennelles, une image de Janus. C'était un emblème, dit *la patente* royale, de son savoir et de sa prévoyance, puisqu'en effet ce faux dieu réfléchit au passé en regardant en arrière, puis à l'avenir en regardant devant lui. Godoy parut, à cette époque, chercher à mériter les honneurs inouïs dont on le comblait. Depuis le traité de Bâle jusqu'au déclin temporaire de sa puissance, en 1798, et quoique la guerre avec l'Angleterre fût aussi impolitique que mal conduite, il tendit plus constamment à rendre le peuple heureux en réformant les abus, et voulut surtout encourager et récompenser les talents. Peut-être quelques incidents de cour lui rappelèrent-ils que son autorité était précaire, et que sa royale maîtresse, soit qu'elle suivît son exemple, soit de son propre mouvement, pourrait bien n'être pas un modèle de fidélité.

Ces appréhensions le poussèrent peut-être à rechercher la popularité, à se faire des partisans et enfin, s'il était possible, à fonder son pouvoir sur des bases plus solides et plus honorables. La reine avait déjà plusieurs fois montré des symptômes de jalousie, mais elle s'était donné tant de peine pour mettre son amant en faveur près du roi, qu'il lui était bien diffi-

cile de détruire ou même d'ébranler l'édifice qu'elle avait construit elle-même. Grâce à cette liaison mystérieuse, Godoy obtint bientôt sur l'esprit du roi un ascendant aussi grand que sur celui de la reine. Il savait pourtant que ses amours, qui rendaient la reine si furieuse, pourraient ébranler aussi la confiance de Charles. Ce digne prince honorait autant les austères principes que la capacité de son ministre. On assure que son mariage avec la fille de l'infant don Louis fut un trait de jalousie de la reine. L'histoire dit qu'un soir elle fit entrer le roi dans l'appartement du favori, qui, ne s'y attendant nullement, soupait tête à tête avec mademoiselle Tudo (1). La Tudo, comme on l'appelait, était une femme d'une beauté remarquable. Godoy l'avait épousée secrètement; mais quelques personnes prétendent que ce mariage n'était pas valide aux yeux de la loi. Cette scène réjouit et scandalisa tout à la fois Charles IV. Quelque temps après, et suivant le conseil de la reine, il insista pour que son favori se mariât. Il eut la condescendance de lui offrir pour femme sa jeune cousine, qui venait d'être reconnue. Le prince de la Paix n'osa pas déclarer publiquement son union avec Made-

(1) Elle était fille d'un officier d'artillerie de beaucoup de mérite et avait accompagné sa mère qui, devenue veuve, vint à Saint-Ildefonse solliciter une pension; là elle fut présentée au comte d'Alcudia par Baylia Valdes, ministre de marine.

moiselle Tudo et encore moins refuser l'alliance qu'on lui proposait; il demanda le secret à la femme de son choix, et laissa faire Charles IV, qui, dans son zèle pour l'arracher à des désordres trop communs, lui fit commettre le crime embarrassant nommé bigamie.

Je ne garantis pas l'authenticité de l'histoire : des personnes bien informées la croient et me l'ont racontée. Le mariage du ministre avec la princesse ne rompit point sa liaison avec la Tudo. Tant que dura la prospérité de Godoy, elle demeura dans une habitation voisine de la sienne. Après son exil et ses malheurs, elle le suivit à Rome; on la traita toujours à la cour et partout comme une personne ayant droit à la société, à la tendresse et à la protection du prince de la Paix.

Son brillant mariage n'affermit point son pouvoir. Il voulut lui donner pour appui les talents et les services d'une administration plus éclairée. Vers l'époque de son mariage il consulta M. Cabarrus sur la formation d'un nouveau ministère; cet ami judicieux lui recommanda les Espagnols les plus capables de faire honneur à son choix en travaillant au bien du pays. Tels étaient don Francisco Saavadra et don Gaspar Melchor de Jovellanos.

Le premier, que je connus plus tard à Séville (1),

(1) En 1810. Lorsque je priai le général Beurnonville, à Ma-

avait occupé des places importantes dans les colonies, et là, comme en Espagne, il avait la réputation d'un homme de talent et d'une grande intégrité.

Les Français s'intéressèrent toujours beaucoup à lui, quoique ses principes l'eussent fait agir de concert avec ceux qui, en 1808, s'opposèrent au gouvernement que Napoléon voulait imposer à l'Espagne. Jovellanos, que je connus plus intimement, et pour lequel j'avais une véritable estime, était né dans les Asturies et avait été élevé au *collegios mayores*. Il fut protégé par Campomanes, et dès sa jeunesse se distingua par ses travaux littéraires en vers et en prose et par son goût pour les arts; il savait les lois, et ses connaissances étaient étendues dans toutes les branches de l'économie politique. Ses qualités morales égalaient son intelligence; la délicatesse de son goût était semblable à celle de son esprit, et la pureté de son langage était l'image de sa vie. Son éloquence douce et persuasive et la dignité sans roideur de son maintien semblaient peindre la sérénité de son caractère et l'élévation de ses sentiments. *Erant*

drid, en 1803, de vouloir bien employer son influence pour adoucir la captivité de Jovellanos, il me dit que la cour lui avait donné ordre d'employer tout son pouvoir en faveur de Saavadra d'abord; et que jusqu'à ce que ce dernier fût mis en liberté, il ne se croyait pas autorisé à faire des démarches en faveur de son compagnon d'infortune.

mores qualis facundia. Il avait rempli des charges dans la magistrature et, tantôt pour le récompenser, tantôt comme moyen de l'écarter, on lui avait confié la superintendance de quelques institutions publiques dans les provinces. Il s'acquitta de tous ces emplois avec un grand zèle, une grande intelligence, et réussit à se concilier la satisfaction générale ; il était heureux des succès des membres de sa famille, des élèves de son collége, ou d'un jeune homme de sa province ; mais sa complaisance ne dégénéra jamais en partialité. Son affectueuse nature le disposait ainsi à se réjouir du mérite et des succès de ceux qu'il connaissait. Des considérations semblables purent en fait de fonctionnaires régler son choix, mais jamais aucune vue d'intérêt. Il offensa plusieurs fois la reine par sa sévérité peu courtoise à ce sujet. Le refus que faisait Jovellanos de faire avancer ses créatures lui semblait une grossièreté intolérable, et lorsqu'il lui demanda à quelle école un ignorant, qu'elle lui recommandait pour la magistrature, avait appris les éléments de sa profession, elle lui répondit aigrement : « Dans l'école où vous avez appris la politesse. » Ce sarcasme était injuste. Nul ne pouvait reprocher à Jovellanos un manque d'usage et d'urbanité à l'exception de ceux qui entendent par ces qualités des manières obséquieuses et serviles auxquelles un noble caractère ne se pliera jamais. On l'a plus juste-

ment accusé d'avoir eu trop de scrupules et d'avoir fait des représentations hors de propos sur la conduite licencieuse du prince de la Paix. Quelques-uns même ont dit que c'était une grande ingratitude de sa part de n'avoir pas cherché à soustraire au ressentiment de la cour un homme auquel il devait dans une certaine mesure sa propre élévation. Il vit probablement avec indifférence diminuer l'influence du favori. Peut-être les vices cachés du gouvernement le frappaient-ils plus vivement que la capricieuse estime publique qui l'avait élevé, lui Jovellanos, au pouvoir en même temps que Saavadra. On ne pensa jamais que Jovellanos eût cherché à accélérer ce qu'on appelait alors la chute du favori; mais il n'était pas en son pouvoir de l'empêcher. Il ne sacrifia pas sa position; il ne sacrifia pas l'espoir de faire du bien à son pays, à un homme auquel il avait des obligations sans doute, mais pour lequel il lui était impossible d'éprouver la moindre estime. Voilà tous ses torts, en supposant, ce qui est fort douteux, que tous les faits cités soient exacts. On comprend facilement que sa tiédeur ait excité le ressentiment du prince; mais quelques omissions peut-être ne pouvaient motiver la conduite du prince envers lui. Lorsque ce dernier revint en faveur à la cour, Jovellanos fut persécuté de toutes les manières, et tout le monde reconnaissant que le prince commettait rarement un acte de cruauté, je croirais

plutôt que l'emprisonnement de Jovellanos à Majorque et les outrages et les insultes auxquels il y fut exposé peuvent être attribués à la reine. Saavadra et lui se trouvèrent de nouveau réunis dans le conseil à Séville en 1809. Le premier dit lors à Jouvellanos : « La reine vous croit obstinément l'auteur d'un libelle intitulé : *les Trois Reines.* » Ce libelle, imprimé à Paris sans qu'il en eût connaissance, présentait sous un jour scandaleux les vies privées et politiques des reines de France, de Naples et d'Espagne. La reine ne cacha jamais la haine qu'elle portait à Jovellanos, même pendant qu'il était ministre. En vérité, la pureté de sa vie privée n'était pas de nature à la réconcilier avec l'inflexibilité de ses principes en public. Il était janséniste par caractère et par austérité politique sinon par croyance. Ses rapports étaient constants avec un grand nombre de jansénistes qui en Espagne, comme dans les autres pays catholiques, se sont toujours montrés moins faciles à corrompre et plus d'accord avec leurs principes que les hommes de tout autre parti. Il est difficile de savoir quelles furent les causes de rupture entre la reine et le prince de la Paix. Les effets en devinrent visibles au commencement de l'année 1798. Des sujets de jalousie existaient des deux côtés. Le prince, malgré son mariage avec la princesse, resta toujours attaché à la Tudo comme à la femme qu'il s'était choisie ; et la reine,

avant qu'il fût séparé de la cour, s'était éprise d'un officier nommé Mallo. Celui-ci était un homme dont la galanterie, pour se servir du terme le plus délicat, n'était accompagnée d'aucun avantage moral ou intellectuel. On dit que la reine dépensa des sommes folles pour ce nouveau favori. Le prince de la Paix en était-il instruit? A ce sujet courait dans Madrid une anecdote : on disait qu'instruit des infidélités dont il s'agit, le prince avait résolu de s'en venger, et d'en tirer une vengeance qu'aucune femme ne pardonnerait aisément. Le roi, la reine et le prince de la Paix étaient, dit-on, près d'une fenêtre du palais d'Aranjuez lorsque Mallo passa en calèche. Charles IV fut surpris de voir un jeune officier d'un rang inférieur et ne possédant qu'une modeste fortune, dans un si brillant équipage. Le prince se chargea d'expliquer à Sa Majesté que rien n'était plus facile à comprendre et que l'histoire était tant soit peu burlesque. « Une femme vieille, riche et sans dents », dit-il (car il savait que la reine avait fait venir un râtelier de Paris), est éperdument éprise de ce Mallo, et elle lui donne des équipages, des chevaux et tous les objets de luxe dont il désire s'entourer. » Charles rit immodérément, et toutes les fois qu'on nommait le galant devant lui, il ne manquait pas de raconter cette histoire scandaleuse qui l'amusait beaucoup, sans se douter qu'elle le touchât de si près. L'anec-

dote est peut-être un peu trop théâtrale pour qu'on y croie implicitement. Des personnes bien informées la croyaient exacte, et je la répète comme je l'ai reçue. Soit ressentiment, soit jalousie ou crainte, la reine essayait à cette époque, dit-on, de détruire l'illusion qu'elle avait eu tant de peine à produire. Elle cherchait à faire naître dans l'esprit du roi des soupçons contre un homme qu'elle lui avait représenté si longtemps avec succès comme digne de toute sa confiance et qui, par son mariage, se trouvait allié à la famille royale. Elle réussit jusqu'à un certain point : Charles IV parla depuis avec mépris de ces talents, de ces services auxquels il attachait précédemment un si grand prix et qu'il avait loués avec tant d'exagération. On prétend qu'un jour il alla jusqu'à dire, en parlant du favori, qu'il voudrait bien que quelqu'un le jetât par la fenêtre. Il lui défendit certainement, quoique pas d'une manière officielle, de paraître au *Sitios* à moins d'une permission ou d'une invitation spéciale. Si pourtant l'on compare le traitement du prince de la Paix à cette occasion aux mesures sévères qui signalent toujours un changement de ministère en Espagne, que reconnaîtra-t-on ? qu'un lien mystérieux de crainte ou d'amour semblait exister entre les deux partis qui séparaient momentanément la cour.

La reine, toujours aussi capricieuse, mettait toujours aussi peu de bienséance dans sa conduite.

Urquijo, qui était attaché à l'ambassade espagnole en Angleterre, revint en 1796, et s'éleva au rang de premier secrétaire de don Francisco Saavadra pendant une maladie que fit ce ministre. Elle dura longtemps et l'on fut obligé de choisir une personne habituée aux affaires qui lût, suivant l'usage, les dépêches à leurs Majestés. Pour élever Urquijo au rang qu'exige un tel honneur, on le créa ambassadeur nominal près la république batave. Pendant la lecture des correspondances officielles, Urquijo se tenait debout devant une table à laquelle étaient assis le roi et la reine. Il était jeune, beau et bien fait. La reine fut plus frappée de sa bonne grâce qu'intéressée par les dépêches. Au mépris de l'étiquette, pour ne pas dire des convenances, elle l'invita à s'asseoir afin de lire plus à son aise.

Cette condescendance ne fut qu'un prélude à des faveurs plus marquées. Il devint peu après ministre des affaires étrangères. Saavadra et Jovellanos furent disgraciés et bannis ; ils avaient été malades tous les deux avant d'être éloignés des affaires, surtout Saavadra. Les ennemis de la reine et du prince de la Paix attribuèrent leur maladie au poison ; les uns disaient que la reine voulait par ce moyen favoriser l'avancement d'Urquijo ; d'autres accusaient, avec aussi peu de fondement, le favori disgracié d'avoir eu recours à ce moyen de punir, dans les deux ministres, deux in-

grats et de prévenir leur ressentiment. Les histoires d'empoisonnement s'inventent aisément, et se croient plus aisément encore; mais on ne devrait pas ajouter foi aussi volontiers à des crimes aussi rares tant à cause des difficultés qu'ils présentent, qu'à cause de leur atrocité même; la pompe dont sont entourés ceux qu'ils menacent rendent ces crimes plus difficiles à commettre : on ne devrait y croire que lorsqu'ils sont appuyés de témoignages certains. La reine d'Espagne pouvait faire tomber un ministre sans avoir recours à de tels moyens, et si le prince de la Paix entrevoyait dans l'avenir quelque chance de rentrer en faveur à la cour, il connaissait trop bien cette cour pour craindre que les remontrances de ministres graves, consciencieux, austères devinssent un obstacle. Quelle que fut donc l'animosité de la reine ou du prince contre les deux ministres, il leur était facile de la satisfaire sans commettre un crime horrible, dont le succès est si fort incertain. Ceux qui ajoutent foi à ce conte doivent reconnaître l'incertitude du résultat d'un empoisonnement puisque ni Saavadra ni Jovellanos ne moururent.

Je suis donc persuadé qu'à l'égard des ministres, ces rumeurs étaient sans fondement; et je suis tout disposé à mettre aussi en doute toutes les accusations de même nature portées contre la reine. Je dois avouer cependant qu'un Sicilien nommé Caraffa soupçonné en 1804 d'intrigues avec la princesse des Asturies et

dont la santé s'affaiblit sensiblement à cette époque, attribuait ses souffrances à des potions que la reine d'Espagne lui aurait fait prendre. Dix ans plus tard, je le vis à Rome et il me donna ce qu'il appelait des preuves de ce fait; ces preuves étaient peut-être convaincantes pour lui, mais elles ne le furent nullement pour moi.

Je n'ai pas connu Urquijo personnellement. Il resta dans l'administration beaucoup plus longtemps que ne l'aurait pu supposer un homme raisonnable au courant de tous les contes qu'on faisait circuler sur lui. Il était ignorant, téméraire et rempli de présomption.

Ennemi de toutes les institutions du pays et de toutes les opinions du peuple qu'il était appelé à gouverner, il eut l'imprudence cependant de négliger les individus qui auraient pu l'aider dans ses entreprises difficiles et de mépriser les précautions nécessaires pour atteindre son but. Il était fanatiquement hostile à l'Église romaine. Lorsque d'après les conventions de la paix de Tolentino et grâce à l'intervention d'Azara, ambassadeur espagnol, Bonaparte épargna les États du pape, Urquijo se trouvait à Londres, où il était chargé d'affaires; en apprenant cette nouvelle, il fut au désespoir, et sortant de sa maison en courant comme un fou, il alla se jeter dans un étang qui se trouvait à plus d'un mille de là sur le chemin d'Ubridge (1).

(1) Cette histoire est étrange et paraît incroyable, mais j'en

M. Carlisle, chirurgien, vint à passer pendant qu'on le sortait de l'eau, privé de sentiment; il le fit revenir à lui par les moyens que recommande la société *humanitaire*.

Lorsque notre secrétaire d'État alla lui faire visite, il avait sur sa table, magnifiquement relié, l'*Age de Raison*, de Paine. Lord Granville m'a souvent dit que la faible opinion qu'il avait des hommes politiques de l'Espagne était due à l'élévation d'Urquijo au rang de premier ministre. « C'était, disait-il, l'homme le plus incapable et le plus violent avec lequel j'eus jamais à traiter d'affaires. » Sa beauté personnelle était auprès de la reine sa seule recommandation; on dit qu'il dédaigna ses avances et que tant que dura son administration, il afficha une grande préférence pour la princesse Branciaforté, sœur du prince de la Paix. Urquijo désirait introduire des réformes nombreuses, entre autres la suppression de l'inquisition et de plusieurs institutions monastiques; il voulait nommer un patriarche et transférer les causes espagnoles, de la Dataria à Rome, à des tribunaux nationaux. Il commença pourtant par éloigner de la cour et du pouvoir

garantis la vérité. M. Carlisle me l'a racontée plusieurs fois avec plusieurs circonstances de cet événement et m'a assuré qu'après, il continua d'entretenir une correspondance et des relations intimes avec Urquijo. Je rencontrai M. Carlisle chez P. Knight à Loho-Souare.

tous les hommes dont les talents, la gravité et les principes, en jetant un certain lustre sur ces mesures, auraient diminué l'horreur que des innovations aussi hardies ne pouvaient manquer d'inspirer.

Il semblait ne chercher à s'appuyer que sur les ministres étrangers, et avait des relations très-intimes avec Valhnaer, ministre de la république batave et Borel, envoyé saxon. D'après les instances de ce dernier, il chercha à négocier un mariage entre le prince des Asturies et une princesse saxonne qui devait avoir une dot considérable. Le roi et la reine favorisèrent ce projet, mais le vieil électeur avait des scrupules et ne voulait pas envoyer sa fille dans une cour aussi corrompue. On réussit à vaincre ses répugnances à l'aide d'un expédient singulier. Il ne s'agissait de rien moins que de marier sa sœur, âgée de cinquante ans, à l'infant don Antonio, frère du roi d'Espagne. Ce prince n'avait jamais été marié et on lui avait accordé pour toute distraction le droit de tuer des lapins à moitié privés qu'il faisait cuire lui-même pour son dîner. On l'avait relégué dans une petite île du Tage à Aranjuez, où il jouissait seul de ce divertissement princier. Son père et son frère aîné s'étaient toujours montrés trop égoïstes pour lui permettre de partager leurs plaisirs. Le plan des mariages saxons ne contribua pas peut-être à la chute d'Urquijo, mais il tomba comme lui.

On l'abandonna, et le ministre saxon, après avoir été injustement accusé de dérober des minéraux au musée, puis exposé à des persécutions indignes, devint fou et mourut de chagrin bientôt après. Urquijo, rempli d'amour-propre, comptait résolument sur la faveur de la cour et dédaignait ses adversaires; il redouta le prince de la Paix moins que personne. Quoique la sœur de ce dernier lui eût représenté l'imprudence d'une telle conduite, Urquijo permit à Godoy de reparaître au *Sitios*. L'ancien favori, le nonce, et le haut clergé, qui craignait la nomination d'un patriarche et la perte de l'autorité attribuée dans Rome au Dataria, formèrent une cabale. Le clergé alarma Charles IV en lui montrant la possibilité d'un schisme dans l'église; on dit encore que pendant qu'Urquijo était à Madrid, le nonce représenta au roi à Saint-Ildefonse, tout ce que l'on avait à craindre du ministre réformateur s'il exécutait ses plans. Je ne sais si la reine était mêlée à cette intrigue. Soit retour d'affection, soit crainte, elle acquiesça aux désirs des autres, car il est certain qu'en 1800 Urquijo fut renvoyé, puis emprisonné dans la citadelle de Pampelune; à partir de cette époque, le prince de la Paix, connu par la suite dans la famille royale sous le nom d'amitié de Mannelito, rentra en possession de toute son ancienne autorité. Il recommanda son cousin don Pèdre Cevallos pour le ministère des affaires étran-

gères, et parut moins désireux qu'autrefois d'employer son pouvoir d'une manière honorable pour lui-même et utile à son pays. Il avait des obligations au clergé et se trouvait plus dans la nécessité de favoriser les intérêts de la cour et de l'église de Rome que ses principes et son humeur ne l'y avaient porté jusqu'alors. Son ressentiment au sujet de ce qu'il appelait l'ingratitude de Jovellanos l'éloigna d'hommes éclairés par la littérature et la philosophie, aussi bien que du parti austère qu'on nommait en Espagne la secte des jansénistes.

On arracha Jovellanos à sa retraite de Gijon pour le séquestrer dans les donjons ou couvents de Majorque, et on ajouta à la sentence prononcée contre lui (sans jugement et sans accusation) une clause outrageante : il lui fut dit qu'il aurait à apprendre son catéchisme sous la direction des ignorants religieux. Tous ceux que la reine et le favori regardaient comme coupables envers eux furent dénoncés à l'inquisition comme jansénistes et exposés à toutes les procédures effrayantes de cette impitoyable institution. Il faut reconnaître que dans le cas de deux frères nommés La Cuesta, chanoines de Palencia, ce tribunal odieux, mais indépendant, refusa de se faire l'instrument servile des injustices ministérielles; les prisonniers furent courageusement acquittés, et après les avoir mis en liberté, on les indemnisa de leurs pertes. La vérité

est que le prince de la Paix ne fut jamais dévoué de cœur à l'église de Rome et ne protégea jamais l'inquisition. Il était encore moins partisan des Français, quoique sa vanité et sa poltronnerie l'aient souvent poussé à servir leurs desseins. Ce fut sans doute à l'instigation de la France qu'il fit la guerre au Portugal. La prise d'Olivenza lui inspira tant d'orgueil que pour produire de l'effet, il envoya à la reine une branche d'oranger et se compara publiquement au grand Frédéric. Il prit les compliments exagérés des Français pour des marques sincères d'admiration, et se persuada véritablement, pendant quelque temps, que ses talents militaires rendaient l'Espagne formidable à la France et au premier consul. Sa conduite envers ses alliés pendant la campagne de Portugal et après la paix d'Amiens fut un mélange de présomption, de témérité, de perfidie et d'irrésolution presque sans exemple dans l'histoire. Parfois il prenait un ton menaçant et hostile, qui, vu la position respective des deux nations, était très-déplacé; il insistait pour que la France fît des concessions impossibles et contraires à la justice et ordonnait à l'ambassadeur de déclarer la guerre à la République ou à l'empire. Il favorisait plus tard l'entrée en France des assassins complices de Georges, et cela, je le crains, avec l'approbation des agents de l'Angleterre. Dans d'autres circonstances, il acceptait les conditions les plus exor-

bitantes du gouvernement français et sollicitait de sa puissance et de sa partialité quelque avantage personnel exagéré. A peine avait-il de nouveau embarrassé sa patrie dans une nouvelle guerre avec l'Angleterre pour se conformer aux désirs bien plus qu'à la politique de Napoléon, qu'il insulta gravement ce grand prince par une proclamation publique. Bientôt après il l'offensa d'une manière encore plus sensible en proposant à l'un des pouvoirs du Nord de former une confédération contre la France. Les Français découvrirent ce projet en lisant des correspondances qu'ils trouvèrent à Berlin pendant l'occupation de cette ville par leurs armées. Je m'étonne que Napoléon n'ait pas cherché à justifier plus tard, par ce seul fait, son agression contre l'Espagne.

Le prince de la Paix s'occupait pourtant moins volontiers de politique que de choses qui étaient plus dans ses goûts et dans ses habitudes, comme les querelles, les jalousies et les intrigues du palais. Il s'aperçut bientôt que le prince des Asturies, malgré son inexpérience et son apparente indifférence, se méfiait de lui et le détestait. Il pensa sans doute, et peut-être même s'assura-t-il que ces sentiments hostiles provenaient de communications secrètes entre le prince et les grands. Ceux-ci faisaient une distinction très-marquée entre les titres nouvellement acquis et ceux qu'ils avaient reçus de leurs ancêtres. Soit en écri-

vant, ou soit en parlant au prince de la Paix, ils prenaient grand soin de lui donner les titres honorifiques auxquels les grands ont droit et qu'ils reçoivent de leurs inférieurs. Mais dans la conversation, ils évitaient très-soigneusement aussi d'employer ces expressions amicales dont les seigneurs usent volontiers entre eux dans l'intimité. Ils lui disaient toujours Senor Duque, Senor Principe, Ussencia ou Alteza, mais jamais *tu* ou aucun mot indiquant la familiarité et l'égalité.

Au premier rang de ceux qui traitaient le prince de la Paix avec cette froideur était le duc d'Infantado. Il était jeune, de très-haute naissance, possédait une fortune princière, avait reçu une bonne éducation et s'exprimait très-agréablement. Ses goûts étaient sérieux; il avait de l'ambition et jusqu'au moment où il fut appelé à prendre une part active aux affaires, on crut qu'il avait de grandes capacités et des principes qui le disposeraient à mettre ses talents au service de l'Espagne. Son caractère politique se forma, malheureusement peut-être, dans ses rapports confidentiels avec Ferdinand, qui l'initia aux affaires sérieuses. Ce prince, d'un caractère lâche, dissimulé et vindicatif, devait rendre irrésolus et soupçonneux tous ceux qui l'approchaient. A l'époque de son mariage en 1802, le prince des Asturies n'annonçait encore que par l'expression sinistre de

sa physionomie les dispositions odieuses qui ont fait le malheur de ses sujets. Il aimait peu l'étude et encore moins les exercices violents et les plaisirs. On remarqua rarement en lui une préférence ou une affection véritable pour ceux qui l'entouraient. Il avait, dit-on, une certaine aptitude pour les mathématiques et s'intéressait à la partie scientifique des fortifications; mais la cour n'avait grande idée ni de son intelligence ni de sa volonté. Avant le mariage de ce prince, Charles IV, son père fut malade à Saint-Ildefonse. Si ce prince eût succombé on aurait, pour cause d'incapacité, empêché Ferdinand d'arriver au trône, ou tout au moins on aurait ajourné son avénement. Il paraît que Ferdinand entendit parler de ces projets et trouva moyen de les faire connaître au gouvernement français. Le premier consul était sur le point d'intervenir en sa faveur lorsque Charles IV revint à la santé. On m'a raconté cela plus de vingt ans après et je crois que celui de qui je tiens ces détails doit s'être trompé de date ou a confondu les événements du temps dont je parle avec d'autres plus récents.

Le mariage fut célébré à Barcelone en 1802 ; et pendant quelque temps on crut que le prince n'aurait pas d'héritiers. La princesse des Asturies était une jeune femme pâle, maladive, assez laide, mais d'une physionomie très-douce, et remplie d'ailleurs de mo-

destie dans ses manières. Elle n'obtint jamais ou perdit en peu de temps l'affection de sa belle-mère.

Bientôt après l'annonce de sa grossesse elle fit une fausse couche; la rumeur publique attribua cet accident aux mauvais traitements de la reine, et quelques personnes même l'accusèrent de manœuvres plus coupables. La cour commença bientôt à soupçonner ou à feindre de soupçonner la jeune princesse de galanterie. Il lui arriva plus d'une fois d'être enfermée dans ses appartements par ordre du roi. On attacha de l'importance et du mystère à l'arrestation d'un jeune garde du corps nommé Caraffa. J'ai déjà parlé de son histoire et de sa maladie. On fit entendre à la même époque à la duchesse de Saint-Théodore qu'on se dispenserait facilement de sa présence à Madrid pendant quelque temps.

Certainement on fit tout ce qui pouvait donner à penser qu'on avait découvert une intrigue galante et une intrigue politique tendant à donner aux Napolitains une grande influence à la cour de l'héritier présomptif. Tout le monde croyait alors (en 1804) qu'on avait consulté le conseil de Castille sur la possibilité et la convenance d'écarter Ferdinand de la succession au trône. Le conseil avait répondu, disait-on, qu'il n'existait aucune autorité connue ayant le pouvoir de priver de son droit de succession un prince des Asturies qui était *jurado casado, y honrado.*

Si cette démarche eut vraiment lieu, ce dont je n'ai jamais pu m'assurer, la réponse était plus en rapport avec les anciennes maximes de Castille et d'Aragon qu'agréable aux oreilles d'un prince de la maison de Bourbon.

Ce droit de succession résultait d'un serment prêté dans les cortès et limitait la jouissance de ce droit à ceux qui étaient « mariés » et par conséquent « honorés » dans le pays. Cela donnait donc à entendre qu'il existait quelque part une autorité assez puissante pour priver un prince, même auquel on aurait prêté serment, de son droit de succession s'il n'était pas marié ou si la nation ne lui témoignait aucun respect (1).

La princesse des Asturies mourut peu de temps après ces discussions et ces rumeurs. La haine publique accusa sans aucun scrupule la reine et le favori de cette mort en l'attribuant au poison, quoiqu'il n'y eût aucune preuve ni même aucun indice d'un crime semblable. La princesse paraissait d'une faible

(1) Quand je dis que je n'ai pu m'en assurer, j'entends parler des détails et de la forme de cette procédure; car j'ai vu souvent des preuves d'actes ayant en vue le même but, entre autres un mémoire justificatif de Caballero, alors ministre de la grâce et de la justice. Ce mémoire prouve que ceux qui voulaient déshériter le prince des Asturies avaient cherché mais sans succès à gagner ce ministre à leur cause.

constitution, et mourut probablement d'une mort naturelle. Les mauvais traitements, les ennuis, le chagrin hâtèrent peut-être sa fin. Les dissensions de la cour ne furent pas ensevelies avec elle, au contraire; la haine entre le prince des Asturies et le favori devint plus violente ou du moins plus manifeste. Ferdinand fit connaître tous ses griefs à son ancien précepteur Escoiquiz, et par lui à beaucoup d'Espagnols influents et à quelques étrangers. D'après leurs conseils ou d'après ses propres réflexions, il forma le projet de concerter avec l'ambassade française les moyens de renverser le prince de la Paix et de se placer lui-même ou quelques-unes de ses créatures à la tête des conseils espagnols. Il proposa aussi de s'allier à la famille de Bonaparte par un mariage, et ce fut un expédient auquel il recourut plus d'une fois pendant sa vie (1). Napoléon, quels que fussent ses plans pour

(1) Stanislas de Girardin, homme d'une grande véracité et très-intimement connu de Joseph alors qu'il était roi d'Espagne, m'a souvent assuré que Ferdinand avait, de sa propre main, écrit à l'empereur pour le féliciter sur la victoire de Tudela!!! Il lui réitéra ses sollicitations pour contracter une alliance matrimoniale avec la maison de Bonaparte. Plusieurs des conseillers de l'empereur voulaient faire insérer la lettre au *Moniteur*, dans l'espoir que tant de bassesse dégoûterait les partisans les plus enthousiastes de Ferdinand; mais l'empereur s'y opposa. Il fit observer à ses conseillers que non-seulement cette manière d'agir pourrait leur nuire dans la suite, mais que c'était aller

l'avenir, se montrait disposé à continuer de correspondre avec l'héritier présomptif. Il savait que le prince de la Paix avait plutôt de la prédilection pour l'Angleterre que pour la France; son mauvais vouloir s'était manifesté publiquement, et ses manœuvres secrètes n'avaient pas échappé à la vigilance de la diplomatie française. Beauharnais, en encourageant les cabales du prince des Asturies et du duc d'Infantado, et dans ses rapports avec ces cabales, dépassa peut-être un peu la lettre de ses instructions; mais il agit certainement en rapport avec l'esprit qui les avait dictées. Il avait certainement des communications très-directes avec le parti du prince des Asturies, et plus tard Murat le soupçonna de faire connaître les secrets de la France à ce parti, dans l'espoir d'en retirer quelqu'avantage personnel. Il est fort possible et même probable que Napoléon laissait ignorer à Murat une partie des négociations secrètes qui se faisaient en Espagne lorsqu'il entrait dans ses vues de changer la ligne de conduite suivie par son ambassadeur.

Le parti de Ferdinand s'appuyait surtout sur une alliance intime avec la France; c'est un fait incontestable; et de même tout intérêt qui dans les con-

contre leur but. La démarche que nous voudrions faire connaître est si vile, dit-il, que personne n'y ajouterait foi et on m'accuserait d'avoir composé cette lettre moi-même. Il la supprima.

seils espagnols pouvait avec raison s'appeler « anglais » dépendait du prince de la Paix. Malheureusement, le favori n'avait ni le courage d'avouer les principes politiques qu'il aurait voulu suivre, ni la fermeté nécessaire pour prendre les mesures convenables après avoir découvert les cabales de Ferdinand et sa correspondance avec la France. Néanmoins le prince des Asturies fut arrêté. On plaça des gardes à sa porte à l'Escurial, et ses papiers, ses portefeuilles et ses meubles furent transportés dans les appartements du roi. Sa première démarche fut d'écrire une lettre remplie de soumission à sa mère. Elle lui répondit que comme il l'avait soupçonnée aussi bien que les ministres de son père de desseins contre ses intérêts et même contre sa personne, l'honneur et la délicatesse lui enjoignaient de ne pas intervenir pendant les investigations. Elle avait résolu même, ajouta-t-elle, de ne faire aucune question et de n'exprimer aucune opinion avant que le roi n'eût réuni toutes les preuves qu'il cherchait et n'eût porté un jugement impartial sur la nature et les tendances de cette affaire. Alors seulement si la colère du roi persistait, elle intercéderait pour l'apaiser ou du moins pour mettre son fils à l'abri des conséquences; mais elle ne voulait pas s'exposer à voir mal interpréter sa conduite en donnant des avis à l'un ou à l'autre des partis. Après deux ou trois jours

d'emprisonnement, pendant lesquels il ne lui fut permis de communiquer avec personne, Ferdinand fut amené en présence de son père et de sa mère. Les cachets qu'il avait, si je ne me trompe, apposés lui-même sur ses boîtes au moment où on les lui avait enlevées furent brisés sous ses yeux. Tous les papiers qu'on y trouva furent lus au roi en sa présence. Plusieurs fois pendant le cours de ces lectures, le prince, tantôt par des regards ou par des paroles, supplia la reine d'intervenir en sa faveur; elle lui répondit qu'elle avait désiré se retirer, et répéta sa demande à Charles IV. Le roi insista pour qu'elle restât, et ordonna à son fils avec colère d'écouter sans interrompre ce qu'on allait lire et les accusations qu'on porterait contre lui, et d'y répondre successivement en donnant toutes les explications demandées. Je crois qu'on n'a jamais divulgué tout ce que contenaient ces papiers. Il y en avait un grand nombre d'insignifiants; d'autres n'étaient que pour la forme; quelques-uns paraissaient suspects et demeuraient inintelligibles. Parmi ces papiers se trouvait d'abord la copie d'une lettre adressée à Napoléon demandant en mariage une princesse de sa famille, et de plus un papier d'une nature très-équivoque que la reine et le duc d'Infantado m'ont dit avoir été signé par Ferdinand lui-même *Yo el Rey*. Dans cette pièce, quelqu'un (dont le nom ne paraissait pas dans

la copie) était nommé capitaine général de Castille et recevait l'ordre d'arrêter aussitôt le prince de la Paix et de l'enfermer. Ce papier était fort long, probablement en bonne forme et contenait l'énumération des titres et des grades de toutes les personnes qui y étaient nommées, comme c'est l'usage dans les documents officiels en Espagne.

Charles IV demanda à son fils avec violence comment il avait osé composer une pareille pièce et y ajouter cette signature. Il ajouta que le prince pourrait payer de sa tête une audace semblable qui était une trahison d'après la loi et un véritable parricide par l'intention. Le roi menaça Ferdinand de l'abandonner à toutes les conséquences de cet acte s'il ne lui révélait à l'instant même le nom de ceux qui lui avaient conseillé d'agir ainsi.

Ferdinand parut plus surpris qu'effrayé et répondit à son père qu'il était dans l'erreur, en regardant comme une affaire d'État un amusement bien innocent quoiqu'inconvenant peut-être, et traitant de crime prémédité un véritable enfantillage. Il lui dit que ce papier était un *jeu d'esprit* choisi par sa jeune femme et lui pour passer le temps dans une longue soirée d'hiver; ils avaient voulu parodier les documents officiels ou tout au plus se donner la représentation du pouvoir dont ils jouiraient quand il plairait à Dieu de leur enlever le roi d'Espagne. La

reine m'a raconté cette scène curieuse elle-même, à Rome, en 1814, en présence de son mari. « Ferdinand donna ces explications très-naturellement, dit-elle, et je fus persuadée que ce papier était véritablement un enfantillage et n'avait aucun rapport avec la conspiration dont on cherchait les traces. » La reine toutefois ne l'en crut pas moins coupable sous d'autres rapports. Le roi plus attentif que la reine aux questions de rang, de promotion et de préséance, s'aperçut bien vite que Godoy était désigné par un titre qu'il n'avait obtenu que depuis la mort de la princesse (1). Charles IV, étouffant de rage, s'écria en montrant le poing à son fils : « *Tú mientes, Fernanda, tú* « *mientes; y tú me la pagarás, sí, me la pagarás.* » Sa fureur alarma la reine et terrifia le prince des Asturies. La reine m'a représenté la scène qui suivit comme le spectacle de la bassesse, de la lâcheté et de la perfidie la plus honteuse. Ferdinand tomba à genoux, fondit en larmes et s'avoua coupable; mais il promit de se mieux conduire à l'avenir et chercha à se justifier en jetant le blâme sur tous ceux avec lesquels il avait traité des sujets si compromettants. Il exagéra leur

(1) Je crois que c'était le titre de grand amiral, mais comme la reine, je fis très-peu d'attention à ces questions; je craindrais donc de rendre mon récit moins exact si je m'en rapportais à ma mémoire, assez incomplète pour ce qui est de forme et de détail.

haine pour le prince de la Paix, dévoila tous leurs desseins, qui, dit-il, allaient beaucoup plus loin que les siens et donna spontanément tous leurs noms, proposant de produire toutes les preuves dont il était en possession, et de donner son témoignage pour les convaincre du crime dans lequel ils s'étaient engagés pour le servir. La reine frissonnait en entendant une dénonciation aussi lâche, mais le roi était trop rempli de rage et pensait trop au moyen de punir les coupables, pour être frappé de la trahison de son fils. Cette trahison pourtant aurait dû rendre le prince plus vil à ses yeux que tous les complots formés par lui. Tel fut le récit que la reine elle-même me fit de cette scène en 1814 au palais Barberini à Rome. Le roi, qui était présent, confirma une partie de sa narration par ses gestes et le reste par son silence. Je dois ajouter que la reine ne me parla ainsi de son fils que pour expliquer l'indignation qu'elle ressentait contre lui. Son récit s'arrêta là. Je tiens la connaissance des événements qui suivirent d'une source moins directe, mais pourtant certaine, et plusieurs détails m'ont été donnés par le duc d'Infantado. On envoya à Madrid l'ordre d'amener le duc d'Infantado à l'Escurial, où une commission avait été formée pour le juger ; il était accusé de haute trahison. On l'aurait sans doute fait exécuter de suite s'il avait été amené à l'Escurial suivant les ordres ;

mais les muletiers qui le conduisaient firent semblant de se tromper de route, et allèrent jusqu'à Saint-Ildefonse avant d'en convenir. On suppose que l'ambassade française les avait payés pour agir ainsi. Pendant ce temps, Beauharnais faisait son possible pour apaiser la colère du roi et pour éveiller les craintes du favori; il espérait, sinon obtenir la liberté d'Infantado et de ses amis, au moins leur éviter les conséquences d'un procès criminel commencé dans un moment de colère. Infantado, après quelques semaines d'emprisonnement, fut banni à Écija.

Ferdinand, lorsqu'on l'arrêta, avait trouvé moyen de le faire savoir à Infantado; celui-ci eut la prudence de cacher l'original de la pièce signée *Yo el Rey* qui lui conférait le titre de capitaine général de Castille; il mit cette pièce dans une boîte de fer qu'il enterra dans le jardin de sa mère à Chamartin. Cette boîte y était encore lorsqu'en 1809 cette ville devint le quartier général de Napoléon. On publia une proclamation qui faisait connaître l'existence d'une conspiration, et le fiscal composa un acte d'accusation contre les conspirateurs, mais il fut impossible de trouver le papier qu'on cherchait partout, et la cour ne fit pas prendre de nouvelles mesures contre les prisonniers. Peut-être la pensée du scandale que causerait l'héritier présomptif paraissant à la fois, dans

un procès criminel, comme complice, dénonciateur et témoin, l'arrêta-t-elle plutôt que la répugnance qu'il eût eue à jouer un semblable rôle. La circonstance sur laquelle Infantado appuyait sa justification au sujet de ce papier n'aurait pas été, je crois, une preuve bien convaincante de son innocence.

Cette pièce, disait-il, était cachetée de noir afin qu'on ne pût en faire usage avant la mort de Charles IV. Qu'était-ce alors autre chose, disait-il, aux yeux de tout homme raisonnable, qu'une mesure de précaution pour le cas où l'héritier, à la mort de son père, aurait été l'objet de quelque intimidation de la part de ceux qui se trouveraient maîtres du palais? qu'était-ce autre chose qu'un expédient pour annuler aux yeux du public tout acte qu'on l'aurait obligé d'accomplir ou qui aurait été fait, en son nom, sans sa volonté? A partir de cette époque, et malgré la réconciliation apparente des différents membres de la famille royale, le palais fut un théâtre constant de cabales, d'intrigues et de conspiration. La France et l'Espagne maintinrent leur alliance et continuèrent d'avoir des rapports directs et fréquents; mais les deux puissances ne conservèrent pas moins l'une à l'égard de l'autre une grande méfiance et restèrent dans un état d'hostilité mal déguisée.

Ferdinand n'attendait de secours contre le favori que de Napoléon et des armées françaises et le fa-

vori tantôt défiait le pouvoir de la France, tantôt cherchait à se le rendre propice. Un autre parti se forma parmi les Espagnols les plus éclairés; O'Farril et Azenza en furent en quelque sorte les chefs. Ils voulaient profiter de la crise qui s'approchait pour renverser, avec le pouvoir de Godoy, la tyrannie du gouvernement et de l'Église : ils espéraient, par l'élévation du prince des Asturies et par le rétablissement ou la création d'institutions vraiment nationales, faire cesser les abus et placer l'Espagne au rang des autres nations de l'Europe. Nombre d'hommes de ce parti avaient une grande prédilection pour la France, et pensaient que Napoléon favoriserait leurs projets; ils se persuadaient que l'empereur les aiderait à jeter les fondements de la prospérité espagnole en faisant triompher les principes d'un gouvernement libre, tant que les ressources qui en résulteraient serviraient à favoriser ses propres projets contre l'Angleterre. Napoléon s'aperçut bientôt (quels que fussent ses plans pour l'avenir) que pour tourner au profit de ses intérêts le triomphe d'un parti ou la chute de l'autre, la présence d'une armée française était indispensable. Il profita fort adroitement des invitations secrètes de Ferdinand et de l'irrésolution du prince de la Paix pour faire avancer ses troupes vers la capitale. Il introduisit des garnisons françaises dans les principales forteresses du royaume.

Par ruse ou par intimidation, on obtint du prince de la Paix les ordres nécessaires pour les faire recevoir; on dit que dans plusieurs circonstances ces ordres étaient faux, et que dans d'autres ils étaient accompagnés d'une lettre de Ferdinand ou portés par quelque officier de son parti. Ce n'est que dans les garnisons commandées par les ennemis reconnus du prince de la Paix qu'on obéit avec joie, et qu'on reçut les Français comme des libérateurs et des amis. On ne fit de résistance nulle part; mais les commandants qui jouissaient de la confiance du favori montrèrent une grande répugnance à obéir. Ils restèrent mécontents et remplis de méfiance. Murat, duc de Berg, avait reçu secrètement l'ordre de s'emparer par la force de toute place dont on refuserait l'entrée aux Français et de s'avancer aussi rapidement que possible vers Madrid, sans cependant causer d'alarme. On ne lui avait pas dit un mot du but de son expédition. Lorsqu'il demanda quelques instructions sur lesquelles il pût régler sa conduite, l'empereur lui écrivit de sa propre main quelques lignes dont voici à peu près la teneur : « Ne vous ai-je pas ordonné d'être à tel et tel endroit tel jour ? et d'arriver à Madrid avant telle époque? qu'est-ce qu'un général de mes armées demande de plus ? »

Ni l'empereur ni ses agents ne pouvaient prévoir les événements d'Aranjuez. Ils auraient pu supposer

que Charles IV et sa cour fuiraient comme le régent de Portugal, vers l'Amérique du Sud, ou que Ferdinand, pour y mettre obstacle, se réfugierait au quartier général de ses alliés; mais il n'entrait nullement dans leurs desseins que la chute du prince de la Paix, l'abdication de Charles IV et l'avénement de Ferdinand fussent l'ouvrage des Espagnols seuls. Les motifs qui influencèrent la conduite de Napoléon après les événements d'Aranjuez resteront un problème pour le biographe et l'historien; ce n'est qu'après ces événements, disent les uns, qu'il craignit de voir s'établir en Espagne un gouvernement national et populaire : il ne fit que poursuivre, selon les autres, l'accomplissement d'un plan machiavélique formé depuis longtemps. L'embarras de Beauharnais et le refus du duc de Berg de reconnaître le nouveau roi déconcertèrent et désappointèrent grandement ce roi et ses conseillers; l'ancienne cour fut agréablement surprise en voyant le respect du duc de Berg pour Charles IV et l'intérêt qu'il prenait au prince de la Paix. Murat m'a assuré qu'il n'avait reçu aucune instruction, et qu'il soupçonnait Beauharnais d'avoir dépassé les siennes en soutenant le parti de Ferdinand avant et après les événements d'Aranjuez. Murat conserva toujours cette conviction, et plus tard ses partisans, par aversion peut-être pour le nom et la famille de Beauharnais, por-

tèrent contre celui-ci des accusations encore plus graves. Ils prétendirent que Beauharnais vendait les intérêts de la France à Ferdinand et à son parti.

Charles IV, le soir même du jour où il avait abdiqué, parla avec enjouement de cette circonstance (1). Il dit au corps diplomatique « qu'il était fatigué des affaires, se sentait devenir vieux et trouvait juste que son fils se chargeât des soins du gouvernement ». Le lendemain matin, il avait entièrement changé (2) de ton, et deux jours s'étaient à peine écoulés, lorsqu'il fit remercier Murat (3) de son refus de reconnaître Ferdinand; il le pria d'assurer Napoléon que la crainte du désordre et de l'effusion du sang l'avaient seuls fait acquiescer à l'usurpation de son fils. Le prince de la Paix s'était caché pour échapper aux fureurs de la populace ; on l'arracha de sa retraite, et il fut insulté et même blessé par la foule; mais Ferdinand intervint et réussit à le mettre à l'abri de la rage populaire. C'est la seule circonstance dans laquelle Ferdinand, ce prince d'un caractère si uniformément vil, lâche et perfide, ait montré quelque talent et quelque générosité. « Si

(1) On tient cela de M. de Bourke, ministre de Danemark, qui était présent.

(2) De Bourke.

(3) Comte Masbourg, ami intime de Murat, homme d'un grand jugement et très-exact.

quelqu'un ici, » dit-il, « a été plus offensé que je ne l'ai été moi-même par Manuel Godoy, qu'il se fasse justice ; mais sinon, laissez-moi agir comme mon honneur et mes promesses l'exigent et abstenez-vous de toute violence. » Ferdinand vint au secours du prince de la Paix à la prière de sa mère ; en effet la reine, apprenant que son favori était entre les mains de la populace, vint conjurer son fils de le délivrer, d'après les instances du roi, qui consentait à tout pour épargner le sang et surtout pour empêcher le meurtre du prince de la Paix. On transporta le favori à Madrid et (à la requête de Ferdinand lui-même, je crois) il fut confié comme prisonnier à un corps de troupe français dans Madrid ou à l'Escurial.

Plus tard, on le conduisit à Bayonne. Pour le protéger contre les insultes, Murat le reçut dans sa propre voiture une partie de la route : il ne m'a pas caché le sentiment de répugnance qu'il éprouvait chaque fois que le favori se cachait la tête ou se glissait au fond de la voiture à la rencontre, sur la route, de paysans ou de soldats espagnols. Je crois à l'exactitude de cette histoire. La vanité, l'irrésolution et surtout l'ignorance de don Manuel Godoy l'auraient rendu incapable de remplir les fonctions de premier ministre dans tout autre pays que l'Espagne. Il fallait pourtant qu'il fût doué de quelques

qualités du cœur ou de l'esprit pour conserver même en Espagne aussi longtemps le pouvoir. Son ignorance était telle qu'en écrivant au chargé d'affaires des villes Hanséatiques, il désignait ces États par le nom de *Islas Asiaticas* au lieu de *Villas Hanseaticas;* je tiens ces détails du chargé d'affaires lui-même. Il m'assurait aussi que Godoy avait été pendant un certain temps ministre des affaires étrangères avant de s'apercevoir que la Russie et la Prusse étaient deux contrées distinctes (1).

M. Sandaz, ministre de Berlin, était à cette époque représentant de la cour de Saint-Pétersbourg pendant l'absence de l'envoyé russe. Je ne cherche ni à atténuer les vices de ce Godoy, ni à rendre ses ridicules moins frappants, je me borne à les raconter. Il n'est donc que juste de citer les impressions plus favorables que mes rares entrevues avec lui ont laissées dans mon esprit. — Il était un peu nonchalant dans ses manières, qui pourtant ne manquaient pas de grâce et d'attrait. Quoiqu'il n'eût reçu aucune éducation et qu'il eût peu lu, il s'exprimait avec élégance et distinction ; et malgré son humble ori-

(1) Ce chargé d'affaires, nommé Andréoli, Vénitien d'origine, était aussi secrétaire de l'ambassade autrichienne à Madrid ; cet homme dont le caractère offrait un mélange curieux de ruse et de simplicité, connaissait lui-même fort peu la géographie et l'histoire.

gine, il avait dans son maintien ce mélange de dignité, d'aisance, de convenance et de politesse que donne seule, dit-on, l'habitude de la bonne compagnie. Il paraissait né pour occuper un rang élevé ; partout on aurait reconnu en lui un homme éminent.

J'ai eu trop peu de conversations avec lui pour me former un jugement sur son esprit. Nos entrevues n'étaient que des échanges de politesse. Une affaire sans intérêt pour le public, mais qui en avait un très-grand pour ceux qu'elle concernait, s'arrangea entre nous ; et le prince de la Paix, à cette occasion, se montra non-seulement rempli de politesse envers moi, mais plein de générosité et d'humanité. Un jeune Anglais nommé Pomell, avant la guerre entre l'Angleterre et l'Espagne, avait fait partie d'une expédition commandée par le général Miranda ou quelque autre aventurier de l'Amérique du Sud ; l'entreprise avait pour but d'affranchir les colonies espagnoles. Il fut fait prisonnier et condamné à une détention perpétuelle dans la forteresse malsaine d'Omoa. Son père, procureur général au Canada, partit pour l'Angleterre aussitôt qu'il apprit ces tristes nouvelles. Malheureusement, les hostilités avaient commencé dans des circonstances bien capables d'irriter le gouvernement espagnol. Le procureur général voulut pourtant essayer d'apporter quelque adoucissement aux souffrances de son fils, en le faisant changer de prison s'il

lui était impossible d'obtenir sa liberté. Il alla en Espagne muni d'une lettre de recommandation que je lui avais donnée pour le prince de la Paix ; il se présenta au prince comme arrivant d'Angleterre, mais ne partageant pas les sentiments de mécontentement qui avaient amené la rupture des deux nations. Le prince le reçut à Aranjuez, et aussitôt qu'il eut lu la lettre et compris l'histoire, il dit au malheureux père de l'attendre un moment pendant qu'il irait parler au roi, et quitta l'appartement. Il revint bientôt avec l'ordre de mettre en liberté le jeune Pomell. Non content de cet acte d'humanité, il donna à Pomell un passe-port avec l'autorisation de partir sur une frégate espagnole qui allait quitter Cadix pour les Indes occidentales ; « car, dit-il avec un sourire bienveillant, « un père qui a fait une si longue route pour rendre « service à son enfant doit être bien heureux de lui « porter lui-même de bonnes nouvelles. »

Lorsque je vis le prince de la Paix bien des années après à Vérone, il me dit combien sa position serait précaire si Charles IV venait à mourir, et me demanda s'il pourrait trouver asile en Angleterre. En 1819, ayant appris l'événement que je craignais, je racontai cette conversation à lord Liverpool et sollicitai un passe-port pour le prince de la Paix. Lord Liverpool me répondit qu'un passe-port anglais donné à un étranger correspondait à une invitation, et que le gouvernement n'é-

tait pas disposé à *inviter* le prince de la Paix à venir en Angleterre; mais il m'autorisa à assurer au prince qu'il ne lui serait rien fait s'il y venait, et qu'il jouirait dans sa personne et dans ses biens de la protection auquel un étranger avait droit. La réponse du prince de la Paix à mes communications fut très-concise et ne contenait guère que ce qui suit : « J'ai pendant « bien des années, me disait-il, disposé des ressources « d'un des plus riches États de l'Europe ; j'ai fait la « fortune de plusieurs milliers d'hommes; mais vous « êtes le seul qui, depuis ma chute, ayez gardé quel- « que souvenir d'un service grand ou petit rendu par « moi. Jugez du plaisir que m'a causé votre lettre. »

Il ne vint pas en Angleterre.

Les événements de Bayonne ont été racontés dans tous leurs détails, quoique diversement, par un grand nombre d'Espagnols et de Français témoins de la plupart des scènes qui s'y passèrent. Je n'ai pas eu l'occasion de connaître, sur ces événements, d'autres détails que ceux dont tout le monde est instruit. Si j'ai parlé si longuement des affaires de l'Espagne antérieurement à cette époque (et d'après les détails que m'ont donnés le duc d'Infantada en Angleterre, le roi et la reine à Rome, le roi Joachim à Naples et quelques spectateurs intelligents), c'est parce que les événements de ce pays ont été ou mal compris, ou faussement représentés par des auteurs et des ora-

teurs anglais qu'on regarde comme faisant autorité. Il est nécessaire que l'historien futur de la guerre et des révolutions espagnoles connaisse plus exactement les factions qui ont agité l'Espagne pour bien signaler les causes et les conséquences de bien des événements dans le cours de ces luttes mémorables. La conduite de Napoléon y offre une circonstance singulière et bien digne d'être remarquée. Il savait que le gouvernement de Charles IV l'avait défié publiquement par une proclamation, et en 1806, pendant l'occupation de Berlin; il savait que l'Espagne cherchait à former une confédération contre la France; il savait aussi que dès 1803 ce gouvernement avait secondé une conspiration formée contre lui en donnant aux complices de Georges des passe-ports pour franchir les Pyrénées. Pourtant il n'allégua jamais un de ces faits comme cause ou comme excuse de son invasion en Espagne et du renversement de la dynastie régnante, du moins n'en parla-t-il jamais publiquement, et je ne sache pas qu'il y ait fait allusion dans ses conversations particulières.

Charles IV m'a souvent parlé de son aversion pour Bonaparte. Il était fort curieux d'entendre un homme qui avait perdu une couronne parler en termes dédaigneux des talents, des manières et des conquêtes du plus grand homme de l'époque.

Napoléon, disait-il, ne savait ni parler ni écrire

correctement une seule langue; et il se réjouissait de sa supériorité et en donnait comme exemple le fait d'avoir, à Bayonne et autre part, tenu un journal, effort de génie et de travail dont Bonaparte était, selon lui, fort incapable. Si les notes de l'exilé royal avaient été retrouvées, je crois qu'elles n'auraient pas agrandi la réputation littéraire de la branche espagnole des Bourbons; il est pourtant à regretter qu'elles aient été perdues. Charles avait éprouvé dans sa vie de nombreuses vicissitudes et devait connaître le secret de bien des faits mystérieux. Quoiqu'il fût brutal, simple et crédule, c'était un homme d'une grande véracité. Le manuscrit dont il était si fier tomba probablement entre les mains du gouvernement espagnol ou du gouvernement de Rome, et fut détruit. Peut-être les Mémoires du chevalier d'Azara, homme d'un sens droit et d'un esprit fin et caustique, partagèrent-ils le même sort. Le chevalier d'Azara fut pendant bien des années ambassadeur à Rome, ensuite à Paris; il mourut à Burgos six mois après avoir quitté les affaires. Ses papiers étaient encore à Paris au moment de sa mort; le gouvernement français chercha à les retenir, mais le plus grand nombre de ces papiers, entre autres une Histoire contemporaine d'Italie, furent sauvés par son frère, qui les emporta en Espagne.

S'il y en a beaucoup, ils doivent avoir du prix, car

Azara savait un grand nombre d'anecdotes qu'il racontait avec beaucoup d'exactitude et d'agrément. Il connaissait bien les secrets du gouvernement papal.

Personne n'était moins bien disposé que lui envers la France : « Votre M. Pitt, » me dit-il en 1802, « a résolu, Dieu sait pourquoi, que tout étranger « serait un jacobin français, ou un moine du « dixième siècle. J'ai fait mon choix avec quelque « difficulté et beaucoup de chagrin; ainsi vous « me voyez, moi chevalier de Malte, serviteur de « Sa Majesté Catholique, ambassadeur et conseiller « intime de Sa Sainteté le pape, couvert d'ordres et « de titres conférés par les Bourbons; — vous me « voyez, dis-je, à l'âge de plus de soixante ans, moi « chevalier Azara d'Aragon, vous me voyez jacobin « français ! faisant ma cour à un aventurier placé à « la tête de la République et vous invitant à dîner « aux noces de son aide de camp (Duroc); et tout « cela, pourquoi? parce que le ministre d'un État « protestant et d'un roi constitutionnel a décidé que « tout catholique ou Espagnol se refusant à être fa- « natique, bigot ou moine, serait considéré comme « un ennemi de l'ordre social, du gouvernement ré- « gulier, de la religion, de tout enfin; » et il y a certainement beaucoup d'esprit de vérité et de philosophie dans la leçon que renferment ces paroles.

Après la bataille de Baylen et la formation de la

Junta centrale en Espagne, je visitai de nouveau ce pays avec ma famille. La Junta avait été formée avec précipitation et se composait d'éléments qui ne s'accordaient pas très-bien ensemble. Les représentants furent emmenés d'Aranjuez avant d'être bien affermis sur leurs siéges ; l'autorité qu'ils devaient posséder n'était pas clairement définie ; ils n'avaient pas encore tracé le système de gouvernement qu'ils désiraient établir. Je les vis à Séville ; ils s'occupaient trop des cérémonies et des formes de leur nouveau gouvernement. Il y avait parmi eux cependant d'anciens ministres et des magistrats intègres aux vues larges, des hommes distingués par leurs talents. Le plus remarquable était don Gaspar Melchor de Jovellanos ; mais ces magistrats, à cause même de leur âge avancé et des habitudes de la magistrature, attachaient une trop grande importance à l'observation de certaines règles techniques inapplicables dans certaines circonstances ; ils s'alarmaient trop facilement à la vue des innovations énergiques qu'un état de révolution ou de guerre civile exige. Le choix de leurs ministres leur fait honneur. Le vénérable Saavadra fit partie du ministère, ainsi qu'Hermida ; ce vieillard, ministre de la justice, quoique rempli de préjugés et un peu capricieux, était un homme instruit, courageux et rempli de capacités. Garay, bien qu'il fût membre de la Junta, eut la direction des affaires étrangères ; rempli

de zèle et de discernement, il joignait à ces qualités plus d'aménité dans les manières et une plus grande connaissance du monde que n'en possèdent généralement les diplomates espagnols. Ses bureaux à l'Alcazar étaient le lieu de réunion d'une société ou club appelé la Junta Chica, qui dirigeait la presse révolutionnaire ; il cherchait activement en public et en particulier à faire convoquer l'assemblée des cortès, à promulguer des lois libérales et à établir un gouvernement populaire (1). Ce club se composait surtout de jeunes gens ayant plus d'ardeur et d'imagination que d'expérience ou de prudence; ils devaient leurs notions sur la liberté plutôt aux encyclopédistes français qu'à la connaissance des anciennes institutions, et qu'au sentiment des besoins immédiats de leur pays. Ils étaient peut-être plus capables d'attaquer les superstitions et les abus que d'amener l'Église ou la noblesse à les réprimer. Comment amener prélats et seigneurs à prendre part à l'affranchissement de leur pays, à l'établissement de la liberté ?

Les projets extravagants de ce parti d'un côté, et

(1) Le duc d'Altamira, marquis d'Astarga, l'homme le plus petit que j'aie jamais vu en société; encore plus petit que bien des nains qu'on montre pour de l'argent, était président de la Junta, et se promenait suivi de gardes comme un personnage royal. On l'appela Rey Chica, nom donné autrefois à un roi de Grenade, et c'était par allusion à ce sobriquet que le club dont j'ai parlé prit le nom de Junta Chica.

l'irrésolution non moins impolitique et peut-être moins honnête de la Junta relativement à la convocation des cortès, contribuèrent à séparer de plus en plus ceux qui par des motifs opposés ne s'étaient réunis que pour résister à la France. Lorsque l'assemblée des cortès eut lieu, quelques députés cherchèrent à détruire le pouvoir de l'Église et à supprimer les priviléges de la noblesse, bien plus qu'à résister aux Français. Ces dispositions faisaient craindre à beaucoup d'autres une révolution intérieure, et cette crainte leur faisait même oublier que des étrangers menaçaient leur indépendance. Les orateurs populaires, regardant les applaudissements de Cadix, la ville la moins aristocratique et la moins remplie de foi de toute l'Espagne, comme l'expression des sentiments de la nation, flattèrent le premier parti, plutôt que l'autre.

La constitution que cette assemblée décréta prit donc un caractère peu en rapport avec les désirs et les besoins de la nation qu'elle représentait; pourtant elle était exempte de ces extravagances trop populaires de ces inventions antimonarchiques dont on l'accusa quelques années après dans toute l'Europe. Les membres les plus remarquables étaient don Augustin Arguelles et le marquis de Matarrosa, tous les deux députés des Asturies. J'avais connu Arguelles à Oviédo, en 1793; il était alors tout jeune. Plus tard

il vint en Angleterre chargé d'un mission secrète que les événements de cette année-là l'empêchèrent de remplir et d'avouer (1). Il resta à Londres dans un très-faible état de santé jusqu'à la révolution espagnole. Au moment de s'embarquer à Portsmouth pour Lisbonne, il rencontra don Andrès de la Véga et Matarrosa, qui arrivaient de la province des Asturies, chargés d'une mission en Angleterre par les ardents insurgés de la petite ville d'Oviédo. Il retourna en Espagne avec eux. Arguelles était un homme instruit et habitué à réfléchir. Il avait étudié avec succès l'histoire et la littérature anglaises, mais quelques circonstances accidentelles lui avaient laissé des impressions fausses et défavorables sur notre politique étrangère.

Dès l'ouverture de l'assemblée des cortès il acquit un très-grand ascendant sur ses collègues, et devint bientôt le chef du parti populaire dans cette assemblée. Il commit sans doute de très-grandes erreurs comme législateur et comme homme d'État : à quoi les attribuer? à la défiance qu'inspiraient à tort

(1) La bataille d'Iéna mit obstacle surtout à la mission d'Arguelles; car je suppose (sans en avoir pourtant des preuves) que sa mission avait rapport à la confédération des puissances du nord de l'Europe contre la France. Ce plan fut déjoué par la défaite des Russes ; mais la participation de l'Espagne fut, comme je l'ai déjà fait observer, découverte à Berlin par les Français.

les étrangers à presque tous les Espagnols ; au désir immodéré des succès de tribune, succès dont l'ivresse est si séduisante mais si dangereuse pour les orateurs. Toute histoire impartiale de cette époque rejettera sur Arguelles une partie du blâme qui s'attache aux erreurs de la constitution ; toute histoire impartiale se plaindra de la méfiance témoignée à lord Wellington et aux Anglais, puis du traitement impolitique, injuste des colonies en Amérique. Cependant l'intégrité d'Arguelles, le zèle rempli de dignité que manifestait son éloquence ont été universellement reconnus, même alors : les cortès leur ont dû, en partie, la place élevée qu'ils prirent dans l'opinion de l'Europe. Arguelles eut à subir plus tard les épreuves de l'adversité ; malgré la faiblesse de sa santé, il opposa courage et sérénité aux souffrances que l'ingrat, que l'inhumain Ferdinand infligea à tous ceux qui lui avaient prêté leur appui. Pendant dix-huit mois il resta enfermé dans l'atmosphère malsaine d'une prison, à la maison des gardes à Madrid ; on lui refusa des livres, des plumes, de l'encre, et c'est à peine si on lui permit d'avoir de la lumière. Il n'eut pendant tout ce temps de communications avec aucune autre personne que son geôlier, et resta étranger à tout ce qui se passait autour de lui. Quels bruits vinrent seuls à ses oreilles ? celui des orgies faites par des soldats, puis encore les récriminations de ses compagnons de captivité Mar-

tinez de la Rosa et Manuel Quintana, enfermés tous les deux dans des cellules voisines de la sienne; puis enfin, un jour, le bruit des fêtes que le roi lui-même eut la barbarie de donner au-dessus des donjons, ou du moins assez près pour que les victimes de sa cruauté pussent l'entendre. Plus tard, on transporta Arguelles dans la forteresse de Melilla sur les côtes de l'Espagne. On le traita d'une manière moins rigoureuse dans cette nouvelle captivité, mais ce fut grâce à l'humanité du gouverneur, grâce à l'intercession de quelques amis, car Ferdinand était insensible au remords.

Tout le monde connaît la vie d'Arguelles après cette époque. Pendant son ministère, et tant que l'assemblée des cortès continua de siéger, il fut, de la part de Ferdinand, l'objet d'une aversion très-marquée. Ferdinand se montrait ainsi fort habile à découvrir les plus redoutables adversaires de la tyrannie, c'est-à-dire de tout ce qui était principes arrêtés, fermeté inébranlable, vertu austère dans la vie privée et publique.

Matarrosa avait à peine vingt ans lorsqu'il apporta à la petite capitale des Asturies la nouvelle des massacres qui avaient eu lieu à Madrid le 2 mai; il réussit à faire soulever la principauté tout entière, et alla porter cette nouvelle à l'Angleterre en lui demandant assistance. Il se trouva donc initié de bonne

heure aux affaires publiques. Sa jeunesse et les services qu'il avait rendus, joints à ses nombreuses qualités, le rendirent très-populaire lors de la première assemblée des cortès à Cadix. Il est certainement plus excusable qu'un grand nombre de ses collègues qui, comme lui, recherchèrent la popularité avec beaucoup d'empressement et préférèrent les applaudissements chaleureux du peuple à l'approbation plus modérée d'André de la Véga. Il quitta l'Espagne lorsque Ferdinand revint, et fut pendant son absence condamné à mort. Il resta en France jusqu'au rétablissement de la constitution espagnole, en 1820, époque à laquelle il devint ministre; plus tard, il fut un membre actif et zélé de l'assemblée des cortès. L'expérience avait augmenté ses talents et modéré ses principes sans les changer; mais les habitudes qu'il avait à Paris et les visites fréquentes qu'il y faisait nuisirent à sa popularité. Ensuite, la fortune dont il avait hérité, et qu'il augmenta peut-être pendant son administration, le rendait comme le soldat de Lucullus, moins empressé de franchir la brèche qu'au début de sa carrière. Il s'était retiré des affaires avant la guerre de 1823, et Wellington alla le consulter en 1822, lorsqu'il passa par Paris pour se rendre à Vérone. Dans cette entrevue, il admit que la constitution était défectueuse; mais il condamnait l'intention d'en corriger les erreurs à l'aide de l'intimidation

étrangère. Quand la guerre éclata, il se retira en Angleterre, et après l'issue malheureuse de cette guerre il revint à Paris ; on peut le comparer plus justement à Atticus qu'à Caton ; mais on ne peut lui reprocher ni d'avoir changé de principes ni d'avoir jamais donné raison à un ennemi puissant.

Les généraux espagnols n'acquirent pas, pendant les guerres de la révolution, une célébrité assez grande pour donner le désir de connaître leur mérite et leur histoire; je les ai d'ailleurs trop peu connus pour satisfaire la curiosité à leur égard. Le marquis de Romana, plutôt soldat que général, était fort instruit et d'un caractère fort original. Élevé à Sorrèze, il se distingua pendant la guerre par son courage; puis pendant la paix il eut toutes sortes d'aventures extraordinaires avec des bohémiens en compagnie de lord Mount-Stuart. Il avait de la prédilection pour tout ce qui était anglais ; il fit avec une grande adresse sortir du Danemark les troupes qu'il y commandait, et fut toujours chéri de ses soldats, dont il partageait toutes les privations et dont il encourageait la haine contre les Français. Le général Blake, né sous une malheureuse étoile (1), était un commandant habile ;

(1) Dans plusieurs de ses dépêches, si bien écrites, il parle souvent de sa *mala estrella*. J'ai le manuscrit de sa première campagne dans la Vieille-Castille et dans la Biscaye; le général Foy, qui l'a lue à Holland-House lorsqu'il se préparait à

malgré ses revers constants, il conserva une très-grande influence sur tous les officiers de l'armée espagnole. Après la prise de Caruña, sa femme se réfugia à Plymouth. Elle trouva que le gouvernement anglais la négligeait, et cette circonstance fortifia les préventions du général contre l'Angleterre. Il était d'origine irlandaise, et tenait ses préventions de sa naissance. Il excita la jalousie des Espagnols contre leurs alliés, et cette jalousie nuisit malheureusement dans plusieurs circonstances à leurs succès contre l'ennemi commun.

Le général Castaños, vieilli à la cour, était plus propre à en mener la vie que celle des camps. La chaleur excessive du climat, le butin dont les Français s'étaient embarrassés, ainsi que d'une grande quantité de bagages, enfin l'entêtement de leur chef, donnèrent à Castaños la victoire de Baylen. Il eut la modestie et le bon sens d'attribuer son succès aux causes que je viens d'indiquer. Le général français Dupont eut le mauvais goût de conserver toute sa vanité dans la défaite. En remettant son épée à Castaños il lui dit : « Général, vous pouvez être fier de ce jour ; il est remarquable que je n'aie jamais perdu une bataille rangée avant aujourd'hui, moi qui ai assisté à plus de vingt et les ai gagnées toutes. » — « C'est

écrire une histoire de la guerre d'Espagne, m'a dit que c'était l'ouvrage d'un officier accompli.

d'autant plus remarquable, répliqua sèchement le caustique Espagnol, que c'est la première fois que j'en vois une (1). »

Albuquerque avait la réputation de déployer des talents sur le champ de bataille. Hors de là, il n'en montra certes jamais. Les interprétations qu'on fit de sa conduite le préoccupèrent tellement, qu'afin de préparer une réponse convenable, il passa trois jours et trois nuits sans prendre ni repos ni nourriture. Il mourut dans un accès de fièvre et de désespoir, et fut soigné par le père Élisée, médecin français.

Je n'ai jamais vu la Cuesta, Ballestéros ni O'Donnel (1). On regardait le premier comme le modèle curieux et presque ridicule d'un Espagnol intraitable. Il avait quatre-vingts ans lorsqu'on le nomma commandant ; il était impérieux, soupçonneux, ignorant et obstiné, mais patient dans les fatigues, ennemi de toute ruse et inaccessible à la crainte.

Il attachait une si grande importance aux formes de l'honneur, qu'il aurait sacrifié pour des vétilles, ses propres intérêts ou la gloire de la cause qu'il sou-

(1) Le général Dupont, le vainqueur des *Thermopyles de Diestern,* comme l'appela l'empereur en de meilleurs jours, était, à part ses talents militaires, un homme d'un vrai mérite et d'un grand sens. Ceux qui l'ont connu ne croiront jamais qu'il ait pu dire, surtout en pareille occasion, les paroles pleines de jactance qu'on lui prête ici. (*Note du traducteur.*)

(2) Abisbal.

tenait; dix batailles perdues l'auraient moins affligé qu'un changement aux dispositions qu'il avait prises. Céder sur le moindre point de l'étiquette à un officier d'un rang inférieur ou à un allié lui était impossible. Ballestéros quoiqu'il eût d'abord appartenu à une armée irrégulière, avait un peu la même manière de voir, mais il était d'un âge qui a plus d'activité ou au moins plus de docilité, et se montra très-capable. Malgré les apparences, je crois qu'il servait son pays avec un zèle sincère. Il n'en fut pas ainsi d'O'Donnel : il tint plus de son origine irlandaise que du caractère espagnol, quoiqu'il fût né en Espagne et qu'il y eût pris la carrière des armes. Il montra, il est vrai, plus de talent, et il eut plus de succès que les autres généraux espagnols; mais il était, léger, emporté, déraisonnable, et ne respectait pas assez ni la vérité, ni ce qu'on doit à soi-même.

Mina, chef de guérillas, fut celui dont Wellington porta le meilleur jugement; il justifia cette préférence par sa conduite. Son intelligence était vive, son activité, son courage incontestables; et, qualité rare, il avait le coup d'œil juste à la guerre.

La nomination de don Miguel Alava comme intermédiaire entre le quartier général des Anglais et le gouvernement espagnol fut un événement heureux pour les confédérés dans la guerre de la Péninsule. C'était pour lui un très-grand avantage en Espagne

que d'avoir reçu une éducation navale. Quoique ayant servi, Alava connaissait fort bien la cour et ses manières. Sa bravoure, son caractère aimable et sa franchise lui valurent les sympathies de l'armée anglaise, la confiance et l'amitié de lord Wellington. Il partageait les préjugés de ses compatriotes, mais n'était point soupçonneux comme eux. Impétueux, imprudent dans la conversation, il y portait tant de naturel et tant d'affectueuse gaieté, qu'il gagnait tous les cœurs par sa sincérité : il était moins offensif dans sa franchise que l'homme le plus réservé. Après le retour de Ferdinand en Espagne, Alava fut enfermé; mais sur les instances de lord Wellington, on le mit en liberté. Il devint ensuite ambassadeur dans les Pays-Bas; mais il vivait déjà dans la retraite lorsque la constitution fut proclamée pour la seconde fois en Espagne. Ce fut une grande erreur de la part des gouvernements qui suivirent de ne pas l'envoyer comme ambassadeur à Londres. D'abord, on ne voulait pas nommer un député ambassadeur; ensuite, on désira récompenser le duc de Frias (petit homme singulier et plein d'énergie, mais incapable de bien remplir une position semblable). Il est fâcheux que de telles considérations aient empêché de faire un choix utile, car je suis persuadé qu'Alava aurait démontré à Wellington la possibilité d'empêcher l'invasion des Français en Espagne. Peut-être aurait-il évité à son

pays les malheurs et, ce qui est pis encore, le déshonneur qui suivirent. Bien persuadé lui-même des défauts de la constitution, le général Alava sentit combien il serait honteux de la changer sur les menaces des étrangers; il embrassa noblement la cause de son pays. Lorsqu'il conduisit Ferdinand au port Santa-Maria, ce prince l'engagea fortement à rester près de lui ; mais Alava douta de sa sincérité; il lui rappela franchement que son trop de confiance dans la modération du prince l'avait une fois fait mettre en prison. Il s'enfuit à Gilbratar, et de là s'embarqua pour l'Angleterre. Le duc de Wellingtion le reçut avec beaucoup de cordialité. Ses qualités aimables le firent rechercher dans la société de Londres. Il fut bien reçu partout excepté à la cour. Georges IV, qui porte sa couronne en vertu de l'exclusion des Stuarts, affecta de ne pas pardonner à un Espagnol d'avoir, dans un moment de danger national, concouru à détrôner un roi : ce roi pourtant était moins guerrier que Jacques Ier, plus perfide que les Charles et plus arbitraire et plus cruel que Jacques II.

Je sais peu de chose au sujet du Portugal et des Portugais, qui pût avoir pour des Anglais le mérite de la nouveauté. Le roi et la reine, très-différents l'un de l'autre par leur conduite et leur caractère, se détestent mutuellement. Ils n'ont de commun qu'une laideur repoussante et des manières fort gauches. Le

roi a de bonnes intentions, mais il est faible et poltron. Dans la crainte d'être gouverné par ses ministres, il est le jouet de cabales obscures et remplit ses conseils d'irrésolutions et d'incertitudes. Le zèle de la reine pour le despotisme, mal nommé légitimité, a, dit-on, contribué à diminuer son aversion pour une assemblée représentative et pour une forme de gouvernement constitutionnel. La reine est vindicative, ambitieuse, égoïste; elle se plaît aux intrigues aussi bien amoureuses que politiques. En général, les Portugais les plus influents ne manquent pas de savoir et de talents. La vanité chez eux tient la place d'un patriotisme éclairé; mais ils sont remplis de jalousies et d'artifices et déploient plus de ruse dans leurs rapports avec les États puissants que de sagesse dans le gouvernement du leur.

Aranja, homme capable, espérait éluder les desseins de la France et de l'Angleterre en les flattant. Le résultat de ces manœuvres fut de laisser le Portugal aux mains de l'une de ces puissances, et de mettre le souverain et le Brésil à la merci de l'autre. Souza, comte Funchal, désirait assimiler les institutions de son pays à celles de l'Angleterre; il passa sa vie à discuter avec les réformateurs et à les persécuter; il était sincèrement dévoué à la maison de Bragance, mais il perdit la faveur de son souverain en refusant le poste qui seul pouvait lui donner le pouvoir d'exé-

cuter ses desseins. Pourtant ses vues étaient éclairées, mais malgré ses talents, il ne sut pas les faire triompher : il échoua. Sa gaieté naturelle, son caractère et tous les agréments de sa conversation durent seuls lui faire oublier ses désappointements politiques.

Je n'ai jamais été en Russie, et ne fis que traverser l'Autriche au printemps de l'année 1796. Le gouvernement et les hommes remarquables de ces deux puissances me sont presque inconnus. On a pris l'habitude de représenter l'empereur François II comme un prince doux et bienveillant, sans talents brillants, mais rempli de justice et disposé à exercer cette justice sans sévérité. Il en était peut-être ainsi ; mais, selon toutes les apparences, il agit, dans toutes les circonstances de sa vie, comme une personne d'un caractère tout opposé (1). Il avait reçu une éducation

(1) Depuis l'époque à laquelle j'ai écrit ces quelques mots sur le caractère de François II, j'ai vu Fédérico Confalioneri. Il fut illégalement arrêté et condamné à mort par une sentence inique vers l'année 1823. La peine fut commuée par une miséricorde dérisoire (que l'impératrice et quelques dames de la cour arrachèrent à l'empereur) en un emprisonnement de quinze ans dans une forteresse morave ! Confalioneri attribue cette persécution, et surtout la cruauté inusitée de son emprisonnement, à deux personnes : Metternich et l'empereur lui-même. Il fait remarquer avec justesse que la plus grande part du crime (et de

philosophique, assez rare chez un prince ; on ne peut donc attribuer ses erreurs à l'ignorance et aux préjugés qu'on a tant de fois mais si étrangement donné pour excuses aux fautes de la royauté. Au commencement de son règne et au mépris des lois, ou au moins de l'usage des nations civilisées, il fit arrêter ses ennemis civils et militaires, soit qu'on les trouvât armés ou non, ou qu'on les rencontrât sur un territoire neutre ou sur un sol ennemi : témoin Sémonville, Maret, Beurnonville, La Fayette et ses compagnons (1). A l'âge de vingt-deux ans il eut la dureté

tels actes de pouvoir sont des crimes) doit être attribuée à l'empereur.

Le pouvoir du prince Metternich survécut à son maître : à la mort du souverain, Confalioneri fut mis en liberté, et on lui permit de chercher sa sûreté dans l'exil. Metternich acquiesça à cette commutation de peine et se montra même disposé à rendre une sentence moins sévère encore. Que les princes d'une monarchie absolue ne s'appliquent pas des maximes qui ne conviennent qu'à des rois constitutionnels, on le conçoit. Tout acte de cruauté commis sous le règne de ces princes doit donc être attribué à eux seuls, et non à leurs conseillers ; c'est le fruit de l'égoïsme et de l'entêtement naturels à leur position.

(1) Les deux premiers, chargés d'une mission diplomatique, furent saisis sur un terrain neutre ; pendant leur captivité, qui dura vingt-deux mois, on les traita plutôt comme des malfaiteurs que comme des prisonniers de guerre ; en réalité ils n'étaient ni l'un ni l'autre. On les mit aux fers. Il faut se rappeler que ces crimes ne furent pas commis dans des pays bouleversés

de dire à la femme de ce dernier, qu'il lui permettrait de rejoindre son mari, mais à la condition qu'elle ne sortirait jamais de la prison où elle irait le visiter.

Il reçut les papiers des députés français assassinés à Rastadt, sans insister pour qu'on punît leurs meurtriers. Il sacrifia sa fille à une politique rampante pour s'assurer l'aide d'un tyran et d'un usurpateur, ou bien il abandonna lâchement et aida à détrôner le prince qu'il avait choisi pour gendre. Il sépara sa fille de son mari et fit déshériter son petit-fils, fruit d'une union qu'il avait sanctionnée et probablement sollicitée.

On dit qu'il encouragea lui-même les infidélités de cette princesse, pour l'éloigner de son mari exilé et déposé, dont la conduite envers elle avait été toujours irréprochable. Bien différent de son oncle et de son père, il arrêta l'essor et restreignit les libertés dont joussaient les peuples de l'Italie.

L'abandon qu'il fit plusieurs fois de leurs territoires a dû les disposer à regarder la fidélité comme une question de convenance. Ainsi, lui-même a contribué à l'affaiblissement de principes que sa sévérité

par les révolutions ou par les guerres civiles, mais dans des monarchies héréditaires faisant profession de combattre pour les intérêts de la religion, de l'ordre social, de la loi et de la subordination !

avait toujours eu pour objet d'imposer à l'humanité. Une partie de l'odieux qui s'attache à ces mesures revient sans doute au prince de Metternich; mais il est injuste d'acquitter le principal auteur pour incriminer davantage le complice (1). Metternich, d'abord partisan de la faction française, puis instrument de Napoléon, a sans doute conservé, après la chute de ce grand prince, le système qui lui avait réussi. Son génie ne me paraît pas assez élevé pour lui avoir valu, dans les conseils de son pays et dans ceux des puissances voisines, l'ascendant que l'opinion publique lui attribue depuis quelques années. Dans les quelques rapports que j'eus avec lui, il ne me parut pas l'emporter de beaucoup sur la généralité des hommes politiques et des courtisans du continent. Je le jugeai bien moins doué que l'empereur de Russie des qualités qui obtiennent une haute influence dans les affaires importantes. Ceux qui admettent l'opinion avilissante, mais si répandue de nos jours, que le mépris de la vérité est utile et nécessaire pour gouverner les hommes, ont soutenu en vertu de cette opinion la supériorité de Metternich.

(1) J'ai entendu dire souvent que l'empereur passait pour un homme faible et un peu trop simple, mais bon; je crois pourtant qu'aucune de ces épithètes ne pouvait s'appliquer à lui. Il avait du jugement, peu de sensibilité et aucun sentiment de justice.

Ses manières étaient insinuantes, mais ne me frappèrent aucunement lorsque je le vis à Londres; c'étaient celles qu'on pouvait s'attendre à rencontrer chez un Allemand qui avait étudié la vivacité française dans les romans à la mode. Je ne reconnus en lui ni l'homme d'État observateur et rempli de sagacité, ni le courtisan habitué à vivre au milieu d'une société aussi éclairée qu'élégante (1).

L'habileté d'Alexandre, empereur de Russie, méritait peut-être le même reproche. Mais il avait évidemment reçu une excellente éducation; il montrait un grand désir de plaire : ce désir ne lui venait pas seulement de l'amour-propre, il tenait au sentiment élevé de ses devoirs ainsi qu'à beaucoup de bonté naturelle. Napoléon s'était trop fié à l'ascendant qu'il avait obtenu pendant un temps sur l'esprit de ce prince; lorsque Alexandre se fut soustrait à son influence, Napoléon l'accusa d'artifice et de duplicité : « C'est un véritable caractère grec, » dit-il à lord Elbrington à l'île d'Elbe; paroles qui dans la bouche d'un Corse signifiaient le plus haut degré de fausseté et de perfidie. Pourtant la légèreté et l'inconséquence ne sont pas nécessairement des preuves de fausseté (2).

(1) Ses dépêches pendant les dernières années (j'écris ceci en 1837) ont pris le caractère de dissertations subtiles et très-élaborées, ou d'essais de rhétorique très-voisins de la pédanterie.

(2) Pozzo di Borgo, quoiqu'il soit loin de traiter la conduite

La naissance d'Alexandre et l'éducation qu'il avait reçue étaient bien au-dessus de l'intelligence dont la nature l'avait doué. Une disproportion aussi grande, dans un homme entre les forces de son esprit et les connaissances qu'on cherche à lui donner ne peuvent produire que confusion et dissemblance. De plus, Alexandre était un peu romanesque : il avait même de ces prédispositions à la folie qu'un pouvoir illimité et les vicissitudes des affaires publiques sont très-aptes à développer. Je crois que son admiration pour Napoléon était sincère et se mêlait, dans son esprit, à l'idée mystérieuse que le Ciel l'avait créé pour l'aider et le diriger. Au théâtre à Erfurt, au moment où l'un des acteurs prononçait ces paroles :

« L'amitié d'un grand homme est un bienfait des cieux, »

d'Alexandre de duplicité grecque, comme le fit Bonaparte, représente l'empereur comme ayant toujours agi d'après un plan concerté d'avance. « Jamais, dit-il, ce prince ne fut la dupe de Napoléon; il se méfia toujours de lui, et songea toujours aux moyens de renverser sa puissance. » Malgré ce témoignage, je conserve mon opinion, et je crois que pendant un temps au moins l'admiration et le dévouement d'Alexandre furent sincères. Plusieurs événements de sa vie prouvent qu'il était capable d'éprouver ces sentiments; et il est bien naturel qu'après avoir renoué son intimité avec le plus cruel ennemi de Napoléon, il ait eu la faiblesse de ne pas s'avouer la dupe de ce prince. Un homme faible dans une circonstance semblable ne pouvait agir autrement.

il prit la main de Napoléon, qu'il serra avec enthousiasme. Alexandre n'entendait point applaudir par là au talent de l'acteur, mais exprimer le sentiment qu'il éprouvait lui-même (1). Ce fut pourtant pendant cette entrevue qu'Alexandre s'effraya pour la première fois des projets de Napoléon et même se trouva blessé de sa conduite.

Talleyrand, plus désireux, dit-on, de travailler au maintien de la paix qu'à remplir scrupuleusement la mission confidentielle dont il était chargé, fit secrètement savoir à l'empereur de Russie que le but de l'entrevue était de le faire entrer dans une confédération contre l'Autriche; il alla même jusqu'à lui conseiller de ne pas venir à Erfurt, ou s'il y venait de résister à toutes les instances que lui ferait Napoléon pour faire la guerre à l'Autriche (2). Il eut probablement l'occasion de voir souvent Talleyrand, et les sentiments de ce ministre, très-flatteurs pour lui, n'étaient pas de nature à faire durer sa confiance en Napoléon (3). Il s'éleva entre eux des différends qui

(1) Le maréchal Soult, qui était au théâtre et fut témoin de cette scène, m'a dit que Napoléon était à moitié endormi quand Alexandre, saisissant sa main avec émotion, lui dit que ce vers semblait s'adresser à lui, tant il en sentait la vérité.

(2) Je tiens ceci d'un ami de Talleyrand, indiscret sans doute mais rempli de véracité.

(3) Lorsque les conférences d'Erfurt furent terminées, les voitures qui devaient transporter les deux empereurs dans leurs

devinrent presque des altercations; Alexandre ne changea sans doute pas d'opinions; sa politique resta la même en apparence; mais il quitta Erfurt moins satisfait de son allié qu'il n'y était venu, et surtout moins attaché à son système. Pourtant, il garda ses prédilections, et ce ne fut que lorsqu'une nécessité absolue l'obligea d'abandonner la politique imposée par Napoléon qu'eut lieu la rupture entre la France et la Russie.

Si les projets de Napoléon eussent été moins déraisonnables, ou s'il avait exigé d'une manière moins péremptoire l'exécution des traités onéreux à la Russie, il aurait sans doute conservé son ascendant sur l'esprit d'Alexandre et dans ses conseils. Si Alexandre, de son côté, avait eu réellement et littéralement autant de puissance que son titre « d'autocrate » en indique, il ne serait pas retombé, après la prise de Moscou, dans cet état de dépendance où il avait été réduit depuis les conférences de Tilsitt.

Malgré son inclination naturelle et sa volonté, Alexandre fut obligé de repousser les conseils que lui suggérait la pusillanimité et de se transformer en héros et en conquérant. Ce changement fut amené par

États attendaient à la porte dans des directions différentes. Talleyrand en descendant l'escalier se pencha vers Alexandre et lui dit à l'oreille : « Ah ! si Votre Majesté pouvait se tromper de voiture ! »

les remontrances de ses alliés, et de Bernadotte en particulier; par la résolution de son armée de ne pas acquiescer à la paix quand même l'empereur la signerait (1); par les murmures de la noblesse et des membres de sa propre famille, et enfin par une multitude de circonstances inévitables. J'ai expliqué autre part les événements de cette époque (2). Le revirement de fortune qui suivit dut le convaincre qu'aucune destinée inévitable n'avait enchaîné la victoire au char de l'empereur français. Il lui était bien pardonnable de se laisser éblouir par la popularité que lui acquirent l'affabilité de ses manières et la modération comparative de ses conseils, lors de la première occupation de Paris en 1814. Il fallut, à cette époque, toute la persuasion et l'art de Pozzo di Borgo (et peu d'hommes en ont possédé davantage); il fallut le concours de circonstances fortuites pour faire acquiescer Alexandre à la restauration forcée des Bourbons. Lorsque je le vis en Angleterre, il était rempli de ce qu'il appelait « des idées libérales, » et il les conserva longtemps (3); il ne les réduisit pas, il est

(1) Sir Robert Wilson est mon autorité; ce fait est confirmé par d'autres témoignages et par bien des circonstances. On pourrait ajouter qu'à partir de cette époque l'habile et très-capable Pozzo di Borgo employa la persuasion et l'intrigue à rendre Alexandre ennemi irréconciliable de Napoléon.

(2) Voir chap. VII, part. I, A, de mes Mémoires manuscrits.

(3) Non-seulement il tenait un langage libéral, mais il flattait

vrai, à l'état « d'idées nettes » dans sa conversation ou même dans son esprit; mais il y puisa le désir d'imposer aux autres nations des gouvernements représentatifs et même de préparer la Russie à des réformes faites pour conduire au même but. L'atmosphère de Vienne et les discussious au sujet de la Pologne calmèrent bientôt sa soif de popularité. En 1815, lors du retour soudain de Napoléon, la surprise, l'indignation et la crainte le placèrent à la tête du parti opposé,

le parti libéral; et cela d'une manière tellement marquée que si elle n'est pas la preuve d'une grande légèreté et d'une grande inconstance de caractère, elle indique des défauts beaucoup plus graves et semblables à ceux que Rulhières, dans son histoire de Pologne, regarde comme le fond de la politique russe. La Fayette m'a dit avoir rencontré Alexandre chez Mme de Staël; l'empereur l'attira à part et se plaignit des préjugés et de la conduite des Bourbons. S'adressant à La Fayette il lui dit : *Vos Bourbons.* Celui-ci lui fit remarquer qu'ils n'étaient pas à lui, et ajouta qu'il espérait que les malheurs de l'expérience les avaient corrigés. « Du tout, répondit l'empereur et philosophe moscovite; ils ne sont ni corrigés ni corrigibles. » La Fayette n'avait aucun désir de prolonger cette conversation, cependant il ne put s'empêcher de demander à Alexandre pourquoi, ayant une si faible opinion des Bourbons, il les avait donnés à la France. « Ce ne fut pas moi, répliqua Alexandre, ils sont venus comme une *inondation*, l'un de Nancy, l'autre d'Angleterre. » Dans le fait, cette assertion n'est pas vraie. Cela fait supposer que l'empereur voulait se faire un mérite auprès des libéraux de sentiments qu'il n'avait pas; cette circonstance donne raison à Napoléon, qui l'accusait de duplicité.

dans la guerre qui suivit et dans tous les traités conclus par la suite. Un mélange de politique et de superstitions suggéra l'idée de la Sainte-Alliance.

Alexandre rattachait, dans son esprit, à certaines idées mystérieuses de devoirs envers Dieu ses plans de politique mondaine, ses projets de tyrannie et d'ambition. A cette époque, il subissait l'influence d'une Livonienne appelée madame Krudner. Cette femme s'était rendue célèbre dans sa jeunesse par sa grande beauté et par la liberté de sa plume; plus tard, elle devint visionnaire et dévote, et finit par s'imaginer, ou du moins par prétendre qu'elle pouvait pénétrer les secrets de la Providence. Il est vrai qu'Alexandre consentit bientôt à l'éloigner, mais il crut toujours à une intervention surnaturelle dans les événements de ce monde, et surtout dans ce qui le touchait personnellement (1). Il écrivit de sa propre main à une visionnaire ignorante des Pyrénées qui prétendait avoir le don de prophétie. Des personnes initiées dans tous les secrets de la cour m'ont raconté de ce prince mille traits de crédulité et de superstition. Par une admiration exagérée de Napoléon, il favorisa longtemps cette politique qui, sous le nom

(1) Talleyrand m'a dit (18 octobre 1830) que Louis XVIII refusa de consentir à un mariage entre le duc de Berry et une sœur d'Alexandre, dans la conviction que la folie était héréditaire dans la famille impériale de Russie.

de système continental, contrariait les désirs et les intérêts de son peuple.

Plus tard, un sentiment, respectable sans doute, mais aussi mal entendu, lui fit embrasser la cause de la légitimité; ce principe exigeait le sacrifice de tous les préjugés nationaux et du projet que caresse le cabinet russe, à l'égard des Turcs, ennemis naturels de la Russie et persécuteurs de sa religion.

Dans le gouvernement intérieur de son vaste empire, il manqua souvent de jugement, de suite dans ses projets; mais on ne peut l'accuser d'injustice, de cruauté ou de vengeance, — conduite bien remarquable dans un homme qui pendant un quart de siècle jouit d'un pouvoir illimité sur plusieurs millions de créatures humaines, et dans un pays familiarisé, de la part de ses souverains, avec toute espèce de cruautés. On n'a pu prouver qu'il ait été réellement complice du meurtre de son père. Cependant, suivant les maximes de la morale politique qu'il affectait de vouloir imposer aux autres, on ne peut nier qu'après l'accomplissement du crime il n'y ait en quelque sorte concouru. Non-seulement il accepta la couronne dont il héritait à la suite de ce crime, mais encore il ne fit ni punir ni poursuivre les meurtriers. Il en admit même quelques-uns, entre autre Bennigsen l'assassin, à remplir des postes de confiance. Pahlen, conseiller principal d'Alexandre, savait certainement et avait

sans doute dit à ce prince qu'il existait un complot dont le but était de contraindre Paul à l'abdication ou à subir de grandes restrictions à son autorité (1). S'ils ne connaissaient pas le complot jusque dans ses moindres détails, c'est qu'ils n'en avaient pas le désir ou que la prudence et l'honneur les tinrent dans l'ignorance. Ils savaient tous les deux les noms des conspirateurs. Alexandre, quoique fort jeune, ne pouvait ignorer l'histoire de son pays et manquer de sagacité au point de ne pouvoir deviner l'issue d'une conspiration heureuse contre un autocrate. Il put prévoir les tendances de ce complot, et en suivit le progrès avec satisfaction ; il savait qu'on avait employé la violence, et consentit à recueillir le fruit de la catastrophe. D'un autre côté, avant de le condamner, nous devons peser avec soin certaines circonstances de nature excuser ou à pallier sa conduite, et à montrer jusqu'à quel point il était de connivence avec les conjurés. D'abord il avait à craindre non-seulement pour sa propre sûreté, mais pour celle de sa mère, qu'il aimait tendrement. Chaque jour il était témoin des violences de Paul, et ne pouvait

(1) Un ami de Pahlen m'a donné *des preuves* de ce que j'affirme ; il m'a aussi donné sur la conspiration, l'assassinat et les suites de ce crime certains détails que je conserve parmi mes papiers. Ces détails ont été confirmés depuis par de nouveaux témoignages.

ignorer que sa frénésie pouvait causer la ruine de l'empire ; la justice et l'humanité exigeaient sans délai la cessation d'un état de choses qui ne pouvait qu'augmenter de jour en jour. On ne peut modérer les excès du despotisme ; la violence seule peut le faire cesser.

Ceux qui se trouvent en contact avec des désordres pareils doivent être plus familiarisés, en principe et dans la pratique, avec des remèdes violents, que ceux qui voient rarement de tels symptômes. L'assassinat d'un empereur par des membres de sa famille est une chose fréquente en Russie et en Turquie. Ce crime ne peut et ne doit pas exciter la même horreur dans ces contrées que dans des sociétés plus civilisées. La participation ou le consentement à un assassinat n'est pas un crime aussi noir dans des gouvernements despotiques que dans ceux où la force de la loi et la douceur des mœurs rendent ces moyens sanguinaires très-rares et même inutiles. Si Alexandre avait dénoncé les conspirateurs, ou simplement empêché l'exécution du complot, il n'aurait réussi qu'à retarder l'accomplissement d'un fait inévitable, et dans l'intervalle il serait peut-être tombé victime des soupçons de son père, ou des conspirateurs, qui lui auraient fait partager le même sort pour s'assurer l'impunité.

Des scènes aussi affreuses excitent à juste titre l'indignation des gens de bien ; mais ce n'est pas

contre les acteurs de ces scènes sanglantes qu'on doit tourner son indignation, c'est contre le système qui cause de tels actes et les rend pour ainsi dire nécessaires. Il est fort à la mode depuis quelques années de considérer la légitimité et le droit héréditaire au pouvoir comme presque synonymes. Alexandre partageait cette opinion. Mais la légitimité, si ce mot veut dire quelque chose, signifie l'estime et le respect des lois. Or, il n'existe aucun système de gouvernement dans lequel les lois de Dieu et de la nature soient plus manifestement violées, et les lois de l'humanité plus souvent renversées que sous un despotisme héréditaire. Pendant la première partie du règne d'Alexandre, Pahlen jouit d'une grande influence sur ce prince, mais il fut disgràcié par suite d'une indiscrétion de Woronzow à Londres. Pahlen avait eu l'imprudence de dire en confidence à ce dernier qu'il n'avait qu'une faible opinion des talents de son maître; et Woronzow répéta ces paroles à son souverain. La raison de sa disgrâce ne fut pas connue; seulement on murmurait tout bas que la part qu'on l'accusait d'avoir prise à la mort de Paul rendait choquante la faveur dont il jouissait. Czartarinsky, qui lui succéda, avait aussi de grandes capacités; il était d'un noble caractère et rempli de désintéressement. Son ministère ne fut pas heureux : il contribua beaucoup du moins à donner à l'empereur et à l'impératrice et même à toute

la cour des idées plus élevées et plus éclairées pour le gouvernement de Pologne et de la Russie. Après La Harpe, c'est à lui que la Russie et le monde sont redevables des sentiments d'humanité qui distinguèrent Alexandre.

Czartarinsky était Polonais et par conséquent un objet de jalousie et de méfiance pour les Russes ; peut-être cherchait-il (avec plus de zèle que la prudence n'en pouvait admettre) les intérêts de son pays natal. Lorsqu'en 1806 la confédératon échoua, il perdit toute influence dans les conseils, en conservant pourtant l'amitié d'Alexandre. Il se retira des affaires après la paix de Tilsitt, et il est probable que le zèle avec lequel il demanda la restauration de la Pologne, en 1814, ne le rendit pas populaire à la cour de Saint-Pétersbourg. Alexandre cherchait à suivre l'exemple de Napoléon : ne s'imagina-t-il pas follement qu'il lui serait possible d'administrer lui-même tous les services publics dans ses vastes États. Ses intentions étaient bonnes et son impartialité était extrême, mais ni sa sagacité, ni ses connaissances ne pouvaient le mettre à l'abri d'erreurs involontaires ou de faux exposés. Son application fut assez grande pour affaiblir sa santé et son esprit sans suffire néanmoins à l'exigence des affaires. Il s'ensuivit des retards qui ressemblaient souvent à un déni de justice. Les plaintes, les murmures augmentaient de jour en

jour lorsqu'il mourut. Si son avénement au trône prouve qu'il n'y a pas de sécurité pour les princes investis d'un pouvoir illimité, son administration prouve aussi que les qualités les plus belles et les plus rares d'un souverain sont insuffisantes pour assurer le bonheur de son peuple, sous le système insensé qui lui donne, par droit de naissance, tous les pouvoirs de l'État (1).

Des intelligences aussi supérieures que celles de César ou de Napoléon semblent, au premier coup d'œil, faire exception à cette règle. Mais quand et où des Césars et des Napoléons sont-ils nés dans des palais ? Il est évident que ces hommes extraordinaires n'avaient pas de défauts capables de contrebalan-

(1) Alexandre ne fut peut-être à aucune époque de son règne aussi populaire et aussi en sûreté en Russie que la gloire apparente de ses actions semble le prouver et que les étrangers se l'imaginent. Le maréchal Soult m'a dit qu'étant à Tilsitt il eut connaissance d'une conspiration contre l'empereur dans laquelle étaient engagés Benigsen, l'assassin de son père, et le commandant de l'armée. Avant de consulter son gouvernement, Soult, dans une lettre particulière, dévoila ce complot à l'empereur en lui donnant le nom des conspirateurs. Il me montra la réponse qu'Alexandre avait écrite de sa propre main. Il remercie beaucoup Soult de ce qu'il lui a appris, et ajoute que cela lui sera fort utile, mais que l'affaire ne lui paraît pas aussi grave que le maréchal le suppose. Soult me dit avec un peu d'amertume que cette lettre paraîtrait un jour avec celle dans laquelle ce même Alexandre lui refusa un asile dans ses États.

cer les bienfaits que leur vigilance et leur discernement pouvaient conférer à l'humanité. Ils avaient l'esprit assez puissant pour gouverner des masses énormes d'hommes par leur seule volonté et selon leur bon plaisir. Leur génie ardent était à la hauteur de leur tâche.

Ceux qui liront les pages suivantes, écrites par une plume qui certes n'a rien d'hostile, y reconnaîtront, dans un des prodiges des temps, dans Napoléon Bonaparte les traits propres aux grands caractères dont je viens de parler.

Je donnerai quelques notes que je pris à la hâte lorsque je reçus la nouvelle de sa mort à Paris, en 1821. Elles contiennent une peinture fidèle des impressions que cette mort fit sur mon esprit au moment même. Le lecteur remarquera que j'eus peu de rapports avec Napoléon personnellement, mais il comprendra plus facilement quelles occasions favorables j'ai eues pour obtenir des détails de ceux qui étaient le plus à même de m'en donner d'exacts que si j'avais fait de ces notes une narration plus suivie et plus méthodique. J'ai seulement retranché les faits que j'ai eu quelque raison de croire faux, aussi bien que ceux qu'une autorité aussi bonne ou meilleure que la mienne ont fait connaître.

L'empereur Napoléon mourut à Sainte-Hélène, le 5 mai 1821. Quelques heures avant que cette nouvelle

fût généralement connue à Paris, on laissa à ma porte pour lady Holland, un billet écrit au crayon, sans date ni signature, et lui apprenant avec chagrin l'événement (1). La nouvelle était venue de Calais par télégraphe. Peu de jours après, lady Holland reçut de sir Hudson-Lowe les deux lettres suivantes :

« Sainte-Hélène, 6 mai 1821.

« Madame,

« L'intérêt compatissant que vous avez toujours si constamment et si généreusement montré envers l'homme remarquable qui m'a été confié pendant si longtemps, me fait un devoir de saisir la première occasion pour vous apprendre qu'il a cessé d'exister. Il a rendu le dernier soupir hier au soir vers six heures moins dix minutes. Les détails qui seront donnés publiquement rendent inutile tout ce que je pourrais vous apprendre au sujet des causes de sa mort. Son père mourut de la même maladie (un cancer squirreux à l'estomac, auprès de ce qu'on appelle le pylorus). La médecine ne pouvait le sauver. On lui a donné tous les secours qu'il a été possible de se procurer dans cette île. Il a paru avoir conscience de son

(1) Je crois que les paroles étaient : Le grand homme est mort.

état, mais n'a voulu voir qu'un médecin anglais outre son médecin habituel, le professeur Antommarchi. Il mourut sans souffrance apparente. Je vous prie de présenter mes respects à lord Holland, et suis, Madame,

« Votre très-humble serviteur,

« H. Lowe.

« *A lady Holland.*»

« Sainte-Hélène, 15 mai 1821.

« Madame,

« En faisant l'inspection des effets de Bonaparte avec le comte Montholon et Marchand, son valet de chambre, je remarquai deux tabatières d'or, dont l'une avait sur le couvert un grand camée représentant une chèvre ayant sur son dos un faon qui grappillait des raisins sur une vigne. Le comte Montholon m'apprit que c'était un cadeau du pape Pie VII (1) à Napoléon après la paix de Tolentino. L'autre tabatière était plus simple et n'avait d'autre ornement qu'un N gravé sur le dessus. Après avoir passé quelque temps à examiner les différents objets qui se trouvaient dans l'appartement, je revins à l'endroit où se

(1) Comme dans le manuscrit; ce devrait être Pie VI.

trouvaient les tabatières; je pris la plus belle afin d'admirer le camée, et en l'ouvrant je m'aperçus qu'il y avait au fond une carte coupée dans la forme de la tabatière et sur laquelle étaient ces mots, écrits de la main de Bonaparte : « L'empereur Napoléon à lady Holland, témoignage de satisfaction et d'estime. » De l'autre côté de la carte était écrit, d'une autre écriture : « Donné par le pape Pie VII (1) à Tolentino en 1797 ». Le comte Montholon et Marchand furent tous les deux très-surpris de la découverte que je venais de faire, et me dirent qu'ils ignoraient que cette carte se trouvât dans la tabatière; le comte Montholon ajouta que Napoléon l'avait chargé de vous présenter la tabatière. Il me dit aussi qu'il devait donner l'autre au docteur Arnott. Elle était à moitié pleine de tabac, car c'était la dernière dont Bonaparte se fût servi; il avait gravé l'N sur le dessus, lui-même. Il avait aussi demandé qu'on remît au docteur une somme d'argent. J'ai fait connaître tous ces legs à lord Bathurst.

« Je vous prie de présenter mes respects à lord Holland, et suis, Madame,

« Votre très-humble serviteur,

« H. Lowe. »

(1) Pour Pie VI.

Quelques mois après, le legs fait à lady Holland lui fut remis avec solennité (1) par les comtes Montholon et Bertrand ; on avait parlé de ce legs dans tous les journaux aussitôt que la nouvelle de la mort de Napoléon fut connue, et cette circonstance, jointe aux attentions qu'avait toujours eues lady Holland pour l'illustre prisonnier pendant son exil, nous rapprochèrent de ceux qui en France professaient sincèrement et ouvertement leur respect pour la mémoire de Napoléon. C'est d'après leurs conversations que j'ai écrit les notes suivantes ; mais comme le lecteur peut être curieux de savoir jusqu'à quel point je pouvais juger de l'exactitude des observations qui m'étaient répétées, en les comparant à mes impressions personnelles, il sera peut-être bon de lui faire connaître la nature et l'étendue des relations personnelles que j'eus avec Napoléon avant et après sa captivité.

Lady Holland et moi lui fûmes présentés en 1802, lorsqu'il était encore premier consul. Il ne la vit qu'une fois et il lui fit quelques questions et les compliments d'usage, mais n'eut aucune conversation avec elle ; je

(1) Montholon et Bertrand portaient l'uniforme impérial ! Réflexion singulière et humilante pour l'orgueil humain, de penser que ceux qui s'étaient dévoués à un homme d'une haute intelligence crussent honorer sa mémoire en imitant les formes absurdes des autres souverains et prétendants.

crois cependant qu'il n'ignorait pas l'admiration qu'elle professait pour son génie politique et militaire.

J'étais debout tout près de lui lorsqu'il reçut la députation qui venait lui conférer le consulat à vie ; il répondit par un discours écrit de peu d'étendue, préparé à la hâte et assez maladroitement prononcé. A cette occasion, il me parla d'une manière fort polie, mais ne me dit que quelques mots ; il me parla très-peu plus lorsque je dînai et passai la soirée à sa cour en compagnie de M. Fox, avec lequel il conversa longuement sur plusieurs sujets et surtout sur le concordat. Ce furent là les seules occasions que j'eus d'observer sa physionomie et d'entendre sa voix. Il avait les traits réguliers, une expression agréable et un regard pénétrant, mais il n'y avait pas dans sa physionomie la dignité et l'animation que je me serais attendu à y rencontrer ; sa voix était douce et persuasive au plus haut degré, et il parlait avec une vivacité et une animation qui donnaient une heureuse idée de son caractère aussi bien que de son esprit. Ses manières n'étaient ni affectées ni arrogantes, mais elles manquaient certainement de ce charme et de ce naturel que la grande habitude de la bonne société donne seule, dit-on. En 1802 nous traversâmes la France pour aller en Espagne, et nous fûmes l'objet des attentions de tous les préfets et officiers publics dans toutes les villes où nous passâmes. J'attribuai ces effets à leur

véritable cause; le consul désirait cultiver le bon vouloir des amis de la paix en Angleterre et de tous les amis de Fox en particulier; d'un autre côté, Talleyrand, son ministre confidentiel, se trouvait, en souvenir de notre ancienne amitié, tout disposé à appliquer la politique générale du gouvernement consulaire sous forme d'actes de bonté et d'hospitalité envers nous.

Après la première abdication de l'empereur et sa retraite à l'île d'Elbe en 1814, lady Holland lui transmit quelques messages de Florence et de Rome, et lui fit parvenir des journaux anglais qu'il avait eu le désir de lire et qu'il n'avait pu se procurer. En reconnaissance de ces petites attentions, je crois qu'avant de quitter l'île d'Elbe il lui envoya quelques échantillons curieux du minerai de fer de ce pays. Dans un des journaux envoyés par lady Holland se trouvait un paragraphe faisant allusion à un projet existant parmi les confédérés de le transporter à Sainte-Hélène. Il est vrai que cette idée, toute contraire qu'elle fût à la bonne foi et à l'honneur, fut émise et discutée au congrès de Vienne avant que Napoléon eût quitté l'île d'Elbe; il est probable cependant qu'on ne l'écrivit jamais (1). Il n'est que juste d'ajouter que cette idée

(1) Je citai ce fait dans la chambre des lords lors des débats au sujet du traitement du général Bonaparte, et *on ne me contredit pas;* je le tenais d'un Anglais homme rempli de véracité,

fut de suite rejetée par l'Autriche. Ce qui semble confirmer la supposition qu'un dessein aussi déloyal était formé, c'est que la Compagnie des Indes orientales avait commencé des négociations pour mettre l'île de Sainte-Hélène sous le contrôle du gouvernement vers le mois de mars, en 1815; cette mesure ne semblait pas avoir d'autre objet en vue; on discontinua les négociations lorsque Napoléon débarqua en France dans le courant du même mois. Le moindre soupçon bien fondé d'une intention semblable suffisait pour dégager l'empereur de toutes les obligations du traité qu'il avait signé et de l'abdication de Fontainebleau, et pour justifier la tentative faite pour recouvrer l'empire qu'il avait perdu si récemment. Nous étions à Rome lorsqu'il entra à Paris, et d'après les suggestions de son frère Louis, il nous envoya un passe-port qui nous arriva entre Radicofani et Sienne. Nous ne cherchâmes jamais à en faire usage : la guerre se termina si rapidement qu'il devint inutile. Peut-être n'aurions-nous pas pu nous en servir si nous l'avions désiré, car la jalousie des alliés rendait toute communication avec la France impossible.

Nous arrivâmes à Douvres à peu près au mo-

employé au congrès de Vienne; il me le dit après le retour de Napoléon à Paris, mais avant la bataille de Waterloo.

ment même où le capitaine Frédéric Maitland amenait Napoléon en Angleterre sur le *Bellérophon ;* cet officier courageux se distingua par ses scrupules en ne voulant promettre que ce qu'il savait pouvoir tenir et en insistant sur l'exécution de ce qu'il avait promis. Sa conduite envers son illustre prisonnier et son propre gouvernement lui font honneur aussi bien qu'au service auquel il appartient; mais la générosité envers un ennemi vaincu, dans le cas de Maitland comme dans celui du capitaine Usher, qui transporta Napoléon à l'île d'Elbe, ne fut pas une recommandation auprès de l'amirauté. Le zèle outré des partisans de Napoléon a souvent nui à sa cause et l'a exposé lui-même à des accusations de ruse et de perfidie, qu'il a quelquefois, mais rarement méritées. Quelques-uns accusèrent faussement le capitaine Maitland d'avoir eu recours à la ruse pour attirer Napoléon à bord, et d'avoir voulu éluder les conditions auxquelles il l'avait reçu. Napoléon n'a sanctionné ni directement ni indirectement de telles accusations; leur fausseté évidente, de même que celle de beaucoup d'ouvrages écrits par ses partisans les plus zélés, ne peut donc faire aucun tort au caractère personnel ou politique de Napoléon.

Quand la décision *non généreuse* (1) en vertu de

(1) *Ungenerous.*

laquelle le grand prisonnier devait être transporté à Sainte-Hélène fut connue, lady Holland s'empressa de demander au gouvernement l'autorisation d'envoyer tous les objets qui, suivant elle, pouvaient contribuer soit au bien-être, soit à l'amusement de l'exilé (1). Elle cultiva la connaissance de sir Hudson-Lowe, et chercha, par toutes les politesses imaginables, à obtenir de lui les facilités que son devoir et ses instructions lui permettraient d'apporter aux projets de lady Holland. Elle échoua partout. Lord Bathurst lui apprit qu'aucun présent ne pouvait être envoyé au général Bonaparte, mais que le gouvernement achèterait volontiers, pour le lui faire porter, tout objet qui pût augmenter son bien-être. Lady Holland se rappelait que l'empereur, même dans des climats plus tempérés, aimait à boire l'eau et le vin très-froids ; elle avait même été sur le point d'acheter

(1) Je ne sais à qui appartient l'initiative dans cette décision. Il est impossible d'imaginer rien de moins libéral et de moins digne que la conduite et le langage de Georges IV envers Napoléon et sa famille. C'était non l'imitation, mais précisément le contraire de la conduite tenue par le prince Noir envers le roi Jean. Pourtant, la première impression de Georges en recevant la lettre si célèbre de Napoléon, si elle ne fait pas honneur au goût du prince-régent, était du moins favorable à celui qui l'avait écrite. Le prince remarqua que les paroles qui la commençaient, « Altesse Royale,. » étaient très-exactes, plus exactes, dit-il, que tout ce que j'ai jamais reçu de Louis XVIII.

à un prix très-élevé une nouvelle machine pour faire de la glace; elle répondit donc à lord Bathurst en lui donnant l'adresse du fabricant et le pria de vouloir bien faire cet achat. La machine cependant ne fut jamais ni achetée ni envoyée. Lady Holland persista pourtant; elle réussit, en envoyant à sir Hudson-Lowe des publications nouvelles et des présents de peu de valeur, à faire parvenir des souvenirs de même nature à Napoléon.

Souvent ces objets furent retenus au siége du gouvernement pendant un certain temps; quelquefois à cause de scrupules exagérés et souvent par des motifs moins pardonnables; mais la nature de ces souvenirs sans importance fit que tôt ou tard ils arrivèrent à leur destination. Il s'éleva pourtant quelques obstacles à ces communications.

Une fierté naturelle et bien pardonnable empêchait Napoléon de rien demander; mais, suivant moi, cet orgueil pointilleux qui le portait à rejeter toute communication dans laquelle on ne lui donnait pas le titre d'empereur était indigne de lui. On profita de ces circonstances pour se dispenser de lui procurer bien des choses nécessaires et pour diminuer ses rapports avec les habitants de l'île ou les étrangers qui la visitaient parfois. Les privations et les ennuis auxquels les habitants de Longwood étaient exposés ont sans doute été exagérés par l'ignorance et la vulgarité de

Santini dans sa publication, en 1817; mais il y eut certainement une grande négligence et souvent une grande dureté dans la conduite du gouverneur envers son illustre prisonnier et ses compagnons. De son côté, la secrétairerie d'État anglaise semblait, à l'égard du prisonnier, se préoccuper bien peu de ses sentiments et de ceux de sa famille; car si les lettres qui lui étaient adressées n'étaient pas positivement interceptées, on n'offrait aucune facilité pour les lui faire parvenir. Une lettre de sa mère, entre autres, fut égarée dans les bureaux, et on ne la retrouva qu'après un temps considérable. Napoléon s'abstint prudemment de se servir des fonds qu'il avait en Europe, parce que les billets qu'il aurait faits auraient dû être communiqués à ses ennemis et geôliers, ainsi que les noms des dépositaires. Comme lui et sa suite avaient besoin de beaucoup de choses que le gouvernement anglais ne leur donnait point, il était obligé d'emprunter à ses compagnons ou de réaliser des fonds en vendant son argenterie et quelques autres superfluités. L'évidence de ces circonstances, la sensation produite peut-être par la publication dont j'ai parlé et, j'ose m'en flatter, ma motion dans la chambre des lords amenèrent quelque changement (1). Au moins les lettres confiées au secrétaire

(1) La motion dont je parle avait rapport à quelques faits que cite Santini, mais n'avait aucune relation avec ce pamphlet ou son auteur; les motifs sur lesquels ma motion était fondée ne me

d'Etat furent à partir de cette époque transmises plus régulièrement. Les provisions, les vêtements et les livres qu'on lui envoya par la même voie lui furent remis également. Lord Bathurst, quelque temps après, consentit, non-seulement à faire parvenir à Napoléon et à sir Hudson-Lowe les objets que lady Holland leur envoyait, mais encore toutes les fois qu'un navire allait à Sainte-Hélène, il avait l'attention de le lui faire savoir; s'étant assuré que lady Holland observait scrupuleusement les règles qu'il avait imposées, il envoyait à leur destination les paquets, les livres et les caisses adressées de sa main et portant son nom, sans leur faire subir d'autre inspection. Lady Holland eut la satisfaction de savoir qu'un grand nombre de ces objets avaient été reçus et avec gratitude. Napoléon n'écrivit jamais, mais parla de lady Holland et de ses attentions à des personnes qui lui répétèrent ses paroles. Le legs que lui fit Napoléon fut pour elle une preuve inattendue mais bien agréable que son admiration pour ses rares qualités, son empressement à tâcher d'adoucir son affliction n'avaient pas été entièrement infructueux.

Sa propre écriture, les mots si bien choisis et la peine qu'on avait prise pour faire adhérer exactement

venait aucunement des détails contenus dans cet ouvrage, comme lord Bathurst, dans sa réponse, affecta adroitement de le croire.

la carte dans la tabatière ajoutaient à la valeur du présent, et prouvaient que Napoléon avait compris l'intention de lady Holland et que sa conduite avait occupé les pensées de cet homme extraordinaire comme elle avait excité sa satisfaction. Tout était de très-bon goût. Si le présent avait eu plus de valeur, elle n'aurait pu l'accepter ; et si les expressions avaient été plus fortes elles auraient paru manquer de sincérité. Certainement l'idée d'avoir consolé un homme aussi persécuté, aussi maltraité que le fut Napoléon, et d'avoir mérité l'estime d'un esprit aussi vaste et aussi pénétrant, est bien satisfaisante. Lady Holland trouva dans cette persuasion une ample récompense de sa conduite délicate et sans la moindre ostentation. A Paris, le peuple se refusa quelque temps à croire à la mort de Napoléon, et dans les classes moyennes on ne craignait pas d'attribuer cette mort au poison ; quant à la cour, elle affecta une grande générosité en paraissant vouloir étouffer tout ressentiment contre le héros mort. Il était plus facile d'imiter l'hypocrisie de César que ses qualités.

Un grand nombre de personnes portèrent le deuil, surtout le 15 août, qui était le jour de la fête de Napoléon. Il parut une multitude de publications sur son caractère, sa vie et sa mort, qui toutes contenaient plus de louanges que de censures. Des portraits et des gravures faisant allusion à son exil ou à sa mort,

s'achetaient avec un empressement qui inquiéta la police et qui fit interdire pendant quelque temps la vente de ces objets dans les boutiques.

Les notes suivantes sont extraites en substance des informations les plus sûres à cette époque. Lorsque je ne nomme point ceux qui me les ont données, c'est que je les regarde comme authentiques ou que je les ai entendu répéter tant de fois sans contradiction, que je les crois exactes. Lorsque j'indique le nom de ceux de qui je les tiens, le lecteur peut juger de leur prix.

On connaît assez l'origine de Napoléon d'après lui-même, d'après les recherches de beaucoup d'autres, pour affirmer au public, malgré certaines calomnies, qu'il appartenait à une famille noble (1); si sa naissance n'était pas illustre, du moins, d'après la manière de décider ces questions en France et en Italie, il avait certainement droit au titre de noble. Son père avait été dans une certaine circonstance député de la noblesse; et lui-même, ainsi qu'une de ses sœurs, furent élevés en France dans des pensions où la preuve qu'ils appartenaient à une famille noble était exigée. D'après le témoignage de plusieurs membres de sa famille, son oncle Ramolino, chanoine d'Ajaccio, était un homme remarquable par son

(1) Serra, Pozzo di Borgo, Lewis Bonaparte.

esprit et ses talents; il reconnut bientôt avec une rare sagacité la supériorité de son neveu; et sur son lit de mort il recommanda à tous les jeunes gens de la famille de s'en rapporter, dans toutes les occasions importantes de leur vie, au jugement et aux conseils de leur second frère, Napoléon (1).

Napoléon naquit à Ajaccio en 1769. On a dit qu'il avait dû naître l'année précédente et qu'il cachait son âge véritable, ne voulant pas admettre sa naissance en Corse à une époque où cette île n'était pas encore réunie à la France. Ceci est un conte. On en a fait un plus absurde encore, prétendant qu'il avait été baptisé sous le nom de Nicolas, et que la crainte du ridicule le fit changer ce nom pour celui de Napoléon lorsqu'il commença à acquérir de la célébrité (2). Les exer-

(1) Pozzo di Borgo, quand je lui racontai cette circonstance que je tenais de Fesch et de Louis Bonaparte, me dit qu'elle devait se rapporter à son oncle paternel Lucien Bonaparte, et non à son oncle maternel Ramolino. Je crois avoir lu tout ce que je raconte ici dans les Mémoires manuscrits de Louis Bonaparte, qu'il me prêta à Rome en 1815, mais qui étaient presque illisibles à cause de la mauvaise écriture.

(2) On dit, probablement avec aussi peu de fondement, que lorsque le maréchal Soult désira se faire proclamer roi de Portugal son nom de Nicolas forma un obstacle insurmontable. Je ne suis pas certain qu'il ait jamais eu ce désir, mais je suis bien persuadé qu'une semblable objection n'eut jamais lieu; et je crois qu'il s'appelait Jean. Le général Sébastiani m'a

cices imprimés de l'école militaire de Brienne des années 1780, 1781, 1783, conservés à Paris, à la Bibliothèque impériale, le représentent comme très-avancé pour l'histoire, l'algèbre, la géographie et la danse, sous le nom de Buona-Parte de l'île de Corse, ou quelquefois d'Ajaccio en Corse. On a souvent raconté des traits d'ambition de sa jeunesse, et Pozzo di Borgo (en 1826) raconta une conversation qu'il eut avec lui; Napoléon avait alors dix-huit ans : après bien des questions sur l'état des affaires en Italie, il s'écria : « Alors on ne m'a pas trompé, avec deux mille

raconté une anecdote curieuse au sujet du roi Joseph et de Napoléon. Napoléon étant à Madrid signa un décret par lequel l'Espagne était annexée à la France; le roi Joseph, au désespoir et tout en larmes, pria Sébastiani d'intercéder pour lui auprès de son frère. Napoléon répondit que le décret était signé, il est vrai, mais que les nouvelles de Salamanque (où les Anglais s'étaient avancés sur Soult, je crois) l'avaient décidé à révoquer le décret et à remettre la déposition de son frère à quelques mois plus tard. « Vous pouvez lui dire que le décret est révoqué, dit-il, mais pas un mot de mes intentions futures. Quelques mois après, Sébastiani commandait à Grenade lorsqu'un agent confidentiel de Joseph et de Soult vint sonder ses intentions pour voir s'il ne voudrait pas s'unir à eux pour ouvrir des négociations avec l'Angleterre, et conclure la paix entre cette puissance et l'Espagne à l'insu de Napoléon et du gouvernement français. On voit que les conseils impériaux à cette époque étaient loin d'être dans un état d'union et d'harmonie parfaites.

soldats, un homme pourrait se faire roi (*principe*) de ce pays. » Le cardinal Fesch et Louis Bonaparte m'ont dit que longtemps avant que ses grands talents fussent sortis de l'obscurité, il avait obtenu un ascendant très-grand sur tous les membres de sa famille et sur ses camarades. Ces témoignages ont été confirmés par tous ceux qui l'ont connu pendant son séjour en Corse et avant qu'il connût Barras le directeur.

Chez lui il étudiait beaucoup, et s'occupait généralement de quelque travail littéraire ou scientifique qu'il ne montrait à personne. Pendant ses repas, qu'il prenait précipitamment, il demeurait silencieux et apparemment absorbé par ses pensées. On le consultait dans toutes les affaires de la famille, et il se montrait toujours, dans ces occasions, attentif, amical, judicieux et rempli de décision. Il était fort jeune lorsqu'il écrivit une histoire de Corse, dont il envoya le manuscrit avec une lettre d'un style fleuri à l'abbé Raynal. Il sollicitait l'honneur de faire sa connaissance, et le priait de vouloir bien lui donner son opinion sur cet ouvrage. L'abbé répondit à la lettre et donna des louanges à l'ouvrage; mais Napoléon ne le publia jamais. Des personnes qui ont souvent dîné avec lui dans des hôtels ou des cafés, et lorsqu'il lui était commode de ne pas payer ses dépenses, m'ont assuré que, quoiqu'il fût le plus jeune et le plus pauvre, il obtenait toujours facilement une espèce de déférence

et même de soumission de la part de ses compagnons. Il ne fut jamais avare, mais à cette époque il s'occupait beaucoup de connaître le prix des provisions et de tous les objets nécessaires à la vie; enfin toutes les branches de l'économie domestique l'intéressaient.

Les connaissances qu'il acquit de bonne heure sur ces matières lui furent d'une grande utilité dans une position plus élevée. A diverses époques de sa vie il fit usage, même quelquefois parade, de ces connaissances, et parvint ainsi à découvrir et quelquefois à empêcher les malversations dans l'administration des fonds publics. Il est impossible d'imaginer une régularité plus grande et un ordre plus parfait que ceux qui régnèrent constamment dans sa maison comme consul et comme empereur. Avec une somme de quinze millions de francs seulement il accomplit de grandes choses, et fit des économies qu'on peut regarder comme extraordinaires, car il ne peut être accusé ni d'avarice ni de petitesse; son administration expose ses successeurs et en vérité tous les princes européens au reproche de négligence ou d'incapacité.

Duroc lui rendit de grands services dans cette branche du gouvernement. On dit qu'ils se rendaient souvent ensemble aux halles le matin de bonne heure, habillés en particuliers. Lorsqu'on devait présenter à l'empereur quelque compte important, Du-

roc lui apprenait en secret jusqu'aux moindres détails. Napoléon ne manquait jamais de faire quelque allusion adroite ou quelque remarque au sujet des points sur lesquels il avait si récemment obtenu des détails, afin de faire comprendre à ceux qui l'écoutaient que l'œil du maître était partout. Lorsqu'on meubla les Tuileries, Napoléon crut s'apercevoir que tous les objets étaient d'un prix plus élevé que les profits habituels du commerce ne l'autorisaient. Se tournant subitement vers un ministre qui se trouvait avec lui au moment, il lui demanda ce que pouvait valoir le bout d'un cordon de sonnette en ivoire. « Je l'ignore » fut la réponse. — « Eh bien ! nous verrons, » dit-il ; et coupant le cordon, il appela un valet, lui ordonna de s'habiller comme tout le monde et d'aller, sans faire part du but de sa commission à personne, s'informer dans divers magasins du prix de ces articles et d'en commander une douzaine. Ils coûtèrent un tiers de moins que ceux qu'on avait fournis au palais. L'empereur en conclut qu'on avait exagéré le profit dans la même proportion sur tous les objets, et fit retrancher un tiers de la somme totale en faisant dire au fournisseur que c'était par son ordre exprès, parce qu'après inspection il avait trouvé les prix d'un tiers trop élevé. Plus tard, dans tout l'éclat de sa gloire, il visita Caen accompagné de l'impératrice Marie-Louise et d'une suite de têtes

couronnées et de princes. Son ancien ami, Méchin, préfet de cette ville, connaissant son goût pour les détails, lui présenta la statistique des dépenses, du revenu, du produit et du commerce dans le département. « C'est bon, dit l'empereur lorsqu'il les reçut, vous et moi ferons bien de l'esprit sur tout cela demain au conseil. » Le lendemain il étonna grandement les principaux propriétaires du département par sa connaissance exacte du prix du cidre, bon ou mauvais, et des produits des différents districts. Les royalistes eux-mêmes eurent pour sa personne un respect que la restitution de leurs biens n'avait pu leur inspirer. Il est juste de dire cependant que le premier espoir, quelque léger qu'il fût, d'attaquer l'empereur effaça bientôt le souvenir de ce respect dans l'esprit de cette faction intolérante.

D'autres princes ont comme Napoléon montré beaucoup de goût pour les détails les plus minutieux; mais voici la différence : ils ne se servirent de leurs connaissances que pour tourmenter leurs inférieurs et ennuyer leur société; Napoléon, au contraire, avait pour but de restreindre les dépenses de l'État en ne les appliquant qu'aux intérêts du pays. Je reviens à la première période de son existence. On a beaucoup exagéré la part qu'il prit aux actes des jacobins lorsque ce parti était tout-puissant. Après la reddition de Toulon et de Marseille, sa tenue et son lan-

gage dans les églises de ces deux villes furent certainement inconvenants, mais c'est tout ce qu'on peut lui reprocher à cet égard. Jamais il ne prit aucune part aux cruautés. A cette époque même, il ne dissimulait pas le mépris que lui inspiraient certaines absurdités du parti jacobin et désapprouvait sérieusement les moyens à l'aide desquels on maintenait le régime de la terreur. Les horreurs de la Révolution firent sur son esprit une impression profonde. La crainte de les voir se renouveler le fit traiter les anti-révolutionnaires avec une indulgence imprudente et dangereuse. Souvent même il tâcha trop, dans certains détails, d'assimiler son propre gouvernement à l'ancien ordre de choses. Il écoutait toujours avec complaisance tout raisonnement tendant à établir son autorité sur une base tout opposée à celle sur laquelle il savait très-bien qu'elle était réellement ou au moins plus naturellement appuyée. Tous les biographes s'accordent, je crois, et cela justement, à attribuer à sa faveur auprès de Barras son commandement le 13 et le 14 vendémiaire (4 et 5 octobre 1795) et sa nomination de général en chef à l'armée d'Italie.

Ces faveurs ne furent qu'une récompense méritée de ses services à Toulon et du génie, de l'énergie qu'on ne pouvait manquer de discerner dans sa conversation et son caractère. On dit que lors de sa première nomination au commandement de l'armée

d'Italie, le Directoire n'avait pas le pouvoir ou la volonté de lui donner les moyens nécessaires pour qu'avec ses aides de camp il fît le voyage et parût d'une manière convenable au quartier général d'une grande armée. Dans cet embarras il réunit tout ce que ses ressources, les contributions de ses amis et son crédit purent lui fournir, et s'adressa ensuite à Junot, jeune officier qui fréquentait les tables de jeu. Il lui confia tout l'argent qu'il avait pu réunir (1) et qui formait une somme peu élevée, en le priant de tout perdre ou de l'augmenter dans une très-grande proportion avant le matin, parce que de son succès au jeu dépendait la possibilité de prendre le commandement de l'armée avec Junot comme aide de camp. Junot réussit au delà de ses espérances, et ayant gagné une somme qui lui paraissait plus que suffisante pour faire face aux exigences du moment, il alla trouver le général Bonaparte. Celui-ci ne se tint pas satisfait, et résolut de tenter de nouveau la fortune ; il renvoya Junot en lui disant de retourner au jeu risquer tout ce qu'il avait gagné et de ne pas quitter la table avant d'avoir perdu jusqu'à la dernière obole ou doublé la somme qu'il avait apportée. La chance le favorisa de nouveau, et Napoléon put se rendre au

(1) Quelques-uns disent que Junot vendit son épée à garde d'or et en ajouta le prix à l'enjeu.

quartier général pour prendre le commandement de l'armée avec tout l'éclat et toute la splendeur désirable. Cette anecdote m'a été racontée par le chevalier Serra, ministre de la république ligurienne à Madrid; c'était un homme d'une grande véracité, fort instruit et rempli de discernement; il connut intimement Napoléon pendant ses campagnes d'Italie (1). Serra m'a assuré qu'à cette époque de sa vie Napoléon parlait des Français comme d'étrangers, et quoiqu'il admirât leur bravoure militaire, il les regardait comme très-inférieurs en politique et comme dépourvus de fermeté, de principes et de courage moral. Il faut remarquer qu'il tenait ce langage à Salicetti et à d'autres Italiens qui, comme il le savait fort bien, ne pouvaient qu'être flattés d'entendre émettre des opinions semblables aux leurs, et qui semblaient leur prouver leur supériorité sur ceux qui les avaient en apparence subjugués. Napoléon avait épousé Joséphine, veuve de Beauharnais, avant de prendre le commandement de l'armée d'Italie. Près

(1) J'ai répété cette anecdote comme on me l'a racontée; je n'oserais spécifier les sommes, mais je crois que la dernière s'élevait à 300,000 francs. Cette histoire, avec quelques variantes quant aux détails, m'a été répétée souvent par des Français dignes de foi. Serra fut plus tard chargé d'une mission diplomatique par Napoléon à Dresde. Il écrivit en latin et publia un récit des campagnes de ce grand prince en Allemagne et en Pologne. Serra mourut à Dresde en 1813.

de Joséphine comme ailleurs, il trouva un rival dans Hoche. Celui-ci était beau, d'un rang plus élevé que Bonaparte et sa réputation à l'armée était mieux établie. Joséphine était bien élevée, assez belle et avait surtout une très-grande douceur de caractère; elle était romanesque et même un peu superstitieuse. Moitié comme amusement et moitié sérieusement elle encourageait cette espèce de sorcellerie qui consiste à dire la bonne aventure à l'aide de jeux de cartes, de nombres cabalistiques, de chiromancie et d'autres pratiques du même genre. Ceux qui encouragent de tels amusements sont obligés d'en rire et de les regarder comme de simples passe-temps; mais ceux qui en rient et pourtant y trouvent de l'intérêt, sont quelquefois exposés à y penser et même à y ajouter foi. Napoléon, pour faire plaisir à Joséphine et tourmenter son rival, affecta de comprendre la chiromancie. Un jour il prédit l'avenir à toute la société d'une manière probablement très-inexacte, et dont on n'a par conséquent jamais parlé, mais ses prédictions à Hoche, s'étant par hasard réalisées, sont venues jusqu'à nous. Prenant la main du général dans la sienne il feignit de l'examiner attentivement, et lui dit que son rival serait heureux et que lui (Hoche) mourrait dans son lit. Ces deux prédictions s'étant réalisées, les ennemis crédules de Napoléon ne manquèrent pas d'attribuer le second événement, comme

le premier, aux machinations de Bonaparte. On disait gravement que la mort du jeune et brillant général Hoche en Allemagne était causée par le poison, et que son rival, pour échapper aux soupçons, avait vraiment dans un moment de gaieté prédit inutilement la mort qu'il se préparait secrètement à donner !

Joséphine parlait souvent d'une prédiction qui lui avait été faite avant son second mariage par une bohémienne ; celle-ci lui avait annoncé « qu'elle deviendrait plus grande qu'une reine et qu'elle mourrait dans un hôpital. » La dernière partie de cette prophétie, disent les gens crédules, s'est accomplie à la lettre sinon en esprit, car la Malmaison, comme son nom l'indique, dut être dans l'origine une demeure pour les malades. J'ai entendu parler de cette prédiction dès 1802, et par conséquent avant sa mort et avant qu'elle fût élevée au rang d'impératrice ; l'accomplissement de la première partie de cette prophétie aurait pu être un sujet de dispute si Joséphine n'avait été que femme du premier consul. Son mariage fut l'œuvre de Barras. Napoléon aimait Joséphine d'un amour ardent et sincère, qui dura quelque temps, et il ne perdit jamais l'estime et la bienveillance qu'il avait toujours eues pour elle. Lorsqu'il devint empereur, cependant, il commença à prêter l'oreille aux suggestions de ceux qui conseillaient un nouveau mariage, comme devant le faire admettre

dans la société des souverains légitimes et lui donner l'espoir d'avoir des héritiers et de fonder ainsi une monarchie héréditaire. Une dame connaissant bien Joséphine, d'une grande véracité et d'une mémoire excellente, mais un peu portée à rendre ses narrations dramatiques, m'a raconté une conversation de cette princesse et de Napoléon. Un jour, dit-elle, peu de temps après avoir pris le titre d'empereur, Napoléon dit à madame Bonaparte que sa famille, ses ministres, ses conseils, enfin tout le monde, lui représentait la nécessité d'un divorce et d'un nouveau mariage. Tandis que Joséphine, les yeux pleins de larmes, s'appuyait sur son bras d'un air pensif, il se promenait de long en large avec agitation, répétant fréquemment : « Qu'en dis-tu donc? cela sera-t-il? Qu'en dis-tu? » Elle lui répondit : « Que veux-tu que j'en dise, si tes frères, tes ministres, tout le monde est contre moi? et il n'y a que toi pour me défendre! » — « Tu n'as que moi pour te défendre! s'écria-t-il avec émotion; eh bien! tu l'emporteras. » Joséphine, en racontant cette histoire, ajouta qu'il ne savait pas résister aux larmes, surtout à celles d'une femme. Suivant elle, lorsqu'il avait résolu d'être ferme, il répondait d'un ton sec et décisif pour prévenir ces appels auxquels il se savait incapable de résister. D'autres personnes m'ont assuré que les discours brusques qu'il tenait si souvent étaient plutôt le résultat d'un

système que de son humeur, et qu'il l'avait adopté pour se mettre à l'abri d'importunités ; on ajoutait que ses colères tant redoutées n'étaient pas produites par une violence naturelle de caractère, mais servaient au contraire à cacher son humeur facile et joyeuse. Il en est peut-être ainsi, mais bien des gens penseront qu'il a trop bien joué son rôle, et puis que l'habitude devient souvent une seconde nature. Il montra certainement une obstination très-grande dans une occasion bien triste. Quels que fussent les motifs de l'arrestation et de l'exécution du duc d'Enghien et les noms de ceux qui avaient conseillé ces mesures, il est certain qu'en public comme en particulier Napoléon fut assiégé mais en vain par les pleurs de sa femme, par les sollicitations de sa famille et enfin par les remontrances de plus d'un homme influent en faveur de ce malheureux prince. Cette affaire est un véritable mystère ; ceux qui en connaissaient le secret et qui ont écrit à ce sujet ont donné peu d'éclaircissements et n'ont pas même réussi à se mettre à l'abri du soupçon de participation à ce crime.

Un d'entre eux, Savary (1), avait écrit l'explica-

(1) Le manuscrit de ses Mémoires contenant cette histoire fut proposé à un libraire de Londres, de 1815 à 1816, par Savary lui-même. Le libraire, pour se former une idée de la valeur de ce manuscrit, le confia à M. Allen ; celui-ci, par délicatesse, s'ab-

tion suivante des motifs qui avaient causé l'arrestation du duc d'Enghien. La police, dit-il, avait connaissance des réunions secrètes de Georges Cadoudal et de ses compagnons à Paris. On connaissait le nombre de ces conspirateurs, leurs projets, les moyens dont ils pouvaient disposer pour les mettre à exécution et enfin l'époque qu'ils avaient fixée pour accomplir leur entreprise ; on avait même surpris leurs conversations privées. Dans ces assemblées secrètes paraissait souvent un homme dont le nom et le rang n'avaient pu être découvert ; les conjurés le traitaient avec les marques du plus profond respect, comme un personnage important et d'un rang élevé. On sut plus tard que c'était Pichegru, mais le premier consul et son gouvernement supposèrent que c'était le duc d'Enghien.

On savait que ce prince était resté quelque temps sur la frontière de la France et de l'Allemagne, et que pendant une quinzaine de jours il s'était absenté d'une manière assez mystérieuse de sa résidence habituelle. C'est pendant son absence que ce conspirateur important parut à Paris. On donna donc

stint d'en copier même une seule ligne, mais il se rappela parfaitement tous les détails de cette malheureuse affaire. Ces Mémoires ne furent ni achetés par le libraire, ni publiés ; plus tard, dans un pamphlet qu'il publia à Paris, Savary répéta quelques-uns de ces détails, en changea certains autres et enfin en retrancha entièrement quelques-uns.

l'ordre de l'arrêter, dans la persuasion qu'il était cet homme mystérieux. En admettant la vérité de cette histoire, on comprendrait plus facilement les motifs qui firent exécuter ce malheureux prince une fois à Paris, et bien que le mystère eût été éclairci. Mais ces motifs ne sont pas plus excusables que la violation d'un territoire neutre dans le but de s'emparer d'un jeune homme intéressant et innocent. Cette manière d'envisager l'affaire s'accorderait avec une expression que Napoléon, dans une conversation avec lord Elvington, attribue à Talleyrand. « Le vin est tiré, il faut le boire. »

Napoléon regretta, dit-on, de n'avoir pas vu le duc, et donna à entendre que s'il l'avait vu il n'aurait pu s'empêcher de lui pardonner; cette circonstance s'accorde également avec cette explication de l'affaire (1). D'un autre côté, il est probable que Napoléon, sachant à quels reproches cet incident de sa vie l'avait exposé, et aimant à entendre parler de la sensation qu'il avait produite, ne cite jamais

(1) Notre Edouard I[er] refusa une entrevue à David prince de Galles, qu'il voulait condamner; Jacques II vit Monmouth et eut la dureté de lui refuser son pardon. Je crois que Napoléon, comme Édouard, regardait l'entrevue et le pardon comme synonymes : la condamnation d'un égal avec lequel il se serait récemment entretenu lui aurait paru non-seulement sévère, mais cruelle.

ces circonstances comme palliatif de ce meurtre judiciaire; car à moins qu'il n'ait agi sous l'influence d'une impression fausse ou à cause de quelque offense qui nous est inconnue, on doit admettre qu'il a été coupable de ce crime. On ne peut pallier un crime et encore moins le justifier par les conséquences qui en ont été le résultat. La terreur inspirée par la mort d'un prince de la maison de Bourbon a permis à Napoléon d'épargner bien des conspirateurs de ce parti qui, d'après la loi, méritaient la mort. Il a mis amplement à profit ce pouvoir en montrant dans le cas des Polignac, du marquis de Rivière et de tant d'autres une clémence presque sans exemple dans un gouvernement comme le sien. Mais le sacrifice d'un homme que sa position et sa naissance seules rendaient son ennemi et contre lequel on ne pouvait alléguer aucun crime, sera toujours une tache à sa mémoire. Certaines révélations pourront faire paraître cette tache moins grande, mais aucune n'effacera jamais entièrement la souillure imprimée à son gouvernement par un tel acte. Je dois ajouter qu'ayant lu les ordres officiels et la correspondance relative à l'arrestation du duc d'Enghien, je suis bien persuadé que Caulincourt, duc de Vicence, ne participa aucunement à ce crime : s'il eut quelque part aux mesures prises pour l'arrestation de ce prince infortuné, ce fut d'une manière fort indirecte.

On donna les ordres à Paris, et ils furent transmis par les voies habituelles. Berthier écrivit et expédia les instructions militaires; Talleyrand, comme ministre des affaires étrangères, fut chargé de justifier cette violation de la neutralité. Le général Ordener, et non le général Caulincourt, reçut ces ordres; et un officier du nom de Charlotte, sous les ordres du général Ordener, fut chargé de les exécuter. Je suppose que Caulincourt ou tout autre général recevant des ordres semblables les aurait exécutés sans scrupules : les autorités civiles, et non les autorités militaires, sont seules responsables en pareils cas, suivant la loi et la raison.

Dans cette circonstance, ces ordres ne furent même pas transmis au général Caulincourt. On sait qu'il était à Nancy au moment de l'arrestation du duc d'Enghien; la distance était donc trop grande pour lui permettre d'avoir aucune communication avec Paris dans l'intervalle qui sépara l'arrivée du duc de son exécution. Il ne pouvait donc exercer aucune influence sur le sort du prince. S'il en avait eu la possibilité, il aurait parlé en sa faveur. Ses amis assurent qu'à son arrivée à Paris, deux jours après la mort du duc, il s'évanouit en apprenant cette nouvelle; il faut reconnaître que cet excès d'émotion est inexplicable chez un homme qui ne connaissait aucunement le duc d'Enghien et qui n'avait pu être impliqué dans

cette affaire que d'une manière très-innocente et très-indirecte. Ses sollicitations pour être employé dans cette affaire, son voyage à Strasbourg dans ce but, et sa présence à la cour martiale et à l'exécution sont des inventions de libellistes. Ses parents m'ont assuré que son père et sa famille n'avaient aucune obligation au prince de Condé, et que cette circonstance regardée comme aggravante était entièrement dénuée de vérité. Napoléon, pendant les Cent-Jours, apprit que l'inimitié des princes de la maison de Bourbon contre Caulincourt venait de ce qu'ils le croyaient coupable d'avoir participé à la mort de leur parent. « Mais, fit-il observer au comte Molé, il n'a rien eu à y faire, pas plus que vous. »

Lorsque la guerre éclata en 1803, Napoléon avait déjà formé le dessein de changer de titre et de prendre la couronne. Il en avait été dissuadé par ses généraux et surtout par Lannes, qu'il traita toujours avec beaucoup d'indulgence et d'affection; il lui permit souvent de contrarier ses desseins; il excusa même parfois ce général lorsqu'il manquait à des devoirs importants (1).

Il se conduisait ainsi par reconnaissance de tous

(1) Lannes, plus tard duc de Monte-Bello, était un soldat franc, généreux et vaillant; il était républicain. On ne pouvait lui faire d'autres reproches que de manquer aux usages et de traiter légèrement les sujets relatifs aux fonds de l'État.

les services que Lannes lui avait rendus et par la prédilection, peut-être un peu systématique, qu'il eut toujours pour ses premiers compagnons d'armes. Les épithètes d'ingrat et de vindicatif semblent pourtant liées naturellement à celles d'usurpateur et de tyran que les Anglais donnaient si libéralement à notre formidable ennemi.

On doit reconnaître cependant que jamais l'ambition couronnée de succès n'a moins mérité le reproche d'ingratitude ou de vengeance que dans la vie de Napoléon.

Il conclut le traité d'Amiens à titre d'essai; les attaques basses et méchantes de nos journaux, la jalousie et la froideur de notre cabinet le convainquirent que son expérience avait manqué. Il charga M. Gallois, une des plumes les plus habiles de France, de rédiger, sur la paix d'Amiens, un rapport dans lequel on en justifiait tous les points en faisant ressortir les avantages de la paix. Lorsque lord Whitworth quitta Paris après la rupture, Napoléon fit de nouveau appeler Gallois et lui dit : « Eh bien ! l'Angleterre veut absolument la guerre. Elle la veut. » Il fit part alors à M. Gallois de toutes les négociations et le pressa de donner son opinion. « L'Angleterre, dit Gallois, aurait pu faire davantage pour conserver la paix; mais la France a fait tout ce qu'elle peut faire pour l'obtenir. » Le premier consul répondit à

cette remarque qu'il avait envoyé un messager à lord Whitworth, « pour faire une dernière tentative (1). » Mais après avoir vanté les efforts qu'ils avaient faits pour maintenir la paix, et reconnu que la paix ou du moins les plus grands efforts pour la conserver étaient nécessaires à la France, il ajouta avec emphase mais gaiement : « Mais je vous dis que l'Angleterre veut la guerre. Elle l'aura, et quant à moi, j'en suis ravi (2). » Pressé d'expliquer un sentiment si peu d'accord, d'après les apparences, avec ses déclarations, il donna un long et curieux aperçu de sa politique. « Si les pouvoirs de l'Europe, dit-il, avaient voulu laisser la France, avec ses nouvelles institutions, devenir un gouvernement libre et tranquille; s'ils avaient voulu de bonne foi conserver des relations de paix avec elle et avec ses dépendances en Hollande et en Italie, elle aurait pu cultiver les arts de la paix, améliorer sa position à l'intérieur et se contenter des perspectives de liberté et de prospérité déployées de-

(1) Il s'agissait de laisser Malte à l'Angleterre, mais de stipuler qu'elle emploierait sa médiation auprès du roi de Sicile pour faire céder à la France, Tarente, Otrante et un autre port. Cet ultimatum fut porté par un génevois nommé Hubert. Il fut rejeté.

(2) M. Pitt, dans son discours après la rupture de Lille, exprime en d'autres termes un sentiment analogue. Cette coïncidence est curieuse.

vant elle ; mais l'expérience d'une année de paix avec l'Angleterre et de plus encore avec les autres pouvoirs m'a convaincu que mes appréhensions étaient fondées et que cet espoir était vain : ils ne laisseraient jamais la France en repos. La France, qui ne serait pas à la hauteur de la lutte dans quelques années, est maintenant en état de soutenir la lutte avec avantage. » — « Comment cela, dit M. Gallois ? quelques années de paix n'ajouteraient-elles pas aux ressources de la France ? Les heureux effets de ces changements dont nous n'avons jusqu'à présent ressenti que le choc, ne se feront-ils pas sentir peu à peu dans l'accroissement des richesses et du pouvoir de ce grand peuple ? » — « D'accord, répliqua Bonaparte ; mais les richesses et la prospérité ne sont peut-être pas, pour le but que je me propose, les instruments les plus désirables : d'ailleurs, l'armée ! les généraux ! » Il représenta ces derniers comme fiers du succès, endurcis à la fatigue, ayant fait à moitié leur fortune et dans toute l'ardeur de leur ambition. Il ajouta que quelques années de repos, pendant lesquels le gouvernement serait obligé de les enrichir et de les flatter, amollirait leur ardeur et les rendrait moins propres à la guerre, tandis qu'eux-mêmes, leurs favoris ou leurs descendants conserveraient au commandement, à l'influence, des droits et des prétentions qu'il pourrait être dangereux ou même

injuste d'éluder. Dans un tel état de choses, le pays ne pourrait soutenir la lutte qu'il envisageait; car les pouvoirs de l'Europe, dit-il, ne doivent pas seulement être abaissés, il faut qu'ils soient démembrés.

Ils ont la volonté d'arracher à la France le fruit de ses victoires, et après une paix de quelques années ils en auraient peut-être la force, et ruineraient sans doute toutes ses espérances par une contre-révolution. — Napoléon alors développa son système longuement et en détail. Gallois le trouva vaste et bien combiné : ses vues lui parurent faciles à comprendre sinon fort justes, ses arguments ingénieux et frappants et ses connaissances presque miraculeuses. Napoléon suivit avec peu de changement le système qu'il avait ainsi exposé, et le suivit jusqu'à son mariage avec l'archiduchesse d'Autriche.

Cette alliance (qui suivant mon humble opinion l'abaissa lui et non pas elle) changea ses plans à l'intérieur et à l'extérieur : il fut tenté d'assimiler de plus en plus son gouvernement aux autres monarchies.

Il espéra que les princes européens, en considération de ses alliances avec l'étranger et de son autorité à l'intérieur, oublieraient les défauts de son écusson et se réconcilieraient avec l'idée d'un titre émané du peuple lorsque la monarchie serait devenue héréditaire. L'impératrice Joséphine voyait naturellement

ou affectait de voir cette politique sous un jour très-différent. Elle essaya de dissuader Napoléon de son projet, non-seulement par ses larmes et par ses reproches, mais en lui prédisant que son heureux sort l'abandonnerait dès qu'il la quitterait; elle avait toujours prétendu que les succès de Napoléon dépendaient surtout de leur union. Il est difficile de savoir quand il voulut la rompre, car tous ses projets étaient habituellement le fruit de son esprit inventif, et lui étaient rarement suggérés par d'autres. Talleyrand me dit que le conseil, et lui plus que tout autre membre, se trouva fort embarrassé de la manière brusque dont cette proposition fut faite. Tous les membres du conseil étaient assis autour d'une table discutant quelque matière officielle, lorsque l'empereur les interrompit soudainement en leur disant qu'il y avait trois points sur lesquels il faudrait délibérer et qu'il serait nécessaire de décider sans perdre de temps : 1° S'il était nécessaire aux intérêts de l'État qu'il répudiât Joséphine pour assurer la succession; 2° si dans ce cas il serait bon qu'il épousât une princesse de quelque ancienne dynastie de l'Europe; 3° lequel serait préférable de choisir, une princesse russe ou une princesse autrichienne. Cette question était de nature à mettre des courtisans dans une grande perplexité. Talleyrand, en me racontant cette scène, me fit voir par l'expression de sa physionomie l'impression

qu'elle lui avait produite alors. Il s'estima fort heureux que Cambacérès, ayant la préséance, se trouvât obligé de parler avant lui. Il me dit qu'il avait évité de donner une réponse directe, et qu'il suggéra l'idée de consulter les dispositions de l'impératrice Joséphine, et de voir les moyens qu'il y aurait d'accomplir ce projet avec ou sans son consentement. On n'avait peut-être pas sondé les dispositions de Talleyrand; mais il est probable que d'autres membres l'avaient été; plus d'un courtisan savait qu'on pouvait parler librement à Napoléon et devant lui de tels sujets sans scrupules et sans danger. Un homme d'un rang obscur, nommé Nisas, prétendit que Joséphine elle-même comprendrait la nécessité d'une telle conduite, et lorsque l'impératrice lui fit des reproches d'avoir donné un conseil semblable à Napoléon, il ne le nia nullement. Il lui répondit que si elle était une vraie Française, non-seulement elle se soumettrait au divorce, mais encore engagerait son mari à l'accomplir. Il est difficile de croire qu'aucun homme eût jamais osé tenir un tel langage à Joséphine s'il n'en avait reçu l'autorisation de Napoléon. La famille Bonaparte, soit d'après le désir de l'empereur, soit par jalousie contre les Beauharnais (motif qui influença souvent sa conduite), faisait tout ce qui était en son pouvoir pour favoriser ce dessein et en démontrait sans cesse la

convenance, la justice et la nécessité. Talleyrand m'a assuré positivement que ni l'empereur Alexandre ni l'empereur François II ne montraient d'éloignement pour cette alliance. L'impératrice-mère et la grande-duchesse elle-même y étaient seules opposées en Russie. L'Autriche sollicita en quelque sorte cet honneur, et un certain Dumoutier (plus tard ministre sous les Bourbons) fut autorisé à dire à Napoléon (1) que cette offre pourrait être acceptée à la cour de Vienne. Les deux cabinets impériaux, par leurs communications secrètes et leurs représentations, réussirent à tromper (ce qui ne devait pas être très-difficile) lord Liverpool et ses collègues; car ce lord m'assura que quant à l'archiduchesse, cela ressemblait plutôt à un assaut qu'à un hommage, et que si elle paraissait moins opposée à ce projet que ceux qui l'entouraient, son père et sa famille regardaient cette circonstance comme un grand malheur. Quant à la cour de Russie, ajoutait-il, elle ne se serait jamais soumise à une pareille indignité (2). Napoléon parut véritablement épris de Marie-Louise la première année de son mariage;

(1) Ou plutôt à Narbonne, par qui cette communication fut faite à Napoléon.

(2) Cela est peut-être vrai en ce qui concerne l'impératrice-mère et la grande-duchesse d'Oldenbourg (plus tard princesse de Wurtemberg); mais cela n'est nullement vrai d'Alexandre et de ses ministres.

il la traita toujours avec bonté; mais elle n'était pas d'un caractère qui fît naître la confiance, et son esprit offrait peu de ressources. Dans les derniers temps, elle se fatigua de la contrainte imposée à la cour, et lui devint plus réservé et plus cérémonieux, la perfidie de la cour de Vienne excitant ses soupçons ou ses ressentiments.

Les futurs biographes et historiens auront à décider si l'élévation de Napoléon, dans les principales époques de sa carrière si remplie d'événements, fut le résultat d'une grande adresse et de beaucoup de décision à des moments de crise, ou le fruit naturel et progressif d'une prévoyance habile et constante. D'après certaines remarques faites par lui aux Autrichiens à la paix de Campo-Formio, il connaissait évidemment alors la position précaire du gouvernement qu'il servait, ou plutôt auquel il désobéissait. Les Autrichiens lui offrirent une petite principauté en Allemagne (1). Il la refusa; mais en donnant pour raison l'instabilité du Directoire et l'état peu satisfaisant de la France. Vraiment, il n'est pas supposable que s'il n'avait été pleinement persuadé de la faiblesse du Directoire il eût osé enfreindre ses ordres en signant la paix. A son retour à Pa-

(1) Je tiens ce fait de Murveldt, qui conclut ce traité avec lui.

ris, il se mit à étudier le caractère de ceux qui composaient le Directoire et l'administration. Il peignit leurs faibles avec beaucoup d'esprit, découvrit leurs défauts, et censura leurs mesures avec une sagacité très-grande et fort peu de réserve. A Paris, ceux qui ne l'avaient regardé jusqu'alors que comme un habile général, s'aperçurent que son discernement, sa vivacité à comprendre les choses et la pratique des affaires publiques, le rendaient propre à jouer un rôle important dans le gourvenement.

« Ceci ne peut durer, dit-il; ces directeurs ne savent rien faire pour l'imagination de la nation. » Cette expression constate non-seulement son mépris pour le gouvernement existant, mais l'opinion qu'il avait du caractère français, opinion qui régla depuis sa politique. Son langage était si indiscret, que le Directoire eut la pensée de l'arrêter. On dit même qu'on s'adressa à Fouché pour cela, et que cet homme adroit et capable de tout répondit : « Ce n'est pas là un homme à arrêter; encore ne suis-je pas l'homme qui l'arrêtera (1). » Quelle que soit la vérité relativement à cette anecdote, la jalousie du Directoire n'échappa pas à la vigilance de Napoléon.

(1) Fouché était-il ministre de la police avant l'expédition d'Égypte (Il fut nommé le 31 juillet 1799)?

Il s'aperçut avec inquiétude que ses brillantes victoires, sa paix non moins brillante et sa popularité dans les cercles de Paris ne suffiraient pas pour lui assurer, dans l'armée et dans le gouvernement, l'ascendant auquel il aspirait.

Il comprit qu'en dévoilant ses desseins, il s'exposerait à plus d'un danger, malgré ses services et ses qualités admirables. D'après ces considérations, et quoiqu'il eût accordé la paix à Rome et à l'Autriche, il se montra opposé aux idées de pacification générale, et désira ardemment l'invasion de l'Angleterre ou quelque autre grande entreprise. Cela ne l'empêchait pas de faire une cour assidue aux hommes occupés de sciences ou de littérature; cela ne l'empêchait pas d'aller constamment à l'Institut, affectant d'en consulter les membres sur des sujets relatifs au gouvernement. Toutes ces circonstances contribuèrent à l'expédition d'Égypte. On la décida un peu pour se débarrasser de lui, un peu pour lui faire plaisir, et un peu pour éblouir et charmer cette partie de la société parisienne qui, par la presse et les institutions relatives à l'éducation, exerçait une influence très-grande sur l'opinion publique. Napoléon accepta le commandement, pour plusieurs motifs : par ambition d'abord, par amour de la gloire et par la persuasion que l'imprudence de son langage avait rendu sa position en France très-précaire. On con-

naît très-bien le bonheur qu'il eut d'échapper à la flotte commandée par Nelson. Pendant le voyage, il s'occupa de tous les détails de la navigation et de tout ce qui a rapport à l'arrangement d'une flotte ou d'un vaisseau. En débarquant, l'armée fut un peu déconcertée à la vue de l'aspect singulier du pays, des villes, des villages et des habitants ; les voiles que portent les femmes les frappèrent surtout. Les soldats et les officiers furent fort embarrassés en voyant le peu de commodités qu'ils auraient pour se transporter avec leurs bagages pendant la marche, ils avaient pourtant reçu l'ordre de marcher de suite. On comptait peu de chevaux, et les ânes, qu'on avait amenés en grand nombre, n'étaient pas d'une belle espèce; ces montures étaient faibles, petites, passaient pour honteuses. L'indignation contre les savants, qu'on regardait comme instigateurs de l'expédition fut grande : on craignit un instant qu'elle n'eût pour eux des conséquences fâcheuses. Cependant lorsque les soldats virent qu'eux aussi n'avaient que des ânes pour monture, ils les regardèrent avec dérision plutôt qu'avec colère, et leur tournure gauche, en les exposant aux plaisanteries de l'armée, les mit à l'abri de tout danger sérieux de ce côté. Leur propre personne et leur monture devinrent bientôt des termes synonymes. « *Voilà un savant* » disait un soldat lorsqu'il voyait

passer un âne; « *et voici la bête d'âne* » ajoutait un autre en parlant du savant. Le général Caffarelli, qui les conduisait et qui ouvrait la marche monté sur un âne comme les autres, n'avait qu'une jambe; il était souvent accueilli par des plaisanteries. « *Le voilà,* » disait-on, « *il s'en moque bien celui-là; qu'est-ce que cela lui fait? il a un pied en France* (1). » Le général Bonaparte, sans encourager de pareilles plaisanteries, n'était pas fâché de les entendre, car l'état de son armée était bien capable d'exciter de plus sérieux murmures (2).

Dans les premières actions, les mamelouks attaquèrent l'infanterie avec la plus grande confiance. Ils furent fort étonnés de se trouver repoussés par un corps compacte d'hommes qu'ils méprisaient non-seulement à cause de leur petite taille, mais encore à cause du mauvais état de leur accoutrement. Murad Bey crut que la lâcheté seule pouvait avoir

(1) Les mots qu'on trouvera soulignés sont en français dans le texte.

(2) Les détails suivants sur l'expédition d'Égypte, quoique sans importance, m'ont été racontés d'une manière si vive et si naturelle par Bertrand, à son premier retour de Sainte-Hélène, que je les ai crus dignes d'être conservés. A toutes les époques de sa vie, et surtout à Sainte-Hélène, Napoléon aimait à se rappeler les circonstances de cette expédition; il est donc probable que le général Bertrand s'en était rafraîchi la mémoire par des conversations sur ces sujets.

causé la défaite de ses troupes. Il fut sur le point d'étrangler l'officier qui les commandait, pour les avoir laissés fuir devant « ces chiens de chrétiens ». « Quant à moi, » dit-il, « je traverserai leurs rangs à cheval, et je séparerai toutes leurs têtes du corps, comme autant de melons d'eau. »

Il les attaqua en effet à la tête de forces considérables, mais sans plus de succès; et fut de plus en plus aussi surpris qu'indigné. On crut un moment que dans sa rage il se tuerait. Ayant appris que les généraux français surtout Bonaparte et Desaix étaient petits de taille, il s'imagina que les soldats français étaient fixés à quelque grande machine qui les faisait tourner au centre de chaque colonne. Il lui était impossible de s'expliquer autrement l'immobilité des phalanges, la régularité de leurs mouvements, etc. Son entrevue avec le général Kléber, qui était grand et bien fait, le consola un peu. Murad Bey dit, en l'apercevant, qu'il était bien aise d'apprendre qu'il y avait au moins quelques *hommes* dans l'armée avec laquelle il avait fait une trêve.

Malgré leurs premières impressions sur la tournure des généraux français, les mamelouks et les Égyptiens en général s'aperçurent bientôt de la supériorité morale et intellectuelle de Napoléon.

Quelques-uns apprirent à l'aimer, d'autres à le craindre et tous à le respecter. Lorsqu'il voulut ré-

primer l'insurrection des cheiks, il en fit exécuter soixante sans aucun délai, et surprit grandement leurs compagnons (qui le lendemain vinrent intercéder pour eux) en leur apprenant qu'ils avaient cessé d'exister. Pendant qu'il était à l'île d'Elbe, il raconta cette circonstance à M. Fazakerly avec une indifférence et même une gaieté qui semblait prouver un manque de sensibilité. Il fit remarquer en passant qu'il avait agi ainsi pour « montrer que sa manière de gouverner n'était pas molle, » mais il négligea de raconter les circonstances qui expliquaient et en quelque sorte justifiaient cette sévérité extrordinaire envers ceux qu'il appelait « les abbés de ce pays-là. » Il ne parla pas non plus de tous les actes de clémence, de tous les encouragements qui envers cette même classe d'hommes, accompagnèrent et suivirent les mesures rigoureuses.

Les cheiks avaient formé un complot pour massacrer tous les Français qui se trouvaient au Caire ; ils venaient de soulever le peuple en lui donnant des armes pour accomplir ce projet. Les Français avaient surpris soixante cheiks en « flagrant délit » ; exaspérés, ils voulaient mettre la ville à feu et à sang et massacrer tous ceux qu'ils croyaient partisans des cheiks. Cette disposition était si générale, dans tous les rangs de l'armée, que plusieurs officiers, Kléber en tête, firent des représentations à Napoléon sur son

indulgence, et le pressèrent de punir les habitants du pays et de chasser les cheiks. Quelques jours après, Kléber entrant chez le général Bonaparte le trouva en conférence avec un vieux cheik qui avait été un des principaux chefs de l'insurrection ; dans son indignation, il voulait lui couper la tête lui-même avec son sabre, et c'est avec peine qu'on l'en empêcha. Il lui dit des paroles injurieuses remplies de menaces ; mais Napoléon suivait une politique toute différente. Il dit au vieux cheik en particulier et répéta à tout le corps, qui lui parla en public, qu'il était au courant de toutes leurs machinations; qu'il avait puni les principaux coupables; qu'on lui conseillait d'agir avec la même rigueur envers tous ceux dont le crime (car il l'appelait ainsi) était prouvé. Mais il ajouta qu'il ne demandait pas mieux que de croire qu'ils s'étaient repentis et qu'ayant prévu les conséquences de leur conduite, ils ne renouvelleraient pas leurs offenses, et que, comprenant qu'il ne les craignait point, ils verraient combien il leur serait plus avantageux de rester nos amis. Il leur dit qu'il respectait leurs idées morales et leur religion ; qu'il désirait apprendre de leur propre bouche quels étaient les besoins du pays, et que par eux seuls il pouvait espérer d'établir le règne de la justice et faire droit aux plaintes de tous les habitants. Un langage si différent de celui que leur tenaient leurs véritables maîtres, les mamelouck et leurs prétendus

souverains les Turcs, ne pouvait manquer de produire un certain effet, étant surtout suivi de quelques preuves de confiance et d'une certaine participation au pouvoir dans les villages et les petites villes. Napoléon employa tous les moyens en son pouvoir pour se rendre favorables les cheiks et les coptes, et, par leur influence, la plus grande partie des habitants. C'était agir sagement. Les mameloucks, en supposant même qu'on pût se les rendre propices, ne pouvaient être remplacés ou recrutés sous un gouvernement français. Leur soumission et leur aide auraient sans doute été d'une grande utilité dans les commencements, mais ne lui auraient pas donné une influence assez grande dans le pays; il prévit donc que la France serait obligée, pour maintenir son empire en Égypte, de s'appuyer sur une nation ou sur une des castes principales du pays.

Napoléon, aussi bien que le gouvernement français, avait cru, que la Sublime Porte regarderait la chute des mameloucks comme une circonstance heureuse. Il pensa qu'elle se déciderait peut-être à investir ses anciens alliés les Français, qu'ils fussent chrétiens ou non, de toute l'autorité que sa souveraineté éloignée et la religion permettaient. Ces espérances vaines se dissipèrent bientôt. La haine invétérée des Turcs pour les chrétiens parut aux yeux de Napoléon dans toute sa force, et il

ne se dissimula ni leur courage ni leurs ressources.

Il dispersa facilement leur infanterie, et leur cavalerie, qui était bien inférieure à celle des mameloucks; mais il comprit combien, dans une lutte prolongée, un empire immense comme la Turquie aurait d'avantages avec un peuple courageux à ses ordres et une souveraineté nominale sur les fidèles. On ne pouvait trouver de contrepoids suffisant que dans les opinions et dans les sympathies des habitants. Ces opinions dépendaient entièrement des cheiks, et le bon vouloir du peuple ne pouvait être obtenu que par de bons traitements et un gouvernement juste.

Napoléon chercha donc à augmenter le bien-être des coptes en leur procurant les choses dont ils avaient besoin, et évita avec le plus grand soin de contrarier leurs idées superstitieuses; il s'appliqua aussi à contenter les cheiks en même temps qu'il faisait des efforts pour les éclairer. Il est faux de dire qu'il embrassa l'Islamisme; mais il prit part à un grand nombre de cérémonies; adopta certains usages et certaines salutations, et fit observer toutes les règles que les cheiks exigeaient des Français aussi bien que des coptes. La Porte, le grand visir et d'autres autorités turques envoyèrent plus d'une fois des émissaires pour l'assassiner; mais les cheiks, gagnés par sa politique, l'avertirent toujours à temps de ces desseins, et quelquefois même l'aidèrent secrètement à les dé-

jouer. Il utilisa les connaissances des savants qui l'avaient accompagné pour rendre la condition des Égyptiens meilleure et augmenter leur industrie. Dans ses marches et pendant son séjour au Caire, il avait toujours pris d'eux le plus grand soin. Pour leur faire oublier les privations et les dangers de leur voyage, ainsi que les dérisions dont ils avaient été l'objet, il flatta leur amour-propre en faisant mention, dans ses dépêches, de leur courage aussi bien que de leur savoir.

Il les chargea d'apprendre aux naturels plusieurs arts utiles, et de surveiller le progrès de certaines inventions, telles que des moulins à vent, des brouettes, etc., qu'ils ne connaissaient point. On a regardé le départ de Napoléon comme une désertion ; mais tout le monde sait maintenant qu'il avait reçu de son gouvernement une lettre qui l'autorisait officiellement à revenir en France et lui démontrait la nécessité d'un retour prochain. Lorsque Kléber le remplaça au commandement, les cheiks s'imaginèrent ne plus trouver au quartier-général français le bon vouloir qui l'animait précédemment. Ils ne veillèrent plus sur le commandant avec la même sollicitude, et laissèrent passer un envoyé des Turcs qui traversa tous leurs villages sans la moindre difficulté. Cet homme rôda pendant quelques jours dans les environs du quartier-général, et ayant réussi à rencontrer Kléber éloigné de ses troupes, il le poignarda. Plusieurs of-

ficiers français m'ont assuré qu'il n'existait dans le pays aucune conspiration, et ils pensaient que la vigilance des cheiks aurait protégé Bonaparte contre le fer d'un assassin (1).

Suivant les paroles de Napoléon lui-même, c'est en Égypte qu'il perdit les illusions républicaines dont son esprit était rempli au commencement de sa carrière. Il est certain qu'après son élévation au consulat il montra rarement des tendances semblables. Ceux qui l'ont connu dans sa jeunesse disent que les scènes de la révolution l'avaient rendu l'ennemi de la démocratie; ils ajoutaient qu'indépendamment de cet éloignement à voir le peuple intervenir avec l'autorité, ainsi que cela arrive lorsqu'il a part au pouvoir, il s'attachait consciencieusement à empêcher en France et dans d'autres contrées tout excès de cette nature, dans la conviction qu'ils causent un mal immédiat et certain, tandis que le bien qui en résulte quelquefois est toujours problématique. Il savait très-bien cependant que sa gloire et sa puissance lui venaient tout entières de la révolution. Il sentait aussi et regrettait peut-être trop que les ennemis de cette révolution haïssent « l'enfant » et le champion supposé du jacobinisme. Napoléon n'était même pas sans crainte que la prospérité et la stabilité de son gouvernement, qu'il se nommât d'ailleurs con-

(1) Belliard, Sébastiani, Bertrand.

sulaire ou impérial, ne dépendît de ces principes d'après lesquels de grands changements sont accomplis et justifiés. Pourtant, il aimait mieux se mettre en danger personnellement que d'encourager des tendances qu'il regardait comme incompatibles avec un gouvernement tranquille et une administration impartiale de la justice. Comme chez la reine Élisabeth, ses principes et même son humeur (à un moindre degré cependant) n'étaient pas toujours d'accord avec sa position. J'ai répété ces choses par respect, non pour Napoléon, mais pour la vérité. Les partisans de l'autorité, de la pompe et peut-être de la superstition dans un gouvernement, ont droit à la sanction que leur donne l'opinion de ce grand homme, quoique tous ses efforts pour obtenir leurs secours n'aient eu de succès que lorsqu'il n'en eut plus besoin. Sa conduite envers les royalistes et les républicains, les émigrés et les jacobins, surtout pendant son consulat, était dictée par un désir louable de guérir les plaies causées par la révolution, et surtout par le dessein patriotique et bien conçu de confondre en un seul tous les partis et de ne former en France qu'une classe d'hommes travaillant en commun à supporter le gouvernement et à défendre le pays. Peu après son élévation, il commença systématiquement à parler avec dédain du génie de ceux dont les ouvrages étaient regardés comme la cause de ces changements

dans les idées politiques et religieuses opérées en 89. Au fond du cœur il devait admirer Voltaire. Sa manière de juger de bien des choses montrait qu'il l'avait lu et étudié.

Sinon, cela prouve combien le génie et le style de cet auteur spirituel mais profond sont devenus ceux du siècle suivant, et ont indirectement influencé les pensées et le caractère des plus grands hommes d'État de notre époque. Mes conjectures au sujet de l'admiration secrète de Napoléon pour Voltaire ont été confirmées en apprenant qu'à Sainte-Hélène il lisait souvent ses tragédies à haute voix, à sa petite société. Il critiquait, il censurait, il ridiculisait même, mais il relisait sans cesse les mêmes pièces, et y pensait souvent. Soit qu'il eût ou non emprunté à Voltaire sa tournure d'esprit satirique et son sentiment vif du faux et de la raison, il se donnait certainement de la peine pour abolir la philosophie de cet auteur célèbre. Il chargea Geoffroy et Fontanes d'écrire contre les encyclopédistes et de vanter les écrivains du règne de Louis XIV. Sous prétexte de soutenir dans la poésie et le drame la pureté du langage, la simplicité de la composition et le caractère classique, on dirigea quelques attaques indirectes contre les maximes politiques et religieuses d'auteurs plus modernes, et on ne craignit point d'attaquer la moralité et l'intelligence des philoso-

phes. Tandis que cette guerre contre l'opinion publique se poursuivait sous la protection du gouvernement impérial, Napoléon, soit par prédilection, par franchise ou par caprice, était infidèle aux idoles qu'il s'était choisies. Il aimait beaucoup Talma, qu'il voyait souvent et auquel il donnait des avis et de l'argent; pourtant le jeu de cet acteur propre à peindre les grandes émotions de la passion et les vicissitudes de fortune semblait appartenir à la nouvelle école, objet des injures incessantes de Geoffroy. Napoléon fit faire aux diatribes de Geoffroy, quelques réponses très-sévères, qu'il écrivit peut-être lui-même, lorsque ce critique passa les bornes qu'on lui avait prescrites dans la lutte contre Voltaire. Napoléon voulut réparer l'outrage à la mémoire de ce grand génie en faisant ériger, dans une des églises de Paris, un monument de marbre au philosophe calomnié. Il ne chercha jamais à faire une réparation semblable à Rousseau, dont il parlait toujours avec aigreur et mépris. « *C'était un méchant homme, un mauvais homme,* » dit-il à Ermenonville à Stanislas Girardin, qui avait été élevé sous les auspices de Rousseau, et dont la maison était ornée de plusieurs monuments en son honneur. Monsieur de Girardin parla de la beauté du style et de la composition de ses ouvrages, et chercha à pallier les défauts de son caractère en lui attribuant une grande pureté d'intention et une philanthropie

universelle. « Non, c'était un méchant homme ; sans lui la France n'aurait pas eu de révolution. » Girardin répondit en souriant qu'il ignorait que le premier consul regardât la révolution comme un si grand mal. « Ah ! » s'écria Napoléon, « *vous voulez dire que sans la révolution vous ne m'auriez pas eu, moi? Peut-être pas ; je le crois ; mais aussi la France n'en serait-elle que plus heureuse.* » Quand on l'invita à voir à l'ermitage, le bonnet, la table, le grand fauteuil, etc., de Jean-Jacques, il dit : « *Ah bah! non, je n'ai aucun goût pour ces choses-là ; montrez-les à mon frère Louis.* » Il est vrai de dire que ce jour-là il était de très-mauvaise humeur. Joséphine l'avait offénsé de plus d'une manière. Il fut froissé de voir qu'elle s'était assise avec le reste de la société sans l'attendre; car avant même de prendre le titre d'empereur, il était devenu très-pointilleux au sujet des formes extérieures, pensant peut-être qu'en les exigeant comme consul, il familiariserait les esprits avec l'étiquette d'une cour. En outre, il fut offensé d'une plaisanterie qu'on lui fit au sujet de son succès à la chasse, et qu'on attribua à une ruse : on avait, disait-on, lâché du gibier déjà blessé afin qu'il put tirer dessus. Il visait très-mal, mais plus d'une fois dans sa vie il s'indigna d'une supercherie qu'il regardait justement comme une adulation puérile et offensante. Napoléon se lais-

ait souvent aller, surtout pendant les premières années de son règne, à des emportements déplacés au sujet des injures et des calomnies dont il était l'objet dans les journaux.

Son irritation contre les journalistes anglais contribua à la rupture entre les deux nations après la paix d'Amiens. Il fut cependant frappé de la justesse d'une remarque que lui fit Gallois, auquel il se plaignait des licences de la presse anglaise. Celui-ci lui rappela qu'il existait des volumes entiers de libelles dirigés contre Louis XIV et que cependant on n'en avait conservé d'autres souvenirs que la susceptibilité extrême de ce monarque et les fautes politiques que son irritation à ce sujet lui avait parfois fait commettre. Gallois écrivit le compte rendu de la paix d'Amiens, mais il refusa de faire celui de la rupture, qui fut composé par Daru d'après les matériaux que le premier consul avait fournis à Gallois dans ce but. Quelque temps après, le nom de Gallois se trouva porté sur une liste pour obtenir une décoration de la Légion d'honneur; Napoléon l'effaça, et dit en souriant : « Quand on sait bien parler pour la paix, il faut aussi savoir parler pour la guerre. » Il eut toujours avec Gallois des conversations amicales et même quelquefois confidentielles, mais quoiqu'on le favorisât, cet homme d'un caractère modeste et indépendant s'aperçut de la disposition irritable de Napoléon, de son

penchant pour la guerre, et surtout de la détermination qu'il avait prise de gouverner tout par lui-même : il résolut donc de ne pas se mettre dans une position où il ne pourrait avec facilité et honneur exprimer et suivre ses propres opinions sur le bien et le mal. Il refusa la préfecture de Besançon, évita d'autres positions officielles, et vota silencieusement mais uniformément, dans les assemblées dont il était membre, en faveur des partis et des principes qui n'étaient pas hostiles à l'établissement d'un pouvoir arbitraire dans l'État. Il cessa d'aller aux Tuileries, mais ni le gouvernement consulaire ni le gouvernement impérial ne lui causèrent jamais le plus léger ennui. Napoléon, même dans la plénitude de son pouvoir, se vengea rarement par un acte injuste et illégal de ceux qui l'avaient mécontenté, mais il donna souvent carrière à sa mauvaise humeur en disant à ceux qui lui déplaisaient des choses mortifiantes et capables de leur causer de la peine. Les exemples de vengeance qu'il a donnés sont en très-petit nombre; ils prouvent une disposition plutôt insolente que sanguinaire et qui donnerait mauvaise opinion de sa tête plutôt que de son cœur. Il manqua de goût, de manières et peut-être de sentiment, mais jamais d'humanité.

De quel homme armé d'une autorité aussi étendue et aussi disputée pourrait-on donc en dire autant? De Washington? De Cromwell? Mais si jamais

Washington n'eut autant de motifs pour se venger, il n'eut certainement jamais assez de pouvoir pour le tenter. Son plus grand titre à la gloire qui le rend supérieur à César, à Cromwell et à Napoléon, c'est qu'il n'était pas ambitieux ; il dédaigna la puissance ; mais comme il ne la posséda jamais, on ne lui doit point de louanges outrées pour n'avoir pas exercé un pouvoir qu'il n'avait point. Dans l'affaire du général Lee, je crois qu'il se montra peu enclin à pardonner. Cromwell même n'avait pas entre les mains les mêmes moyens de vengeance que Napoléon. On a toute raison de croire cependant qu'eût-il eu ce pouvoir, il en aurait fait peu usage, car sa modération et sa patience furent toujours très-grandes. Il est moins irréprochable sous le rapport de l'ingratitude. Napoléon non-seulement se souvint toujours des services rendus, mais, contrairement à la conduite des ambitieux en général, il ne permit jamais aux offenses d'effacer le souvenir des bienfaits. Il fut toujours indulgent pour les fautes de ceux qu'il avait distingués. Il voyait ces fautes et cherchait à les rectifier, mais il ne les punissait jamais. Bien des gens ont blâmé cette conduite comme impolitique ; mais si elle prouvait un manque de calcul, on doit l'attribuer à la bonté de son cœur. Personne ne pourra l'accuser de faiblesse ou de manque de discernement. Il se peignait lui-même comme un homme juste et non facile. « *Je ne*

suis pas bon; non, je ne suis pas bon, je ne l'ai jamais été, mais je suis sûr. » Il est vrai, comme je l'ai déjà fait remarquer, que son mécontentement allait rarement jusqu'à la persécution, et que ceux qui l'avaient encouru n'étaient pas nécessairement exclus de tout avancement, seulement il leur parlait durement et les exposait parfois à de très-grandes mortifications. Il conserva dans les positions très-élevées des hommes dont les opinions étaient hostiles à son système de gouvernement, et fit avancer ceux-là mêmes auxquels il parlait avec colère et mépris. Dans l'administration de la justice, il était impartial, sévère et inflexible. Jamais un ministre, un préfet ou une autorité militaire n'aurait osé dépasser la lettre de la loi. Jamais aucun gouvernement, en France au moins, ne fut moins militaire que celui de Napoléon; jamais la justice ne fut administrée d'une manière plus constante entre les particuliers, ni entre les gouvernements et les sujets, que sous le règne de ce grand homme. Pendant la dernière partie de son règne, il n'y avait véritablement de recours contre les abus que dans les connaissances, la vigilance et la volonté d'un seul homme. Cependant, dans aucune circonstance, excepté lors des conscriptions, quand la France avait besoin de soldats, dans aucune circonstance, on ne put invoquer en vain l'universelle protection de l'empereur, et l'impartialité de son administration.

Si un préfet ou un officier quelconque fût intervenu dans l'élection des députés, dans la nomination des jurés ou dans toute autre affaire, comme cela s'est pratiqué depuis dans tous les départements, ces illégalités auraient été punies, et le gouvernement impérial y aurait remédié immédiatement. Les principes de liberté, qui seuls peuvent mettre les bonnes institutions à l'abri des abus, furent presque détruits sous son gouvernement absolu; depuis sa chute, ils se sont ranimés et ont repris une certaine force. Mais sous Napoléon, qui était en guerre avec la moitié du monde, l'égalité devant la loi, l'impartialité dans l'administration de la justice et la réparation des torts causés par des individus ou des autorités militaires, a été plus réelle que même en temps de paix sous les gouvernements suivants (1). Je tiens ce témoignage rendu au gouvernement impérial d'un homme impartial, M. Gallois, qui avait refusé de servir ce gouvernement; il était trop éclairé et trop ami de la liberté pour ne pas abhorrer un système soumis entièrement au caractère d'un seul homme. Ce fut le résultat de ses observations et de

(1) « Le Français aime l'égalité, il ne se soucie pas beaucoup de la liberté, » dit Napoléon à lord Elbrigton, pendant qu'il était à l'île d'Elbe; si cette remarque était juste, il donna certainement aux Français un gouvernement de leur goût.

ses réflexions, et non d'un attachement personnel, encore moins d'un respect habituel pour la puissance. Il admettait que la sagacité pénétrante de Napoléon, son activité infatigable, sa connaissance profonde des hommes et des choses et enfin son impartialité inflexible, pouvaient suppléer pendant sa vie, à des institutions plus durables. Mais il faisait observer justement que les vices d'un tel système se feraient sentir, comme ils se firent sentir en effet aussitôt que ce génie extraordinaire ne fut plus à la tête de de l'État pour les corriger. « Je n'aime pas beaucoup les femmes, ni le jeu, » dit un jour Napoléon; « enfin je n'aime rien; je suis tout à fait un être politique. »

Sa puissance d'attention et sa mémoire étaient presque surnaturelles. Il connaissait l'histoire, le caractère et les aptitudes de tous les hommes employés par le gouvernement. Étant empereur, il conservait des notes et des détails qu'il appelait les statistiques morales de son empire. Il les revoyait et les corrigeait d'après les rapports ministériels ou à la suite d'une correspondance ou d'une conversation privée. Il recevait toutes les lettres lui-même, et bien que cela paraisse incroyable, il les lisait et se rappelait tout ce qu'elles contenaient.

Il dormait peu, et s'occupait sans cesse lorsqu'il était éveillé. Lorsqu'il avait une heure à sa disposition, il la passait souvent à examiner un livre de lo-

garithme, ce qui, disait-il, avait été de tout temps pour lui une diversion agréable. Sa mémoire était si fidèle à l'égard des nombres qu'il lui suffisait d'y jeter un regard pour se les rappeler parfaitement. Il se rappelait le produit respectif de toutes les taxes pendant chaque année de son administration, et aurait pu les dire, à n'importe quel moment, avec le nombre exact de centimes. La facilité avec laquelle il découvrait les erreurs paraissait merveilleuse, et parfois il se servait de ces facultés extraordinaires de manière à faire supposer qu'elles avaient quelque chose de surnaturel. En vérifiant un compte de dépenses, il s'aperçut qu'on avait mis les rations d'un bataillon à Besançon un certain jour. « Mais le bataillon n'était pas là, » dit-il, » il y a erreur. » Le ministre, se rappelant que l'empereur était alors hors de France et sûr de l'exactitude de ses subordonnés, lui assura que le bataillon devait être à Besançon. Napoléon exigea qu'on fît une enquête, et on s'aperçut qu'il y avait eu fraude et non erreur.

L'employé concussionnaire fut renvoyé, et l'anecdote, en circulant dans tous les bureaux, rendit jusqu'au moindre clerc attentif à ne commettre aucune erreur. Les connaissances de Napoléon sur d'autres sujets étaient souvent aussi exactes et presque aussi surprenantes. En 1801, les députés suisses furent étonnés qu'il connût si bien l'histoire de leur pays,

leurs lois et leurs usages; les envoyés de la petite république de Saint-Marin (1), le furent encore bien davantage, lorsqu'il leur parla des familles de ce petit État et disserta sur les vues politiques, sur les intérêts des partis et des individus comme s'il avait été élevé au milieu des querelles de cette petite société. Un des habitants m'a dit, en 1814, que le saint patron de la république avait apparu à Napoléon la veille et lui avait appris tous ces détails. D'autres anecdotes racontées par l'officier distingué qui le transporta à l'île d'Elbe sur l'*Intrépide* en 1814, prouvent une fois de plus de la variété des connaissances de Napoléon. Lorsqu'il arriva sur les côtes de l'île, accompagné de Sir Neil Campbell, d'un commissaire russe et d'un commissaire autrichien, le capitaine Usher vint prendre ses ordres, et fut invité à dîner. Napoléon parla de navigation en expliquant le plan qu'il avait conçu pour former une flotte de cent soixante vaisseaux de ligne. Il demanda au capitaine si ce plan aurait été praticable; Usher lui répondit qu'avec les moyens immenses dont il pouvait disposer, rien ne semblait s'opposer à ce qu'il construisît un grand nombre de vaisseaux; suivant lui la principale difficulté aurait été de former des marins expérimentés et supérieurs à ce que nous appelons des marins d'eau douce. Na-

(1) Il les reçut à Bologne.

poléon lui répondit qu'il y avait pensé, et qu'il avait organisé des manœuvres à flot, non-seulement dans les ports, mais encore dans les petits bâtiments à quelque distance des côtes. Les marins devaient s'y exercer à surmonter les plus grandes difficultés de la navigation, qu'il énuméra toutes, entre autres celle d'empêcher un bâtiment d'être, par une grosse mer, embarrassé de ses ancres. L'Autrichien, soupçonnant Napoléon de parler en général de sujets qu'il ne comprenait pas parfaitement, le pria, après avoir confessé sa propre ignorance, de vouloir bien lui expliquer ce terme, ainsi que la nature de la difficulté, et la méthode à suivre pour la surmonter. L'empereur prenant deux fourchettes, expliqua ce problème de la navigation, qui n'est pas un des plus faciles, d'une manière si précise, si scientifique et si pratique qu'Usher en fut très-frappé. Il m'assura qu'un marin et encore un marin instruit et expérimenté aurait seul pu donner une solution aussi claire, aussi nautique et surtout aussi satisfaisante. On aurait pu croire, dit-il, qu'une personne faisant cette démonstration avait reçu une éducation navale et possédait l'expérience pratique d'un marin. Combien cependant les sujets dont l'esprit de Napoléon avait été si longtemps rempli étaient-ils différents de celui-là!

Pendant le même voyage et lorsqu'on eut la pensée de relâcher dans un port de la Corse (à Bastia, je

crois), et que le manque de pilote devint une difficulté, Napoléon donna tous les détails qu'aurait pu fournir un homme faisant ce métier; il indiqua la profondeur de l'eau, les courants, les récifs et les mouillages avec une minutie extraordinaire et qu'on trouva exacte en regardant les cartes marines. Lorsque la cavalerie et les bagages arrivèrent à Porto-Ferrajo, le commandant des transports dit qu'il avait été sur le point de relâcher dans une anse auprès de Gênes (il nomma l'endroit, mais je l'ai oublié); en entendant cela, Napoléon s'écria : « Vous avez bien fait de n'y pas aller; c'est l'endroit le plus dangereux de toute la Méditerranée; vous n'auriez pu reprendre la mer avant un mois ou six semaines. » Il donna alors les raisons qui le faisaient parler ainsi et qui étaient suffisantes pour expliquer cette difficulté si véritablement la petite baie était comme il l'avait décrite. Le capitaine Usher, qui avait longtemps servi sur la Méditerranée, n'avait jamais entendu parler de cela et crut que l'empereur s'était trompé ou qu'il avait confondu dans son esprit avec quelque récit de marins. Quelques années après, il parla de cette circonstance au capitaine Dundas, qui avait récemment croisé dans le golfe de Gênes; il fut bien étonné lorsque cet officier lui confirma l'exactitude du récit de l'empereur tout en montrant de la surprise. « Je croyais, dit Dundas, que c'était moi qui

avais fait cette découverte, car j'ai appris tout ce que vous m'avez dit au sujet de cette baie par l'observation et l'expérience (1). »

Napoléon, avide de savoir, fort habile à s'en servir et doué d'une prodigieuse mémoire, — travaillait sans cesse à tirer parti de ses avantages. Son application aux affaires était telle qu'il fatiguait les hommes les plus habitués à l'étude. Dans les délibérations sur le code civil, dont quelques-unes durèrent dix, douze et quelquefois quinze heures sans interruption, il fut toujours le dernier dont l'attention se fatigua. Il cherchait si peu à s'épargner quelque travail que, même pendant la campagne de Moscou, il envoyait régulièrement des instructions détaillées à toutes les administrations de Paris; tout autre gouvernement, aussi bien par usage que par convenance, aurait laissé ces détails à la discrétion du ministre ou à la routine des affaires. Ces exemples d'application sont plutôt extraordinaires que dignes d'éloges. Il avait établi dans un bureau douze employés, avec Mounier comme chef, dont la seule occupation était d'extraire, de traduire, d'abréger et d'arranger le contenu de tous les journaux anglais. Il enjoignit à Mounier de ne passer aucune des injures dont on l'accablait quelque grossières et violentes

(1) Raconté par Usher en 1826.

qu'elles fussent, et de répéter fidèlement toutes les accusations malignes dont il était l'objet. Il n'avait pas nommé l'impératrice; de sorte que Mounier, qui n'obéissait à ses ordres qu'avec la plus grande répugnance, se hasarda à supprimer ou à adoucir certains passages qui la concernaient; Napoléon ayant questionné d'autres personnes sur le contenu des journaux anglais s'aperçut des changements faits par Mounier et son comité, et leur défendit de retrancher aucune censure dans les articles qu'ils étaient chargés d'examiner. Malgré la multiplicité des sujets qui réclamaient son attention, il trouvait encore du temps pour la lecture.

Son bibliothécaire était occupé pendant un certain temps, tous les jours, à remettre en place des livres et des cartes que sa curiosité insatiable lui faisait consulter avant déjeûner. Il lisait lui-même toutes les lettres qui lui étaient adressées, soit qu'elles fussent privées ou officielles, et je crois qu'on est obligé de reconnaître qu'il prit souvent la même liberté avec des lettres adressées à d'autres. Napoléon avait contracté cette habitude avant son élévation; son impatience était si grande lorsqu'il recevait un paquet ou des lettres que, quelle que fût son occupation, il la suspendait pour les ouvrir aussitôt. Joséphine et quelques autres personnes (1) connaissant bien ses habi-

(1) Denon Mecchin et d'autres.

tudes, cherchèrent naturellement à en tirer quelque avantage. Lorsqu'elle voulait faire réussir une affaire dont elle craignait de lui parler, elle se faisait adresser des lettres qu'on laissait exprès à la portée de Napoléon. Il consentait souvent plus facilement à remplir des désirs qu'il croyait avoir découverts par ruse que si on les lui avait présentés sous forme de requête ou de pétition. Il voulait tout savoir ; mais il désirait surtout que tous ses actes parussent émanés de lui seul ; comme beaucoup d'autres en possession d'une grande puissance, il n'aimait point que ceux mêmes pour lesquels il avait de l'affection s'imaginassent exercer sur lui de l'influence, et qu'on crût, par leur moyen, avoir un accès sûr à sa faveur. Son impatience lorsqu'il recevait quelque chose donna un jour occasion à un acte de munificence gracieux de sa part. Il était avec l'impératrice et quelques autres dames lorsqu'on lui annonça l'arrivée d'un présent de Constantinople (1); il fit apporter le paquet, qu'il ouvrit lui-même, et y trouva une grande et magnifique aigrette en diamants. Alors, il la brisa en plusieurs morceaux, jeta le plus gros sur les genoux de l'impératrice et en donna aussi à toutes les dames qui étaient présentes : on ne s'étonnera pas qu'avec le caractère et les habitudes que j'ai tenté de dépeindre, il ait donné à la police une autorité souvent vexatoire.

(1) Méchin.

Aussi cette police était fort active et par conséquent odieuse; mais il en a toujours été ainsi en France. Les agents de Napoléon étaient pour la plupart des émigrés, d'anciens nobles ou de prétendus royalistes. Un grand nombre d'entre eux, après la restauration prouvèrent, par leurs plaintes du peu de faveurs que Louis XVIII leur accordait, qu'ils avaient trouvé plus de profit à trahir la cause de la légitimité sous l'usurpateur qu'à la soutenir sous un prince de la maison de Bourbon. A l'exception des forêts, Napoléon rendit toutes les terres qui n'avaient pas été vendues avant son avénement. Il donna aux propriétaires de ces biens une part raisonnable au pouvoir et à la faveur sous son gouvernement, et laissa ceux qui avaient de la répugnance à le servir jouir tranquillement de leurs biens. Malgré l'extension des confiscations pendant la révolution, les droits des parents qui n'avaient pas émigrés ou n'avaient été condamnés par aucun tribunal demeurèrent inviolables.

Cette circonstance, jointe à la restitution des biens sous le directoire et sous Napoléon, et des forêts sous les Bourbons, rend le changement qui s'est fait en France dans la propriété beaucoup moins grand qu'on ne le suppose généralement (1). Beau-

(1) Mon observation n'a rapport qu'à la propriété privée. Toutes les terres de l'Église et quelques-unes appartenant à des

coup de biens ont été partagés il est vrai d'après les lois sur l'héritage; mais ils restent toujours dans des branches de la famille du premier propriétaire. On trouve encore les plus riches propriétaires en France parmi ceux qui ont pris les armes contre leur pays ou parmi leurs descendants et leurs parents.

La masse des biens confisqués qui ne se trouvent pas maintenant dans la possession des familles auxquelles ils appartenaient en 1793, ou de ceux auxquels ces familles les ont vendus, n'aurait pas autant de valeur que les propriétés confisquées en Irlande à la famille de Fitzgérald seule. Napoléon, surtout pendant les premières années du gouvernement impérial, chercha à rattacher la vieille noblesse à sa dynastie, par bonté de caractère plutôt que par préférence. La plus grande partie de ce qu'il donnait en secret lui revint, soit qu'il fît aux nobles des dons gratuits ou qu'il les récompensât de l'avoir servi d'une façon suspecte en France et à l'étranger. Les jacobins, au contraire (à l'exception de Barère et de deux ou trois noms souillés par la corruption aussi bien que par le sang), furent exclus du pouvoir et restèrent dans la pauvreté, que leur puissance, on doit le reconnaître, n'avait jamais changée. Plusieurs hommes influents pendant le

corporations ont été vendues ou aliénées, et je ne sache pas qu'aucune ait été restituée directement ou indirectement.

règne de la terreur, et quelques-uns des directeurs et de leurs ministres, vécurent longtemps, après leur retraite, dans l'obscurité et la gêne. Ils avaient possédé une grande part de pouvoir dans un empire riche et étendu, sans prendre des habitudes de dépense et sans se procurer le moyen de les satisfaire (1). On doit dire la vérité, même des démons. On calomnie les sanguinaires jacobins lorsqu'on ajoute à la liste de leurs crimes l'amour de la rapine.

Robespierre lui-même, cet être lâche et cruel, ne tenait pas à l'argent; un des traits frappants de ce parti désorganisateur était au contraire le mépris profond du luxe et des richesses. On a également exagéré la fortune des maréchaux et des ministres de Napoléon. Quelques-unes de ces fortunes étaient médiocres, d'autres provenaient presque exclusivement de butin pris aux ennemis ou de la servilité étrangère. Les princes du continent lorsqu'ils s'abaissaient jusqu'à solliciter de Napoléon une part à la puissance que ses victoires lui avaient acquise, avaient recours aux moyens toujours couronnés de succès dans leurs cours sans principes : ils essayaient de faire réussir leurs projets égoïstes en comblant de présents et de flatteries les ministres de cet homme qu'ils ont traité depuis d'aventurier et d'usurpateur, indigne d'être

(1) On peut leur appliquer à presque tous les derniers mots de l'épitaphe de M. Pitt : « Ils moururent pauvres. »

admis dans leur société princière ! Napoléon les encourageait peut-être à cela, mais il méprisait cordialement les êtres pusillanimes qui employaient de tels moyens, et il les traitait souvent d'une manière grossière et insolente. Un jour, il dîna avec son chapeau sur la tête en compagnie de trois rois et de plusieurs princes étrangers qui tous étaient découverts. Une autre fois, revenant en voiture de la chasse avec les rois de Saxe, de Wurtemberg et de Bavière, il entra à la Malmaison faire une visite à Joséphine, et laissa les monarques à la porte pendant une heure. Le roi de Bavière, qui raconta l'aventure à celui qui me l'a répétée, fut plus diverti qu'offensé de cet incident et dit : « Puisqu'on nous traite comme des laquais, il faut nous divertir comme tels » ; il fit demander du pain, du fromage, du fruit et du vin, et se régala dans la voiture avec un appétit excellent et une bonne humeur admirable. De telles inconvenances n'étaient point rares du tout à la cour impériale. On voyait dans ses salons et dans son antichambre ce manque d'usage qui provient de la vie des camps ou ces manières cérémonieuses sans naturel et sans dignité, manières qui rendent si peu agréable l'abord des hommes en place. Mais il n'y eut jamais aucune apparence de ces débauches dont nos libellistes ignorants accusent la famille et les favoris de Napoléon. J'ai entendu parler de ses amours. Ils furent peu fréquents, et ne

causèrent point de scandale. On a souvent parlé d'une Polonaise et de mademoiselle George, l'actrice. La première eut un fils et on dit que Napoléon laissa deux autres enfants. Si sa cour ne fut pas la plus polie ou la plus agréable, ce fut la moins dissipée et la moins immorale qu'eût eu la France depuis trois siècles. Napoléon encourageait ses maréchaux, ses généraux et ses ministres à se marier, et cherchait à les allier avec les familles de l'ancienne noblesse. D'un autre côté, il s'opposait aux mariages mal assortis, par l'âge, la fortune ou la position.

On disait qu'il avait pris le nom de toutes les héritières de son empire avec l'intention de leur faire épouser, même contre leur gré, ses officiers favoris. Il faut se rappeler que bien des projets traversant son esprit inventif, projets dont il parlait sans préambule, ont été souvent répétés par ses courtisans et ses admirateurs comme des desseins mûrement conçus. Lorsque ces projets étaient, en principes, de nature à soulever des objections sérieuses, les calomniateurs de Napoléon ne manquaient pas de les représenter comme des mesures résolues par le gouvernement impérial. Un grand nombre d'écrivains, d'orateurs et de flatteurs qui trouvaient leur intérêt à propager des calomnies contre la grandeur déchue, ne craignirent point d'attribuer à Napoléon, après sa chute, l'intention de

restreindre l'enseignement dans tous les colléges et dans toutes les universités à un certain nombre de livres imprimés par l'autorité. On ajoutait qu'il avait formé le projet de brûler tout autre publication et de réduire la bibliothèque impériale, aussi bien que toute bibliothèque publique à un nombre légal d'ouvrages (1). Dans la conversation, il parlait de projets sans nombre : les uns étaient purement imaginaires et ne servaient qu'à occuper son intelligence infatigable; d'autres avaient pour but de sonder les opinions de ceux qui l'entouraient sur certains sujets qui remplissaient son esprit, et d'autres enfin qu'il avait conçus se discutaient et s'organisaient réellement dans ces conversations. « *Il produisait beaucoup* », me dit M. de Talleyrand ; « *on aurait peine à le croire, il produisait plus qu'aucun homme, plus que quatre hommes que j'aie jamais connus. Son génie était inconcevable. Rien n'égalait son énergie, son imagination, son esprit, sa capacité de travail, sa facilité de produire. Il avait de la sagacité aussi. Du côté du jugement, il n'était pas si fort; mais encore, quand il voulait se donner le temps, il savait profiter du jugement des autres. Ce n'était que rarement que son mauvais jugement l'emportait, et c'é-*

(1) Lord Liverpool lui-même fit allusion à cette imputation absurde, et dit gravement dans la chambre des communes que les intérêts de la littérature exigeaient la chute de Napoléon.

tait toujours lorsqu'il ne s'était pas donné le temps de consulter celui d'autres personnes (1). » Il avait fait de nombreux projets relatifs à la littérature, ils étaient tous probablement subordonnés à la politique, généralement gigantesques, préparés rapidement et conçus sans doute avec la même vivacité. Napoléon n'était pas indifférent au progrès des arts et de la littérature, mais on le soupçonna de les regarder plutôt comme des moyens politiques que comme des plaisirs offerts à l'intelligence. M. de Talleyrand et plusieurs artistes disaient de lui « *il a le sentiment du Grand, mais non pas celui du Beau* ». Napoléon aimait beaucoup Ossian et en regard d'un passage de ce poëme traduit par Letourneur il écrivit : « *bon sujet de tableau.* » Il blâma David d'avoir choisi comme sujet la bataille des Thermopyles; sa censure est plutôt celle d'un général que d'un connaisseur : elle sent son métier, si je peux m'exprimer ainsi; cependant, le véritable motif de sa désapprobation était peut-être une certaine aversion pour l'artiste républicain, ou de la répugnance à voir la résistance nationale contre une invasion militaire. « C'est un mauvais sujet, » dit-il ; « après tout, Léonidas et sa position furent tournés ». Il avait la vanité de vouloir toujours être le plus en vue dans tous les tableaux

(1) Les mots que nous avons soulignés, sont écrits en français dans les mémoires.

représentant des victoires nationales; il fut très-mécontent que dans un tableau d'une bataille en Égypte fait pour madame Murat, son mari blessé fut une des figures principales. Sa puissance lui faisait supporter impatiemment la contradiction, même au sujet de bagatelles; et dans les dernières années de son règne, il ne pouvait souffrir qu'on niât son goût pour la musique (1). Il n'en avait pourtant aucun. On a parlé diversement de ses connaissances littéraires. Il avait beaucoup lu et peu écrit; il s'acquittait fort mal de la partie mécanique de cet art, car son écriture était illisible.

Quelques personnes ont prétendu qu'il écrivait si mal afin de dissimuler les fautes d'orthographe; et qu'il formait très-bien les lettres quand il le voulait, mais préférait que ses lecteurs ne sussent pas exactement l'usage qu'il en faisait. Il est vrai qu'il faisait des fautes nombreuses, mais peu de Français, à l'exception des auteurs de profession, écrivaient correctement il y a trente ans. Ses frères, Lucien et Louis, tous les deux auteurs et mettant bien l'orthographe,

(1) Il n'en était point ainsi dans les délibérations, ou dans les discussions qu'il faisait naître lui-même. Il permettait à ses ministres de parler des mesures proposées avec liberté et même d'y faire des objections (pourvu qu'ils y aquiesçassent quand il les avait adoptées); il désirait toujours, quand il faisait une question, qu'on lui répondît sans réserve et sans flatterie.

écrivent d'une manière aussi illisible que lui, et probablement par la même raison, c'est-à-dire parce qu'ils ne sauraient faire mieux sans beaucoup de peine et de temps.

Napoléon, pendant le consulat et l'empire écrivait peu, mais il dictait beaucoup. Il était difficile de le suivre, et souvent il s'opposait aux corrections de ce qui avait été dicté. Lorsque son copiste avait perdu un mot et le priait de le lui répéter, il lui disait d'un air maussade (1) : « *Je ne répéterai pas le mot. Réfléchissez, rappelez-vous du mot que j'ai dicté et écrivez-le, car pour moi, je ne le répéterai pas.* » Talleyrand ayant peut-être quelqu'intérêt à discréditer tout écrit posthume, chercha à me persuader, ainsi qu'à bien d'autres que Napoléon ne savait pas dicter. « *Il disait, il ne dictait pas ; on ne pouvait écrire sous sa dictée. Il ne savait ni dicter ni écrire.* » A l'exception de Talleyrand et de Charles IV, roi d'Espagne, je n'ai jamais entendu personne mettre en doute, son talent pour la composition. Il était vraiment difficile de le suivre lorsqu'il dictait et encore plus difficile de le satisfaire lorsqu'on remplissait cet office (2) ; mais M. Bignon et quelques autres finirent par s'habituer à sa manière. Dans des affaires impor-

(1) Le général Bertrand et Cambacérès.

(2) J'ai le témoignage de Cambacérès, de Barbé Marbois, Daru, Las Cases, Bertrand et de beaucoup d'autres.

tantes, il relisait et corrigeait ce qui avait été écrit sous sa dictée, et répétait ensuite mot à mot les phrases qu'il avait composées ou changées. Son style était clair. « Soyez clair, tout le reste viendra, » était une de ses maximes. Il ridiculisait justement dans des affaires importantes cette règle absurde de la littérature française qui défend deux fois l'emploi du même mot dans une phrase ou même dans une page. Il avait plusieurs volumes de correspondances qu'il avait fait copier et relier. On ne sait trop ce que ces livres sont devenus. Cependant les « lettres inédites » en ont été extraites. Talleyrand prétend que les copies ne sont pas toujours semblables aux originaux, et que Napoléon ne se faisait pas le moindre scrupule, même en transcrivant des traités, de substituer un mot à un autre.

On a dit que les notes sur la vie du duc de Malborough, imprimées à sa demande et à ses frais, avaient été écrites par lui. Dans sa jeunesse, en 1793 ou 1794, étant à Avignon, il écrivit un pamphlet politique intitulé : « Déjeûner de trois militaires, » et comme je l'ai dit déjà, il envoya à l'abbé Raynal, avant cette époque, un manuscrit sur l'histoire de la Corse. Ses critiques sur les ouvrages des autres étaient généralement justes, toujours frappantes et remplies de finesse. Le Mercier lui lut une pièce de théâtre sur Pierre le Cruel.

Le tyran, au moment de sa chute, dit quelques paroles ayant à peu près cette signification : « De tout mon vaste empire, il me reste un rocher. »

« Cela ne vaut rien », dit Napoléon ; « vous voulez exciter notre indignation contre cet homme, et vous lui mettez dans la bouche une remarque pathétique sur le contraste entre son ancienne puissance et son état d'abaissement, remarque qui ne peut manquer d'éveiller la sympathie de tout esprit bien fait. » Cette remarque était subtile et lorsqu'on pense aux événements qui se sont produits depuis, elle paraît singulière. Il est possible cependant que cette remarque ait été inventée depuis, car celui qui l'a racontée, bien que digne de foi, était un auteur dramatique. Napoléon était sceptique et porté à faire des paradoxes ; ainsi il ridiculisait comme impossible la fuite de César dans un bateau et son discours au batelier ; il cherchait toujours à déprécier les talents de cet homme extraordinaire et surtout sa science militaire.

J'ai parcouru la correspondance officielle avec Caulincourt pendant qu'il était employé à Châtillon en 1814. Elle me donna la plus haute idée des talents, de l'intégrité et des principes pacifiques de ce négociateur ; mais je dois avouer qu'elle n'augmenta en rien la bonne opinion que j'avais de l'empereur. On n'y voyait que subterfuges et artifices de la part du gouvernement. Il y paraissait une intention non-seu-

lement de violer la foi donnée aux confédérés, mais, en cas de besoin, de désavouer le négociateur et de sacrifier l'honneur de celui qui servait son pays avec tant de zèle, de talent et de fidélité (1). Caulincourt essaya avec raison et ouvertement de profiter des bonnes dispositions de l'Autriche pour procurer à Napoléon une paix avantageuse; mais ce prince et ses conseillers étaient plus disposés à tirer parti de cet avantage pour semer des dissensions. Aux yeux de la France, ils voulaient avoir l'air de désirer la paix et de tout faire pour l'obtenir, mais ils ne la souhaitaient pas et s'ils l'avaient eue, ils l'auraient bientôt rompue. D'un autre côté, à Paris les partisans de la paix étaient tout disposés à sacrifier Napoléon lui-même pour l'obtenir, ce que Caulincourt était également déterminé à ne point faire. M. de Talleyrand et le duc Dalberg choisirent M. de Vitrolles (homme sans principes, émigré pendant bien des années et auteur de la note secrète en 1818) pour faire connaître aux Autrichiens leur désir de savoir quelles conditions on imposerait à la France si elle consentait à détrôner Napoléon et à l'abandonner. Ni M. de Talleyrand, ni le duc Dalberg, ne savaient que l'en-

(1) Je crois que Maret, duc de Bassano, homme intelligent et désintéressé mais obséquieux, et Savary, un des plus dévoués instruments de Napoléon, étaient les principaux conseillers de cette politique.

voyé chargé de cette mission délicate était déjà l'agent des Bourbons. Par prudence, ils s'étaient abstenus d'écrire, et Talleyrand lui remit quelques objets futiles que Metternich connaissait et qui prouveraient qu'on l'avait réellement chargé d'un message (1). Quand il arriva à Châtillon (2), les alliés étaient irrités de la mauvaise foi de Napoléon et déterminés à exiger quelque changement important en France, comme prix de la paix; mais sans savoir ce que devait être la révolution ou la contre-révolution désirée. L'Autriche, qui avait toujours consenti la dernière à sacrifier Napoléon, montrait encore de la répugnance à rétablir sur le trône une famille qui devait ôter à Marie-Louise et à son fils tout espoir de suc-

(1) J'ai raconté la même histoire dans le chapitre VII de mes mémoires manuscrits. Cette narration était tirée de notes prises en 1821, et je l'ai changée d'après les informations acquises à Paris en 1826.

(2) On prétend que M. de Vitrolles était porteur d'une bague donnée par Metternich à Talleyrand. Pozzo di Borgo m'a dit qu'il avait quelques mots insignifiants de l'écriture du duc Dalberg, connue de Metternich ou de Nesselrode et que ces quelques mots étaient cachés dans un bouton. Lord Goderich m'a dit aussi (en 1833) que Vitrolles apporta comme preuve de la confiance dont Talleyrand et son parti l'avaient honoré, une lettre d'invitation écrite par Lord Castelraigh à la princesse de Vaudemont. Il est possible que ces petits moyens aient été employés; et si on n'a pas eu recours à ceux-là, on a fait usage d'indices analogues.

cession. Ces dispositions se fortifiaient en elle, en voyant le silence de la France, à l'exception de Bordeaux, et le mépris, l'oubli dans lesquels étaient tombés la cause et le nom des Bourbons. Vitrolles eut assez d'habileté pour vaincre ces obstacles. Il transforma sa mission : chargé de s'informer, il se fit négociateur, en persuadant aux Alliés que M. de Talleyrand et quelques autres avaient formé un complot pour la restauration des Bourbons, et qu'ils attendaient avec impatience l'arrivée des armées à Paris et une déclaration en faveur de la famille exilée.

Quand les armées arrivèrent, les Alliés furent très-surpris de ne trouver aucune conspiration organisée, et Talleyrand ne le fut pas moins en découvrant que son nom avait aidé à la restauration des Bourbons (1). Il avait trop de pénétration cependant pour ne pas comprendre qu'il fallait faire de nécessité vertu. La restauration était inévitable, aussi n'hésita-t-il pas à

(1) Pozzo di Borgo et quelques autres ont confirmé cette partie de mon récit. Ce récit, je le tiens indirectement du duc Dalberg et crois l'avoir fait déjà autre part.

Alexandre paraissait disposé à placer Bernadotte sur le trône de France; d'autres, connaissant mieux le caractère français, pensaient au duc d'Orléans; mais l'Autriche ne voyait pas d'alternative entre Napoléon et Louis XVIII, et notre prince régent (mais non ses ministres) était toujours pour Louis.

reconnaître l'enfant bâtard dont on le regardait comme le père.

Napoléon ne semblait préoccupé, à l'île d'Elbe, que de détails domestiques et d'arrangements pour la réception de ses visiteurs anglais. Il parla des événements passés et actuels à quelques-uns de ces derniers avec une liberté très-grande et beaucoup d'intérêt. Lord Elbrigton a peint au mieux son esprit, son caractère et l'intérêt qu'offrait sa conversation. Sir Neil Campbell se méprit étrangement sur son caractère en général aussi bien que sur ses desseins du moment. Je l'ai entendu moi-même dire que les talents de Napoléon ne lui paraissaient en rien supérieurs à ceux qui seraient nécessaires à un sous-préfet.

Quelques personnes se sont imaginé que Napoléon trompa cet officier en lui cachant toute sa puissance intellectuelle comme il lui avait caché ses desseins (1). On sait que Sir Neil fut accablé d'étonnement au départ de Porto-Ferrajo. Le ridicule dont il fut couvert par son manque de vigilance eut

(1) Je suppose que sir Neil fut trompé par sa propre simplicité ou par les opinions formées à l'avance qu'il avait puisées dans les journaux et les libelles. Peut-être aussi comme beaucoup d'hommes remplissant des fonctions officielles, aimait-il à faire circuler des bruits d'une nature à contenter la malignité de ceux qui les emploient.

un effet pernicieux sur sir Hudson Lowe. Celui-ci, plus ostensiblement geôlier de ce grand prisonnier, adopta à son égard un système plus pénible pour lui et plus honteux pour l'Angleterre elle-même que la politique étroite de nos cabinets ne l'aurait voulu.

On ne peut guère douter qu'en 1815, il s'était formé dans l'armée, en France, une conspiration pour chasser les Bourbons du trône. Cependant, les chefs de ce complot n'avaient pas prié Napoléon de se mettre à la tête de leur parti et n'avaient aucune intention de l'engager. Il eut probablement connaissance de ce complot aussi bien que de l'intention de se passer de lui. Mais, encouragé sans doute par le respect que son nom inspirait aux soldats, alarmé de sa position précaire et des desseins du congrès de Vienne, et poussé par l'ambition et l'impatience naturelle de son caractère, il débarqua avant que le plan fût assez mûr, et fit tourner à son avantage tous les éléments dont on eût pu former une conspiration heureuse.

Il s'aperçut bientôt que tout l'appui de sa cause se trouvait dans un parti dont les principes étaient plus républicains que ceux qu'il eut jamais encouragés. Il serait intéressant, pour un historien, de rechercher s'il hésita souvent entre son ancien système de gouvernement et un autre plus populaire dans ses principes comme dans ses formes; si cette incertitude dans les

conseils tellement différente de son ancienne conduite était le résultat d'un changement de caractère, et si ce fut la cause de sa perte. Ces recherches me conduiraient trop loin. Il fut constamment gêné pendant les Cent-Jours. Le comte Molé, qui n'est certes pas un tribun du peuple, m'a dit que Napoléon craignait beaucoup de voir triompher le parti républicain; il parlait avec émotion et dégoût des scènes dont il avait été le témoin pendant la révolution. Il peignait avec un peu d'amertume, mais avec une sagacité très-grande le caractère des maréchaux, des ministres et des démagogues qui l'entouraient, et regrettait l'impossibilité de résister aux confédérés sans avoir recours à des moyens « qu'il avait toujours désapprouvés ». Il avouait que s'il avait su combien il lui faudrait faire de concessions au parti démocratique, pour se maintenir au pouvoir, il n'aurait jamais quitté l'île d'Elbe. Il ajoutait que son seul espoir de sauver la France de tous dangers extérieurs et intérieurs était fondé sur la coopération sincère d'hommes aussi modérés que Molé.

Quelques-uns de mes lecteurs concluront peut-être et avec raison, en entendant ce résumé du discours de Napoléon, que sa conversation prouvait plutôt une connaissance profonde du caractère de ceux qui l'entouraient qu'une crainte excessive de la démocratie, en général ou à cette époque. Quel que fût son des-

sein, il est très-certain qu'il parla ainsi; car celui auquel il s'adressait a trop bonne mémoire pour oublier et est trop honorable pour raconter les choses d'une manière inexacte.

On a si souvent imprimé et raconté les détails de la vie de Napoléon pendant son exil à l'île de Sainte-Hélène, qu'en conservant des notes sur ce que ses compagnons d'existence m'ont raconté, je crains de répéter ce que tout le monde sait et admet. Il jouait quelquefois aux échecs, et se montrait fort habile, mais il jouait avec une rapidité extrême. Au billard il ne se servait ni de queue ni de masse, mais jouait avec la main. Avant d'avoir réglé l'emploi de son temps, il désirait beaucoup qu'on ne le quittât point après le dîner, avant l'heure du repos. Afin d'empêcher les dames de se retirer, il restait longtemps à table, soutenait la conversation et faisait quelquefois apporter des livres qu'il lisait haut à la société. Il lisait bien, mais il lisait trop souvent les mêmes poëmes et les mêmes pièces de théâtre. Zaïre était une de ses lectures favorites. Il s'endormait souvent lorsqu'on lui faisait la lecture, mais témoignait du mécontentement si l'on en faisait autant pendant qu'il lisait lui-même. Il regardait tout le monde avec une attention très-grande, et il n'était pas rare de l'entendre interrompre sa lecture pour dire : «Madame Montholon, vous dormez ». Il s'animait beaucoup en lisant, sur-

tout lorsqu'il lisait de la poésie; il admirait les beaux passages avec enthousiasme, remarquait les fautes avec impatience et faisait des remarques piquantes et ingénieuses sur le style et la composition. Il lut l'Odyssée en entier, d'après la traduction de madame Dacier probablement, et fut longtemps avant de terminer cette lecture tant elle lui fit faire de commentaires.

Il lisait aussi la Bible, et comme il avait peu connu jusqu'alors l'Ancien Testament, il était tour à tour surpris et charmé, irrité ou amusé, par la sublimité de certains passages et ce qui lui paraissait de l'extravagance et de l'absurdité dans d'autres. Il rendait compte de ses émotions avec beaucoup de franchise et de sérieux, et la manière dont il faisait ses remarques aussi bien que leur objet éveillaient et fixaient l'attention de ses auditeurs.

Pendant ces longues soirées passées en conversations, en lectures, en critiques et en narrations, Napoléon jouait naturellement le rôle le plus important. Il parlait d'une manière claire et sérieuse de tous les événements de sa vie, et son maintien respirait un calme philosophique lorsqu'il en racontait les événements : il peignait sans aucune espèce de ressentiment le caractère de ceux avec lesquels il l'avait passée. Madame de Montholon comparait heureusement les sensations de ceux qui l'écoutaient à celles qu'on doit éprouver

dans l'autre monde si l'on y juge d'une manière désintéressée les affaires du monde où l'on a passé. Napoléon voulait voir tous les livres qui arrivaient à Sainte-Hélène. Il ne comprenait pas bien l'anglais et ne le parlait pas du tout; cependant il lisait des journaux et des revues qui écrites dans notre langue l'intéressaient. Il en arriva bientôt à lire ces revues avec une facilité telle que lorsque la revue d'Edimbourg et « Quarterly Review » arrivaient, il faisait des conjectures très-plausibles sur les auteurs et les articles de ces publications. L'article sur le livre de Warden (1) l'étonna et l'embarrassa, mais lui fit plutôt plaisir qu'autre chose. Les anecdotes que, sur sa jeunesse, j'avais apprises du cardinal Fesch et de Louis Bonaparte le frappèrent d'étonnement. « Où donc ont-ils été chercher cela? Je me le rappelle. Mais comment donc ces Anglais ont-ils pu arriver à savoir ces choses? » Son esprit infatigable trouvait matière à spéculation partout; il n'était pas exempt d'une certaine faiblesse commune à ces esprits si actifs, celle de rechercher des causes là où il n'y en a pas, ou pour faire usage du proverbe familier : *Seeing too far into a mill-stone* (2). Lady Holland avait reçu du duc de Bedford l'autori-

(1) Écrit par M. Allen.

(2) L'anglais qu'on vient de lire, en le traduisant mot à mot, signifie : *Voir trop profondément dans une meule de moulin*. Nous ne connaissons point dans notre langue d'équivalent à ce proverbe.

sation d'envoyer un livre à Napoléon. Il lui en laissait le choix. Elle remit l'achat de ce livre jusqu'à la veille du jour où le navire devait mettre à la voile et pria un ami de choisir chez un libraire le premier livre intéressant et bien relié qui se présenterait. Cet ami était Écossais, et choisit assez naturellement l'histoire d'Écosse par Roberston. « Pourquoi le duc de Bedford m'envoie-t-il l'histoire d'Écosse? Il doit savoir que je l'ai lue. Oh! εὕρηκα! il veut me faire comprendre que je ne dois jamais reconnaître, comme Marie Stuart, la juridiction de l'Angleterre. » Il fut enchanté de recevoir la vie du duc de Malborough par Coxe, que Robert Spencer, descendant de ce grand homme, lui envoya. A ses derniers moments, il eut le désir de l'offrir à un régiment anglais de l'île, qui possédait une bibliothèque et dont les officiers avaient eu pour lui beaucoup d'égards; c'était un souvenir parfaitement choisi; Napoléon pria le docteur Arnott, médecin de ce régiment, qui le soignait, de présenter cet ouvrage; mais le docteur reçut ordre de le rendre, par deux motifs : d'abord parce qu'il n'avait pas été transmis par l'entremise du gouvernement, et ensuite parce qu'il était envoyé au nom de l'empereur Napoléon et non du général Bonaparte. Quelle honte pour le gouvernement et ses agents qu'une si basse et si pitoyable malignité!

Le général Bertrand demanda à notre gouverne-

ment Polybe par Folard ; mais on ne le lui envoya pas. Napoléon l'attendit avec quelque impatience, et ce ne fut que dans les derniers mois de son existence qu'il l'obtint, par l'entremise, je crois, de lady Holland. Il le lisait constamment, et parlait de l'auteur ancien avec beaucoup d'admiration. Ses habitudes et son régime durant sa vie entière, et surtout pendant son exil à Sainte-Hélène, étaient singulières : il mangeait peu et toujours rapidement, dînait de bonne heure et souvent ne déjeûnait point.

Lorsqu'il était en bonne santé, il buvait des vins français surtout du Lunel, mais toujours en petite quantité. Pendant sa maladie et même quelque temps auparavant, il avait entièrement perdu l'appétit ; cependant lady Holland eut la satisfaction d'apprendre que des confitures qu'elle lui avait envoyées lui avaient fait plaisir. Je crois que ce qu'il appelait « les pruneaux de madame Holland » fut une des choses qu'il demanda le plus longtemps. A Sainte-Hélène, il se levait à quatre heures, et eut toujours l'habitude de se lever la nuit pendant une ou deux heures ; il avait toujours deux lits dans sa chambre, et il n'était pas rare de trouver le matin qu'il en avait changé. Il avait sans doute pris l'habitude d'interrompre ainsi son repos pendant ses campagnes ; cette habitude lui fut fort utile pendant qu'il faisait la guerre.

Après son premier sommeil, il donnait des ordres

pour le jour suivant, et ayant ensuite reposé de nouveau, il en surveillait l'exécution sans que les affaires les plus ordinaires pussent empêcher les derniers ordres nécessaires d'être donnés.

On trouve dans les publications de ses différents médecins des détails curieux sur l'affaiblissement de sa santé, la nature de sa maladie et les réflexions justes et caractéristiques qu'il faisait lui-même sur les causes de cette maladie et le traitement à suivre. Malheureusement, ce sujet est devenu la cause d'une controverse pénible à entendre. Son père était mort d'un squirrhe dans le pylore; et la princesse Borghèse sa sœur avait tout récemment succombé à une maladie semblable. Il n'est pas próbable que la maladie de Napoléon fût causée par le climat de Sainte-Hélène; mais l'humidité de la partie de l'île qu'il habitait, les ennuis de l'exil, l'éloignement de sa famille et enfin l'absence des secours médicaux qu'il aurait pu avoir en Europe ont pu accélérer sa mort et ont certainement beaucoup aggravé ses souffrances (1). Il aimait à parler de métaphysique et questionnait souvent les prêtres les plus instruits sur les fondements et la nature de leurs croyances.

(1) En admettant que sa maladie fût incurable, personne ne peut nier que n'importe quel officier au service, dans l'état de santé où Napoléon resta pendant deux ans, aurait eu la permission d'aller en Europe consulter les médecins.

Ce fut donc un grand désappointement pour lui de s'apercevoir que les deux ecclésiastiques envoyés à Sainte-Hélène, quoique choisis par le cardinal Fesch, étaient des hommes d'une intelligence médiocre et qui avaient peu lu. Le vieux Buonavita pouvait amuser par le récit de ses aventures en Espagne, au Mexique et à New-York, mais il était fort ignorant. Il dit un jour à Napoléon, en le comparant à Alexandre le Grand, qu'il ressemblait au général romain le plus capable et le plus heureux. Je ne sais s'il est vrai que Napoléon l'obligea, pour expier cette erreur grossière en histoire, à lire chaque jour dix pages de Rollin et à les lui raconter, mais il est certain que l'empereur fut indigné qu'on lui eût envoyé comme compagnon un homme d'une conversation si peu intéressante (1).

Quels que fussent les sentiments religieux de cet homme extraordinaire, de tels compagnons n'étaient capables ni de les rendre plus profonds, ni de les ébranler, ni enfin de les changer en aucune manière. J'ai fait des recherches pour découvrir le peu qu'on peut connaître de ses sentiments à ce sujet, et quoique peu satisfaisant, je trouve que cela vaut la peine d'être répété.

(1) Je crois que cette anecdote vient d'un autre fait mal interprété. Napoléon aimait son plus jeune chapelain, et, s'apercevant que son éducation avait été négligée, il lui recommanda certaines lectures, et surveilla pour ainsi dire ses études.

Pendant la première époque de la révolution, il se conforma, comme la plupart de ses compatriotes, à la mode qui voulait alors qu'on traitât toute matière religieuse, en action et en parole, d'une manière légère et même avec dérision. Plus tard, comme beaucoup d'hommes exposés à des changements de fortune très-subits, il professa, moitié plaisanterie et moitié sérieux, une certaine tendance au fatalisme et à la prédestination. Dans plusieurs occasions solennelles et surtout dans les discussions privées et modérées, non-seulement il désapprouva gravement l'incrédulité, mais fit comprendre par ses paroles et ses actes qu'il était convaincu que lui comme tout autre homme pourrait devenir capable d'enthousiasme religieux. Il avait plus que de la tolérance, il avait de l'indulgence et du respect pour l'ascétisme et toutes les notions exaltées sur les devoirs religieux. Ce sentiment lui venait non de la vérité de ces pratiques, mais de l'incertitude sur ce que nos esprits peuvent admettre un jour, et sur la possibilité de nous dévouer nous-mêmes à des règles que nous aurions d'abord tournées en ridicule.

On a remarqué dans son caractère une teinte de la superstition italienne (1), une sorte de conviction sensée que les doctrines de la révélation ne sont pas

(1) Pasquier, Stanislas Girardin et quelques autres.

vraies, et en même temps une possibilité, ou du moins une certaine appréhension d'arriver à les croire. Il croyait fermement que le germe de la foi était dans tous les cœurs. C'est d'après ce principe qu'il permit et justifia, bien qu'il ne l'eût pas autorisé, le rétablissement du monastère de La Trappe et de quelques autres ordres austères (1). Il dit que ces institutions pouvaient agir comme soupape de sûreté pour la fermentation fanatique et visionnaire, qui sans elles pourrait, en éclatant, bouleverser la société. A la mort de Duroc (2), dans les raisons qu'il alléguait contre le suicide (3), soit que la discussion fut calme, soit qu'il éprouva une émotion violente (comme à Fontainebleau en 1814), providence et fatalité lui vinrent l'une et l'autre à la pensée.

Lorsqu'on régla les cérémonies de son couronnement, on supposa qu'il communierait comme c'était l'usage en de telles occasions, mais lorsqu'on lui en soumit l'idée, à la grande surprise de ceux qui l'avaient eue, il fut indigné de cette suggestion. « Aucun homme », dit-il, « n'a le moyen de savoir ni le droit de décider quand et où je dois communier. » Il ajouta

(1) Molé.

(2) Voir la narration de lord Elbrigton.

(3) Le général Sébastiani et le comte Flahault : *aussi ne suis-je pas tout à fait étranger à des idées religieuses*, ajouta-t-il, après avoir donné des raisons mondaines pour ne pas se tuer.

qu'en cette circonstance, il ne le ferait point; en effet il ne communia pas (1).

Sa conduite à Sainte-Hélène pendant les derniers jours de sa vie a quelque chose de mystérieux au sujet des pratiques religieuses. On célébrait la messe dans sa chapelle tous les jours lorsqu'il se portait bien et dans sa chambre quand il était malade. J'ai toute raison de croire qu'on lui donna les derniers sacrements quelques jours avant sa mort et probablement après une confession; cependant le comte Montholon, de qui je tiens indirectement ces détails, a dit qu'il avait reçu de Napoléon des instructions ayant pour but de faire un secret à ses compagnons de cette triste cérémonie, et on avait dû donner ordre au prêtre de répondre, si on le questionnait, qu'il agissait d'après les ordres du comte de Montholon sans connaître aucunement les désirs de l'empereur.

Il semble qu'il désirait recevoir toutes les assurances que peut donner l'Église et qu'il avait honte de l'avouer. Il savait que bien des gens à Sainte-Hélène et encore plus en France regarderaient son recours aux consolations de la religion comme une faiblesse; peut-être en jugeait-il ainsi lui-même.

(1) Les uns ont attribué cette répugnance à ses craintes au sujet de l'armée, d'autres ont cru que sa répugnance venait de ce qu'il regardait cette action comme une profanation.

La religion peut proclamer son triomphe, et la philosophie s'écrier « *pauvre humanité* » ; le scepticisme, plus impartial, peut désespérer de jamais connaître le motif véritable, mais la vérité et l'histoire sont, je crois, obligées de reconnaître le fait. Monsieur de Talleyrand, qui, en apprenant sa mort, parla de ses facultés intellectuelles comme je l'ai raconté précédemment, ajouta les remarques suivantes (1) :

« Sa carrière est la plus extraordinaire dont on ait été témoin depuis mille ans. Il fit trois grandes fautes auxquelles sa chute, non moins extraordinaire que son élévation, peut être attribuée : l'Espagne, la Russie et le Pape. Je dis le pape, car son couronnement et le fait du chef spirituel de la chrétienté reconnaissant un petit lieutenant de l'île de Corse comme premier souverain de l'Europe était, quel qu'en fût le motif, le plus haut degré de gloire auquel un mortel pût atteindre. Après avoir ainsi déployé sa grandeur et couronné ses exploits, il n'aurait pas dû s'abaisser à persécuter ce même Pontife pour des sujets comparativement insignifiants. Il froissa par cette conduite les sentiments de ceux dont l'inimitié s'était adoucie

(1) Dans une certaine occasion, Talleyrand me dit emphatiquement en parlant de Napoléon : « *Il était mal élevé* » ; il répéta et soutint souvent ce qui, je le crains, n'a que trop de fondement, c'est-à-dire qu'il n'avait aucun respect pour la vérité.

et dont l'imagination avait été éblouie par cet événement. Voilà ses erreurs capitales. A part ces trois-là, il en commit peu en politique, extrêmement peu lorsqu'on songe à la multiplicité des intérêts qu'il devait ménager, et à l'étendue, l'importance et la rapidité de tous les événements qui se passaient autour de lui. C'était certainement un grand homme et un homme extraordinaire, presque aussi extraordinaire par ses talents que dans sa carrière; du moins, moi qui l'ai vu de près et fréquemment, je le considère ainsi. C'est certainement l'homme le plus extraordinaire que j'aie jamais connu et le plus extraordinaire, je crois, qui ait vécu dans notre siècle et même depuis des siècles. »

Napoléon fit une autre faute plus fatale peut-être que celle dont parle Talleyrand; il le reconnut lui-même dans ses conversations à l'île d'Elbe (1). Cette faute fut de négliger de faire la paix après les victoires de Lutzen et de Bautzen, en 1813. Ces succès lui auraient permis de rechercher la paix et de l'accep-

(1) Fazakerly, homme d'une grande véracité et doué d'une mémoire très-fidèle, vit Napoléon à l'île d'Elbe en 1814, et m'a rapporté souvent la conversation qu'il eut avec lui. L'empereur le pressant de critiquer librement sa conduite, Fazakerly lui demanda pourquoi il n'avait pas fait la paix à cette époque. « *Mais je me croyais assez fort* (dit-il) *pour ne pas la faire, et je me suis trompé*, sans cela, c'était assurément le moment de faire la paix. »

ter ou de l'accorder avec honneur et de bonne grâce. Il aurait même pu alors la conclure à des conditions qui l'auraient laissé le plus grand potentat de l'Europe et l'un des conquérants les plus heureux dont l'histoire moderne fasse mention. Mais il se croyait plus fort qu'il ne l'était réellement, et, comme il le dit lui-même, il se trompa dans ses calculs. De telles erreurs et la manière dont il les reconnut le placent peut-être encore plus haut. Ses revers, son exil à l'ile d'Elbe, à Sainte-Hélène lui donnèrent l'occasion de passer en revue toute sa conduite, occasion dont il profita si bien que sa vie sera plus intéressante et plus instructive, pour la postérité, que celle de tout autre grand prince guerrier depuis Jules César.

FIN.

APPENDICE.

Lettre écrite à une dame en 1832.

Chère,

Pourquoi jugez-vous Louis-Philippe si sévèrement? Il eut le malheur de naître fils d'un prince qui avait peu de principes et beaucoup de vices ; et dont, par une multitude de circonstances qu'il serait trop long d'expliquer maintenant, de nombreuses factions noircissent la mémoire et blâment la conduite plus qu'elles ne le méritent.

Malgré ses imperfections dans la vie privée et les fautes qu'on peut lui reprocher justement pendant sa vie publique, il était, au fond du cœur, un père tendre, indulgent et judicieux; ces qualités, jointes à des manières remplies d'aisance et de charme, le rendirent cher à tous ses enfants et surtout à son fils aîné (Louis-Philippe).

Élevé au milieu de la révolution, ce jeune prince nourrit naturellement son esprit d'idées populaires et même républicaines. Il se distingua à la bataille de Jemmapes, combattit les ennemis de son pays, et, avec l'ardeur naturelle à la jeunesse, conçut une admiration et une affection extrême pour le général qui l'avait conduit à la victoire et qui, en vérité, n'était pas un homme ordinaire, pour Dumouriez.

Lorsque ce général, par légèreté de caractère et à cause des injustices de ceux qui lui commandaient, déserta l'étendart de la république, qu'Égalité le père, sans être convaincu de crime, porta sans montrer la moindre crainte sa tête sur l'échafaud, Louis-Philippe, mis d'abord en prison de même que ses frères, se trouva, sans avoir commis aucune faute, exilé de France. Son exil était dû à la conduite de son général ou à la sévérité des lois de la république. Il n'eut la protection et la bienveillance ni des puissances de l'Europe ni du parti royaliste; ce dernier, non-seulement détestait le nom et la famille de Louis-Philippe, mais encore ne se montrait jamais disposé à faire cause commune avec ceux qui repoussaient l'aide des armes étrangères pour porter la guerre dans leur patrie. Louis-Philippe et sa famille ont toujours regardé cette association aux étrangers comme une rébellion et lui-même, dès sa tendre jeunesse, prit la résolution de ne jamais y donner son assentiment. Il ne voulut donc servir aucune puissance et n'accepta qu'un faible secours d'argent pour sa mère, de la part des cours auxquelles il était uni par les liens du sang; il se suffit à lui-même par les ressources que lui offrirent son industrie et ses connaissances dans les sciences et dans les arts, car son père, au milieu de sa vie dissolue, eut la prudence de lui faire donner une excellente éducation. Certainement, jusqu'à cette époque personne ne peut blâmer sa conduite. A peu près vers l'année 1800, on croyait généralement en Europe que la longue anarchie de la France avait fatigué les anarchistes eux-mêmes; qu'ils voulaient adopter une forme de gouvernement plus stable et peut-être même rétablir la monarchie.

Dans les cercles les mieux informés à Paris, on le disait tout haut. Cependant les opinions et l'intérêt empê-

chaient les Français qui appréciaient les institutions libres et ceux qui se trouvaient en possession de biens confisqués de songer à rappeler l'ancienne famille ou du moins les descendants directs du dernier roi. On soupçonnait bien des gens haut placés, et un grand nombre en effet étaient de cet avis, de regarder la maison d'Orléans comme une espèce de compromis entre les royalistes fanatiques d'un côté et les partisans de la liberté de l'autre, compromis assez semblable à celui qui, dans notre pays, donna la couronne à Guillaume de Hanovre. Tandis qu'on spéculait sur la possibilité de le voir monter sur le trône, le duc d'Orléans, par le conseil de Dumouriez, reconnut Louis XVIII et se réconcilia autant qu'il le put avec la dynastie exilée. En faisant cette démarche, il s'écarta certainement jusqu'à un certain point des principes qu'il avait professés toute sa vie.

Il adoucit ces opinions républicaines, si sévères, si élevées, si populaires que, dans la première ardeur de la révolution, il avait adoptées avec des milliers de jeunes gens enthousiastes.

Peut-être eut-il tort : je le crois; suivant les règles de la prudence, il ne parut pas agir sagement; mais son erreur au moins prouva du désintéressement et de la générosité. C'est au moment où les voies de l'ambition satisfaite paraissaient s'ouvrir devant lui qu'il y renonça pour se dévouer à la cause de ceux que frappait le malheur. Ceux-là, sans doute, étaient ses parents, mais jamais ils ne lui avaient montré aucune prédilection, et rarement l'avaient-ils traité, lui et sa famille, avec égard ou même avec justice.

Il est vrai que son dévouement n'était pas aveugle ni entièrement sans réserve. Il jura de ne reconnaître aucun autre souverain en France; il jura fidélité à l'héritier des

Bourbons si les Français les replaçaient sur le trône de leurs ancêtres; mais il ne jura pas qu'il chercherait l'appui des puissances étrangères pour les y faire remonter, et rien n'ébranla cette résolution alors ni depuis. On a dit, et c'est peut-être vrai, qu'en Sicile et à Cadix il avait noué des intrigues dans l'espoir d'acquérir en Espagne un crédit politique auquel sa parenté lui donnait des prétentions. Mais qu'est-ce que cela signifie? S'il était peut-être absurde, imprudent d'agir ainsi, ce n'était certes ni déshonorant, ni injuste, ni illogique. Lors de la restauration il agit conformément aux principes qu'il professait en rentrant en France; cette conduite se trouvait également conforme à ses intérêts. Les immenses possessions de sa famille consistant principalement en palais et en forêts n'avaient pas été vendues, et on n'aurait pu les retenir sous aucun prétexte. Il fut reçu comme prince du sang et pair de France. Sa conduite, à son retour, fut irréprochable et semblable en tout point à celle du duc de Bourbon et des autres princes du sang; mais la réception que lui fit le peuple fut bien différente. Cette réception fit une impression plus profonde sur l'esprit soupçonneux, jaloux et vindicatif de la branche aînée des Bourbons que sur le sien. Au Palais-Royal et dans les rues de Paris on le reçut avec acclamations. « Vivent les Orléans! » s'écriait le peuple; « *Ah qu'il ressemble à son bon père! Celui-là n'a jamais porté les armes contre la patrie, nous le savons bien* ».

Même avant les Cent-Jours, la duchesse d'Angoulême et la cour avaient dejà laissé paraître à l'égard de la maison d'Orléans le dépit qui avait toujours animé Marie-Antoinette.

Il est possible que parmi les nombreuses cabales et les

intrigues qui se formèrent cette année-là pour se débarrasser de la dynastie imposée par les armées étrangères, quelques-unes aient eu l'idée raisonnable d'élever au trône la maison d'Orléans; expédient analogue à la constitution qui avait si bien réussi en Angleterre. Je ne crois pas qu'on ait jamais dit, et il n'a certes pas été prouvé que Louis-Philippe trempa le moins du monde dans ces intrigues ni même qu'il eut connaissance de ces projets.

Quels qu'ils fussent, ces projets furent anéantis par le retour soudain de Napoléon et sa marche rapide vers Paris, d'où les Bourbons s'enfuirent d'une manière aussi honteuse, mais bien plus expéditive que celle dont ils avaient fait leur entrée. Le duc d'Orléans quitta la France aussi; fidèle à ses promesses, il ne voulut pas attendre Napoléon pour le reconnaître et faire sa soumission, bien qu'une telle conduite pût avoir pour lui de grands avantages, mais il partit laissant ses biens à la merci du gouvernement impérial

Sa fidélité envers Louis XVIII l'empêcha de faire sa cour à la nouvelle dynastie, mais ne put le faire manquer à la résolution louable de ne jamais combattre contre sa patrie. Il n'alla pas à Gand. Il ne prit aucune part aux traités faits ou aux arrangements pris avec l'étranger, mais se retira à Ham, auprès de Richmond, attendant avec patience, quoique presque réduit à la pauvreté, le résultat des événements. Lorsqu'on rétablit l'ancien ordre de choses, il fut invité à revenir, mais il est évident que la défense faite aux princes du sang de parler et de voter dans la chambre des Pairs, à moins que le roi ne leur en donnât une permission spéciale était une attaque contre lui. L'ancienne haine qu'on portait à sa maison s'était ranimée : la crainte seule empêcha de lui en faire sentir

les effets. Elle se manifesta du moins par des vexations continuelles et des calomnies systématiques.

Pendant toute la durée du règne de Louis XVIII, quoiqu'il désapprouvât certaines mesures et qu'il en regrettât d'autres, il ne se permit jamais de prendre aucune part active à l'opposition, et n'encouragea pas d'autres à s'y rallier. Il disait avoir des obligations personnelles à Louis XVIII, et cette circonstance, jointe au soin de son honneur, l'empêchait de prendre part à aucun acte qui pût mettre en danger le gouvernement de ce prince, et le rendait même contraire à ceux qui auraient pu mettre ce prince dans une situation embarrasante.

Charles X, en montant sur le trône, lui accorda quelques faveurs insignifiantes et lui montra des égards, mais il suivit uniformément un système de politique directement opposé aux sentiments et aux principes du duc d'Orléans et qui, suivant l'opinion de ce dernier, amena la catastrophe dont nous avons été témoins depuis, catastrophe qui mit en péril les princes et la propriété. Le duc d'Orléans dissimula peut-être moins ses opinions que sous Louis XVIII, mais jamais il ne combattit ouvertement les mesures qu'il désapprouvait et il ne chercha pas davantage à s'y opposer par des voies secrètes. Il borna ses critiques à la conversation et à des entretiens intimes avec les membres de l'oposition les plus distingués par le talent et la modération. Les ordonnances furent proclamées et provoquèrent la résistance et la révolution de 1830.

On ne soupçonna jamais le duc d'Orléans d'avoir aidé à préparer cette résistance. Lorsque la lutte s'engagea, il était absent, et cette circonstance, aussi bien que ses opinions le firent rester neutre; mais tous les partis, le roi compris, commencèrent à le regarder comme l'homme

qu'il fallait investir du pouvoir (quoique d'une manière provisoire et temporaire) pour rétablir la tranquillité publique. Le roi le déclara lieutenant général du royaume lorsqu'ayant perdu tout pouvoir lui-même, il n'en pouvait donner à un autre; à la fin, tous les partis s'accordèrent pour le placer à la tête du gouvernement; on lui offrit la couronne constitutionnelle, et il l'accepta.

Pouvait-il prudemment ou même honorablement refuser? Si vous considérez ce que lui commandaient l'honneur et ses engagements, n'était-il pas aussi libre que tout autre habitant de la France? Il était clair que pour empêcher l'effusion du sang, la confusion, l'anarchie, on devait choisir quelqu'un. A qui son refus aurait-il profité? A Charles X et à l'ancienne cour? Loin de là; les Bourbons auraient probablement payé leurs fautes au prix de leur sang ou du moins par des emprisonnements et des confiscations au lieu d'être autorisés à quitter tranquillement le pays. Par un acte de clémence presque sans exemple, on leur permit de sortir en paix de ce pays qu'ils avaient trompé par de faux serments, qu'ils avaient tenté de réduire en esclavage, et enfin inondé de sang. On leur permit d'emporter de quoi suffire amplement à leurs besoins et à ceux des quelques misérables émigrés rebelles qui voulurent les suivre. La sollicitude, sans exemple et peut-être imprudente, avec laquelle on traita la famille exilée doit être attribuée principalement à la modération de Louis-Philippe et à un accord tacite sur ce sujet lorsqu'il monta sur le trône.

On a beaucoup reproché à Louis-Philippe son amour pour la popularité; cependant toutes les fois que la cause de l'humanité l'a exigé, il a résolûment risqué la perte de cette popularité, sans hésitation et sans réserve.

Il a fait plus : pour mettre à l'abri de lois sévères et d'une politique vindicative des hommes qui n'auraient certes jamais eu à son égard la même modération, il s'est exposé à perdre la confiance de son propre parti et de la garde nationale. La fuite de Polignac et de ses collègues ne pouvait être que très-impopulaire à Paris où tant de mères, de veuves et d'orphelins attribuaient avec justice la perte de leurs enfants, de leurs maris et de leurs pères à ces mesures sanguinaires et cruelles. On ne peut guère mettre en doute que Polignac n'eût mérité la peine des traîtres. Personnellement ni lui ni ses collègues n'avaient droit à la clémence du nouveau roi, dont ils avaient constamment repoussé les conseils et dont ils abhorraient le nom et les principes. Pourtant, au risque de mettre sa puissance en danger et de perdre sa popularité, Louis-Philippe se mit en avant pour leur éviter la peine de mort. Son règne est plein de semblables exemples de douceur envers ses ennemis et ses rivaux. Il a certainement ébranlé sa puissance en écoutant en toute occasion, et surtout envers d'anciens royalistes, la clémence et la bonté naturelle à son caractère. Comparez le traitement de l'obstinée petite duchesse de Berry avec celui dont l'Angleterre usa envers Charles Édouard et les Stuarts, ou avec la conduite des cours d'Espagne, de Naples et de Portugal à l'égard de leurs compétiteurs : Qu'y a-t-il, je le demande, dans les actes de Louis-Philippe, qui doive exciter l'indignation?

J'ai entendu des gens dire qu'ils n'ont aucune haine contre Louis-Philippe, mais qu'ils le méprisent.

Pourquoi donc? Non pas sûrement parce qu'il manque de talent. Si c'est par cette raison, ses contempteurs doivent être bien remplis de vanité, car pour la variété des connaissances, l'éloquence et la rapidité de conception,

peu d'hommes en Europe lui sont supérieurs. Je ne suppose pas que ce soit pour manque de courage; il en déployait beaucoup devant le danger, et jamais, comme ses prédécesseurs, il n'a cherché à fuir ce danger lorsqu'il était de son honneur d'y faire face. Dans le courant de cette année, pendant une insurrection à Paris (le 6 juin), il a montré dans une occasion difficile, une ardeur, une présence d'esprit, une confiance en son propre courage et en sa propre intrépidité qui auraient fait honneur à Napoléon lui-même. On pense même que ce grand homme dans une ou deux circonstances analogues perdit l'occasion qui lui était offerte de l'égaler.

Le seul mépris qu'il inspire réellement vient de ses vertus et non de ses vices; ce mépris n'existe que chez ceux pour qui la témérité et la cruauté sont des preuves nécessaires de grandeur militaire et politique, et qui regardent tout ce qui est simple dans les affaires publiques comme de la faiblesse et de la pusillanimité.

Il est vrai qu'il n'a pas encore satisfait les passions violentes de ses partisans les plus zélés et qu'il a ainsi amorti leur zèle, et on doit le regretter; mais sûrement, un esprit juste et impartial ne verra dans cette circonstance rien qui nuise à son caractère.

Voilà pour sa conduite en public. Voyez-le maintenant comme il est dans la vie privée : regardez-le comme fils, frère, époux, père, maître et ami, toujours vous le verrez irréprochable. Doux, d'une humeur facile et gaie, d'un naturel affectueux, et presque exempt de toute passion maligne, on peut dire que le public n'a rien à dire sur son caractère privé. Il serait injuste envers la maison d'Orléans que le caractère dissolu et sans principes du père fût regardé comme suffisant pour donner le droit de répandre

les plus atroces calomnies sur sa vie publique et sa mémoire, tandis qu'on refuserait d'admettre que les excellentes qualités du fils dans la vie domestique puissent donner une idée favorable des motifs et des principes qui règlent sa vie politique.

VASSAL HOLLAND.

JOURNAL DE MA VIE

PENDANT

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE,

PAR

GRACE DALRYMPLE ELLIOT.

PRÉFACE

DE L'ÉDITEUR ANGLAIS.

Sir David Dundas, médecin du roi Georges III, était aussi médecin de mistress Elliott; il avait pris l'habitude de raconter, pendant ses visites à la famille royale, une partie des anecdotes et des incidents dont cette dame lui avait parlé à diverses époques. Le roi y prit un intérêt si grand qu'il pria M. Dundas de témoigner à mistress Elliott le désir qu'il avait de recevoir par écrit l'histoire de sa vie à Paris. Mistress Elliott y consentit volontiers, et par l'entremise de M. Dundas, elle envoya sa narration à Windsor, feuille par feuille, à mesure qu'elle l'écrivait; elle acheva ce journal pendant sa résidence à Twickenham, après son retour de France à la paix d'Amiens en 1801.

Mistress Elliott n'a laissé aucune relation de sa vie avant cette époque, mais l'éditeur a recueilli quelques détails sur sa naissance et ses premières années. Il tient ces détails de ceux

qui l'ont connue intimement à l'époque de sa résidence en Angleterre, lorsqu'elle écrivait la narration suivante ; ils auront, nous le croyons, quelqu'intérêt pour le lecteur.

On nous représente mistress Elliot comme douée par la nature d'une très-grande beauté et d'une grâce, d'une élégance incomparables; objet d'admiration pour tous ceux qui la voyaient, elle obtenait la considération et l'affection de ceux qui la connaissaient plus intimement.

Grace Dalrymple, la plus jeune des trois filles de Dalrymple Esquire, branche de la noble famille de Stair, naquit en Écosse vers l'année 1765. Son père, qui était avocat, acquit une grande réputation en gagnant pour le plaignant le célèbre procès de Douglas et Hamilton, que Horace Walpole regarde comme l'un des plus remarquables de cette époque. Il fut ensuite nommé procureur général.

Il abandonna sa femme, qui était d'une beauté remarquable et fille d'un officier de l'armée; elle retourna chez son père dont elle ne quitta plus le toit, et y donna naissance à sa plus jeune fille, Grace Dalrymple. On envoya l'enfant faire son éducation en France, dans un couvent où elle resta jusqu'à l'âge de quinze

ans; elle en sortit alors pour aller chez son père. Ce n'était pas l'habitude alors que les filles assistassent, comme elles le font maintenant, aux fêtes du soir; pourtant à un souper donné par son père, Grace Dalrymple fut présentée. Sir John Elliott, qui se trouvait là, fut frappé de sa beauté, et quoiqu'il fût plus âgé que le père de Grace, il fit part à la jeune fille du désir qu'il avait de l'obtenir en mariage. La demande fut acceptée aussi légèrement qu'elle avait été faite. Une union si précipitée, si mal assortie ne produisit, comme on pouvait le supposer, que des malheurs. Il y avait une telle incompatibilité de goûts aussi bien que d'âge entre les époux, qu'il n'exista jamais d'affection entre eux.

Grace Dalrymple, devenue mistress Elliott, alla beaucoup dans le monde, et toute charmante, y trouva bientôt des admirateurs parmi ceux dont l'âge se rapprochait plus du sien. Elle se trouva fatalement engagée dans une intrigue, et son mari, après l'avoir indignement traitée, recourut à la justice pour obtenir un divorce et faire punir l'auteur de leurs torts mutuels. Le divorce s'obtint facilement et le *défendeur* fut condamné à payer une somme de 12,000 livres sterling de dommages et in-

térêts. Le frère de mistress Elliot la conduisit alors en France, dans un couvent, donnant pour raison de sa conduite qu'on craignait de lui voir contracter encore un mariage mal assorti.

Mistress Elliot resta en France jusqu'au moment où lord Cholmondeley l'amena en Angleterre. Sur un portrait que par hasard il avait vu d'elle à Houghton, le prince de Galles s'était épris de sa rare beauté. En effet, il existe encore d'elle plusieurs portraits faits par des peintres éminents, comme Cosway et comme Gainsborough. Le portrait fait par ce dernier se trouve chez lord Cholmondeley.

Le jeune prince fut séduit par tant de charmes, et une liaison très-intime se forma entre mistress Elliott et lui. De cette liaison naquit une fille qui fut baptisée dans l'église de Marylebone sous le nom de Georgiana Augusta Frédérika Seymour, en présence de lord Cholmondeley et de deux ou trois autres personnes seulement. Tant que mistress Elliott demeura près du prince, elle fréquenta la société brillante dont il s'entourait, et y rencontra, entre autres personnages de distinction, le malheureux duc d'Orléans, connu plus tard sous le nom de Philippe Égalité, et dont le nom re-

vient souvent dans les mémoires qu'on va lire. Son goût pour l'Angleterre, et ses institutions l'avait alors rendu très-populaire ici, surtout parmi les amateurs de courses. Nous ne pouvons constater l'époque précise à laquelle mistress Elliott quitta l'Angleterre pour se fixer à Paris, mais c'était probablement vers l'année 1786. Sa fille, confiée à lord et à lady Cholmondely, allait de temps à autre voir sa mère à Paris. Elle était toujours accompagnée d'une bonne et d'un domestique de lord Cholmondeley; mais elle resta toujours fort peu de temps près de sa mère. Le prince de Galles, dit-on, faisait à mistress Elliott une pension très-élevée, et elle recevait aussi 200 livres sterling par an de la famille de son mari. Après ces quelques remarques préliminaires, nous la laisserons raconter elle-même son intéressante histoire.

[illegible]

JOURNAL DE MA VIE

PENDANT

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE,

PAR

GRACE DALRYMPLE ELLIOT.

CHAPITRE PREMIER.

La Révolution éclate.

En l'année 1789, le 12 juillet, qui était un dimanche, j'allai avec le duc d'Orléans, le prince Louis d'Aremberg et quelques autres dont j'ai oublié le nom, pêcher et dîner au château du Raincy dans la forêt de Bondy près de Paris. Ce château appartenait au duc. Nous revînmes à Paris le soir avec l'intention d'aller à la Comédie italienne. Nous avions le matin, à onze heures, laissé Paris dans une tranquillité parfaite; mais à notre retour à huit heures, quand nous arrivâmes à la porte Saint-Martin (où la voiture de ville

du duc l'attendait et où la mienne m'attendait aussi), mon domestique me dit que je ne pourrais pas aller à la comédie parce que tous les théâtres avaient été fermés par ordre de la police; que Paris était rempli de confusion et de tumulte; que le prince de Lambesc était entré dans le jardin des Tuileries et avait mis le peuple en fuite; qu'il avait tué un vieillard [ce n'est pas vrai]; que les Gardes-Françaises et le régiment Royal-Allemand (qui était le régiment du prince de Lambesc) se battaient dans ce moment même sur le boulevard de la Chaussée-d'Antin en face le dépôt des Gardes-Françaises; qu'un grand nombre de cavaliers et de chevaux avaient été tués et que la foule portait dans les rues les bustes du duc d'Orléans et de Necker en criant : Vive le duc d'Orléans ! Vive Necker !

Quand j'appris toutes ces choses, je priai le duc de ne pas entrer dans Paris avec sa propre voiture. Je pensais que de sa part, ce serait une grande imprudence de paraître en un pareil moment dans les rues, et je lui offris ma voiture. Il parut surpris et frappé, de ce qui s'était passé dans Paris, il espérait, ajouta-t-il, que ce ne serait pas sérieux, et que la peur avait dû disposer mon domestique à l'exagération. Je pensai d'abord que le duc avait l'intention de se montrer à la foule et le projet de se former un parti; mais je n'ai jamais vu de surprise

moins feinte que la sienne lorsqu'il apprit que Paris était dans un état semblable. Il monta dans ma voiture, et me pria de le descendre au salon des Princes, club fréquenté par toute la noblesse, et où, me dit-il, il trouverait des gens qui lui diraient des nouvelles.

Quand nous arrivâmes au club, nous le trouvâmes fermé par ordre de la police comme tous les autres clubs de Paris.

J'ordonnai alors à mon cocher de nous conduire à la maison du duc à Monceaux; mais comme les troupes, dans ce moment même se battaient sur les boulevards, et que le terrain était couvert de morts, et d'hommes et de chevaux blessés, nous fûmes obligés d'aller par le Carrousel et le long du mur du jardin des Tuileries à la place Louis XV que nous trouvâmes remplie de troupes de cavalerie et d'infanterie. Ces troupes étaient commandées par le maréchal de Broglie; elles avaient campé pendant quelques jours dans le parc de Saint-Cloud et venaient d'entrer dans Paris le soir même.

Jamais de ma vie je n'oublierai l'imposant et magnifique spectable que la place Louis XV présentait alors. Les troupes étaient sous les armes et le silence était si profond qu'on aurait entendu une épingle tomber.

Aucune voiture ne pouvait passer sans qu'on eût

donné le nom de la personne à laquelle elle appartenait. Je donnai le mien et mes chevaux furent conduits entre les rangs de la cavalerie, au pas.

On n'avait aucune idée que le duc d'Orléans fût dans ma voiture. Nous allâmes directement à la maison du duc à Monceaux. Il était alors environ neuf heures et quart.

En arrivant, le duc trouva tous ses serviteurs dans la plus grande inquiétude, car personne au Palais-Royal ne savait où il était : on avait fait circuler dans Paris, le bruit que le jour même, il avait été enfermé à la Bastille et décapité par l'ordre du roi.

On lui dit que tous ses amis et les princes du sang avaient été au Palais-Royal et à Monceaux le demander et qu'ils étaient tous consternés autant qu'alarmés.

Pourtant, il ordonna à son suisse de ne laisser pénétrer personne jusqu'à lui cette nuit-là à l'exception du duc de Biron; il dit qu'il coucherait à Monceaux, et que si madame de Buffon venait, il la recevrait. « Je lui demandai ce qu'il avait l'intention de faire? » Il me répondit qu'il était très-irrésolu, mais qu'il voudrait savoir la vérité sur ce qui se passait à Paris, bien que ses propres gens lui eussent confirmé ce que mon domestique lui avait appris.

Il désirait que le prince Louis d'Aremberg vît le duc de Biron ; il apprendrait alors quelque chose de

plus, qui déciderait de sa conduite pendant la nuit.

Il était défendu aux voitures de circuler dans les rues de Paris passé dix heures. Comme le prince désirait être seul, j'allai avec le prince Louis chez le duc de Biron, à pied. Nous vîmes de nombreux groupes formés dans les rues voisines des Tuileries et de la place Louis XV. J'étais très-inquiète au sujet de la position du duc et je désirais beaucoup connaître l'opinion publique à son égard ; nous nous mêlâmes donc à plusieurs groupes et j'entendis traiter les deux côtés de la question ; quelques personnes parlaient beaucoup en faveur du duc tandis que d'autres étaient aussi passionnés contre lui et l'accusaient de chercher à détrôner le roi.

Cette accusation m'affligea et me frappa tellement que je retournai immédiatement à Monceaux dire au duc de quelles horreurs on l'accusait. Je trouvai madame de Buffon avec lui, et comme ses opinions politiques et les miennes différaient beaucoup, je fis venir le duc au jardin, où nous nous promenâmes jusqu'à deux heures. Je le suppliai à genoux d'aller de suite à Versailles, et de ne plus quitter le roi tant que Paris serait dans un pareil désordre. Cette conduite prouvera, dis-je au prince, que la populace s'était servie de votre nom à votre insu et sans votre consentement : « Vous ferez bien, je crois, ajoutai-je, « de dire au roi combien tout ce qui se passe vous

« afflige. » Je croyais qu'en effet le duc en était véritablement affligé.

Il me répondit « qu'il ne pouvait aller si tard, à Versailles ; qu'il avait entendu dire que les avenues en étaient gardées, puis que le roi serait au lit et qu'on ne pourrait le voir à une heure si avancée, » mais il me donna sa parole d'honneur qu'il irait le lendemain matin à 7 heures.

Nous ne trouvâmes point le duc de Biron ; et le duc d'Orléans ne le vit pas cette nuit-là.

Il était allé à Versailles le soir pensant y trouver le duc ou avoir de ses nouvelles, car il avait une maison dans les avenues outre ses appartements dans le palais comme premier prince du sang. Je retournai alors chez moi, ma maison étant tout près de la sienne, et j'entendis dire le matin que le duc était allé à Versailles.

Le lundi, le comte d'Artois, le prince de Condé, et le duc de Bourbon s'enfuirent. Ils eurent parfaitement raison, car on les aurait certainement tués ; mais alors ils ne croyaient pas sans doute quitter leur patrie pour toujours.

Pendant toute cette journée, qui était celle du 13 juillet, Paris ne présenta que des scènes de débauches et d'horreurs. Le meurtre de Foulon et de Flesselles, prévôts des marchands, est trop connu pour que j'aie besoin de le raconter. J'eus le malheur d'es-

sayer ce soir-là d'aller chez mon bijoutier, et je rencontrai dans la rue Saint-Honoré les soldats des Gardes-Françaises portant la tète de M. Foulon à la lueur des flambeaux. Ils jetèrent cette tête dans ma voiture : à cette vue horrible, je poussai un cri et je m'évanouis, et si je n'avais pas eu avec moi une dame anglaise qui eut le courage de haranguer la foule et de dire que j'étais une patriote anglaise, ils m'auraient certainement assassinée ; car ils commencèrent à m'accuser d'être l'amie de ce pauvre Foulon et de vouloir que le peuple se nourrît de foin, ce dont ils l'avaient accusé. Je ne cherchai pas à aller plus loin, mais retournai chez moi presque morte. On me mit au lit, on me saigna et je fus très-malade.

Je reçus bientôt un billet du duc d'Orléans : il me priait d'aller le trouver de suite à Monceaux, mais je lui fis dire quelle était ma position. Il vint me voir aussitôt et fut très-inquiet de me savoir si malade.

Je lui demandai comment on l'avait reçu à Versailles? et pourquoi il était revenu sitôt puisque les états étaient alors à Versailles au Jeu de paume et qu'il avait des appartements au château. Il me dit qu'à son arrivée, il était allé droit au lever du roi qui venait de sortir du lit. Le roi ne fit aucune attention à lui, mais comme c'était la coutume que le premier prince du sang présentât au roi sa chemise lorsqu'il se trouvait là, le gentilhomme de la chambre donna

la chemise au duc d'Orléans pour qu'il la passât au-dessus de la tête du roi. Le duc s'approcha du roi qui lui demanda « ce qu'il voulait? » Le duc en passant la chemise répondit, « Je viens prendre les ordres de Votre Majesté. » Le roi lui répondit très-durement : « Je n'ai pas besoin de vous, retournez d'où vous êtes venu. »

Le duc fut blessé, se sentit fort en colère, et quittant l'appartement, il alla aux états qui siégeaient alors, je crois, au Jeu de paume; puis il revint à Paris le soir.

Il avait beaucoup plus d'humeur ce jour-là que je ne lui en avais jamais vu.

Il me dit que « le roi et la reine le détestaient et qu'ils essaieraient de l'empoisonner; que quel que pût être son désir d'être utile au roi et à la reine, ils ne croiraient jamais à sa sincérité; qu'il n'irait plus jamais auprès d'eux puisque on l'avait traité injustement quand il désirait vraiment servir le Roi; que s'il avait été bien reçu lorsqu'il alla au lever, les choses auraient pu mieux tourner pour tous les partis, mais que maintenant, il se ferait des amis personnels. »

A partir de ce moment, je trouvai le duc beaucoup plus violent dans sa politique; et quoique je ne l'aie jamais entendu parler du roi sans respect, je l'ai souvent, très-souvent même, entendu parler contre la

reine avec beaucoup d'amertume. J'en suis désolée : la cour aurait dû réfléchir à l'influence du duc et craindre davantage de le blesser, car je suis bien certaine que si, à ce moment-là, on l'avait traité avec considération et on lui eût témoigné de la confiance, on aurait pu le soustraire à l'ascendant des personnes dangereuses qui l'entouraient, Talleyrand, Mirabeau, le duc de Biron, le vicomte de Noailles, le comte de la Marck et quelques autres moins célèbres (1). Ceux-là entraînèrent les premiers le duc d'Orléans dans toutes les horreurs de la révolution, bien que beaucoup d'entre eux l'aient abandonné quand ils s'aperçurent qu'il ne pouvait seconder leurs projets. Ils le laissèrent pourtant entre des mains pires que les leurs, ils l'entourèrent de monstres tels que Laclos, Merlin de Douai et quelques autres qui ne le quittèrent qu'après l'avoir plongé dans le déshonneur et conduit à l'échafaud.

Le vicomte de Noailles m'a dit lui-même que c'est lui qui présenta ce Laclos au duc, en le lui recommandant comme secrétaire. Cet homme fut la cause de tous les crimes qu'on attribue à la faction orléa-

(1) Le comte de la Marck ne saurait être rangé de ce nombre : on en tombera d'accord aisément si l'on veut bien lire sa correspondance avec Mirabeau, correspondance publiée d'une façon si remarquable, en trois volumes in-8°, par les soins éclairés de M. de Bacourt. (*Note de l'édit. français.*)

niste, et je suis bien sûre que le duc était peu au courant de ce qui se faisait en son nom.

Le duc aimait les plaisirs et ne pouvait souffrir le travail ni les affaires d'aucun genre ; il ne lisait jamais et ne faisait autre chose que s'amuser. Il était alors amoureux fou de madame de Buffon, qu'il promenait toute la journée en calèche et conduisait le soir à tous les spectacles ; il ne pouvait donc faire de conspirations. Le malheur du duc était de se trouver entouré d'ambitieux qui le conduisaient à leur but par degrés, en lui faisant tout voir sous un jour favorable, et le poussant en avant jusqu'à ce qu'il se trouvât trop en leur pouvoir pour reculer. Ils le menaçaient alors de l'abandonner s'il ne se prêtait pas à leurs mesures.

Je suis bien sûre que le duc n'avait alors aucune intention de chercher à s'emparer du trône, quelles que pussent être les vues des factieux ses amis. Ils espéraient, je pense, s'ils avaient réussi, le gouverner aussi bien que la France, et ils étaient capables de n'importe quels excès pour en arriver à leurs fins.

Le duc de Biron excepté (et il se laissait trop conduire par Talleyrand), il n'y eut jamais une réunion de pervers tels que ceux que le malheureux duc d'Orléans appelait ses amis ; ils prétendaient n'agir que pour le bien de leur patrie au moment même où ils en complotaient la ruine.

Voilà les gens entre les mains desquels la cour

avait laissé le duc. Je dis *laissé;* car je suis persuadée qu'elle aurait pu dès le commencement le sortir de leurs mains, en ayant pour lui des égards et en lui témoignant plus de confiance. Il était trop puissant pour qu'on le négligeât. Plût à Dieu qu'on eût pensé ainsi! car le sang de la malheureuse famille royale n'aurait pas coulé et peut-être l'Europe n'aurait-elle pas été le théâtre de tant de scènes terribles qui s'y sont passées depuis cette horrible révolution française.

Le duc d'Orléans était un homme fort aimable et d'une grande distinction dans les manières (1); d'un caractère facile, mais l'homme le moins propre qui ait jamais existé au rang de chef d'une grande faction. Ni son esprit, ni ses talents, ni même son éducation ne le rendaient propre à remplir un pareil rôle; et j'espérai longtemps que son cœur se révolterait à la pensée de conduire sa patrie à un état d'anarchie si cruel. Les factieux ses amis s'en aperçurent enfin, car ils ne pouvaient obtenir de lui qu'il s'occupât de leurs projets; quelques-uns d'entre eux furent assez heureux pour faire une sorte de paix avec la cour, laissant le malheureux duc entre les mains des mécréants dont ils l'avaient entouré, et qui en amenèrent d'autres semblables à eux-mêmes jusqu'à ce qu'ils l'eussent conduit à la ruine et au déshonneur.

(1) High bred.

Tout cela m'est bien triste à dire; car je connaissais le duc d'Orléans depuis plusieurs années, et il avait toujours été bon et attentionné pour moi comme il l'était, au reste, pour tous ceux qui l'approchaient. J'avais pour lui une amitié sincère, et j'aurais donné ma vie pour le sauver du déshonneur. Personne ne peut se former une idée de ce que je souffris en le voyant se jeter par degrés dans toute espèce d'infamies; car je suis persuadée, du plus profond de mon âme, que jamais il n'eut l'intention d'aller aussi loin.

J'ai la consolation de penser que dès le premier jour, lorsque les horreurs commencèrent dans Paris, j'avertis le duc et lui dis comment tout finirait; je regrette amèrement d'avoir eu sur lui si peu d'empire, car je détestai toujours la révolution et ceux qui la causèrent. Ma conduite à cette époque est bien connue de tous les amis du roi et de la reine et de tous les princes français qui sont maintenant en Angleterre; ils me rendront justice quoiqu'ils connaissent l'affection que j'eus pour leur aimable mais infortuné cousin. Même lorsque tout le monde l'abandonna et l'évita je continuai de le recevoir, et j'essayai de lui faire comprendre ses erreurs. Il paraissait quelquefois sentir qu'il avait tort, et je me flattais de l'espoir qu'il laisserait tout là; malheureusement, il allait de chez moi chez madame de Buffon, qu'il aimait beaucoup, mais

dont les idées politiques, je suis fâchée de le dire, étaient celles de Laclos et de Merlin, que le duc trouvait toujours près d'elle, et avec lesquels il dînait chez elle tous les jours. Ils faisaient croire au duc, facile à persuader, que tout ce qui se faisait était pour le bien du pays, et il oubliait facilement tout ce que je lui avais dit. Il était tellement entouré de piéges (je le voyais avec un profond regret), qu'il lui était impossible d'échapper et que toutes mes paroles étaient inutiles. Il ne faisait que rire de moi en disant « que j'étais une fière Écossaise n'aimant que les rois et les princes. »

Ces réflexions m'ont fait faire une digression : revenons maintenant aux événements qui suivirent le 13 juillet 1789. Le matin du 14, me trouvant assez bien pour pouvoir me lever, j'allai par mon jardin trouver le duc d'Orléans à Monceaux afin de lui parler avant qu'il allât aux états. En arrivant à la grille, je trouvai un fiacre dans la première cour, ce qui me surprit beaucoup, car on n'y laissait jamais entrer de fiacres. J'allai droit au jardin, qui était ouvert. J'aperçus le duc dans sa chambre causant avec deux hommes. En m'apercevant, il sortit et vint me demander de présider au déjeûner qu'il allait prendre avec le marquis de La Fayette et monsieur Bailly, deux de ses amis. J'avais connu La Fayette à Strasbourg et à Paris, mais je n'avais jamais vu l'autre.

Je compris par la teneur générale de leur conversation qu'ils étaient venus consulter le duc au sujet des événements qui se passaient à Paris, et j'appris plus tard que ce jour même La Fayette fut nommé commandant en chef et Bailly maire de Paris. Pendant que nous étions à déjeûner, nous entendîmes le canon ; bientôt après, on nous apprit la prise de la Bastille, et ces messieurs partirent avec une grande précipitation. Le vicomte de Noailles et le duc de Biron arrivèrent quelques instants après, et voyant qu'il m'était impossible de causer avec le duc, je sortis de la maison. Le duc me suivit dans le jardin. Je n'eus que le temps de le supplier de nouveau d'aller une fois de plus vers le roi lui offrir ses services.

Il se mit en colère contre moi et me demanda « si j'étais payée par ses ennemis pour lui donner ce conseil ? » puis il me quitta.

Je retournai chez moi très-malheureuse, car je compris alors qu'il était en guerre ouverte avec le roi, ce que je craignais le plus au monde : à partir de ce moment, je le regardai comme entièrement à la merci de ses partisans factieux. Dans le courant de la journée, la Bastille fut prise, monsieur de Launay et beaucoup d'autres furent assassinés, et à chaque instant on vit se produire de nouvelles scènes d'horreur.

La populace obligea tout le monde à porter une

cocarde verte pendant deux jours, mais ensuite on prit le rouge, le blanc et le bleu qui étaient les couleurs du duc d'Orléans.

Toute la soirée du 14, les rues de Paris n'offrirent que des scènes de tumulte; les Gardes-Françaises et tous ceux qui étaient à la prise de la Bastille étaient ivres et parcouraient les rues, traînant après eux, à la lueur des torches, les corps, les têtes et les membres de ceux qui avaient été tués dans la journée.

Le même jour, on alla à la maison de campagne de monsieur Berthier, intendant de Paris, et on le força à monter dans un cabriolet pour l'amener à Paris. Comme ils approchaient de Paris, une nouvelle foule, avec quelques Gardes-Françaises les rencontrèrent, et coupèrent avec leurs sabres la capote du cabriolet. Alors ils le battirent et lui jetèrent des pierres, et le blessèrent aux jambes et au visage. Quand ils arrivèrent à la porte Saint-Martin, on lui apporta la tête de son beau-père (Foulon) et on le força à l'embrasser; puis on le fit sortir du cabriolet et on le pendit à un lanterne.

Ensuite on traîna son corps le long des rues et on porta sa tête à la maison de son beau-père, où sa pauvre femme était en couches. On porta la tête du mari dans la chambre de la malheureuse femme, qui mourut le soir même de douleur et d'épouvante.

Telles furent les scènes terribles de ce jour-là.

CHAPITRE II.

Conversations avec le duc d'Orléans. — Esquisse de Marie-Antoinette. — Le duc d'Orléans mal avec la cour. — Il visite l'Angleterre. — Les révolutionnaires des Pays-Bas. — Mon passeport est retenu. — Colonel Gardiner, ministre anglais à Bruxelles. — Insulte grossière faite au gouvernement britannique. — Entrevue avec les chefs de la révolution Belge. — Conduite infâme des frères capucins. — Mon retour à Paris. — Fête de la Fédération au Champ de Mars. — Louis XVI. — Marie-Antoinette. — Talleyrand. — Le duc d'Orléans cède (1) de jour en jour davantage, aux captations des révolutionnaires les plus violents. — Conversations avec le duc. — Marie-Antoinette visite ma maison et mes jardins. — Une mission m'est confiée par Marie-Antoinette. — Les chevaliers du poignard. — Les royalistes manquent de chef.

A partir de cette époque, je vis peu le duc d'Orléans. J'allai au château d'une de mes amies à Ivry près Paris. Pendant le cours de l'été, il se passa bien des événements connus de tous ceux qui ont lu l'histoire de la révolution française. Mon but étant seulement de donner quelques anecdotes relatives au duc d'Orléans, je n'entreprendrai point le détail de tous les événements qui se passèrent alors, et vraiment

(1) Drift, aller à la dérive.

aucune plume ne pourrait donner un récit descriptif exact, ni même une idée de cette époque terrible et sanglante, qui est une honte pour l'humanité.

Le duc vint deux fois à la campagne dîner avec moi, et je remarquai dans ses manières un notable changement ; il était triste, ce qui n'était pas dans son caractère. Je lui exprimais toujours une grande inquiétude au sujet de sa position ; mais il riait et disait que « j'étais folle et qu'il n'y avait pas de quoi s'inquiéter ; que je voulais, comme tous les aristocrates, contrarier l'opinion populaire ; qu'il n'en voulait jamais aux gens de leur opinion sur la Révolution, et qu'il désirait seulement qu'on le laissât de même en paix. »

Au mois d'octobre je quittai Ivry, et restai à Paris tout l'hiver. Ma maison étant près de Monceaux, je voyais souvent le duc ; mais m'apercevant que mes paroles le contrariaient, je crus qu'il valait mieux éviter de parler politique. A ce moment, je me flattais de l'espoir que tous ces horribles principes révolutionnaires auraient bientôt pris fin, soit que les Français découvrissent leur malheureuse situation et se ralliassent autour de leur monarque, soit qu'on eût recours à l'aide de troupes étrangères. Quoique je craignisse l'orage qui ne pouvait alors manquer de fondre sur le duc, je dois avouer, et même je lui ai souvent dit à lui-même, que je préférerais le voir

mis en prison pour toute sa vie, ou même mort, à le voir avili et déshonoré.

Bientôt après arriva le 5 octobre, jour mémorable et terrible. Mais je dois ici rendre justice au duc d'Orléans. Il n'était certes pas à Versailles ce matin-là, car il déjeunait chez moi au moment où on l'accusait d'être, sous un déguisement, dans les appartements de la reine. Il me dit qu'il avait entendu dire que les femmes de la halle étaient allées à Versailles avec quelques-uns des faubourgs, et que le peuple disait qu'il allait chercher le roi pour le ramener à Paris. Il nous apprit qu'il tenait ces détails de ses propres gens du Palais-Royal, et en était d'autant plus surpris, qu'il avait quitté le Palais-Royal à neuf heures la nuit précédente et que tout semblait être alors d'une tranquillité parfaite. Il n'approuvait pas l'idée d'amener le roi à Paris ; il disait « que ce devait être un des plans de La Fayette ; » puis il ajouta : « Je « suis sûr qu'on m'en accusera, car on m'attribue tous « les désordres. Je pense moi-même que c'est une « folie, comme tout ce que fait La Fayette. » Il resta chez moi jusqu'à neuf heures et demie. Je n'ai aucune raison pour supposer qu'il alla à Versailles avant la fin du jour lorsqu'il se rendit aux états, comme tout le monde le sait. Le malheureux roi et la malheureuse reine furent amenés à Paris le soir par la populace.

Je n'ai parlé de cet événement que pour avoir l'occasion de déclarer que je crois fermement le duc innocent de tous les événements de ce jour ; et que La Fayette était l'auteur et l'instigateur de la manière indigne dont l'auguste famille royale fut traitée. Si les plus grands ennemis du duc d'Orléans veulent être sincères, ils l'acquitteront certainement de toute participation aux événements de ce jour, jour qui, selon mon opinion, décida du sort de la famille royale, et fit voir au pays ce qu'on pouvait attendre de tels factieux.

Le duc d'Orléans fut même mis en jugement à ce sujet, mais les preuves étaient tellement absurdes que l'accusation tomba d'elle-même. En effet, il était clair pour tout le monde que La Fayette et son parti étaient les seuls coupables.

Tout le monde sait qu'il ne fut plus permis au roi et à la reine de retourner à Versailles. On ne leur permit même pas d'aller à Saint-Cloud quoique leur santé et celle de leurs enfants nécessitassent l'air de la campagne. On permettait à la pauvre reine, comme une très-grande grâce, de sortir dans sa voiture à six chevaux accompagnée du Dauphin, de madame Royale, madame Élisabeth et madame de Tourzelle. Dans ces occasions, ils avaient tous l'air sombre et malheureux, et vraiment ils avaient tout lieu de l'être, car peu de personnes donnaient à la reine les plus faibles marques

de respect. Ceux mêmes qui, quelques mois auparavant, se seraient couchés dans la poussière pour lui servir de marche-pied, passaient près d'elle en l'éclaboussant des pieds à la tête.

Je rencontrais souvent la reine en me promenant en calèche. Je lui montrais naturellement tout le respect possible, ce qui, disait-elle, lui faisait grand plaisir. Une fois même, elle eut la condescendance d'envoyer un de ses écuyers, monsieur de Chatiers, me demander des nouvelles de ma fille, car Sa Majesté avait eu la bonté de la trouver belle enfant et de faire beaucoup d'attention à elle, lorsque ma fille, qui avait alors trois ans, lui fut amenée à Saint-Cloud, par le duc de Liancourt; elle la garda sur ses genoux tout le temps que dura le dîner de Leurs Majestés. Depuis cette époque, je fus toujours très-reconnaissante envers la reine de sa bonté pour mon enfant.

Je crois que ce fut la meilleure et la plus aimable princesse qui ait jamais vécu. Elle fut calomniée cruellement par la nation française. J'ai connu intimement des personnes qui servaient Sa Majesté, et auxquelles elle ne cachait rien ; elles m'ont assuré que la reine était la bonté même, et que c'était une maîtresse indulgente et affectueuse. Elle fut vraiment beaucoup trop bonne pour bien des gens qui n'étaient pas dignes de ses bienfaits.

Le malheur de la reine était d'avoir été amenée

trop jeune à la cour de Louis XV, où elle assistait à de nombreuses fêtes et souvent dans une société peu convenable. Elle avait alors acquis pour les amusements frivoles et publics un goût qu'elle n'aurait pu satisfaire si elle avait conservé l'étiquette d'une grande reine. Elle se fit ainsi bien des ennemies parmi les nobles dames les plus empesées de la cour, qu'elle n'aimait point, et qu'elle laissait de côté pour s'attacher aux plus jeunes, dont les goûts étaient plus conformes aux siens. Cela ne lui fut jamais pardonné par la vieille noblesse, et ses actions les plus innocentes furent représentées sous un faux jour ; ses ennemis lui reprochaient toutes sortes de torts. Mais qu'ils réfléchissent un moment et pensent à ceux dont la reine formait sa société intime. Il y avait madame Élisabeth, sœur du roi, qui était un ange, aussi pure, aussi blanche que la neige. Était-il probable qu'elle eût concouru au déshonneur de la reine? Cette idée est affreuse ; pourtant, toutes les parties de plaisir au Trianon, qui ont été le sujet de tant de calomnies, étaient toujours organisées par cette vertueuse princesse. L'attachement de madame Élisabeth pour la reine dura jusqu'à ses derniers moments, ce qui est pour moi une nouvelle preuve de l'innocence de Marie-Antoinette. La manière dont La Fayette traitait la famille royale pendant sa captivité aux Tuilleries, était fort dure. A chaque instant, il faisait courir le

bruit que le roi cherchait à s'enfuir, afin d'acquérir de l'importance auprès des royalistes et de ses amis *les rebelles*.

Ces bruits avaient toujours pour résultat quelque nouvelle insulte contre la famille royale. A cette époque, le duc d'Orléans était de plus en plus exécré par la cour et les royalistes sans en acquérir plus de pouvoir parmi ceux de son parti qui faisaient constamment usage de son nom pour commettre toutes sortes d'excès de concert avec le parti de La Fayette (1). Je dois répéter une fois de plus que je ne crois pas que ce qu'on appelait la faction orléaniste ait jamais consulté le duc pour aucun de ses actes. Quelque temps après, la cour parut traiter le duc d'Orléans d'une manière plus favorable, et le roi le nomma grand-amiral de France, ce qui surprit tout le monde. Cette faveur fut de courte durée. Vers cette époque, le roi eut un gros rhume, et fut obligé de garder le lit : toute la noblesse alla lui présenter ses respects. Le duc d'Orléans y alla aussi. Quand le roi sut qu'il était là, il dit « Que le duc d'Orléans s'approche de mon lit « et qu'on ouvre avec soin tous les rideaux afin qu'il « puisse s'assurer que c'est bien moi qui suis ici, au-

(1) Il est inutile de remarquer qu'ici l'auteur voit mal les choses : le parti La Fayette, surtout à cette époque, n'avait que des rapports hostiles avec le parti d'Orléans.

(*Note de l'éditeur français.*)

« trement on fera courir le bruit dans Paris que j'ai « fui et que quelqu'autre personne était dans le lit. » Le duc me raconta cette anecdote lui-même, et il était fort mécontent du roi à ce sujet.

Quelque temps après, les ministres et la cour s'imaginèrent que s'ils pouvaient faire sortir le duc de Paris les choses iraient mieux. On lui supposait beaucoup plus de partisans et de pouvoir qu'il n'en avait réellement. C'est alors qu'on conçut le projet de le faire duc de Brabant; projet fort ridicule, mais auquel le duc eut la déraison de consentir; il le désirait même beaucoup. On lui confia une certaine mission en Angleterre, mais sur quel sujet, je ne l'ai jamais su précisément, car je ne lui en ai jamais parlé. Nos ministres doivent savoir ce qui l'amenait en Angleterre. De méchants bruits furent répandus dans Paris; on dit que La Fayette avait forcé le duc à quitter la ville parce qu'il tenait en main la preuve que le duc d'Orléans avait tenté de faire assassiner le roi. Cela était faux, car le duc et La Fayette étaient alors très-bons amis, et s'étaient parlé amicalement la veille même du départ du duc, chez madame de Coigny, où ils étaient dans les meilleurs termes. J'ai quelques lettres écrites par La Fayette au duc depuis cette époque, et elles sont toutes pleines d'expressions de respect, et de compliments.

Au printemps de 1790, j'allai à Bruxelles, où je vis

plusieurs envoyés du duc, tels que le comte de la Marck, Walgains le banquier et quelques autres, mais je m'aperçus bientôt que le comte, au lieu de se préoccuper des intérêts du duc, mettait une grande activité dans ses efforts pour devenir duc de Brabant lui-même, ou au moins acquérir le duché pour sa famille. Il était aussi actif dans cette révolution qu'il l'avait été en France.

Ce pays était alors en pleine révolte contre l'empereur. Il y avait deux partis rebelles, les Vandernotts et les Vonckistes : les premiers s'étaient révoltés sous des prétextes religieux, et les autres étaient plutôt disposés en faveur des jacobins de France. Ce parti était celui qu'on croyait favorable au duc d'Orléans, et de ce parti étaient les d'Aremberg. J'eus l'occasion de voir Vandernott, et Vannpar, qui était moine de l'ordre des Pénitents, dont il portait toujours l'habit. C'était un homme habile et rusé, qui, sous le masque de la religion, entraînait les autres. Vandernott était un avocat spirituel et actif; il était le principal acteur sous Vannpar.

A cette époque, les personnes qui habitaient Bruxelles étaient obligées de se procurer une passe pour sortir de la ville. Un jour que j'en fis demander une à l'Hôtel de ville pour aller chez le duc d'Aremberg, à Enghien, entre Hall et Condé, on me

fit répondre qu'on avait reçu l'ordre de ne pas me laisser sortir de la ville. Je fus très-surprise et très-offensée de cela, car je me considérais comme sujet anglais. J'allai de suite chez le colonel Gardiner, notre ministre à Bruxelles, me plaindre. Il me dit que « aucun des actes des états ne pouvait l'é-« tonner ; que quelques jours auparavant, son « propre messager, en route pour l'Angleterre, avait « été arrêté, et qu'on avait ouvert les dépêches dont « il était chargé ; qu'il s'était plaint, mais qu'on ne « lui avait fait aucune réparation, et que son inten-« tion était de ne faire aucune démarche jusqu'à ce « qu'il eût reçu les instructions de son gouverne-« ment ; mais que si j'insistais pour qu'il allât aux « états à mon sujet, il le ferait, bien qu'il ne me le « conseillât pas. » Je répondis que j'avais grande envie d'aller moi-même trouver Vandernott, que je rencontrais souvent et qui me saluait toujours. Le colonel pensa que j'avais raison. J'y allai donc le même jour et je trouvai Vandernott et Vannpar ensemble. Je fis dire mon nom et on me reçut très-bien. Je me plaignis de ce que, comme sujet anglais, on avait mal agi envers moi. Il me dit « qu'il n'a-vait jamais donné de tels ordres ; que d'autres membres avaient dû le faire ; qu'il était tellement accablé d'affaires qu'il ne pouvait être responsable de toutes les erreurs qui se commettaient ; qu'il était

très-fâché de ce qui s'était passé et qu'à partir de ce moment, j'aurais une passe pour aller et venir comme il me plairait. » Il me dit aussi « qu'il sa-
« vait que je venais de Paris où j'avais vu le duc
« d'Orléans, et qu'à Bruxelles j'étais souvent chez
« les d'Aremberg et devais être de leur parti. » Je lui assurai « que je n'en étais nullement ; que quoi-
« que je visse souvent ceux dont il parlait, je n'ap-
« prouvais nullement leur conduite révolutionnaire
« en France et dans le Brabant ; que j'étais roya-
« liste et le serais toujours ; que je n'étais ni Van-
« dernottiste ni Vonckiste. » Vandernott et Vannpar sourirent tous les deux, et dirent « qu'au moins
« j'étais franche, mais que comme il y avait fort
« peu de royalistes à Bruxelles, je n'étais pas dan-
« gereuse et qu'ils ne me troubleraient pas davan-
« tage. »

Ils étaient de fort belle humeur, car ils avaient appris le jour même la nouvelle d'une victoire sur Vandermeck, général Vonckiste.

Les villageois entrèrent à Bruxelles en procession portant de grands paniers remplis de pièces d'or à toutes les effigies, qu'on donna à Vandernott pour continuer la révolution. Cette procession était suivie de moines de tous les ordres, capucins, etc., à cheval, portant la croix d'une main et l'épée de l'autre. Enfin, venaient les bourreaux des villages et des

villes portant des potences et des instruments de torture.

Le soir, ces pauvres créatures abusées retournèrent à leurs villages dans un état d'ivresse et de désordre affreux.

Je fus témoin à Bruxelles de bien des scènes terribles semblables à celles que j'avais vues en France, mais ici, la religion en était le prétexte. Je vis égorger dans les rues des malheureux qui avaient refusé d'ôter leur chapeau pour saluer les capucins, ou qui avaient passé devant les bustes de Vandernott sans faire un profond salut. Les bustes étaient placés dans tous les quartiers de la ville et même dans les théâtres.

Vandernott était un homme de singulière apparence ; il avait à peu près quarante ans et était grand et maigre. Il était rempli de vivacité, et ne paraissait pas méchant, quoiqu'il fût très-laid. Je n'oublierai jamais son habillement. Il se composait d'un habit de soie brune doublé de rose et garni d'une étroite dentelle d'argent ; d'un gilet de bazin blanc ; de bas de coton blanc ; de manchettes de tulle garnies d'une frange, et enfin d'une perruque courte.

Les horreurs devinrent plus fréquentes à Bruxelles. Les Autrichiens s'emparèrent de la ville, mais furent malheureusement chassés par les patriotes. Une nuit, il y eut trêve.

Pendant ce temps, les malheureux Autrichiens étaient étendus dans le parc de Bruxelles sans nourriture et sans aucune des choses dont ils avaient besoin, car les habitants de Bruxelles n'osaient pas même leur vendre une once de pain. Ils y restèrent toute la nuit sous la pluie. Ma maison se trouvant dans le parc, je leur donnai par la fenêtre toutes les provisions qui s'y trouvaient et le prince Louis d'Aremberg en fit autant, quoique ce ne fût pas le parti de son père; il était demeuré royaliste zélé.

Craignant que la populace ne me maltraitât après le départ des Autrichiens, je partis pour Paris dès le lendemain avec l'espoir d'y être tranquille. Le duc d'Orléans était alors en Angleterre; mais ses ennemis faisant courir le bruit qu'il n'osait revenir en France, son ami, le duc de Biron, le pressa d'y retourner pour faire voir à tout le monde qu'il ne craignait point La Fayette. J'étais à Paris lorsque le duc revint, le 13 juillet 1790, pendant la nuit. Le jour suivant fut le jour de la première Fédération; le roi et la reine allèrent au Champ de Mars, et monsieur de Talleyrand, alors évêque d'Autun, dit la messe en présence de Leurs Majestés. Le duc d'Orléans faisait partie de la procession, et tout le monde fut très-surpris de le voir après les bruits qui avaient circulé.

Je le vis le même jour. Il dîna avec moi ainsi que le duc de Biron et quelques autres personnes.

Il m'avait apporté des lettres d'Angleterre et avait vu ma fille. Le duc exprima quelque regret d'avoir quitté l'Angleterre : plût à Dieu qu'il y fût resté ! Il fut assez bien reçu à Paris, mais sa faction craignait toujours qu'on ne le traitât mieux à la cour et qu'il ne lui glissât entre les doigts. Ses partisans furent enchantés lorsqu'on lui fit une nouvelle insulte à la cour, car ils virent bien qu'ils n'avaient plus rien à craindre de ce côté, et par ce moyen, le duc tomba chaque jour de plus en plus en leur pouvoir.

Je regrette qu'on n'ait point voulu me croire à la cour. La reine avait souvent exprimé son approbation et même m'avait envoyé de grâcieux messages, au sujet de ma conduite pendant la révolution. Elle savait quels étaient les avis que je donnais au duc d'Orléans, et me confia même pour Bruxelles une mission qui montre la bonne opinion dont elle voulait bien m'honorer, car elle savait que je voyais le duc tous les jours. J'avais toujours l'espoir d'être de quelque utilité, mais hélas ! je ne réussis point.

Madame de Buffon et les amis du duc faisaient tout leur possible pour l'empêcher de venir chez moi. Ils lui disaient que je ne voyais que des royalistes, qui étaient tous ses ennemis et que je le ferais as-

sassiner. Cependant, il ne voulut jamais cesser de me voir, et quoique je ne lui fisse entendre autre chose que des vérités dures, il venait toujours à moi et m'assurait qu'il croyait à ma sincérité et à mon désir de lui donner de bons avis; mais que les royalistes m'avaient tourné la tête et causeraient ma perte. Plût à Dieu qu'il eût voulu croire à mes paroles, car je lui ai souvent prédit ce qui arriva depuis.

Je pris à cette époque à Issy, près Paris, une maison qui appartenait à la duchesse de l'Infantado. La pauvre femme avait été l'amie de la reine, qui allait souvent à Issy avec ses enfants se promener dans les jardins. C'était un endroit charmant où la reine pouvait jouir d'une promenade sans être suivie d'une foule de gardes nationaux.

Les gens du village accusèrent la duchesse de cacher les effets de la cour et des royalistes et allèrent plusieurs fois faire des recherches dans sa maison pendant la nuit. Cela la tourmenta tant qu'elle retourna en Espagne, laissant des ordres pour que sa maison fût louée. Je la pris pour deux ans; mais le village était si Jacobin que je le quittai, et j'achetai une maison à Meudon, qui se trouve à quelques milles plus loin. La reine vint deux fois à Issy pendant que j'y étais, et elle eut toujours la condescendance de demander ma permission pour se promener dans les jardins.

Sa Majesté entendant dire que j'avais la pensée d'aller à Bruxelles, m'envoya une grande dame qui me chargea pour l'archiduchesse d'une petite boîte et d'une lettre que je devais lui remettre en mains propres. Je n'avais aucune intention d'aller à Bruxelles, mais je ne le fis pas savoir à Sa Majesté. J'obtins un passeport de lord Gower, notre ambassadeur, et me sentis heureuse de pouvoir faire ce voyage pour être utile à la reine. Quand j'arrivai à Bruxelles, j'appris que l'archiduchesse venait de partir avec le duc Albert, mais la reine ayant prévu la possibilité de son départ, m'avait priée, dans ce cas là, de remettre le paquet au général Boileau, commandant des troupes autrichiennes, à Mons.

La visite de la reine à Issy fit supposer qu'elle y avait eu une conversation avec le duc d'Orléans, il dînait souvent chez moi et avait souvent vu de jeunes nobles qui étaient revenus d'Allemagne ou d'Angleterre dans l'espoir d'être utiles au roi. Mais tous leurs plans étaient mal conçus et encore plus mal exécutés, tournant toujours au désavantage du malheureux roi, puisqu'ils donnaient aux conspirateurs, l'occasion de le confiner de plus en plus dans son palais, lui et toute sa famille. J'étais toujours mal à l'aise lorsque le duc se trouvait chez moi en même temps que les royalistes, car je craignais toujours

qu'on ne l'insultât dans ma maison. Cela m'aurait rendue malheureuse.

Comme on ne discutait jamais sur la politique et que le duc était toujours fort poli, il n'arriva rien de désagréable; toutefois les jeunes gens, aussi bien que le duc, paraissaient souvent embarrassés. Tous avaient été ses amis intimes avant la révolution, et l'avaient aimé et respecté : leur position n'en était que plus pénible. Ces nobles étaient du nombre de ceux qu'on appelait *les chevaliers du Poignard.*

Tout le monde doit se rappeler ce jour où ils se rallièrent autour du roi aux Tuileries, mais sans le moindre résultat. Ils étaient trop peu nombreux et n'avaient pas de chef. Si un prince de la maison de Bourbon était venu à Paris, si on avait fixé un point de ralliement, en France, pour les royalistes, je crois qu'on aurait pu délivrer le roi; malheureusement, il n'y avait pas un seul chef sur lequel on pût compter.

Depuis le règne de Bonaparte, j'ai entendu moi-même le général Léopold Berthier, frère du ministre de la guerre, dire que son frère et lui se seraient joints à un parti qui aurait eu pour chef un prince de la maison de Bourbon, et, qu'ils auraient combattu pour le roi jusqu'à la dernière goutte de leur sang.

J'ai entendu d'autres généraux dire la même

chose. Je suis sûre que les trois quarts, au moins, des Français en auraient fait autant.

Quel malheur pour le monde qu'il n'en ait pas été ainsi! Les braves et loyaux Vendéens furent sacrifiés, faute d'un chef convenable. Ce peuple hardi et vaillant, malgré toutes ses calamités, aurait toujours été prêt à se soulever pour la cause royale.

Sa loyauté et sa religion en firent toujours des sujets fidèles.

Le pauvre roi ne pouvait prendre maintenant que peu d'exercice. Lorsqu'il sortait à cheval accompagné des quelques amis qui lui restaient, tels que le duc de Brisac, le chevalier de Coigny et quelques autres, ce misérable La Fayette le suivait toujours avec trente ou quarante officiers de la garde nationale, de sorte qu'il se promenait rarement, car ses promenades faites ainsi ne pouvaient être agréables.

CHAPITRE III.

Conduite de Monsieur, depuis Louis XVIII. — Douceur de Louis XVI. — La famille royale s'enfuit à Varennes. — On la ramène à Paris. — Brutalité de la populace. — Position du duc d'Orléans. — Son caractère. — Il se joint à l'armée. — La foule pénètre dans les Tuileries et insulte le roi. — Marie-Antoinette paraît en public pour la dernière fois. — Le 10 août. — Ma fuite à Meudon. — Retour à Paris. — Aventures. — Meurtre des Suisses. — Le marquis de Champcenetz échappe d'une manière extraordinaire.

Monsieur, maintenant Louis XVIII, était à Paris pendant tous ces événements; mais il vivait beaucoup parmi les hommes de lettres, et ne quittait guère le Luxembourg que pour aller aux Tuileries. Bien des gens ont blâmé la conduite de ce prince lorsqu'il alla à l'Hôtel de ville; mais je suis certaine, et tout le monde est également persuadé maintenant, qu'il n'agit ainsi que dans l'espoir d'être utile au malheureux roi, son frère. Ses intentions étaient certainement bonnes quoiqu'il n'ait obtenu aucun succès. Tous les amis du roi conservèrent pour *Monsieur* les plus respectueux sentiments, et ceux qui le blâmèrent le plus comprirent bien que ses motifs étaient louables.

Les amis de La Fayette parlaient toujours de la fuite

du roi. Plût à Dieu qu'il eût réussi à s'échapper. Cela aurait épargné à la France bien des crimes et aurait sauvé la vie à ce vertueux prince beaucoup trop bon pour régner sur de pareils sujets. Il avait des sentiments religieux, et ne pouvait souffrir la pensée de verser le sang; mais si, lorsque les nobles se réunirent au tiers état, il avait fait mettre à mort le malheureux duc d'Orléans et une vingtaine d'autres, l'Europe n'eût pas éprouvé toutes les calamités qu'elle a souffertes depuis; et maintenant j'oserais pleurer mon pauvre ami le duc, qui, au lieu de mourir ainsi regretté, vécut pour être en butte au mépris, à la haine, et pour périr enfin sur l'échafaud par la main de ceux dont l'amitié le déshonorait. Ces vérités me sont bien cruelles à dire, mais ce sont des vérités.

Tout le monde sait qu'en 1791, le roi tenta de s'enfuir avec toute la famille royale. Je suis bien sûre que La Fayette avait connaissance de ce projet, et que la crainte lui fit ensuite trahir le roi. On arrêta la famille royale à Varennes et on la ramena à Paris après l'avoir traitée de la façon la plus cruelle. Je la vis à son passage dans les Champs-Élysées et fus témoin d'une scène qu'il serait impossible de décrire. L'insolence de la populace et des misérables qui entouraient les voitures était odieuse. Les fidèles Gardes du corps qui avaient suivi le roi étaient liés par les

mains et les pieds avec de grosses cordes au siége du cocher de la voiture qui contenait Leurs Majestés. La voiture allait au pas afin que tous ces misérables pussent suivre. Ils s'appuyaient contre la voiture, fumant, jurant et se servant du plus grossier langage.

Ils empêchaient l'air de pénétrer dans la voiture où la malheureuse reine était mourante de chaleur et de fatigue, car ils ne s'étaient pas couchés depuis leur départ de Paris, et c'était une des journées les plus chaudes que j'aie jamais vues. Ceci était encore un événement terrible.

Je partis le soir même pour Spa, et je trouvai Monsieur, depuis Louis XVIII, à Bruxelles. Il avait réussi à s'échapper par Valenciennes. J'aurais bien désiré que le roi prît le même chemin et partit seul, mais on ne put jamais le décider à quitter la reine, craignant que la populace ne l'assassinât. Je restai à Spa jusqu'au mois de septembre. Plût à Dieu que je ne fusse jamais retournée en France ! Mais alors nous espérions que les Prussiens, les Autrichiens et les Suédois s'uniraient pour sauver la France en mettant fin aux factions, car quoique l'arrestation du roi à Varennes eût abattu le courage des royalistes, la cause était trop intéressante pour qu'on l'abandonnât. Spa était rempli d'émigrés qui tous avaient l'espoir de rentrer bientôt en France. Le malheureux roi de Suède, qui fut lui-même assassiné quelques mois

après, était un ami sincère de Louis XVI : il aurait aidé de tout son pouvoir à faire une contre-révolution. Je l'ai connu ; c'était un des hommes les plus aimables et les mieux élevés que j'aie jamais vus.

Je trouvai, à mon retour à Paris, un grand nombre d'émigrés qui étaient rentrés en France espérant que les choses changeraient de face, mais La Fayette avait entouré le roi de tant d'espions, au dedans et au dehors de son palais, qu'il était presque impossible aux amis du roi et de la reine d'avoir avec eux la moindre communication ; aussi aucun de leurs projets ne réussit.

Je me rappelle peu les autres événements de cette année-là : j'appris à mon retour à Paris que le duc de Choiseul et le comte Charles de Damas avaient été arrêtés parce qu'ils étaient colonels des deux régiments destinés à favoriser la fuite du roi. Le comte Roger de Damas m'avait remis à Spa une lettre pour son frère, et je voulais la lui remettre en mains propres, craignant qu'elle ne contînt quelque chose au sujet des événements qui se passaient alors. Il était enfermé au couvent de la Miséricorde, au Marais. J'obtins d'y être admise, et je le vis ainsi que le duc de Choiseul. Ils étaient tous les deux fort tristes ; bientôt après le roi obtint leur mise en liberté.

Je restai toujours, ensuite, soit à Paris, soit à Issy, jusqu'à ce que ma maison de Meudon fût achetée. Je

voyais souvent le duc d'Orléans; mais j'étais si contrariée de la manière dont tout tournait pour la cause royale que j'évitais autant que possible toute conversation à ce sujet. Je remarquais aussi que le duc s'avilissait tous les jours. J'étais vraiment bien malheureuse.

On accusait sa faction, et on l'accusait naturellement lui-même de tous les troubles qui se produisaient. Cette faction, sans le duc, était capable de tout; pourtant je ne crois pas qu'elle seule ait causé toutes les émeutes. La Fayette fit beaucoup de mal.

Le duc d'Orléans fut accusé, au commencement de la révolution, d'avoir donné de fortes sommes d'argent pour exciter les Gardes-Françaises à la révolte. Je n'en crois rien : ceux qui, après la mort du duc, examinèrent ses papiers et toutes ses affaires ne trouvèrent aucune preuve de ce fait. Ceux qui s'occupèrent de cet examen n'étaient certes pas cependant les amis du duc, et ne l'auraient pas épargné s'ils avaient découvert quelque chose. Il n'y avait dans ses comptes que treize mille livres dont ils ne surent point quel avait été l'emploi; mais on n'aurait pu distribuer une somme aussi faible à tant d'hommes salariés. La Fayette lui-même les conduisit à la révolte. Si le duc d'Orléans avait pensé que la révolution durât plus de six mois, il ne l'aurait pas désirée. Il ne pardonnait pas facilement. Son gouverneur, le comte

de Pons, ayant fini l'éducation du duc s'exprime ainsi : « J'ai terminé l'éducation d'un jeune prince qui « fera du bruit, mais il ne faut pas qu'on l'offense, il « ne pardonne jamais. » Il n'en était pourtant pas ainsi : je l'ai vu pardonner, et jamais je ne l'ai entendu blesser personne de paroles avant cette funeste révolution qui lui fit tourner la tête.

En 1792, le duc alla rejoindre l'armée française commandée par le vieux comte de Rochambeau. Il était accompagné de ses trois fils ou au moins de monsieur le duc de Montpensier et du comte de Beaujolais. Je crois que le duc de Chartres était dans le Brabant avec Dumouriez, mais je ne me rappelle pas bien les mouvements de l'armée. La malheureuse famille royale était, de jour en jour plus maltraitée et son existence devenait insupportable.

Quand l'armée française fut défaite à Mons, elle était commandée par le duc de Biron, qui avait près de lui les ducs de Chartres et de Montpensier. C'était leur première campagne, et je me souviens que peu après le duc d'Orléans alla rejoindre l'armée à Courtray, emmenant son plus jeune fils, le comte de Beaujolais.

Dans le courant de l'été, le 20 juin, les poissardes et les faubourgs, conduits par Santerre, vinrent aux Tuileries, et pénétrèrent jusque dans les appartements du roi, qui ne voulut jamais permettre aux troupes

de tirer sur la foule ; une grande partie des troupes se composait de gardes nationaux, qui ne valaient guère mieux que la populace même.

Cette populace obligea le roi à mettre sur sa tête le bonnet rouge, et lui parla d'un ton familier et grossier. Les émeutiers voulaient entrer dans les appartements de la reine pour l'assassiner, croyait-on. Ce fut Madame Élisabeth qui les en empêcha. Cependant, la reine effrayée sortit et vint se placer à côté du roi, car elle courait toujours à lui au moment du danger. On apporta un petit bonnet rouge pour le cher petit Dauphin.

Il portait l'uniforme militaire de la nation, car on avait formé un corps de jeunes garçons qu'on appelait le régiment du Dauphin.

Enfin la foule, après avoir passé une partie de la soirée au palais, fatiguant le roi et la reine, buvant et dérobant tout ce qu'elle trouvait à sa portée, se retira, laissant la malheureuse famille royale dans la conviction qu'elle ne devait plus attendre que des insultes.

A cette époque, je reçus une lettre du duc d'Orléans, qui était alors à Courtray ; j'ai encore devant les yeux cette lettre dans laquelle il m'exprime sa satisfaction de se trouver à ce moment éloigné de Paris. Il dit : « J'espère qu'on ne m'accusera pas maintenant » ; mais s'il était innocent, ses amis ne

l'étaient peut-être pas; l'insulte faite au roi en pénétrant dans son palais fut attribuée à Robespierre et à Marat, qui ne firent jamais partie de la faction orléaniste. Après le 20 juin, les personnes qui voulaient du bien au roi et à la reine désiraient qu'elle parût quelquefois en public, accompagnée du Dauphin, bel et intéressant enfant, et de sa charmante fille, Madame Royale. La Reine alla donc un soir à la comédie Italienne avec ses enfants, Madame Élisabeth sœur du roi et madame de Tourzelle, gouvernante des enfants. Ce fut la dernière fois qu'elle parut en public. J'étais dans ma loge presque en face de celle de la reine; et comme elle et sa famille m'intéressaient beaucoup plus que la pièce, je ne quittais pas sa loge des yeux. On donnait ce soir là *Les Événements imprévus* et madame Dugazon jouait la soubrette. Sa Majesté, en entrant dans la salle, me parut affligée. Les applaudissements même l'attristèrent et je la vis plusieurs fois s'essuyer le yeux.

Le Dauphin, qui resta sur ses genoux toute la soirée, paraissait lui demander la cause de ses larmes; elle avait l'air de lui répondre et de chercher à le tranquilliser et tous les spectateurs parurent sympathiser avec leur belle reine dont ils comprenaient la cruelle position. Dans le duo de la soubrette et du valet, lorsque madame Dugazon chanta : « Ah comme j'aime ma maîtresse! » elle regarda la reine

d'une manière si expressive que quelques jacobins qui se trouvaient dans la salle, irrités contre elle, sautèrent sur la scène, et si les acteurs ne l'avaient cachée, ils l'auraient certainement tuée. On fit sortir de la salle, avec précipitation, la malheureuse reine et sa famille, et ce n'est qu'à grand' peine que les Gardes les mirent en sûreté dans leur voiture.

Pendant ce temps, les partisans de la reine attaquaient les jacobins, mais les soldats intervinrent, et on ne put rien faire. Ce fut comme je l'ai dit, la dernière fois que Sa Majesté parut en public. Il y avait peu de personnes ce soir-là au théâtre qui n'y fussent allées pour applaudir la famille royale, mais les jacobins l'ayant su, envoyèrent des gens pour l'insulter.

Bientôt après arrive le 10 août, jour que je n'oublierai jamais! *En me levant le matin*, j'entendis une grande canonnade.

Ma maison se trouvant dans le faubourg Saint-Honoré, peu éloigné des Tuileries, le bruit était violent; j'appris bientôt les terribles nouvelles : les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, conduits par Santerre étaient descendus jusqu'au palais des Tuileries qu'ils avaient attaqué : le roi et la reine s'étaient refugiés dans l'Assemblée nationale; enfin on me raconta toutes les horreurs de ce jour.

Ma première idée fut de quitter Paris et d'aller à

ma maison de Meudon, mais on me dit que les barrières étaient fermées et qu'il n'était permis à personne de quitter la ville.

Dans le courant de la matinée, j'eus l'occasion d'être utile à trois ou quatre Suisses, que je cachai dans ma maison jusqu'au soir.

Le major Backman demeurait dans la rue Verte et sa maison touchait la mienne, de sorte qu'ils avaient pu venir en escaladant le mur. J'aurais voulu aider aussi le major, mais il périt le même jour. Je ne sais pas si les hommes que j'avais cachés furent sauvés. Ils voulurent partir le soir et je n'entendis plus parler d'eux. Ma femme de chambre me fit souvenir d'un ancien portier à moi qui avait pris une petite maison avec jardin derrière les Invalides et près de l'École militaire. Elle me dit qu'elle lui avait entendu affirmer qu'il se trouvait dans les murs de Paris, tout près de sa maison, une ouverture pratiquée par les contrebandiers et par laquelle on pouvait passer avec peu de peine. J'ordonnai à ma femme de chambre de ne rien dire à mes domestiques et le soir, à neuf heures, elle m'accompagna chez cet homme, qui était une bonne et honnête créature. Quand j'arrivai, il parut craindre de m'aider de peur qu'on ne le sût, mais je lui promis le secret et lui dis que ma femme de chambre retournerait à Paris, et que j'irais seule. Je ne pouvais l'emmener,

car tout ce que je possédais était à Paris, et ma maison de Meudon étant petite, j'y gardais peu de domestiques. Je passai le mur sans accident, traversai les plaines de Vaugirard dans les ténèbres, craignant à tout instant de rencontrer une patrouille ou des meurtriers, et j'arrivai enfin au pied d'une colline rapide qui conduit au château de Meudon. Ma maison était située au haut de la colline.

Je n'osais regarder en arrière ; mon cœur battait violemment. Je craignais à chaque instant d'être suivie. Arrivée à moitié de la colline, j'aperçus un homme qui se dirigeait vers moi, et je fus si terrifiée que je me laissai tomber au milieu des vignes qui bordent le chemin, et que je m'évanouis. Quand je revins à moi, je ne vis et n'entendis personne. C'était peut-être quelque pauvre misérable qui cherchait à s'échapper et qui avait aussi peur que moi.

Je n'étais pas éloignée de ma maison, que j'atteignis enfin, mais à grand'peine.

J'étais si agitée et si fatiguée qu'on fut obligé de me déshabiller et qu'on me mit au lit presque insensible. Mes pieds étaient couverts de sang, car il ne restait de semelles ni à mes souliers ni à mes bas : j'avais des souliers de soie blanche et les chemins que j'avais parcourus étaient très-pierreux.

Je vécus à Meudon aussi retirée que possible jusqu'à la terrible journée du 2 septembre. Le matin

de ce jour-là, un jeune garçon qui avait l'air d'un mendiant m'apporta un billet d'une de mes amies; elle me suppliait de venir à Paris apportant un passeport pour moi et pour un domestique, et de venir seule afin de pouvoir être utile à un malheureux; elle ajoutait que si je désirais rendre service, il fallait que je vinsse de suite. Je n'hésitai pas un instant et allai trouver le maire de Meudon qui me donna un passeport pour moi et pour mon domestique, je devais être de retour avant minuit. Je pris un cabriolet à deux places et je partis toute seule. En arrivant à la barrière de Vaugirard qui se trouve dans la section de la Croix-Rouge, une des pires de Paris, je montrai aux gardes la passe qui devait me servir pour retourner chez moi le soir. On me dit d'aller à la section pour la faire signer. Les soldats parurent surpris de mon désir d'entrer dans Paris à ce moment là. Ils me dirent qu'on massacrait les prisonniers, que les rues étaient inondées de sang et que bien des gens qui se trouvaient à Paris donneraient tout au monde pour en être sortis. Je leur dis que ma mère était mourante et désirait me voir et que je ne pouvais refuser d'aller près d'elle. Ils eurent pitié de moi et furent très-polis. J'allai ensuite à la section. J'ai oublié de dire qu'à la barrière on me demanda où était mon domestique et que je répondis qu'il était retourné chercher des papiers

que je portais à ma mère. Le garde qui m'accompagna à la section fit mention de cette circonstance, et l'on ne conçut pas de soupçons sur une personne qui désirait entrer dans Paris à un moment semblable. J'allai tout droit chez mon amie, rue de Lancry, boulevard de l'ancien Opéra, et j'appris à ma grande surprise que la personne qu'elle désirait me voir servir était le marquis de Champcenetz, gouverneur des Tuileries, qui était caché dans la toiture de sa maison depuis le 10 août.

Je croyais, comme tout le monde, qu'il avait été tué le 10 août, pourtant il avait eu le bonheur d'échapper au massacre. Il avait passé la nuit du 9 au 10 avec le roi dans l'intérieur du palais, et avait par conséquent son uniforme, qui était celui de major général. Les troupes du palais se composaient du magnifique et brave régiment des gardes Suisses et du bataillon de Saint-Thomas du Louvre, qui combattirent avec le plus grand courage jusqu'au moment où le roi quitta le palais avec sa famille; alors il ne leur resta plus rien à faire. Les gardes Suisses et le bataillon de Saint-Thomas furent taillés en pièces. Ceux qui restaient furent massacrés par la populace avec tous les officiers. Quelques-uns furent décapités. Monsieur de Champcenetz resta près du roi jusqu'au moment où Rœderer réussit à décider Leurs Majestés à se réfugier dans l'Assemblée natio-

nale. La reine montra une grande répugnance à prendre ce parti, et fit tout ce qui était en son pouvoir pour empêcher le roi d'y aller; elle se jeta même à ses genoux, mais le roi, voulant épargner le sang de ses sujets et mettre sa famille en sûreté, persista ; je ne crois pas qu'il ait eu une seule pensée pour sa sûreté personnelle. Lorsque la malheureuse reine quitta le palais, elle tendit la main à monsieur de Champcenetz en disant : « Je crains que nous « n'ayions tort, mais vous savez que je ne puis « convaincre. Adieu! Dieu seul sait si nous nous « reverrons jamais! »

Après leur départ, Champcenetz chercha les moyens de fuir, car les troupes et la populace avaient pénétré dans le palais; ils y massacraient tous ceux qui avaient servi le roi, et pillaient tout ce qui leur tombait sous la main. Le pauvre Champcenetz, voyant qu'il n'avait aucune chance de s'échapper, si connu qu'il était comme gouverneur du palais, sauta par une des fenêtres basses dans le jardin où étaient amoncelés les cadavres des pauvres soldats suisses et des autres. Il resta toute la journée au milieu des morts et des blessés sans oser bouger.

Le temps était si chaud qu'en quelques heures l'odeur des cadavres devint terrible.

Vers le soir, un garde national qui cherchait un

de ses amis parmi les victimes, s'aperçut que monsieur de Champcenetz était vivant. Il le connaissait et lui ayant dit de se lever, il lui donna son habit et resta en gilet; ensuite il lui dit de s'échapper le mieux qu'il le pourrait parce qu'il ne pouvait l'aider davantage, et que ce qu'il avait fait pour lui pourrait bien lui coûter la vie à lui-même. Champcenetz sortit du jardin par le Carrousel, presque mort de fatigue, de chaleur et de besoin. Quand il arriva à la rue de l'Échelle, les forces lui manquèrent; il ne put aller plus loin. Une pauvre femme qui était à la porte de sa boutique, le fit entrer chez elle pensant que c'était un soldat fatigué. Il lui dit qu'il était Anglais; que la curiosité l'avait conduit au palais dans le courant de la journée; que la populace l'avait maltraité et qu'un soldat de la garde nationale lui avait prêté son habit. Il lui assura qu'il avait passé la journée sans aucune nourriture, et la pria de lui donner une croûte de pain et une goutte d'eau-de-vie. Comme il parlait un mauvais français avec un accent anglais très-prononcé, elle le crut, mais elle lui dit qu'il ne pouvait rester chez elle, car elle attendait son mari, qui, étant jacobin ne pouvait souffrir les aristocrates (1). Elle ajouta qu'elle était sûre, par la finesse de son linge, qu'il était noble; que son mari

(1) Gentleman, homme au-dessus du vulgaire.

avait été très-occupé toute la journée à tuer les Suisses et les amis du roi, et qu'elle serait bien fâchée qu'il tombât entre les mains de son mari, qui détestait les Anglais aussi. Elle n'avait pas encore eu le temps de chercher le pain lorsque son mari revint; elle cacha Champcenetz précipitamment derrière une porte et s'avança dehors au-devant de son mari auquel elle eut la présence d'esprit de dire qu'un de ses amis l'attendait au cabaret le plus voisin. Aussitôt que cet homme fut parti, sa femme poussa le malheureux Champçenetz dans la rue sans prononcer une parole. Il faisait nuit alors, et il pensa que s'il réussissait à se traîner jusque chez lord Gower, alors ambassadeur anglais à Paris, il trouverait peut-être moyen de s'y cacher, au moins pour cette nuit. L'ambassadeur demeurait dans le faubourg Saint-Germain sur le nouveau boulevard.

En y arrivant, Champcenetz vit M. Huskisson, secrétaire de lord Gower, qui fut très-bon pour lui et alla avertir l'ambassadeur de sa présence. Lord Gower, pourtant, comme fonctionnaire public, et ne sachant pas ce qu'il deviendrait lui-même, ne pouvait le recevoir, car le soir même, un homme à cheval avait parcouru toutes les rues, lisant une proclamation qui défendait à qui que ce fût, sous peine de mort, de recevoir les proscrits qui étaient avec le roi aux Tuileries; ce qui indiquait particulièrement

monsieur de Champcenetz comme gouverneur. M. Huskisson lui prêta des habits,

En quittant l'ambassade, monsieur de Champcenetz ne savait que faire ni où aller. Il se rappela enfin avoir vu quelque temps auparavant, chez moi, une dame anglaise qui demeurait dans un quartier retiré et ne gardait qu'une domestique. Il pensa qu'il pouvait se hasarder à aller lui demander s'il ne lui serait pas possible de le cacher pour cette nuit là, car il ne connaissait pas une âme à qui s'adresser; tous ses autres amis avaient de nombreux domestiques auxquels, je suis fâchée de le dire, on ne pouvait guère se fier.

Le logement de mon amie se trouvait rue de Lancry, derrière l'ancien Opéra. Elle demeurait au quatrième; Champcenetz arriva tard près de sa maison, car il avait suivi des rues de traverse. Le portier, qui tire toujours le cordon, comme il y avait plusieurs locataires dans la maison, demanda seulement. « Qui est là ? » Champcenetz dit « monsieur Smith pour madame Meyler » et comme elle était chez elle, il monta.

Elle fut surprise et terrifiée en l'apercevant, car elle avait entendu dire qu'il était tué. C'était la première fois qu'il allait chez elle; mais sachant que c'était une femme compatissante et une bonne royaliste, il pensait bien ne courir aucun risque. Elle fut

profondément touchée de sa détresse, car il était dans une situation déplorable. Elle n'avait aucun moyen de le cacher, et pourtant il lui était impossible de s'arrêter à la pensée de le renvoyer dans les rues, où il ne pouvait manquer d'être atteint par les limiers qui étaient à sa poursuite. Sa domestique était une vieille femme très-fidèle et royaliste aussi; ils pensèrent qu'il valait mieux avoir confiance en elle et lui dire quel homme malheureux était alors en son pouvoir. Cette femme dit à Champcenetz que puisqu'il avait confiance en elle, elle croyait pouvoir le cacher dans le toit de la chambre où elle couchait; mais elle craignait que les gens de la maison ne l'entendissent; ensuite, le portier l'avait vu monter et avait dit à la vieille femme qu'il y avait un monsieur chez sa maîtresse.

Elles descendirent toutes les deux avec Champcenetz, comme s'il s'en allait, et lui dirent adieu. Madame Meyler resta près de la porte de la loge à causer avec le concierge pendant que sa vieille bonne faisait semblant de renvoyer une petit chien dans la rue et que Champcenetz se glissait dans l'escalier; elles le cachèrent le mieux qu'elles purent cette nuit-là.

Les scènes sanglantes se renouvelèrent le lendemain à Paris. Laporte, intendant des finances, fut exécuté, ainsi que des officiers des gardes Suisses.

On relut dans les rues les proclamations concernant le gouverneur des Tuileries, le prince de Poix, etc. Le sort de la famille royale fut fixé; on l'envoya au Temple. On fit des visites domiciliaires dans tous les quartiers de Paris. Madame Meyler ne sachant que faire de son malheureux prisonnier, qui était très-malade d'une fièvre nerveuse, et craignant ces visites, l'enveloppait dans une couverture de laine et le descendait dans un endroit fort sale d'où on ne pouvait le sortir que lorsque tout bruit avait cessé au dehors. Elle réussit à le cacher jusqu'au 2 septembre, mais alors chaque section reçut l'ordre de faire des recherches plusieurs fois pendant la nuit dans toutes les maisons, et les perquisitions devaient être très-sévères. Il lui devint alors impossible de garder monsieur de Champcenetz plus longtemps. Elle savait que je n'étais pas venue à Paris depuis le 10 août et m'écrivit donc le billet dont j'ai déjà parlé.

CHAPITRE IV.

Meurtre de la princesse de Lamballe. — Incidents de la fuite du marquis de Champcenetz. — Mes aventures en lui prêtant secours. — Espions domestiques. — Ma terreur pendant une visite domiciliaire. -- Entrevue et conversations avec le duc d'Orléans. — Le duc favorisa la fuite du marquis en Angleterre.

J'ai déjà dit quelle fut la surprise des soldats en me voyant entrer dans Paris lorsque tout le monde y était dans la plus grande consternation. En me rendant chez madame Meyler, par le boulevard, je rencontrai une foule de gens qui portaient la tête et le corps de la malheureuse princesse de Lamballe, qu'ils venaient de tuer à la Force; ils avaient eu la barbarie d'aller au Temple la montrer à la pauvre reine. En ce moment j'aurais bien voulu n'être point venue à Paris. Je fus bien surprise, en arrivant chez mon amie, d'apprendre que c'était à M. de Champcenetz qu'elle s'était intéressée. Je l'avais souvent vu chez le duc d'Orléans, mais sans avoir pour lui d'amitié particulière. Il était si faible qu'il pouvait à peine se soutenir.

Je fus touchée de compassion en le voyant dans un si triste état. Je pensais qu'en le faisant sortir de

Paris cette nuit-là, ce qui me semblait facile, nous pourrions lui donner quelque chance d'échapper aux jacobins. Il était sept heures quand j'arrivai chez mon amie, et il faisait encore trop jour pour s'aventurer dans les rues en cabriolet découvert avec ce malheureux. J'attendis donc que la nuit fût venue. Nous allâmes directement à la barrière de Vaugirard qui était notre chemin pour sortir de Paris. Je n'avais pas le moindre doute, qu'avec mon passe-port on me laissât sortir librement. Je fus donc terrifiée lorsqu'on refusa de me laisser passer quoique j'assurasse que je n'avais aucune demeure à Paris et ne savais où aller. Je les suppliai, pour l'amour de Dieu, de me laisser retourner chez moi : tout fut inutile. Ils me dirent que d'après les ordres reçus le jour même, on ne me laisserait sortir par aucune barrière, et on me conseilla de me procurer un lit si je ne voulais pas être arrêtée, car après dix heures, il n'était plus permis aux voitures de circuler.

Notre triste position, à Champcenetz et à moi, se comprendra facilement. Il était presque mort d'inquiétude et mes genoux se heurtaient tant j'étais effrayée; la chaleur de la nuit ajoutait encore à ma détresse.

J'ordonnai à notre cocher de rebrousser chemin. Il me demanda où il devait aller ? Je ne savais que répondre : je craignais d'éveiller les soupçons des

gardes qui n'étaient pas aussi polis que ceux du matin. Je n'osais aller chez moi avec le marquis, car tous mes domestiques le connaissaient et j'avais une cuisinière à laquelle je n'aurais osé me fier. Je n'avais pas été chez moi depuis le 10 août, et mes gens auraient été bien surpris de me voir arriver, à une heure aussi avancée, avec un homme.

Je ne pouvais donc penser à aller dans ma propre maison tant que Champcenetz était avec moi. J'ordonnai donc au cocher de nous conduire à la barrière d'Enfer, d'où nous aurions pu nous rendre à Meudon. J'y eus aussi peu de succès, et comme Champcenetz n'avait pas dit un mot, je craignais que notre cocher n'eût quelques soupçons. Je lui ordonnai de nous conduire à l'allée des Invalides, pensant à notre ami le jardinier, quoiqu'avec bien peu d'espoir. Il était dix heures et je craignais fort de rencontrer des patrouilles.

Heureusement, nous arrivâmes à l'endroit où nous devions quitter notre cabriolet. Je pus à peine descendre tant je tremblais, et je ne saurais dire quelle fut ma terreur en voyant le cocher soutenir Champcenetz qui ne pouvait se tenir debout. Je fis semblant d'être dans une grande colère et dis à cet homme que mon domestique était ivre. Il me répondit qu'il en était très-fâché, mais qu'il était obligé de retourner chez lui, car il n'avait pas envie d'être arrêté à cause de nous. Il partit, et Champcenetz et moi nous as-

sîmes pendant deux minutes, au pied d'un arbre.

L'air le ranima un peu et il put se mettre debout.

Je m'attendais à tout instant à ce qu'on nous arrêtât ; et dans ce cas, nous n'avions pas longtemps à vivre, car nous ne pouvions nous attendre à aucune pitié. Nous tournâmes par une avenue qui conduisait chez mon jardinier, mais j'aperçus avec effroi des troupes à l'autre bout de cette avenue, et une patrouille qui se dirigeait vers nous. M. de Champcenetz était encore malade de la fièvre ; et me sentant incapable de le soutenir, tant le danger et l'incertitude de notre position me rendaient faible et agitée, je fondis en larmes. Le malheureux me supplia de le livrer à la première patrouille pour sauver ma propre vie, parce qu'il voyait avec horreur la position dangereuse dans laquelle il m'avait mise et qu'il nous était impossible de nous sauver tous les deux.

Cette idée était horrible. L'échafaud eût été dressé devant moi qu'il m'aurait été impossible d'abandonner quelqu'un dans une pareille position. Je repris bientôt courage, et après avoir traversé le Pont-Louis XVI au Palais-Bourbon, nous arrivâmes dans les Champs-Élysées. Nous eûmes le bonheur de n'être pas vus des patrouilles. Arrivée là, je me trouvai aussi embarrassée que jamais ; il était près de onze heures et on ne voyait dans les rues que des soldats. Il nous était impossible de rester là longtemps sans être aperçus.

J'étais tout près de ma maison que je pouvais voir des Champs-Élysées, mais je n'osais courir le risque d'y aller avec mon malheureux compagnon. J'aurais aussi bien fait de le livrer aux soldats que de le laisser voir à ma cuisinière ; j'aurais pu me confier à ma femme de chambre et à mon portier, mais je n'osais pas. J'étais brisée de fatigue, et Champcenetz était prêt à s'évanouir. Il me pria, une fois de plus, de le livrer et d'aller tranquillement chez moi. Je lui répondis que je n'en ferais rien; que, puisque j'avais entrepris de le sauver, je le sauverais ou je périrais avec lui.

Il me demanda si nous ne pourrions pas arriver à Monceaux chez le duc d'Orléans et nous cacher dans les jardins, puisque Monceaux se trouvait alors en dedans des murs de Paris et assez près de l'endroit où nous étions.

Il pensait qu'on ne ferait pas de visite domiciliaire chez le duc et que si celui-ci avait connaissance de sa présence, il ne dirait rien, à cause de moi. Il croyait se rappeler un endroit par lequel on pouvait entrer sans être vu. Ce plan ne me paraissait pas très-bon, car j'avais peu vu le duc depuis quelque temps ; je ne savais pas où il était ; et puis je craignais surtout ses domestiques. Mais c'était notre dernière et seule ressource.

Je ne pouvais guère aller à Monceaux par des chemins de traverse sans passer ma propre porte et sans

traverser les champs. Quand nous arrivâmes à la rue Miroménil, où je demeurais, et qui va des Champs-Élysées aux champs dont je viens de parler, j'aperçus tous mes domestiques assis près de la grille, et ma cuisinière au milieu d'eux. Je fus très-effrayée à cette vue. Comme il y avait auprès de ma maison un bâtiment qui n'était pas terminé, je conseillai à M. de Champcenetz de s'y cacher tandis que j'irais chez moi voir ce que je pourrais faire. Il y entra et j'allai seule jusqu'à la maison, où les domestiques furent très-effrayés de me voir arriver ainsi, à pied et à une heure si avancée, lorsqu'ils me croyaient à la campagne. Je leur dis qu'ayant entendu parler à Meudon de toutes les horreurs qui se faisaient à Paris, il m'avait été impossible de rester tranquillement à la campagne; que j'avais pris un cabriolet qui m'avait déposée à la barrière et que j'avais marché ensuite.

Ils me racontèrent tous les meurtres qui avaient été commis pendant la journée. Je fis appeler la cuisinière dans ma chambre et je lui dis que n'ayant rien pris de toute la journée, je mourais de faim, et que, cela dût-il coûter dix louis, il me fallait un poulet rôti et une salade. Elle m'assura que personne ne pouvait aller dans les rues sans être arrêté, et que d'ailleurs, on ne voudrait rien lui vendre à cette heure-là. Je lui dis qu'il fallait qu'elle essayât ou que

je la chasserais le lendemain. Au moment même où elle sortit de la chambre M. de Champcenetz frappa à la grille. Il avait été effrayé en voyant les patrouilles entrer dans la rue et savait à peine ce qu'il faisait. Quand il entra dans ma chambre, mes domestiques et moi ne pûmes retenir un cri. Je prétendis ne pas l'avoir vu auparavant et lui demandai comment il avait osé venir chez moi dans un pareil moment. Il me comprit et me dit qu'il avait paru devant le maire et qu'on l'avait acquitté et qu'on lui avait permis d'aller à Monceaux dans sa maison, qui était auprès de celle du duc d'Orléans. Ma cuisinière lui dit que l'échafaud avait été prêt pour lui toute la journée, et qu'on avait offert une récompense à ceux qui le feraient prendre, mais qu'elle ne lui ferait pas de mal, bien qu'elle sût qu'il était un vilain aristocrate ; elle s'étonnait de son audace en venant chez moi me mettre en danger et les exposer tous à être pris comme conspirateurs.

Je fis semblant d'être fort en colère, et Champcenetz dit qu'il allait partir. La cuisinière sortit alors comme je le lui avais ordonné, et je restai avec mon portier et sa femme. Ma femme de chambre était sortie, ayant des inquiétudes sur un de ses fils qu'elle croyait assassiné.

Mon portier me dit que je ne pourrais sortir de la rue pour aller chez le duc parce que les visites domi-

ciliaires avaient commencé. Nous ne savions que faire de M. de Champcenetz.

Je m'étais débarrassée de ma cuisinière, mais elle pouvait revenir à tout instant. Champcenetz était presque en convulsions et dans un tel état de faiblesse qu'il ne pouvait se soutenir.

Mon portier pensa qu'on pourrait le cacher entre les matelas de mon lit, qui était très-grand et placé dans une alcôve. Nous attirâmes deux des matelas plus en avant que les autres et le plaçâmes contre le mur dans l'espace vide. Nous nous aperçûmes alors que le lit paraissait défait et pouvait exciter des soupçons. Je me décidai à me coucher pour plus de sûreté. Je fis relever tous mes rideaux, et allumer mes candélabres, ce qui faisait en tout vingt bougies, car en France on a l'habitude de beaucoup orner les chambres à coucher. Ma cuisinière revint bientôt et je la fis veiller près de moi toute la nuit.

Elle dit beaucoup de mal de M. de Champcenetz et était bien sûre qu'on le guillotinerait; elle espérait que je l'avais chassé aussitôt; enfin, elle ne se doutait nullement qu'il fût couché dans ma maison. Ma femme de chambre rentra bientôt. C'était une excellente femme, très-fidèle, mais comme elle était absente au moment où nous avions caché Champcenetz, je crus qu'il serait plus prudent de ne rien lui apprendre avant la visite domiciliaire.

J'avais de la limonade près de mon lit, et lorsque la cuisinière et la femme de chambre se trouvaient hors de l'appartement, j'en donnais un peu à Champcenetz. J'étais dans des transes mortelles; m'apercevant qu'il ne respirait qu'avec une grande difficulté, je le croyais sur le point de mourir et craignais sans cesse que ma cuisinière l'entendît. Je ne passai une nuit terrible, entourée de mes domestiques et épouvantée à la pensée de l'horrible visite que j'attendais.

Je tremblais si fort qu'il m'était presque impossible de rester au lit, et je me disais que le malheureux qui causait toutes ces inquiétudes était peut-être mort auprès de moi.

A quatre heures moins un quart, ma cuisinière se précipita dans ma chambre en disant que les gardes étaient dans la cour et que les officiers municipaux entraient dans la maison. Aucune parole ne saurait donner la moindre idée de ce que j'éprouvai dans ce moment; je me sentis perdue et comprenais à peine où j'étais, mais un profond gémissement de mon compagnon me rappela à moi-même, et Dieu m'inspira plus de courage que je n'en avais jamais eu. J'avais une telle horreur de tous les actes qui se commettaient alors que je serais montée à l'échafaud avec plaisir.

Si les gardes étaient entrés dans ma chambre à ce moment, je me serais perdue aussi bien que

Champcenetz, car j'avais pris la résolution de braver tous les dangers et de me remettre entre leurs mains. Heureusement, ils visitèrent toutes les autres parties de la maison avant de venir dans ma chambre ; ils bouleversèrent les lits de tous les domestiques et passèrent leurs baïonnettes à travers les matelas et les lits de plumes, jurant qu'ils ne quitteraient pas la maison avant d'avoir trouvé Champcenetz.

La cuisinière et la femme de chambre, ignorant qu'il fût si près d'elles, n'avaient aucune crainte et parlèrent hardiment ; mais ces hommes leur répondirent qu'on avait vu entrer Champcenetz et que personne ne l'avait vu sortir.

Ces recherches prolongées me donnèrent le temps de me calmer et de réfléchir à ma déporable position. Quoique ma propre vie eût peu de valeur à mes yeux, je n'avais aucune raison de supposer que le malheureux près de moi n'attachât aucun prix à la sienne. Je pensai donc que je n'avais pas le droit de me porter à quelqu'acte de désespoir tant que la vie d'un autre dépendait de ma conduite. Telles étaient mes réflexions au moment où les scélérats se précipitèrent dans ma chambre en vociférant. J'étais alors parfaitement calme, remplie de présence d'esprit et d'un courage presque surhumain.

Toutes les bougies étaient allumées, le jour commençait à poindre, et ma chambre avait plutôt l'air

d'une salle de bal que d'un lieu où se passaient tant d'horreurs. Ils s'approchèrent tous de mon lit et me demandèrent de me lever. Un d'entre eux cependant, qui était un peu moins dur que les autres, dit qu'on ne devait pas me forcer à sortir du lit, car je ne pourrais m'habiller devant tant d'hommes. Il y en avait plus de quarante. Je leur répondis que je me lèverais avec plaisir s'ils le voulaient; que j'avais passé une bien mauvaise nuit et étais fatiguée d'être au lit. Je leur dis que je les attendais plus tôt et que j'avais espéré passer le reste de la nuit tranquillement. J'avouai qu'à la pensée d'une telle visite au milieu de la nuit, j'avais d'abord été très-effrayée, mais que voyant combien ils étaient polis et aimables, je n'avais plus la moindre crainte, et que s'ils le désiraient, je me lèverais et les conduirais moi-même dans tous les coins de ma maison. J'ajoutai qu'ils devaient être très-fatigués, et je leur offris du vin, du pâté froid et des liqueurs.

Quelques-uns des principaux gardes furent enchantés de moi; ils firent quelques plaisanteries grossières et dirent qu'ils n'avaient rencontré personne cette nuit-là qui fût moitié aussi poli; ils étaient fâchés de n'être pas venus plus tôt afin que je pusse prendre du repos après leur départ. Ils ne m'obligèrent pas à me lever, mais ils étaient forcés, me dirent-ils, de continuer leur visite et de chercher dans

le lit et au-dessous. Pourtant, ils ne firent que mettre la main à la tête et au pied du lit et regarder en dessous. Ils défirent les coussins des sofas de ma chambre, de mon salon et de mon boudoir, et regardèrent dans ma chambre de bain. Enfin, pendant une heure entière, ils ne firent qu'aller et venir dans ma chambre. Je m'attendais à tout instant à les voir chercher de nouveau dans le lit, car quelques-uns grommelaient en disant qu'on leur avait dit que Champcenetz était chez moi. Je leur dis qu'ils n'avaient qu'à demander à ma cuisinière, qu'ils connaissaient, de quelle manière j'avais reçu Champcenetz lorsqu'il était entré chez moi et si je ne l'avais pas fait sortir de la maison aussitôt. Elle leur assura que c'était la vérité et que je n'aurais certainement pas recueilli un si grand ennemi du duc d'Orléans. Ils nous dirent que nous aurions dû le livrer à la justice, et les envoyer chercher pour l'arrêter, car cela aurait fait leur fortune. Je leur répondis que quoique je n'aimasse pas Champcenetz, j'avais une grande répugnance à dénoncer quelqu'un. Ils dirent tous que j'étais mauvaise citoyenne et me demandèrent où ils pourraient le trouver. Je répondis que Champcenetz m'avait dit qu'il allait chez lui. On me répondit qu'il ne l'oserait pas, mais que, s'il était à Paris, on le trouverait avant vingt-quatre heures. Ils revinrent ensuite près de mon lit et l'un d'entre eux s'assit dessus.

On peut s'imaginer facilement dans quel état d'angoisse était le malheureux Champcenetz durant cette visite prolongée. Je ne l'avais pas entendu un seul instant, et je ne l'entendais même pas respirer. À la fin, ces monstres me conseillèrent de me reposer et sortirent de ma chambre. Ils restèrent dans la maison encore quelques instants pendant lesquels j'osai à peine bouger. Enfin, j'entendis fermer les grilles et les domestiques vinrent me dire qu'ils étaient partis. J'eus alors une violente attaque de nerfs causée par la frayeur. Quand je fus un peu remise, j'envoyai ma cuisinière et les autres domestiques se coucher et leur dis que je prendrais quelque chose et tâcherais ensuite de reposer. Restée seule avec ma femme de chambre, je lui fis pousser les verroux de la porte de ma chambre, et lui révélai ce que j'avais fait. Elle poussa des cris de terreur en m'entendant et me dit qu'elle n'aurait jamais pu supporter la visite si elle l'avait su.

Nous sortîmes notre prisonnier du lit avec une grande difficulté; ayant entendu entrer les gardes, il avait retenu sa respiration autant que possible et étant presque étouffé par les matelas, il était aussi mouillé que s'il sortait d'un bain et incapable de prononcer une parole. Je le couchai sur le tapis, fis ouvrir toutes les fenêtres, et ma femme de chambre lui fit boire un grand verre d'eau-de-vie. Il reprit

connaissance, et m'exprima sa vive gratitude. Il avait été surpris et en même temps effrayé de mon courage, surtout lorsque j'avais proposé de me lever.

Je fus très-malade moi-même, tant j'avais éprouvé de craintes! Nous réussîmes à faire un lit dans le boudoir pour notre hôte, mais il nous fallut prendre beaucoup de précautions à cause de ma cuisinière, car aucun de mes domestiques ne s'était couché. Nous l'enfermâmes dans la chambre et ma femme de chambre prit la clef. Je me couchai ensuite mais sans pouvoir dormir et je sonnai à deux heures. J'étais presque morte d'agitation. Pourtant, je me levai, et la femme de chambre entra dans l'appartement du prisonnier. Il avait une fièvre violente, pleurait et avait presque le délire; il était enfin dans un état pitoyable. Nous avions une peur affreuse d'être découvertes : si ce malheureux était mort, où aurions-nous pu le mettre et qu'aurions-nous fait?

Nous faisions toutes ces réflexions quand le duc d'Orléans arriva. Il allait à Monceaux et voyant les grilles de ma maison ouvertes, il demanda si j'étais en ville. Il fut frappé de mon air malade et de mon inquiétude si apparente, et m'en demanda la cause. Je lui fis le même conte qu'à mes domestiques, et lui racontai ensuite la visite que j'avais reçue pendant la nuit et les mortelles frayeurs que j'avais éprouvées. Il m'assura que si je n'avais personne de caché

dans ma maison je n'avais rien à craindre, mais que si j'en avais, ma position était certainement dangereuse. Je lui dis que je n'avais eu le bonheur de sauver la vie de personne, mais que si cela avait été en mon pouvoir, je l'aurais fait certainement, même au péril de la mienne; que les scènes qui se passaient journellement étaient horribles, et bien capables de guérir les admirateurs de cette abominable révolution.

Le duc répondit que « c'était vraiment terrible, « mais que, dans toutes les révolutions on avait « répandu beaucoup de sang, et qu'une fois commen- « cées il était impossible de les arrêter ». Il me raconta le meurtre de Mme de Lamballe, et me dit qu'on avait porté sa tête au Palais-Royal pendant qu'il était à table. Il paraissait affligé de son sort malheureux et me dit qu'il avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour la sauver. D'après tout ce que j'ai entendu depuis, je suis sûre que cela est vrai : dans tous les temps, je lui ai entendu professer une vive affection pour cette princesse infortunée. Il resta quelques instants avec moi et fut très-triste; « les « révolutions, me dit-il, devraient faire beaucoup de « bien et rendre nos enfants plus sages, car elles sont « terribles pour ceux qui en sont témoins et qui en « sentent les effets. »

Je lui dis que « j'aurais bien voulu qu'il restât en Angleterre. » Il répondit qu'il « l'aurait bien voulu

aussi, mais qu'on ne voulait pas l'y laisser ; qu'on l'accusait d'avoir quitté la France par crainte de La Fayette et parce qu'il avait attenté à la vie du roi. » Il ajouta que « rien n'aurait pu le retenir hors de France après de pareils bruits ; que par sa présence, il ferait voir à tout le monde qu'il ne craignait point La Fayette ; qu'il avait toujours été traité injustement par la cour ; et que toutes les fois qu'il avait agi dans de bonnes intentions, on lui avait attribué des motifs blâmables. Il m'assura qu'il avait toujours envié la position de gentilhomme campagnard en Angleterre ; et que, quoique ses ennemis l'accusassent de vouloir se faire roi, il échangerait volontiers sa position et sa fortune contre une petite propriété en Angleterre, avec les priviléges de cet agréable pays, qu'il espérait revoir encore une fois. » Il me demanda « si je le croyais assez coupable pour parcourir les rues de Paris dans un moment semblable sans se sentir malheureux. » Je le suppliai de sortir des mains de tous les êtres vils qui l'entouraient, et de ne pas permettre à des misérables de se servir de son nom pour commettre des actes aussi horribles.

Il reprit : « Cela paraît facile à faire, dans votre « salon : je voudrais bien que ce fût aussi facile en « réalité ; mais je suis dans le torrent et me trouve « obligé de le suivre. Je ne suis plus maître de moi « ni de mon nom ; et vous ne pouvez être juge de ma

« position qui, je vous l'assure, est loin d'être « agréable. Ne me tourmentez donc pas davantage « et ne parlez pas sur ce ton-là devant vos do- « mestiques, ni devant personne autre. Nous som- « mes tous entourés d'espions, et si vous vous attirez « quelqu'affaire désagréable, je ne pourrai vous « sauver; ainsi donc, pour l'amour de Dieu, gardez « vos opinions politiques plus secrètes et ne me tour- « mentez plus à ce sujet; c'est inutile. »

J'eus à moitié envie de lui parler de Champcenetz, mais je n'osai avant d'avoir demandé à ce dernier si ce serait prudent, car le duc ne l'aimait point et le trouvait ingrat. Le duc lui avait donné un de ses propres régiments quoique la reine le lui eût demandé pour un autre, et elle en avait été très-froissée. Jamais un régiment d'un prince du sang n'avait été donné à un homme du rang de M. de Champcenetz ; on les donnait toujours à la vieille noblesse. Quand la Révolution éclata, Champcenetz agit mal envers le duc, qui en fut très-irrité. J'hésitai donc un peu avant de lui faire mes confidences, bien qu'il fût incapable d'en abuser.

Le duc dit qu'il « était fâché que je fusse venue à « Paris; que je ne pourrais sans doute pas en sortir « avant quelques jours, car on avait donné l'ordre de « laisser toutes les barrières fermées tant que dure- « rait la recherche des conspirateurs. » Je fus déso-

lée d'apprendre cette circonstance, car je ne savais pas, entourée d'espions comme je l'étais, s'il me serait possible de garder en sûreté mon malheureux prisonnier dans ma maison de Paris. Je craignais trop une autre visite domiciliaire. Je priai le duc de vouloir faire usage de son influence pour me procurer un passe-port, mais il m'assura « qu'il n'avait pas assez de crédit pour en obtenir un, et il pensait que puisque j'avais été assez imprudente pour venir à Paris dans un pareil moment, je ferais mieux de rester tranquillement chez moi sans voir personne et de retourner à Meudon aussitôt que les barrières seraient ouvertes. En agissant ainsi, personne ne ferait attention à moi, tandis que si je paraissais si empressée de quitter la ville, on aurait des soupçons. »

Il me dit que l'arrangement relatif aux barrières était confié à Robespierre, homme qui détestait les Anglais et qu'il (le duc) haïssait. Il me promit de venir me voir le lendemain matin avant d'aller à la Convention, où il devait être rendu à midi. Il me trouvait l'air très-souffrant et désirait beaucoup que je visse son médecin qui s'appelait Seffert. Je refusai de le consulter.

Aussitôt que le duc fut parti j'envoyai ma femme de chambre auprès de notre prisonnier, qu'elle trouva fort inquiet ; il avait entendu ma conversation avec le duc. Il me dit qu'il « était étonné que je n'eusse pas

dit toute la vérité, car le duc lui avait paru bien disposé; il ajouta que si le duc avait su à quel danger je m'exposais en tenant Champcenetz caché chez moi, il aurait peut-être trouvé le moyen de me faire sortir de Paris par le mur de la ville dont une partie se trouve dans ses jardins ». — « Je n'ai trompé le « duc, repondis-je au marquis, que parce que je « ne me croyais pas le droit de divulguer votre se-« cret sans votre consentement, mais que puisque le « duc venait le lendemain matin, je lui dirais toute la « vérité. » Il me dit qu'il voudrait bien voir le duc; car alors il pourrait se justifier à ses yeux. Étant gouverneur des Tuileries et ne pouvant quitter le roi, il n'avait pas été en son pouvoir de présenter au duc ses respects, aussi souvent qu'il l'aurait voulu.

Le lendemain, 4 septembre, le duc vint déjeuner avec moi avant onze heures. Il paraissait abattu. Je lui demandai si les horreurs continuaient? Il me répondit « qu'il ne savait rien; qu'il arrivait de Monceaux, mais qu'il apprendrait des nouvelles à la Convention ». — « J'espère, lui dis-je, que tous les membres de la famille royale se portent bien et qu'on les traite convenablement dans cet horrible Temple. »

Il répondit « qu'il croyait et espérait qu'ils étaient bien; mais qu'il était sûr qu'aucun d'eux ne le plaindrait, fût-il dans une position dix fois plus malheu-

reuse ». Je lui demandai « pourquoi on avait enfermé le pauvre roi et sa famille innocente » ?

Il me répondit : « Parce que, lorsqu'il était en liberté, il était mal entouré et manquait à ses promesses et à son serment envers la nation. »

Je racontai alors au duc, avec autant de calme que je le pus, ce que j'avais fait. Il fut très-surpris et me dit que « je serais découverte, que j'étais fort en danger, et que si Champcenetz ne trouvait pas moyen de sortir de Paris, il serait pris et qu'on nous exécuterait tous les deux ».

Je le priai d'aider Champcenetz à sortir de Paris, ou de lui permettre de se cacher dans sa maison de Monceaux. Le duc m'assura que « ce plan était impraticable ; que tous ses domestiques étaient des espions du club Jacobin ; que cette partie de la muraille dont je parlais était entourée de troupes ; qu'enfin, il ne lui voyait aucun moyen d'échapper ». Il ajouta qu'il était désolé de voir le danger où je m'étais mise, me recommanda de ne confier mon secret à personne et de tâcher de cacher Champcenetz jusqu'à l'ouverture des barrières, puis de me débarrasser de lui aussi vite que possible; mais il me dit que nous avions bien peu de chance de n'être pas découverts. Il me demanda « où je le cachais »? Je répondis : « Sous le toit de ma maison », ne voulant pas que le duc sût que Champcenetz avait entendu notre conversation.

Il me dit que « j'avais exposé ma vie dans un but peu utile, parce que Champcenetz n'était bon à rien; que bien des gens meilleurs que lui avaient été exécutés; qu'il aimerait bien mieux que j'eusse sauvé quelqu'autre personne, et que ce serait bien triste de perdre la vie pour un être aussi nul ».

J'étais fâchée que Champcenetz entendît tout cela, mais il m'était impossible de l'empêcher. Le duc me demanda « si Champcenetz savait que je dusse lui confier mon secret ». Je lui assurai que c'était à la demande de Champcenetz lui-même que je lui en avais parlé. Je lui dis que Champcenetz donnerait tout au monde pour le voir et lui expliquer sa conduite, et qu'il espérait que le duc lui pardonnerait et lui procurerait les moyens de se sauver.

Le duc dit que « ce serait impossible; qu'il serait de la plus grande imprudence de sa part de voir Champcenetz, car quelques-uns de mes domestiques le sauraient ». Je lui assurai qu'il pourrait le voir sans que personne le sût, à l'exception de ma femme de chambre dont il connaissait l'attachement véritable pour lui aussi bien que pour moi. Cette idée parut lui déplaire, et regardant à sa montre il dit « qu'il était obligé d'aller de suite à la Convention; qu'il était déjà en retard de près d'une heure, mais qu'il me laissait avec chagrin dans une position si dangereuse; il regrettait que je n'eusse pas eu plus

de prudence et verrait ce qu'il y aurait à faire pour tirer cet homme de chez moi ; mais il me suppliait de garder mes opinions politiques pour moi seule. Il aurait voulu que je fusse en sûreté en Angleterre, car il était convaincu qu'il m'arriverait quelque malheur ici ». En partant, il me promit de venir me voir le lendemain, et je me hasardai à dire : « Je vous en prie, voyez Champcenetz. » Il me répondit : « Nous verrons cela. »

Quand j'entrai dans la chambre de Champcenetz, je le trouvai très-malade. La manière dont le duc avait parlé de lui l'avait alarmé, et il croyait qu'on enverrait des gardes l'arrêter. Je lui dis qu'il n'avait rien à craindre de la part du duc; qu'au contraire j'espérais qu'il consentirait à le voir le lendemain et tâcherait de faire quelque chose pour lui.

Ma femme de chambre resta dans la chambre de Champcenetz toute la journée essayant de le consoler. Nous étions obligées de lui faire prendre de l'éther ; toutes les fois qu'il entendait frapper à la grille, il croyait que c'était la garde. Quand tous mes domestiques furent couchés, j'allai dans sa chambre et lui dis qu'il ferait mieux de se décider à voir le duc le lendemain matin, et je lui demandai de se trouver dans ma chambre au moment de l'arrivée du duc qui ne craindrait pas alors d'être vu. Ma femme de chambre devait épier l'arrivée du duc et l'annoncer.

Champcenetz, quoique avec difficulté, consentit remarquant que puisque sa vie m'appartenait, je pouvais en faire tel usage qu'il me plairait.

Champcenetz vint donc dans ma chambre le lendemain matin et le duc arriva dix minutes après. Il fit un mouvement en apercevant Champcenetz, qu'il salua et auquel il dit de s'asseoir. Le pauvre Champcenetz tremblait si fort qu'il pouvait à peine se tenir debout.

Le duc s'en aperçut, et se retournant vers moi, me demanda des nouvelles de ma santé.

J'étais en train de faire du thé, et lorsque j'eus servi le duc, il se tourna du côté de Champcenetz et lui dit : « Cela ne vaut rien pour vous ; vous avez été renfermé longtemps et vous paraissez faible et maladif ; un bouillon vaudrait mieux. » Champcenetz dit alors : « Monseigneur, vous êtes toute bonté. Je vous ai semblé ingrat ; je désire expliquer à votre Altesse pourquoi. »

Le duc répliqua très-gravement : « Monsieur de « Champcenetz, pas d'explications. Nous ne parle- « rons ni sur le passé ni sur aucun autre sujet, « mais seulement de cette bonne personne qui cherche « à vous sauver la vie au péril de la sienne. Elle est « malade et je crains bien que, vous et elle, ne soyez « en danger. Je voudrais vous être utile à cause d'elle, « mais je crains que ce ne soit impossible. Vous et

« moi devons oublier que nous nous soyons jamais « vus, car nous ne devons jamais nous retrouver dans « le même appartement; et je désire que votre nom « ne soit jamais prononcé en ma présence. Mon opi- « nion sur vous est fixée depuis longtemps. Je suis « très-fâché que vous ne puissiez fuir, car je n'aurai « pas de repos tant que vous ne serez pas sorti de « cette maison. » Il causa alors de choses sans importance, nullement de politique. A la fin, il regarda à sa montre et partit.

Je ne le vis pas le lendemain, mais j'eus de ses nouvelles. Champcenetz resta chez moi, sans qu'aucun de mes domestiques le sût, jusqu'à l'ouverture des barrières. Alors, je l'emmenai à Meudon. C'était un endroit dangereux pour lui : il y était si bien connu comme gouverneur du château! mais ma maison était isolée, et à l'exception d'un vieux monsieur et d'une vieille dame tous deux royalistes zélés, et mes seuls voisins, personne ne sut où il était. On continua de le chercher dans Paris, puis quelqu'un ayant assuré l'avoir vu parmi les morts le 10 août, les recherches furent interrompues.

J'étais fort inquiète, car le duc me dit qu'on ferait des visites domiciliaires à Meudon. Quelques jours après, il m'envoya par un de ses vieux valets de chambre qui était royaliste, une lettre, me disant que la malle-poste qui s'arrête à Saint-Denis emmè-

nerait Champcenetz à Boulogne pour cinquante louis, et que de là, il irait facilement en Angleterre. Le duc m'envoya aussi un billet pour le maître de l'hôtel, à Saint-Denis, qu'on appelait le Pavillon Royal. Je ne dis pas à Champcenetz d'où me venaient ces avis, car il se serait alarmé et n'aurait pas voulu partir ; mais je lui dis que le séjour de Meudon était dangereux et que j'avais l'occasion de le faire arriver à Boulogne.

Nous allâmes donc en cabriolet, mon vieux voisin et moi, jusqu'à Saint-Denis à trois heures du matin. La malle-poste arriva une heure après. Nous donnâmes au conducteur ses cinquante louis et je vis partir ce pauvre Champcenetz, bien déguisé, mais dans un état déplorable.

C'était au mois de janvier; il faisait tout à fait nuit.

Quelques années après, j'appris que Champcenetz était arrivé heureusement en Angleterre et même, je crois, avant la mort du roi.

Après le départ de Champcenetz, les choses ne firent qu'empirer, et le 21 janvier les Parisiens mirent à mort leur innocent souverain.

CHAPITRE V.

Meurtre de Louis XVI. — Le duc d'Orléans promet de ne pas voter. — Je reçois la visite du duc de Biron et du duc d'Orléans. — Conversation sur la mort du roi. — Le duc d'Orléans manque à sa promesse solennelle. — Anecdote sur un serviteur dévoué du roi. — Terreur générale. — Ma maladie. — Le duc m'envoie un message. — Je voudrais fuir en Angleterre. — Le duc est dans l'impossibilité de m'aider. — Je lui reproche son vote sur la mort du roi. — Sa défense. — La comtesse de Périgord est épouvantée de sa position. — Elle me supplie de l'aider à fuir. — Monsieur de Malesherbes. — Une autre visite domiciliaire. — Madame de Périgord est cachée dans un cabinet. — Triste position du duc d'Orléans. — On m'arrête.

C'est vers ce temps-là que les Républicains commencèrent à parler de mettre le roi en jugement; mais cette idée paraissait si monstrueuse qu'on ne pouvait s'imaginer qu'ils eussent l'audace de tenter un acte pareil. Pourtant, tout le monde sait que ce crime horrible fut commis à la face de toute la France, et que les monstres poussèrent l'audace et la vengeance jusqu'à leurs dernières limites en faisant périr sur l'échafaud, comme un criminel, le plus vertueux et le meilleur des rois.

Je dois ici faire mention de mon malheureux ami le duc d'Orléans, sur la conduite duquel, à partir de cette époque, je désirerais jeter un voile, car rien au monde ne peut la justifier ou l'excuser ; surtout quand il m'avait promis, de la manière la plus solennelle, que rien ne saurait l'engager à voter, à moins que ce ne fût pour délivrer le roi.

Quelques jours avant que le sort du roi fût fixé, le duc de Biron me fit une visite et me dit qu'il était venu pour se faire dire la bonne aventure. J'avais souvent joué avec les cartes en prétendant prédire l'avenir, et le duc de Biron, qui était très-superstitieux, croyait vraiment que je lui avais annoncé plusieurs choses vraies avant son départ pour l'armée. Je lui dis que, si lui et le duc d'Orléans eussent ajouté plus de foi à mes paroles, le roi serait encore sur le trône, et qu'eux-mêmes seraient entourés de plaisirs, au lieu de rôder de tous côtés sans oser avoir une maison ni même une voiture pour abri. J'ajoutai que la mise en jugement du roi était l'acte le plus cruel et le plus inique qui eût jamais été commis, et que je m'étonnais qu'aucun chevalier français n'allât mettre le feu à la Convention et essayer de délivrer le roi et la reine après avoir brûlé tous ces monstres. Il me répondit que la mise en jugement du roi lui faisait de la peine, mais que Louis XVI n'avait pas autre chose à craindre que d'être tenu enfermé jus-

qu'à ce que les affaires de l'État fussent organisées ; que certainement, quelques-uns voteraient sa mort, mais que le duc d'Orléans ne voterait pas; qu'il le lui avait assuré.

Je n'avais encore rien dit au duc à ce sujet et je dis au duc de Biron combien je désirerais que le duc d'Orléans votât pour la mise en liberté du roi. Il me répondit que le duc n'en ferait rien, et que nous devions nous contenter qu'il ne votât point du tout. « Si le « roi quitte la France, ajouta le duc, il est à craindre « qu'il n'engage les puissances étrangères à l'envahir, « et alors le duc d'Orléans et tous ses amis seraient « perdus. »

J'aimerais encore mieux, lui répondis-je, voir le duc perdu que déshonoré comme il le serait en votant pour la réclusion du roi. Le duc de Biron me dit qu'il désirerait rencontrer le duc d'Orléans le lendemain chez lui, parce que, lorsqu'il le voyait chez madame de Buffon, il le trouvait toujours trop entouré. Comme le duc devait venir dans le courant de la journée, il fut convenu que le duc de Biron viendrait à deux heures.

C'était le jeudi 17 janvier 1793 qu'ils vinrent tous les deux. J'avais peu vu le duc d'Orléans depuis quelque temps. Quand je lui demandai son opinion sur le procès impie que l'on faisait alors, et lui dis que « j'espérais qu'il ne s'unirait pas à de tels scélé-

rats », il me répondit « qu'il était obligé d'aller à l'assemblée étant député ». Je répliquai : « Mais com-
« ment pouvez-vous rester assis et voir votre roi,
« qui est aussi votre cousin, amené devant une
« réunion de misérables qui osent l'insulter en lui
« faisant des questions? » J'ajoutai « que j'aurais bien voulu être à la Convention; car j'aurais ôté mes deux souliers et les aurais jetés à la tête du président et de Santerre, qui osaient insulter leur roi et leur maître ».

J'étais fort exaltée sur ce sujet. Le duc d'Orléans paraissait de mauvaise humeur.

Le duc de Biron lui fit alors quelques questions sur le procès. Je ne pus m'empêcher de dire : « J'espère, Monseigneur, que vous voterez pour la mise en liberté du roi? » « Sans doute, » répondit-il, « et pour ma propre mort. »

Je vis qu'il était mécontent, et le duc de Biron dit : « Le duc ne votera pas. Le Roi a mal agi envers lui toute sa vie; mais le duc étant son cousin feindra une maladie et restera chez lui samedi jour de l'appel nominal qui doit décider du sort du roi. »

Je dis : « Alors, Monseigneur, je suis sûre que vous n'irez pas à la Convention samedi. Je vous en prie, n'y allez pas. »

Il me dit qu'il n'irait pas; qu'il n'avait jamais eu l'intention d'y aller; et il me donna sa parole d'hon-

neur qu'il n'irait point; il me dit que « quoiqu'il trouvât le Roi coupable d'avoir manqué à sa parole envers la nation, il ne voterait jamais contre lui, étant son parent ».

Ces paroles furent pour moi une bien triste consolation, mais je ne pouvais rien obtenir de plus; les deux ducs me quittèrent.

Je ne vis personne le vendredi. Chacun paraissait désirer la fin de ce procès abominable, mais peu de personnes s'attendaient à une telle fin. Comment pouvait-on s'imaginer, en effet, qu'un pareil crime dût se commettre en France?

Le samedi, je reçus un billet du duc de Biron qui m'engageait à venir passer la soirée avec madame Laurent et Dumouriez à l'hôtel Saint-Marc, près de la rue Richelieu; il me disait que j'y entendrais les nouvelles, et qu'il espérait que les choses tourneraient mieux. A cette époque, le duc de Biron n'avait ni maison, ni chez lui; il avait été dénoncé à l'armée par un des généraux révolutionnaires appelé Rossignol, qui était un des meurtriers du 2 septembre. Le duc de Biron, qu'on appelait alors général Biron, était venu à cette époque à Paris pour se disculper devant le ministre de la guerre, et pendant le peu de temps qu'il devait rester, il logeait dans cet hôtel garni.

J'y allai vers sept heures et demie, et je trouvai

toute la société qui y était réunie, fort triste. Le duc recevait, de demi-heure en demi-heure, une liste des votes, et nous voyions tous avec terreur qu'un grand nombre avait voté pour la mort du roi. Il apprit aussi que, vers huit heures, le duc d'Orléans était entré à la Convention, ce qui nous surprit tous. Je craignais beaucoup qu'il ne votât pour la détention du roi, car je ne pouvais imaginer rien de pis. Cependant, les listes devenaient de plus en plus alarmantes, et enfin, vers dix heures, arriva la fatale liste qui condamnait le roi et mettait le comble au déshonneur du duc d'Orléans.

Jamais je n'avais ressenti une horreur aussi profonde que celle que m'inspira la conduite du duc en ce moment. Nous étions tous dans la plus grande affliction et tout en larmes; ce pauvre Biron lui-même, qui pourtant était républicain, paraissait sur le point de s'évanouir. Un jeune homme qui était aide de camp du duc déchira son uniforme, qu'il jeta dans le feu en disant qu'il rougirait de le porter plus longtemps. Il se nommait Rutaux et venait de Nancy. Il était noble, et c'était un très-bon jeune homme; son affection pour Biron l'avait seule empêché d'émigrer, mais son cœur avait suivi les princes en exil. Aussitôt que ma voiture arriva, je retournai chez moi; mais tout était affreux à mes yeux, et il me semblait voir du sang partout. Mes domestiques étaient tous

pétrifiés d'horreur. Je n'osai coucher seule dans ma chambre. Ma femme de chambre veilla près de moi toute la nuit; nous fîmes beaucoup de lumière et nous nous mîmes en prières. Il me fut impossible de dormir. J'avais toujours devant les yeux l'image du roi innocent. Je ne crois pas qu'un malheur de famille puisse être senti plus vivement que je ne sentis la mort du roi.

Jusqu'alors je m'étais flattée de l'espoir que le duc d'Orléans n'était qu'égaré et voyait les choses sous un faux jour, mais maintenant cette illusion était détruite. Je sortis de mes poches et de ma chambre tous les objets dont il m'avait fait présent, n'osant garder près de moi des choses qui lui eussent appartenu.

Tels étaient alors mes sentiments envers une personne pour laquelle, quelque temps auparavant, j'aurais donné ma vie. Personne ne peut se faire une idée de mes souffrances; et pourtant, tous les gens honnêtes à Paris devaient penser comme moi.

Le lendemain, dimanche, j'appris que les femmes de la halle devaient se rendre en corps à la Convention ou à l'hôtel de ville, pour demander la mise en liberté du roi, qui devait être exécuté le lundi. Alors, les monstres firent une proclamation qu'on lut dans les rues et qui déclarait que toutes les fem-

mes trouvées sur les chemins le lundi seraient proscrites et qu'on pourrait tirer sur elles.

Je pris la résolution de ne pas rester dans Paris une heure de plus, et ayant obtenu un passeport à ma section, j'allai, avec ma femme de chambre, à Meudon, afin de ne pas respirer le même air que les meurtriers du roi.

Le 21, j'espérais à tout instant entendre dire que les Parisiens s'étaient soulevés et avaient délivré le roi. A dix heures précises, j'entendis tirer le canon. J'espérai que c'était quelque mouvement en faveur du roi ; mais hélas, c'était l'heure où son auguste tête tomba !

Meudon est situé sur une colline, et j'aurais pu, avec une longue vue, voir la place Louis XV où cet horrible meurtre fut commis. Je sortis dans l'espoir de rencontrer quelqu'un qui pût m'apprendre le sort du roi. Enfin, vers midi, je vis venir le long de la route un homme tenant à la main un mouchoir trempé de sang.

Je le reconnus de suite : c'était un des ouvriers du palais de Meudon et un des plus dévoués à son royal maître. Il me raconta le terrible événement. Il était allé à Paris, me dit-il, dans l'espoir d'être utile si on faisait quelque tentative pour délivrer le roi. Il alla sous l'échafaud, et ôtant le mouchoir de son cou, il le trempa dans le sang du roi comme « re-

lique de saint Louis XVI. » Ce sont ses propres paroles. Il me donna un petit coin de son mouchoir, et mourut de chagrin environ deux mois après en tenant ce mouchoir pressé contre son cœur.

Quelques-uns des gardiens du parc de Meudon, qui avaient l'habitude de chasser avec le roi, moururent aussi de chagrin.

Le roi chassait à Meudon le 5 octobre, quand la foule vint le forcer d'aller à Paris. Ce fut le dernier amusement de Sa Majesté.

Le jour de la mort du roi fut le plus triste que j'aie jamais vu. Les nuages mêmes semblaient pleurer. Personne n'osait paraître, et on avait peur de s'entre-regarder. Les cruels jacobins eux-mêmes semblaient craindre des reproches mutuels. Je restai enfermée toute la journée, et n'appris rien de ce qui se passait à Paris; je ne désirais pas le savoir: l'idée d'y retourner me faisait frémir.

A partir de cette époque tout peignit la terreur. Robespierre devint tout-puissant. On n'osait parler qu'à voix basse. Deux amis intimes qui se rencontraient n'auraient pas osé s'arrêter pour causer. Enfin on se sentait effrayé jusque dans ses appartements. Si on riait, on était accusé de se réjouir des revers de la République; si on pleurait on était accusé de s'attrister de ses succès. Enfin à chaque instant des soldats pénétraient dans les maisons

pour y découvrir des conspirations. Ces soldats le plus souvent volaient les habitants ou les obligeaient à leur donner de l'argent, en les menaçant de les dénoncer.

Je désirais rester tranquillement à Meudon, mais on me découvrit bientôt, et n'ayant jamais été en faveur près des républicains, je fus tourmentée de toutes les manières imaginables. On me dénonça au club jacobin de Sèvres ; on dit que j'avais caché Champcenetz et d'autres émigrés, que j'avais de la farine chez moi, et enfin que j'étais entrée dans une conspiration dont le but était de délivrer la reine. Il se passait rarement une nuit sans que je fusse dérangée par les visites des municipalités; non pas celle de Meudon, où on était très-bon pour moi, mais par celles de Sèvres et de Versailles qui étaient détestables.

Environ six semaines après la mort du roi, je tombai malade et fus obligée d'envoyer à Paris chercher un médecin. C'était un M. Leroy, qui avait été médecin à la cour.

Le docteur avait dit à Paris que j'étais très-malade; alors le duc d'Orléans m'envoya un de ses vieux et fidèles valets de chambre, qui me remit une lettre très-affectueuse de sa part ; il regrettait de ne pas oser venir lui-même, mais me priait d'aller le voir aussitôt que je serais rétablie ; tout le monde

l'avait abandonné et il espérait que sa triste position me porterait à lui pardonner, si je croyais qu'il eût mal agi. Enfin il envoya demander de mes nouvelles tous les jours et fut bon et attentionné pour moi. Désirant dans ce temps-là avoir un passeport pour retourner en Angleterre et pensant que nul autre que lui ne pourrait m'en procurer un, je fixai un jour pour aller au Palais-Royal, avec l'intention de revenir le soir à Meudon. J'y allai donc et trouvai l'antichambre du duc remplie d'officiers et de généraux; enfin c'était un véritable lever. Romain, vieux valet de chambre du duc, me conduisit dans ce qu'on appelait les petits appartements. J'étais très-affectée et très-agitée à l'idée de voir le duc que je n'avais pas vu depuis son vote horrible. Romain pleura avec moi sur la positon actuelle du duc. Le pauvre vieillard l'aimait comme son propre fils et avait été à son service depuis le jour de sa naissance. Il s'attendait peu alors à le voir jamais ce qu'il était devenu.

J'attendais depuis près d'une heure lorsque le duc entra. Il était en grand deuil et très-sérieux; il me parut embarrassé. J'étais sur le point de m'évanouir, il me fit asseoir et me donna un verre d'eau. « Vous avez l'air malade, » dit-il, « mais j'espère que votre rhume est tout à fait passé? » Je lui dis que ses vêtements noirs m'avaient rappelé de terribles événe-

ments, et que je le croyais en deuil du roi comme je l'étais moi-même. Il s'efforça de sourire, et répondit : « Oh non ; je suis en deuil de mon beau-père le duc de Penthièvre. »

« Je crois, repris-je, que la mort du roi a hâté la sienne ; ou peut-être la manière dont on l'a jugé et votre vote pour la mort du roi. » Et je fondis en larmes en disant : « Je suis sûre qu'il est mort le cœur brisé, et je mourrai de même ; mais vous, Monseigneur, vous mourrez, comme le malheureux roi, sur l'échafaud. »

« Bon Dieu ! » dit-il, « dans quel état vous êtes ! Je ne vous aurais pas fait venir ici, si j'en avais eu la plus légère idée.

« Le roi a été jugé et il n'existe plus. Je n'aurais pu empêcher sa mort. » Je répliquai : « Mais vous aviez promis de ne pas voter. »

Il se leva en disant, « c'est un sujet désagréable. Vous ne pouvez, vous ne devez pas juger pour moi. Je connais ma propre position ; je ne pouvais éviter de faire ce que j'ai fait. Je suis peut-être plus à plaindre que vous ne le pensez. Je suis plus l'esclave des factions que personne en France ; mais laissons ce sujet. Les choses sont au pis. Je voudrais que vous fussiez saine et sauve en Angleterre, je ne sais comment vous faire sortir de France. Si l'argent peut faire obtenir un passeport, je donnerai cinq

cents livres. C'est là ma dernière ressource pour vous. Les chefs du gouvernements aiment l'argent, ainsi j'ai quelque espoir. Je ferai ce que je pourrai auprès de quelques-uns des principaux, mais Robespierre, auquel je ne parle jamais, est tout-puissant. »

Le duc me pria de présider au déjeûner, et je pris du thé, mais il me fut impossible de lui parler d'autre chose que des horreurs de la révolution, sujet qui paraissait lui déplaire.

Il me demanda si j'avais l'intention de retourner à la campagne pour dîner. Je lui dis que je dînerais chez moi et que je ferais faire du feu pendant plusieurs jours; et que je ne resterais pas à Meudon, parce que les sections de Sèvres et de Versailles me persécutaient. Il me répondit que je ferais bien de venir à Paris, mais qu'il craignait beaucoup que la section dans laquelle je demeurais ne me causât beaucoup d'ennui.

Il me dit que tout le monde répétait que j'avais été très-imprudente pendant la révolution; et il me supplia de ne dire à personne ce que je pensais, et surtout de ne pas laisser savoir que je fusse en deuil du roi; il ajouta : « S'il vous plaît de porter le deuil, portez-le, mais dites au moins que c'est pour quelque parent, ou vous vous attirerez quelque affaire, et il me sera impossible de vous venir en aide. Je voudrais bien que vous pussiez rester à la cam-

pagne jusqu'à ce que vous ayez obtenu un passeport pour l'Angleterre ; ah ! que je voudrais bien ne l'avoir jamais quittée ! mais maintenant je n'ai plus aucun espoir d'y retourner. »

Je pris congé du duc, et j'allai à ma maison du faubourg Saint-Honoré, et j'avertis mes domestiques que je reviendrais de Meudon le dimanche suivant, ce que je fis.

Je passai par la place Louis XV en retournant à Meudon le soir, et me sentis frissonner de la tête aux pieds à la vue de l'endroit fatal où la tête du malheureux Louis XVI était tombée. Paris était désert ; je ne vis, outre la mienne, que deux ou trois voitures. Tout le monde paraissait effrayé ; on ne faisait point de visites.

On ne voyait dans les théâtres que des jacobins et des femmes de la plus basse classe. Les députés se voyaient dans les meilleures loges accompagnés de femmes en bonnets rouges et dans le même costume que les statues de la Liberté.

Enfin, Paris n'offrait que des scènes de désordres et de débauches, et les habitants posés et honnêtes de la ville craignaient de se montrer et d'être vus habillés avec convenance.

En arrivant à Meudon, j'y trouvai un billet de la comtesse de Périgord, femme d'Archambeau de Périgord, qui me priait de vouloir bien la recevoir ; elle

me disait qu'elle était fort tourmentée et n'avait d'espoir qu'en moi, en qui elle mettait la plus grande confiance. J'ai encore sa lettre sous les yeux. Je lui écrivis en lui donnant rendez-vous chez moi à Paris pour le lundi suivant. Elle vint, et me dit qu'elle était la femme la plus malheureuse du monde : sa section avait découvert que son mari avait été caché à Paris ; elle ne savait ce qu'elle deviendrait avec ses enfants.

Elle pensait que je pourrais, avec l'aide du duc d'Orléans, lui procurer les moyens de fuir. Elle désirait aller en Angleterre, parce que sa tante madame de Sennason et son oncle, le vénérable et vertueux Malesherbes, étaient très-inquiets à son sujet.

Elle ajouta que sa terreur était si grande que si elle ne pouvait s'échapper, elle mettrait fin à sa vie, car il lui était impossible de supporter cette existence plus longtemps. Elle me dit qu'étant fort riche, elle était sûre d'être assassinée ; qu'elle avait des bijoux et de l'argent et qu'elle essaierait d'aller en Angleterre où étaient son mari et son fils aîné. Elle se jeta à mes genoux en me suppliant de prier le duc d'Orléans de l'aider, car elle le croyait très-puissant. Je lui répétai ce que le duc m'avait dit au sujet de mon passeport. Elle s'abandonna alors au désespoir, et se roula sur le tapis au point de me faire croire qu'elle avait perdu la raison.

Elle resta avec moi jusqu'à la nuit, et j'allai avec ma femme de chambre la reconduire chez Mme de Sennason, à la Porte Saint-Honoré, qui n'était pas loin de chez moi. Là, j'eus le bonheur de passer deux heures avec l'ami du pauvre roi, monsieur de Malesherbes, et de l'entendre raconter lui-même sa dernière entrevue avec l'infortuné monarque. Monsieur de Malesherbes me bénit et me pressa contre sa poitrine en appelant les bénédictions du ciel sur ma tête! Pauvre Malesherbes, je ne le revis jamais! Il était trop bon pour que Robespierre l'épargnât longtemps, quoiqu'on l'ait gardé longtemps en prison.

Je fis demander au duc d'Orléans s'il voudrait bien venir le lendemain chez moi au sujet de mon passeport. Il répondit que « je ne devais pas alors y penser; qu'il avait fait tout ce qui était en son pouvoir, mais qu'une personne puissante l'avait chargé de me conseiller de ne pas le demander en ce moment et de ne pas parler de l'Angleterre, mais de supporter mes malheurs comme tout le monde, et de rester tranquille. »

Le duc me conseillait de donner le même avis à madame de Périgord; mais elle ne m'écouta pas, et se perdit en ne suivant pas ce conseil. La comtesse de Jarnac vint me voir le même jour, et me dit qu'elle venait de quitter madame de Périgord chez

elle ; celle-ci était à moitié folle de peur, et voulait sortir de Paris à tout prix ; elle était sur le point de venir chez moi ; la comtesse l'en avait empêchée, craignant qu'elle ne fût en danger à cause de mes domestiques. Je retournai avec madame de Jarnac, dont la maison était tout près de la mienne, et là, nous trouvâmes madame de Périgord, bien déterminée à ne pas rester à Paris, dût-elle coucher dans les champs.

J'ai oublié de dire qu'on devait faire cette nuit-là une visite domiciliaire, ce qui l'avait grandement effrayée. Elle me pria de l'emmener avec ses enfants, un garçon, et une fille (maintenant madame Juste de Noailles), à ma maison de Meudon, pour y passer la nuit. Il n'y avait dans cette maison qu'une vieille femme de charge qui y restait toujours en mon absence, et sur laquelle je pouvais compter.

Ayant commandé ma voiture, je partis donc avec madame de Périgord et les enfants pour Meudon, où je les laissai, et je revins à Paris.

Comme on savait à ma section que j'étais à Paris, on aurait pu avoir quelques soupçons en me voyant passer la nuit hors de chez moi, surtout lorsqu'une visite domiciliaire devait avoir lieu. Pendant cette visite, je n'eus pas la moindre peur. J'y étais un peu habituée, et n'ayant personne de caché chez moi, je ne fus pas très-polie envers ces intrus. J'avais

promis à madame de Périgord d'aller la voir le lendemain. Madame de Jarnac me dit que si madame de Périgord voulait revenir à Paris, une personne qui allait à Calais trouverait moyen, avec un faux passeport, de l'y faire arriver aussi. Je n'approuvais pas ce plan, mais je ramenai madame de Périgord à Paris, et la gardai chez moi avec ses enfants pendant une dizaine de jours.

Ceci se passait vers le mois de mars, à l'époque où Dumouriez quitta la France accompagné du duc de Chartres, fils du duc d'Orléans. Le duc de Chartres, en émigrant, écrivit à son père une lettre très-dure, que celui-ci ne lui pardonna jamais. Son fils lui reprochait la mort du roi; je me rappelle parfaitement cette lettre, que j'eus deux jours en ma possession. Le duc la brûla dans ma chambre la dernière fois qu'il vint chez moi. Il était accompagné de deux gendarmes. Je fus affligée et surprise de le voir dans une pareille situation, mais il se mit à rire, et me dit que c'était seulement parce que le duc de Chartres était parti avec Dumouriez, et que c'était à lui qu'il avait cette obligation. Les gardes restèrent dans l'antichambre. Le duc me demanda si je voudrais lui donner à déjeûner le dimanche, et me dit qu'il espérait venir avec une moins grande suite. Je lui répondis que je le recevrais certainement; il me dit que comme rien n'était assuré maintenant et

que son sort etait plus incertain que celui de personne, il était tourmenté au sujet de l'argent que je possédais et que j'avais placé sur ses biens. Il pensait que dans le cas où il mourrait, il pourrait faire pour moi un arrangement qui assurerait le payement de mes rentes en Angleterre; il ajouta qu'il allait de suite disposer toutes ces sortes d'affaires et me donner des effets qui seraient pour moi de l'argent quand je serais assez heureuse pour arriver en Angleterre. Il m'assura que je ne perdrais rien, au contraire, et que si après sa mort on payait ses créanciers, ce serait encore mieux, et que je deviendrais beaucoup plus riche. Cela me fit mal de l'entendre parler ainsi : je m'attendais tous les jours à la nouvelle de sa chute.

Il partit. Madame de Périgord était toujours chez moi; mais elle couchait plus haut, dans la chambre de ma bonne. Elle causait avec moi sur ce qui venait de se passer lorsque ma femme de chambre se précipita dans l'appartement en criant. « Madame, une visite des gardes! » Madame de Périgord n'eut que le temps de se glisser dans un petit cabinet dont nous avions fait retirer les planches exprès, avant qu'une quarantaine d'hommes entrassent dans la chambre. Ils me dirent qu'ils avaient reçu l'ordre de visiter tous mes papiers et me demandèrent mes clefs. Il était minuit. Je craignais que mon amie ne

toussât, mais j'étais sûre que ces hommes ne trouveraient pas le cabinet, qui était placé entre les deux portes et recouvert de papier, de sorte qu'il n'y avait pas de trou de serrure et que la personne qui était à l'intérieur pouvait le clore.

Je les aidai à fouiller dans mes papiers ; ils firent un paquet de tout ce qui était écrit en anglais. A la fin, ils trouvèrent une lettre cachetée adressée à Charles Fox. Sir Godfrey Webster, qui était alors à Naples, me l'avait envoyée par un courrier français que l'amiral Latouche Fréville, envoyé à Naples et chargé de faire un manifeste au nom de la nation française, avait expédié à Paris. Je connaissais peu Sir Godfroy Webster ; mais il avait pensé que je pourrais faire parvenir cette lettre en Angleterre.

Les hommes qui visitaient ma maison étaient très-ignorants; ils avaient bien entendu parler de Pitt et de Fox, mais sans connaître aucunement leur politique.

Ils pensèrent qu'on me guillotinerait le lendemain, et étaient enchantés de la découverte qu'ils avaient faite. Ils me dirent que j'étais suspecte depuis longtemps déjà, et que maintenant qu'on avait découvert que j'étais ennemie de la république, je le paierais cher. Je les assurai que M. Fox était leur ami ; et qu'il était en correspondance avec le comité de surveillance.

Ils me dirent qu'ils avaient reçu l'ordre de m'arrêter, et mettant leurs écharpes sur leurs épaules, ils m'arrêtèrent au nom de la République française. Ils prirent une quantité de papiers, et me laissèrent à peine le temps de mettre un châle sur mes épaules, quoiqu'il fît très-froid : ils mirent les scellés sur mon secrétaire.

On peut facilement imaginer ce que madame de Périgord souffrit cette nuit-là.

Elle crut qu'on mettait les scellés sur les portes de ma chambre ; et quoique la femme de chambre dût rester dans la maison, elle craignait beaucoup, sachant qu'on encourt la peine de mort en brisant des scellés. Il arriva cependant qu'ils furent si contents de me faire sortir de chez moi pour me conduire, comme ils le croyaient, à l'échafaud, qu'ils laissèrent ma maison sans y mettre les scellés. Le lendemain, j'appris avec plaisir que madame de Périgord était heureusement arrivée chez madame de Jarnac cette nuit-là.

CHAPITRE VI.

On me conduit à la chambre des gardes, où je passe la nuit. — Je vais à pied au milieu des soldats jusqu'à la mairie pour y être interrogée. — La duchesse de Grammont et la duchesse du Châtelet sont aussi à la mairie. — Leur sort malheureux. — Scènes épouvantables aux Feuillants. — J'y rencontre le duc d'Orléans. — Mon interrogatoire et mes craintes. — Brutalité de Chabot le capucin. — Politesse de Vergniaud. — Lettre de Sir Godfrey Wehster. — On me permet de partir, mais Chabot cherche à me retenir. — Le duc d'Orléans est arrêté avec le comte de Beaujolais. — Scène touchante entre le duc de Biron et le comte de Montpensier. — Le duc de Biron est envoyé à Sainte-Pélagie. — Je rencontre madame du Barry. — Sa résistance au moment d'être exécutée. — Fatale lettre de monsieur Vernon. — Je suis mise en liberté.

Il était deux heures quand j'entrai dans la salle des gardes où on me conduisait.

Les soldats étaient couchés çà et là dans la salle; quelques-uns ivres, d'autres buvant, fumant et jurant. Il y avait d'autres malheureux prisonniers; mais je n'en connaissais aucun, et il ne se trouvait pas là d'autre femme que moi. On me fit asseoir sur un banc auprès du feu, et on m'offrit du vin en me

disant de ne pas faire la fière, puisqu'il n'y avait plus ni ducs ni princes, et que tout le monde était citoyen; ils ajoutèrent que si je n'avais pas conspiré, j'aurais été une bonne et heureuse citoyenne, mais que maintenant on me ferait danser la Carmagnole sur la place Louis XV. Je leur répondis que je n'avais pas la moindre crainte, parce que s'ils n'avaient aucune autre accusation à porter contre moi que la lettre de M. Fox, j'étais sûre d'être acquittée. Je leur dis que s'ils voulaient, en briser le cachet et la lire, ils verraient que ce n'était pas une lettre adressée à un ennemi de la liberté, mais à un grand patriote, mais que je ne pouvais et ne voulais pas l'ouvrir moi-même, parce qu'elle ne m'avait été envoyée que pour la faire parvenir en Angleterre.

Je restai toute la nuit dans cet endroit n'ayant pour appuyer ma tête que la muraille nue. On ne fit plus attention à moi. Vers six heures du matin, ma femme de chambre vint, avec un de mes domestiques, m'apporter un bol de thé et du pain : ma maison se trouvait heureusement tout près de la section. J'étais presque morte de fatigue et souffrais d'un violent mal de tête causé par l'odeur du vin et du tabac. Les membres du comité révolutionnaire de ma section qui étaient venus avec la garde pour m'arrêter étaient tous des gens s'occupant d'un commerce quelconque; le président était un barbier qui

avait montré beaucoup de zèle dans les massacres du 2 septembre : c'était un monstre. Lorsqu'ils m'eurent conduite au corps de garde, ils retournèrent tranquillement chez eux se coucher, et me laissèrent avec les soldats.

Vers huit heures, ils vinrent me chercher pour me conduire à la mairie, où on interrogeait les prisonniers d'État. C'était tout près du palais de justice, à l'autre bout de ce qu'on appelait la Cité et de l'autre côté de la rivière. Ils eurent la cruauté de me faire marcher au milieu des soldats quoique les rues fussent remplies de boue.

Nous trouvâmes la salle remplie de prisonniers, amenés, comme moi, pour être interrogés. Je suis sûre qu'il y en avait au moins deux cents. Il s'y trouvait un grand nombre de femmes qui étaient pour la plupart d'un rang élevé. Tout le temps que je restai là, c'est-à-dire environ trente heures, je me trouvai auprès de la duchesse de Grammont, et de la duchesse du Châtelet.

Il n'y avait pas plus de dix chaises dans l'appartement, et les femmes étaient prêtes à s'évanouir de fatigue. La pauvre duchesse de Grammont, qui était fort grasse, avait les jambes tout enflées.

Un jeune aide de camp du commandant de Paris, dont la sœur blanchissait mes dentelles, me vit, et se fit un chemin à travers la foule pour me donner

une chaise. Madame de Grammont et madame de Châtelet étant beaucoup plus âgées que moi, je fus heureuse de pouvoir la leur offrir. Elles furent quelques minutes avant de se décider à l'accepter, et madame de Grammont dit : « Je vous en prie, madame, dites-moi qui vous êtes, afin que si jamais nous sortons d'ici, je puisse vous revoir, car je m'aperçois que vous êtes aussi persécutée pour la bonne cause. » Je dis qui j'étais, et elle eut la bonté de m'assurer qu'elle était enchantée de voir une personne qui avait été si fidèle à la cause et qui avait rendu tant de services. Elle savait tout ce que j'avais fait pour Champcenetz et pour madame de Périgord. L'abbé de Damas lui avait souvent raconté, me dit-elle, ce que j'avais fait, et elle savait depuis longtemps quels conseils j'avais donnés à un malheureux prince. Elle espérait qu'on m'épargnerait, afin que je pusse encore être utile aux malheureux. Depuis neuf heures du matin, le vendredi, jusqu'au samedi à midi, je restai debout, excepté pendant cinq à six minutes, de temps à autres, lorsque ces dames m'attiraient sur leurs genoux, mais je craignais tant de leur faire mal que cela ne me reposait point.

Il y avait à une des extrémités de la salle un buffet où on pouvait se procurer des aliments en payant; mais peu d'entre nous songeaient à prendre quelque nourriture.

La situation était trop dangereuse : on avait trop peu d'espoir de retourner chez soi.

En parlant bas, nous pouvions nous communiquer tout ce que nous voulions, car l'appartement était trop rempli de prisonniers pour que les gardes y eussent place ; ils étaient placés à toutes les portes.

Je vis bien des personnes de connaissance, et un grand nombre d'hommes et de femmes d'un rang élevé, mais je ne me trouvai point aussi près d'eux que des deux vieilles comtesses. Peu de temps après, elles périrent toutes les deux sur l'échafaud. Elles furent mises en prison à Port-Royal, et moi aux Carmes. Madame de Grammont fut interrogée à quatre heures du matin : on la traita durement, mais on lui permit de retourner chez elle pendant quelque temps.

On fit la même chose à l'égard de madame du Châtelet. A midi le samedi, on me conduisit devant le maire, qui s'appelait, je crois, Chambronne. Il était dans la voiture du roi lorsqu'on le conduisit sur l'échafaud.

Lorsque les gens de ma section lui apprirent la cause de mon arrestation et lui montrèrent la lettre, il dit qu'il ne pouvait rien décider ; que ce cas devait être soumis au comité de surveillance, siégeant alors aux Feuillants près de la Convention, et que c'était une affaire grave.

On me fit alors marcher de la même maniere

jusqu'aux Feuillants, où je fus témoin, pendant que j'attendais, de scènes déchirantes, des hommes et des femmes sortant tout en pleurs pour être mis en prison et jugés par cet horrible tribunal révolutionnaire. Je commençai à avoir de sérieuses inquiétudes sur mon propre compte, ne sachant aucunement ce que contenait la lettre de Sir Godfrey Webster, et ignorant quelles étaient ses opinions politiques. On ne me fit pas attendre longtemps, car on était réuni en comité particulier pour interroger un prisonnier. Quand la porte s'ouvrit, je vis sortir le duc d'Orléans accompagné de gardes. Il me vit et parut attristé. « Mon Dieu! » dit-il, « êtes-vous ici? j'en suis désolé. » Il sortit et un de mes gardes me dit qu'il était remonté dans sa voiture pour aller chez lui et non en prison.

En entrant dans ce lieu effrayant, je vis Vergniaud, Guadet, Osselin et Chabot le capucin assis derrière une table verte avec tous les autres membres. Il y en avait au moins quarante, mais ceux-là sont les seuls dont j'aie retenu le nom. Une chaise avait été placée en face d'eux, et il fallait monter un grand nombre de marches pour y arriver. Je me sentis trembler en montant.

Ils demandèrent aux gens de ma section quel crime j'avais commis et pourquoi j'avais été arrêtée. On leur raconta l'histoire en leur remettant

la lettre. Chabot me demanda ce qu'elle contenait? Je l'assurai que je n'en savais rien; alors il s'écria : « C'est une conspiration. Je connais cette femme, elle est royaliste. Elle a fait des intrigues en Angleterre pour que la fille d'Orléans épouse un prince anglais. Envoyez-la à La Force. »

Vergniaud, qui était poli, reprit : « Je ne vois pas pourquoi cette femme serait arrêtée parce qu'une lettre adressée à M. Fox se trouve chez elle. Cette lettre aurait été adressée à ce monstre Pitt, que vous n'auriez pu faire davantage. Fox est notre ami; c'est l'ami d'une nation libre; il aime notre révolution, et nous en avons ici les preuves écrites de sa propre main; pouvons-nous donc, honorablement, briser le cachet d'une lettre particulière adressée à ce grand homme? Non! cela ne sera pas; nous garderons la lettre, et nous la lui ferons parvenir sûrement. »

Ils commencèrent à s'échauffer, et Chabot insista pour que la lettre fût ouverte. Osselin l'ouvrit, et on s'aperçut qu'elle était en anglais. Ils furent très-embarrassés, car leur interprète était allé au faubourg Saint-Germain examiner des papiers. Osselin, qui était président, me fit venir près de lui pour lire la lettre et la leur traduire. Il me dit que quelques-uns d'entre eux comprenaient assez l'anglais pour savoir si je disais la vérité.

Sir Godfrey Webster avait mis dans la lettre le manifeste de Latouche-Fréville au roi de Naples, imprimé en français.

Je commençai à lire sa lettre, qui était toute remplie de l'expression de son admiration pour le courage et l'énergie de la nation française et de louanges pour le manifeste. Ils en furent tous enchantés.

L'interprète arriva bientôt, et lut la lettre comme je l'avais lue moi-même; alors ils parurent tous bien disposés en ma faveur, à l'exception de Chabot. Osselin voulait me reconduire chez moi dans une des voitures appartenant au comité, mais je refusai cette offre. Je leur dis dans quel état j'avais passé les deux nuits précédentes, et ils furent fort en colère contre les gens de ma section. Je remarquai que Chabot causait à part avec le barbier, et au moment où j'allais sortir et où Osselin m'offrait le bras, Chabot me dit doucement : « Citoyenne, j'ai encore quelques questions à vous faire. Connaissez-vous d'Orléans ou Égalité? » Je répondis : « Oui ». « Ne lui avez-vous pas parlé avant d'entrer ici? Je dis : « Je lui ai simplement demandé les nouvelles de sa santé. » « Et que vous a-t-il répondu, je vous prie? » Je leur dis qu'il s'était écrié : « Mon Dieu! je suis fâché de vous voir ici! »

Chabot reprit, « alors il est évident qu'il pensait que vous seriez interrogée à son sujet, et qu'il craignait que vous ne le trahissiez. »

Je fus blessée et effrayée à la fois et je fondis en larmes. Il me dit : « Les larmes sont inutiles. Je voudrais avoir toutes celles qui ont été répandues dans cette chambre : elles fourniraient assez d'eau pour toutes les maisons de Paris. » Puis il ajouta : « Ne savez-vous pas que d'Orléans voulait détruire la république et se faire roi? » Je répondis : « Je suis sûre que non. » « Vous le savez très-bien au contraire, » reprit-il « et il a voté pour la mort du roi dans cet espoir. » Je répondis : « Je voudrais de tout mon cœur qu'il ne l'eût jamais fait; il serait maintenant plus heureux. »

« Pourquoi donc l'a-t-il fait? » « Parce que vous l'avez tous forcé à commettre ce crime horrible. — Alors vous pensez que c'était un crime? Vous êtes bien hardie de le dire ici; car nous sommes dans cette chambre cinquante membres qui avons voté la mort du tyran Capet, non pas pour être rois nous-mêmes, mais pour débarrasser le monde de cette abominable race. Et maintenant nous verrons ce que nous pourrons faire pour ce roi en espérance qui se tournait toujours vers l'Angleterre, ce gouffre où s'engloutit la liberté, et où il a des correspondances aussi bien que vous. Je ne vous laisserai pas échapper.

« Qu'on l'envoie à la Force; il faut qu'elle paraisse devant le tribunal; décidons cette affaire. »

Environ une vingtaine de membres se levèrent en disant que c'était injuste; qu'il fallait prendre de nou-

velles informations à mon sujet, et me permettre de retourner chez moi puisque étant amie de Fox, je ne pouvais conspirer.

Enfin la salle était dans le plus grand désordre quand Robespierre entra. Il paraissait préoccupé au sujet d'événements importants, et on me renvoya jusqu'à nouvel ordre.

Je retournai chez moi et me couchai quoiqu'il ne fût pas plus de quatre heures. A huit heures, le duc d'Orléans me fit dire qu'il viendrait le lendemain dimanche à midi. Je lui écrivis le priant de ne pas venir à cette heure là parce que j'avais l'intention d'aller à Meudon le matin de bonne heure, mais que je serais de retour le soir et aurais alors beaucoup de plaisir à le voir. Mon domestique porta mon billet au Palais-Royal à huit heures du matin, et revint presque aussitôt. Il m'apprit que le duc d'Orléans avait été arrêté le matin à quatre heures et emmené sans aucune suite à la prison de l'Abbaye avec son fils le comte de Beaujolais, qui n'avait que onze ans. Les domestiques allèrent au comité de surveillance demander l'autorisation de le servir; on laissa ce jour-là près de lui son valet de chambre Mongot et un laquais pour l'enfant.

Cette arrestation m'affligea beaucoup, car je ne pouvais que trop en prévoir la fin.

Mongot vint chez moi le lundi vers deux heures, et

me dit qu'on l'avait enfermé la nuit dans un cachot et qu'à trois heures du matin, il avait entendu une voiture, traînée par des chevaux de poste, sortir de la cour de la prison. Il pensa que c'était le duc qu'on emmenait. A dix heures, on l'avait mis en liberté en lui disant que le duc était allé là où il ne pourrait jamais le voir. On avait amené sa voiture de voyage du Palais-Royal la nuit précédente. On le conduisit à Marseille, ainsi que son fils, avec une escorte de soixante gendarmes, et on l'enferma au fort Saint-Jean, où il fut maltraité. Je ne le revis plus.

Quand il fut ramené à Paris pour être jugé et exécuté, j'étais moi-même prisonnière.

Monsieur le duc de Montpensier était alors à Nice, comme aide de camp du duc de Biron, qui commandait l'armée.

On envoya à Biron l'ordre d'arrêter le jeune prince et de l'envoyer au fort de Marseille sous bonne escorte. C'était pour lui un ordre bien cruel à exécuter contre le fils de son ancien ami et contre un jeune homme qu'il aimait comme son propre enfant. Il allait se mettre à table au moment où l'ordre arriva. Le duc de Biron fut si affligé qu'il ne put s'empêcher de verser des larmes et se mit à regarder tristement le jeune prince. Celui-ci se précipita vers lui en s'écriant : « Général, est-ce que mon malheureux père est assassiné? Pourquoi me regardez-vous d'un air si désolé?

Au nom de Dieu, dites-moi toute la vérité ! » Le duc de Biron prit le jeune homme entre ses bras et lui montra l'ordre fatal. Le prince s'écria tout joyeux : « Est-ce là tout?

« Bon Dieu ! combien je me sens tranquillisé !

« Je croyais que mon père n'existait plus.

« Laissez-moi partir de suite ; j'essaierai de le distraire pendant sa captivité. »

Le duc de Biron me raconta cette anecdote pendant que nous étions enfermés tous les deux à Sainte-Pélagie.

Environ dix jours après l'arrivée du duc d'Orléans à Marseille, le duc de Biron fut envoyé de Nice à Sainte-Pélagie. Il ne quitta cette prison que pour paraître devant le tribunal révolutionnaire, qui l'envoya à l'échafaud.

Il fut exécuté dix jours après le duc d'Orléans.

Le jour qu'on envoya le duc d'Orléans à Marseille, madame de Périgord vint me voir avec son fils et sa fille ; sa fille, Mélanie, maintenant madame de Noailles, était âgée de neuf ans et son fils n'avait que cinq ans. Elle me dit qu'elle allait partir pour Calais avec une amie de madame de Jarnac ; et que sa tante et son oncle, monsieur de Malesherbes avaient été arrêtés le matin. Elle désirait laisser ses enfants en France,et n'ayant personne au monde en qui elle mit la même confiance qu'en moi, elle me les avait ame-

nés pour me supplier de les garder près de moi. Elle mit les deux enfants dans mes bras, et après leur avoir fait des adieux touchants, elle retourna chez madame de Jarnac et de là partit pour Calais.

Il y avait six semaines que ces charmants enfants avaient été placés sous ma protection, lorsqu'un jour que je faisais lire Mélanie, je fus interrompue par l'entrée des membres du Comité révolutionnaire de ma section. Ils me dirent que cette fois-ci j'irais très-certainement en prison, et après avoir visité mes papiers, ils mirent les scellés partout. Je dis à ma femme de chambre, assez bas pour qu'ils ne m'entendissent pas, qu'aussitôt après mon départ, il faudrait conduire les enfants chez madame de Jarnac, que leur mère avait priée, dans le cas où on m'arrêterait, de les envoyer chez une femme qui avait été autrefois à son service.

Après avoir terminé leur visite, les gardes me permirent de prendre tous les effets dont je pourrais avoir besoin, et m'ayant fait monter dans un fiacre, ils me conduisirent à Sainte-Pélagie. Cette prison, avant la révolution, avait servi de maison de correction. Il était six heures quand j'y arrivai et c'était au mois de mai. La journée avait été magnifique, mais aucun rayon de soleil n'arrivait jusqu'à ce séjour de l'infortune! Tous les prisonniers étaient en larmes, craignant l'avenir et remplis de compassion et de bonté

pour moi, leur nouvelle compagne. Nous devînmes tous amis intimes en quelques instants. Je rencontrai là bien des gens que je croyais hors de France; et vers huit heures, lorsqu'on nous apporta notre pauvre souper, composé de jambon, d'œufs et d'eau sale, quel ne fut pas mon étonnement en voyant avancer vers moi le vieux duc de Biron qui me prit dans ses bras en fondant en larmes! Jamais je n'avais été plus touchée.

Je trouvai aussi dans la prison madame Laurent, amie du duc. Les prisonniers étaient tous impatients d'entendre les nouvelles, ne pouvant avoir aucune communication avec le dehors. Je ne pus que les affliger en leur racontant des vérités horribles. Le lendemain, on amena de nouveaux prisonniers, et les jours suivants le nombre ne fit qu'augmenter. Tous les jours on en conduisait un grand nombre à l'échafaud. Je craignais pour Biron. Nous ne pouvions guère parler ensemble, car, dans cette prison, les hommes étaient d'un autre côté que les femmes. Nous causions habituellement d'une fenêtre à l'autre.

Je ne restai pas longtemps à Sainte-Pélagie. Ce fut au mois de juin, je crois, que je quittai cette prison, mais je ne saurais le dire exactement, car le nom des mois avait été changé en France.

Madame du Barry arriva à Sainte-Pélagie avant mon départ. Elle était très-malheureuse. Elle restait près de

mon lit des heures entières et me racontait des anecdotes de Louis XV et de la cour. Elle me parla beaucoup de l'Angleterre et du prince de Galles dont elle était enchantée. Elle regrettait beaucoup d'avoir quitté l'Angleterre.

Elle craignait la mort. Vraiment elle montra peu de courage sur l'échafaud; pourtant je crois que si tout le monde avait fait la même résistance, Robespierre n'aurait pas osé faire périr un si grand nombre de victimes, car on dit que les cris de madame du Barry effrayèrent la multitude.

Elle avait un très-bon caractère, et pendant le peu de temps que je restai en prison avec elle, je la pris en affection.

J'avais été envoyée à Sainte-Pélagie pendant que le Comité de salut public examinait les papiers du duc d'Orléans, et on pensait y trouver la preuve que je lui avais servi d'agent en Angleterre. Ils ne trouvèrent rien pourtant qui pût leur faire supposer que j'avais été en correspondance avec le duc; et j'eus le bonheur d'être appelée devant le Comité de salut public pour y entendre lire une lettre, écrite en anglais, qu'on avait trouvée dans les papiers du duc. On voulait savoir si je connaissais celui qui l'avait écrite, qui il était, et que pouvait signifier cette lettre. J'eus grand peur lorsqu'on me mena de la prison aux Tuileries, où siégeait le Comité. Cette fameuse lettre était de mon-

sieur Vernon, et ne parlait que de chevaux, de Paris, de Hewmarket, etc.; mais ils y attachaient un double sens qu'ils ne pouvaient saisir. Cette malheureuse lettre fut produite de nouveau au tribunal lorsqu'on jugea le pauvre duc, et fut un des prétextes de sa condamnation.

On m'interrogea toute la nuit; mais on s'aperçut que je ne pouvais donner aucun éclaircissement. Le matin, on me renvoya chez moi avec des gens pour ôter les scellés.

Je n'ai jamais su pourquoi on me traita si bien ce jour-là. Pendant qu'on m'interrogeait, il arriva une lettre du duc d'Orléans demandant soixante mille francs, mais je les entendis dire que trente mille étaient assez pour ses dépenses. Les membres qui m'interrogèrent étaient Barrère, Billaud de Varennes, Merlin de Douai et Robespierre, qui me fit lui-même plusieurs questions; mais il ne resta pas là tout le temps; il allait et venait hors de l'appartement. Ceci se passait au Pavillon de Flore, où se tenait le comité, et l'ameublement était le même qu'au temps du roi. C'est dans ce même appartement que tant de meurtres furent signés, même celui de la malheureuse reine.

J'avais quitté Sainte-Pélagie sans savoir que je n'y retournerais pas, et n'avais pris congé d'aucun de mes pauvres amis. Je trouvai ma propre maison bien triste, et je n'y jouis pas d'un seul instant de repos. Toutes

les fois que j'entendais du bruit, je croyais qu'on venait m'arrêter, et je regrettais presque de n'être pas restée à Sainte-Pélagie.

Je n'avais pas d'amis. La seule personne que je visse de temps à autre était madame de Jarnac. La pauvre femme n'était pas plus heureuse que moi. Je vis aussi madame Meyler, qui vint demeurer dans mon voisinage.

CHAPITRE VII.

Ma fuite en apprenant que je dois être arrêtée. — Incidents de ma fuite. — J'arrive à Meudon. — Je suis poursuivie et envoyée à la prison des Récollets à Versailles. — Brutalité de la section. — Un juif condamné. — Le docteur Gem est mis en prison dans le même appartement que moi. — Notre mauvaise nourriture. — Je fais acquitter le docteur Gem. — Privée de tout, j'invoque la mort. — Brutalité du geôlier. — Le jeune Samson l'exécuteur. — Mort de la reine.

Vers le 6 septembre, j'allai un soir voir madame Meyler, qui était malade. Je trouvai chez elle plusieurs dames françaises avec lesquelles je soupai. Je me sentais plus gaie que je ne l'avais été depuis longtemps. Vers onze heures et demie, je retournai chez moi, à pied, avec mon domestique; c'était une heure très-avancée à Paris à cette époque. En entrant dans ma chambre pour me déshabiller, j'y trouvai ma femme de chambre toute triste, qui s'écria : « Mon Dieu, Madame, que vous paraissez gaie! Il y a plusieurs mois que je ne vous ai vue aussi bien et aussi gaie. »

« C'est vrai, » répondis-je, « je me sens vraiment beaucoup mieux que je ne l'avais fait depuis bien longtemps. »

Elle me répondit qu'elle souhaitait que rien ne vînt

éteindre ma gaieté et ajouta : « A Dieu ne plaise que ce soit moi qui vous attriste ! »

« Alors, » lui dis-je, « n'ayez pas l'air si sombre ; je ne puis souffrir vous voir ainsi. »

Elle me demanda si j'avais entendu parler du procès de la reine ? J'étais fâchée qu'elle m'en parlât, car ce sujet me rendait toujours malheureuse ; dans ce moment-là on continuait son procès. Je me couchai ; ma femme de chambre me souhaita la bonne nuit à plusieurs reprises, et me baisa les mains ; je sentis couler ses larmes. Je m'endormis bientôt ; vers six heures du matin, ma femme de chambre entra précipitamment dans mon appartement en disant : « Madame, levez-vous à l'instant ; il n'y a pas une minute à perdre ; on doit vous arrêter à neuf heures, et votre arrêt de mort est signé ! J'ai appris cela hier chez l'épicier, qui est membre de la section ; mais il ne vous est pas hostile, et désire que vous vous échappiez. J'aurais dû vous apprendre tout hier soir, mais vous paraissiez si heureuse, et il y avait si longtemps que je ne vous avais vue ainsi, que le courage m'a manqué. »

Je ne m'habillai qu'à moitié, et pris mes diamants et d'autres objets précieux qu'on pouvait facilement porter dans ses poches. Je ne pris même pas le temps de nouer les cordons de mes jupes tant je craignais d'être surprise par ces misérables. Je courus à travers

les champs derrière Monceaux, mais sans savoir où aller. J'errai toute la matinée le long des nouveaux boulevards, et me trouvai enfin à la porte Saint-Denis. Me rappelant alors que Milor, maître de ballet de l'Opéra, et Bigotini sa femme demeuraient au haut du faubourg Saint-Denis, je me décidai à aller chez eux. Je les connaissais peu, mais je savais qu'ils étaient de zélés royalistes et avaient la réputation d'être de bonnes gens. Ils me reçurent avec bonté, me plaignirent, mais ne purent me garder, car ils s'attendaient à une visite domiciliaire pendant la nuit et ils savaient qu'on me chercherait. Ils pensèrent que le plus sûr pour moi était d'essayer d'arriver jusqu'à ma maison de Meudon lorsque la nuit serait venue. M. Milor eut la bonté de m'y accompagner le soir à dix heures, et il revint dans un cabriolet qu'il eut le bonheur de rencontrer.

J'allai avec ma laitière au village, et fis lever le maire. C'était un honnête laboureur qui, comme beaucoup d'autres gens de la même classe appartenant à la municipalité, avait pour moi beaucoup de considération. Je lui exposai ma situation ; je lui dis que j'attendais à tout instant qu'on vînt de Paris pour m'arrêter, car ne me trouvant pas chez moi, il était sûr qu'on viendrait jusqu'à Meudon me chercher. J'ajoutai que je craignais par-dessus tout d'être emmenée à Paris, parce que les gens de ma section m'avaient

toujours persécutée et m'accusaient d'être royaliste : j'étais certainement perdue si on me conduisait encore dans les prisons de Paris.

Je le suppliai d'envoyer la municipalité pour m'arrêter et de me garder dans la prison du château de Meudon.

Le maire, qui était un homme de beaucoup de bon sens, me répondit qu'il ne pouvait pas m'aider, mais que Versailles étant l'autorité principale du département de Seine-et-Oise, où je me trouvais alors, ma section à Paris n'avait pas le droit de m'y arrêter. Il m'assura que la section ne viendrait certainement pas et me conseilla d'aller me mettre au lit. Il me promit d'aller à cheval jusqu'à Versailles demander au comité révolutionnaire de m'arrêter dès le matin.

Les membres de la section de Sèvres auraient pu m'arrêter aussi ; mais je les craignais autant que ceux de Paris ; ils me traitaient toujours de royaliste. J'emmenai chez moi la femme du maire, et elle coucha dans une chambre contiguë à la mienne, du moins pendant une heure, car il n'y avait pas plus d'une heure que nous étions au lit, lorsque nous fûmes réveillées par un vacarme épouvantable de sonnette. Le jardinier ouvrit la grille et fit entrer. C'était la section de Paris, qui, ne pouvant rien faire à Meudon, comme appartenant au département de Seine-et-Oise, était allée chercher la section de Sèvres. On me fit lever en

présence des gendarmes, dont ma maison était remplie, et on fit des perquisitions dans tous mes effets. On me fit des reproches de ma fuite en ajoutant : « Ah ! ma mignonne, vous ne nous échapperez pas cette fois. Vous ferez un bel effet sur la place Louis XV. Nous irons tous vous voir partir ; ce sera un charmant spectacle. »

Pendant qu'ils mettaient les scellés et me volaient la moitié de mes effets, le comité de Versailles arriva et se montra furieux contre le comité de Paris pour être entré dans son département. Les gens de Versailles s'irritèrent aussi contre ceux de Sèvres parce qu'ils s'étaient joints aux autres sans leur permission. Ils voulaient m'emmener aussi, et je voyais le moment où ils en viendraient aux coups, lorsque les gendarmes intervinrent. A la fin, on envoya un soldat à Versailles demander ce qu'il fallait faire à un des députés de la Convention, qui était à la tête du département de Seine-et-Oise. Il envoya l'ordre de me remettre entre les mains du comité de Versailles, et de me conduire de suite à la prison des Récollets. On me fit rester debout toute la journée, et ces gens firent leur cuisine dans mes appartements, que nous ne quittâmes qu'à neuf heures du soir.

Depuis cinq heures du matin, il n'avait cessé de pleuvoir. On me fit monter dans une charrette remplie de paille humide avec quelques objets qu'il me

fut permis d'emporter; deux gendarmes m'accompagnaient dans la charrette et quatre autres la suivaient. Nous traversâmes ainsi les bois pour arriver jusqu'au comité de Versailles, qui m'envoya aux Récollets.

Quand nous arrivâmes à la prison, le geôlier dit qu'il n'y avait pas d'endroit préparé pour me recevoir, et que je serais obligée de rester toute la nuit dans la chambre des gardes de la prison, où il y avait un lit. J'étais mouillée jusqu'aux os, malade à force de pleurer, et si brisée de fatigue qu'il m'était impossible de soutenir ma tête. La femme du geôlier m'apporta du vin chaud, une tranche de bœuf froid et de la salade. Je bus et je mangeai un peu, puis m'approchai du feu pour me sécher. Les gardes qui se trouvaient dans la chambre furent très-polis et très-bons. Ils me dirent qu'ils ne fumeraient pas dans la chambre, mais qu'ils resteraient sur l'escalier toute la nuit, et que je pouvais me coucher et m'endormir en toute sûreté parce qu'ils ne laisseraient entrer personne. Je me couchai donc avec mes vêtements humides et dormis jusqu'à sept heures. Jamais, dans toute ma vie, je ne dormis plus profondément, et pourtant Dieu sait si j'étais heureuse; mais l'excès de chagrin m'avait stupéfiée.

Le lendemain matin, on me conduisit à la prison qui était bien sombre, mais moins cependant que Sainte-Pélagie. Il n'y avait pas d'autres prisonniers que des voleurs et des assassins. On me mit dans une

grande pièce qui avant mon arrivée était occupée par deux ou trois cents lapins; elle était sale et remplie d'une odeur incommode. Je suis sûre qu'il y avait assez de place pour mettre au moins quarante lits.

Dans un coin de cette immense chambre, se trouvait un vieux lit à roulettes, deux vieilles chaises et une vieille table, un chandelier, des chenets, des pincettes, et une cheminée où on aurait pu rôtir un bœuf tout entier. On m'avait fait un grand feu dont je jouis beaucoup. Tout le temps que je passai dans cette prison, on ne me refusa jamais de feu, car alors on avait à brûler les barrières, les balustrades et les poteaux qui étaient autrefois dans les bois et les parcs des alentours de Versailles.

Le député qui commandait dans le département de Seine-et-Oise m'interrogea ensuite. Il était la terreur de tous ceux qui l'approchaient; mais j'eus le bonheur de ne pas l'irriter pendant la conversation que nous eûmes ensemble. Je le trouvai toujours disposé à me traiter avec plus d'égards que les autres prisonniers. Il y avait dans une chambre auprès de la mienne un pauvre juif condamné à mort pour avoir volé et assassiné un fermier de Rambouillet. On devait l'exécuter le lendemain, et il poussait des gémissements et faisait des lamentations qui m'affectaient profondément. Je m'approchai de la fenêtre grillée par laquelle je pouvais lui parler et l'exhortai de mon

mieux à espérer son pardon de Dieu et à souffrir son sort avec résignation. Je lui dis que moi-même serais probablement bientôt dans la même position et que, quoique je n'eusse commis aucun crime méritant la mort, je ne me plaindrais pas comme lui. On vint le chercher à onze heures du matin; il confessa tous ses crimes et mourut avec des sentiments de pénitence.

Les réflexions que je fis à la suite de cet événement, jointes à ma situation cruelle, me mirent dans un tel état de sensibilité nerveuse que je ne reconnaissais plus personne; je ne songeai même pas à demander de nourriture, quoique je susse qu'ayant de l'argent je pourrais me procurer ce que je voudrais. Je restai auprès de mon feu à pleurer. Vers huit heures du soir, le geôlier et sa femme entrèrent portant un lit semblable au mien. Ils me parlèrent avec bonté et me dirent qu'ils étaient heureux de m'apprendre que j'allais avoir une autre personne pour me tenir compagnie. Je demandai qui? Un vieillard, me répondirent-ils, et il est Anglais. Je fus blessée à la pensée d'avoir un homme comme compagnon.

Lorsque le prisonnier entra je reconnus que c'était le vieux docteur Gem, médecin anglais, âgé de quatre-vingts ans et qui habitait la France depuis quarante ans. Je fus affligée de voir un homme de son âge entrer dans un endroit si misérable.

Il fut lui-même tout étonné de me voir, car il avait entendu dire que mon sort devait se décider de suite. Il n'avait aucune crainte d'être mis à mort, parce qu'il était philosophe; je suis fâchée de dire qu'il était athée. Il paraissait désirer beaucoup me parler sur ces sujets, mais je le suppliais toujours de me laisser dans ce qu'il appelait mon ignorance; la religion était ma seule consolation au milieu des épreuves que j'avais encore à traverser. Seule, elle soutenait encore mon courage; mais lui, pauvre vieillard, était au désespoir de se trouver séparé du monde et privé de tout bien-être. J'essayais de le distraire et de le faire rire, mais le plus souvent il fondait en larmes et me disait : « Vous paraissez satisfaite et heureuse, et cependant vous pouvez d'un jour à l'autre périr sur l'échafaud, tandis que moi, malheureux vieillard, je regrette quelques chétives jouissances. » Je faisais son lit, je nettoyais le coin de l'appartement qu'il occupait, je lui lavais le visage et les mains et je raccommodais ses bas. Enfin je lui rendais tous ces petits services que son grand âge et sa faiblesse l'obligeaient à recevoir des autres.

A cette époque, on nous permettait d'avoir de la lumière jusqu'à dix heures, heure à laquelle on fermait la prison. Mon vieil ami se couchait à sept heures, mais je restais toujours à travailler jusqu'à dix heures du soir. Il avait l'habitude de se lever à quatre heures;

il allumait une chandelle et lisait Locke ou Helvétius jusqu'à sept heures.

Alors il s'approchait de mon lit et m'éveillait; combien de fois, en m'éveillant ainsi, n'a-t-il pas interrompu un rêve heureux où je me voyais en Angleterre entourée de mes amis, pour me ramener dans une triste prison, où, chaque fois qu'on ouvrait la porte, j'attendais mon arrêt de mort!

Mon vieil ami me causait quelquefois des frayeurs mortelles, car je craignais qu'il ne mourût pendant la nuit. Le geôlier demeurait à l'autre bout de la cour, et nous étions enfermés dans nos chambres avec les voleurs près de nous. Lorsque Battelier, c'était le nom du député, vint, je lui demandai une audience. Je lui dis devant le comité de Versailles, dont tous les membres étaient présents, que ce pauvre vieillard pouvait mourir subitement, et je lui demandai de le faire transporter dans une autre prison, parce que je n'avais pas la force de le soutenir lorsqu'il se trouvait mal. J'ajoutai que c'était une cruauté de me laisser seule avec lui, et qu'on devrait permettre à sa vieille femme de charge de venir le soigner. Je ne pouvais comprendre pourquoi, puisqu'il était républicain, on ne voulait pas le laisser dans sa propre maison sous la surveillance de gardiens qu'il ne demandait pas mieux que de payer.

Le député répondit qu'il pensait comme moi, et

que dès le lendemain, le docteur quitterait la prison pour aller chez lui à Meudon. Je ne me sentis jamais plus heureuse que lorsqu'il me fut possible de porter ces bonnes nouvelles à mon vieil ami. Après l'audience, on me reconduisit dans ma chambre, où je trouvai le docteur endormi. Je m'assis près de son lit. Vers dix heures il s'éveilla, et je lui appris l'heureuse nouvelle.

Il fut enchanté à l'idée de retourner chez lui, mais l'incertitude de mon sort le rendait triste. Je lui avais procuré la liberté mais ne pouvais obtenir la mienne que sur l'échafaud! Nous pleurâmes beaucoup en nous séparant, car nous pensions ne jamais nous revoir.

Cependant nous nous revîmes plus tard; dès le commencement de son séjour dans la prison, il avait eu de la considération et de l'affection pour moi; lorsqu'on me remit en liberté, il vint tous les jours s'informer de ma santé et me voir. Je crois qu'il était bien connu dans le monde littéraire par quelques ouvrages de mérite; il était grand-oncle de M. Huskisson, sous-secrétaire d'État. Je me retrouvai seule une fois de plus, mais pour bien peu de temps. La terreur gagnait du terrain si rapidement que bientôt la prison se remplit de royalistes; on nous priva de toute espèce de bien-être. Le peu d'argent que nous avions nous fut enlevé ainsi que nos couverts d'argent. Quand les geôliers nous les prirent, ils nous donnèrent un

numéro en nous disant que tout serait envoyé à l'hôtel de ville; deux années après, à ma grande surprise, je rentrai en possession de mon couvert et de tous les autres objets qu'on m'avait pris.

Quelque temps après ma sortie de prison, un jour que j'examinais mes papiers, je trouvai mon numéro, qui était 79. Ma femme de chambre proposa d'aller à l'hôtel de ville voir ce qu'on lui dirait à ce sujet. Aussitôt qu'elle eut présenté le numéro, on lui donna ma cuillère et ma fourchette qui étaient réunies à beaucoup d'autres, aussi bien que l'argent, le dé, les ciseaux et tous les autres objets qu'on m'avait enlevés; cela nous étonna beaucoup.

Nous nous trouvâmes donc, en prison, privés de tout bien-être, car on nous nourrit ensuite aux frais de la nation. Le geôlier recevait environ 16 sous par jour pour notre nourriture et Dieu sait qu'il n'en dépensait pas 12. On nous donnait constamment des haricots bouillis, chauds ou froids; lorsqu'ils étaient chauds, on les accommodait avec du beurre rance, et lorsqu'ils étaient froids, avec de mauvaise huile; on nous servait aussi des œufs gâtés préparés de diverses manières. Nous avions aussi très-souvent des harengs marinés, parce que les Hollandais en avaient expédié une très-grande quantité pour payer une partie de leur dette à la république. On nous donnait quelquefois ce qu'ils appelaient la soupe et le bouilli, mais

nous étions toujours malades après en avoir mangé.

Quelques-uns des prisonniers pensaient qu'on nous donnait de la chair humaine ; mais je crois véritablement que c'était du cheval, de l'âne ou de la vache. Le plus misérable mendiant en Angleterre n'aurait pas mangé les aliments dont nous étions obligés de nous nourrir.

Le pain d'orge qu'on nous donnait était sale et nous faisait mal au gosier. A cette époque, j'eus un mal de gorge si violent que je ne pus rien avaler pendant plusieurs jours. Je n'avais rien pour l'adoucir, pas même une goutte d'eau fraîche, et pourtant j'avais une fièvre ardente. Personne ne peut imaginer ce que je souffris à moins de s'être trouvé dans la même position. Je demandais à Dieu de me faire mourir. J'étais couchée sur un misérable lit, mais tout me paraissait préférable à la mort sur l'échafaud, par les mains du bourreau, et servant de spectacle aux foules ignobles qui suivent les victimes pour jouir de leur supplice. Quoique privée de tout, je sentis bientôt et avec chagrin que ma gorge se guérissait et bientôt je me trouvai en parfaite santé. Tant que je fus malade, mes compagnes d'infortune se montrèrent remplies de bonté pour moi ; elles se privaient même pour me le donner du peu d'eau qu'on leur permettait.

La communauté de souffrances avait fait de nous des amies sincères, et nous étions prêtes à mourir les

unes pour les autres. Le geôlier nous remplissait tous les jours une bouteille à vin avec une eau bourbeuse. Cela devait nous servir pour la journée tout entière, car il ne se serait pas donné la peine de la remplir deux fois. Parfois nous acceptions quelques gouttes de l'eau-de-vie que nous offraient les guichetiers. Quoiqu'elle fût bien mauvaise, je la trouvai d'une grande utilité, car elle servait à me rincer la bouche, ce qui m'empêchait d'avoir mal aux dents. Je fus presque la seule des prisonnières qui ne souffris pas de ce mal ou même qui ne perdis pas mes dents par suite de l'humidité qui régnait dans les chambres où nous étions enfermées.

Le geôlier qui était dans cette prison lorsque j'y entrai fut changé, et on mit un des septembriseurs à sa place. Notre existence devint alors une suite non interrompue de tortures. Je priai plusieurs fois cet homme de me donner un peu d'eau chaude pour me laver. Il me dit que ce serait absurde; car rien ne pouvait me soustraire aux mains du bourreau, et comme elles étaient noires il était inutile de me laver.

Un jour, en entrant dans la chambre du geôlier, où nous allions quelquefois demander ce dont nous avions besoin, j'y vis un jeune homme en habits de fête, assis auprès d'une table et buvant avec lui.

Le geôlier m'invita à m'asseoir et à prendre un verre de vin. Je n'osai refuser. Le jeune homme re-

garda à sa montre et dit : « Il faut que je m'en aille ». « Pas encore », répliqua l'autre, votre ouvrage ne commence qu'à midi. » Comme je regardais cet homme, le geôlier me dit : « Il faut vous faire un ami de ce citoyen ; c'est Samson le bourreau, et il est possible que ce soit lui qui vous coupe la tête. » Je me sentis prête à m'évanouir, surtout lorsque Samson me prit le cou en disant : « Cela sera bientôt fait ; il est si long et si mince : si c'est moi qui dois vous expédier, ce ne sera pas long. » Il s'en allait exécuter un pauvre Vendéen sur la place de Versailles. On emmena un grand nombre des prisonniers qui étaient enfermés avec nous, pour les faire juger par le tribunal révolutionnaire à Paris ; ils furent tous exécutés. J'espérais qu'on me laisserait longtemps à Versailles.

Vers le 26 octobre, nous apprîmes la mort de la reine. Rien ne nous étonnait plus, car nous étions habitués à ne voir que des horreurs. Nous entendîmes parler de la grandeur d'âme et du courage de la pauvre reine avec admiration, et nous résolûmes toutes de suivre, si nous le pouvions, un si bel exemple. Nous enviions son sort comme celui de toutes les victimes dont l'exécution avait eu lieu ; mais il y avait quelque chose d'horrible dans la pensée d'être traînées à l'échafaud à travers la populace.

CHAPITRE VIII.

Mort du duc d'Orléans. — Réflexions douloureuses sur cet événement. — On ne trouve dans ses papiers rien qui me concerne. — Crasseau le député. — Sa brutalité envers moi. — On m'enferme dans les écuries de la reine. — Les prisonniers de Nantes. — On me transporte à Paris. — On nous insulte sur la route. — Le général Hoche. — Madame de Beauharnais. — Madame Custine. — Le marquis de Beauharnais est envoyé à la même prison. — Séparation touchante du comte de Custine et de sa femme. — Règne de la terreur. — Santerre. — Je suis mise en liberté.

Le 5 novembre j'appris la mort du duc d'Orléans ; il serait inutile de dire quels furent mes sentiments en apprenant cette nouvelle. Je ne savais pas qu'on l'avait transporté de Marseille à Paris. Il mourut avec courage. On l'avait jugé, condamné et exécuté dans l'espace de deux heures !

Un de mes domestiques rencontra auprès du Pont-Neuf, par hasard, la charrette qui portait les condamnés au lieu de leur exécution. Il fut si frappé et si affligé d'y voir le malheureux duc, qu'il se sentit prêt à s'évanouir ; pourtant, il résolut de le suivre jusqu'à l'échafaud. La foule était peu nombreuse, et ce n'est que

lorsqu'on arriva près du Palais-Royal, demeure du duc, qu'elle commença à devenir compacte. Jusqu'alors personne n'avait su que le duc était jugé. La charrette s'arrêta sous ses fenêtres pendant dix minutes. Mon domestique m'a dit qu'il avait l'air grave comme lorsqu'il sortait les jours de cérémonie; il était très-poudré et avait bonne mine. Il avait les mains liées derrière le dos, et son habit était rejeté sur ses épaules. Il portait un habit d'un gris clair avec un collet noir. Lorsque la charrette se remit en marche, le duc jeta des regards d'indignation sur la multitude. Il portait la tête haute et sa physionomie ne subissait aucun changement; lorsque la charrette tourna l'angle de la place Louis XV, il vit l'échafaud se dresser devant ses yeux et devint fort pâle; mais il continua de porter la tête haute. Il y avait trois autres prisonniers dans la même charrette que lui : une madame de Kolly, très-belle personne, femme d'un fermier général, un nommé Coustard, député du parti des Girondins, et un forgeron du nom de Brouce, qui avait fabriqué une clef pour sauver des papiers. Il était près de quatre heures lorsque les condamnés arrivèrent à la place, et la nuit approchait. Afin que la populace pût voir la tête du duc, on le décapita le premier. Il monta rapidement l'échelle, se retourna pour regarder de tous côtés, aida le bourreau à détacher sa cravate et se remit entre ses mains sans la moindre résistance et

sans prononcer une parole. On montra ensuite sa tète à la foule.

Ainsi mourut un homme qui ne sera jamais oublié et dont le dernier crime rappellera le nom avec horreur ! J'ose à peine dire qu'il avait beaucoup de qualités aimables et que son sort terrible fut l'ouvrage d'hommes ambitieux. Comme je l'ai déjà dit, ils l'abandonnèrent entre les mains d'hommes pires qu'eux-mêmes. Malheureusement, la cour ne lui laissa jamais l'occasion de leur échapper. J'en pourrais dire beaucoup à ce sujet, mais on ne me croirait point, et c'est un sujet d'ailleurs qui m'est fort pénible.

Au commencement du mois de décembre, près d'un mois après la mort du duc d'Orléans, le pauvre duc de Biron fut exécuté aussi. Son sort malheureux l'affectait beaucoup, et j'ai entendu dire que dans ses derniers moments il avait montré de la faiblesse.

Lorsque peu après la mort du duc d'Orléans on brisa les cachets mis sur ses papiers, je fus enfermée plus étroitement, et on m'empêcha de communiquer avec les autres prisonniers; j'étais dans une inquiétude très-grande craignant que la lettre écrite par moi au duc après la mort du roi n'eût été trouvée; cela seul aurait suffi pour me faire condamner. On ne trouva rien qui me concernât, et après trois semaines d'une réclusion sévère pendant laquelle je n'eus d'autre société que celle des rats et des souris, on me

permit de me mêler aux autres prisonniers. Vers cette époque un nouveau député nommé Crasseau vint se mettre à la tête du département de Seine-et-Oise. Il était ami de Robespierre et jouissait d'une grande influence. Il visita notre prison et trouvant que j'étais, selon lui, entourée de trop de luxe et que j'avais trop de parfums, il me dit que je devais être royaliste. Je lui répondis que je l'étais certainement ; car autrement on ne m'aurait pas mise en prison. Il me dit que « si j'étais royaliste, il m'enverrait rejoindre mes amis au cimetière de la Madeleine, seul endroit convenable pour y envoyer de tels gens ». Je lui répondis que j'avais souvent désiré y être ou tout autre part où je serais délivrée de mes maux. « J'aurai soin de faire accomplir vos souhaits », répliqua-t-il ; « c'est une négligence de la part de l'ancien député de ne point vous avoir envoyée devant le tribunal révolutionnaire, mais puisque vous convenez que vous êtes royaliste, on vous rendra justice. » « Mais, lui répondis-je, vous n'avez jamais pu en douter, autrement on ne m'aurait pas traitée si cruellement ; je ne suppose pas que vous mettiez les républicains en prison. Quand même j'aurais été républicaine, les souffrances que j'ai endurées m'auraient fait détester la république, et j'en aurais souhaité la destruction plutôt mille fois qu'une. » Ces paroles le rendirent furieux. Il me dit que j'irais à Paris et que je méritais

qu'on m'y envoyât à l'instant même; que mon nom était resté au Comité du salut public, et qu'on me mènerait à la guillotine parce que j'avais été un des agents du duc d'Orléans pour l'Angleterre, et que je voulais faire un roi d'un prince anglais ou du duc d'Orléans.

Il ajouta qu'il savait « que j'avais été en correspondance avec le prince de Galles, et que je n'étais bonne qu'à faire de la chair à canon ».

Enfin, trois semaines après, à mon grand chagrin et ma grande consternation, on me fit quitter cette prison. A neuf heures du soir, au moment où j'allais me mettre au lit, on m'emmena dans les écuries de la reine où un grand nombre des prisonniers de Nantes se trouvaient réunis. On les conduisait à Paris pour les juger. Ils étaient dans un état pitoyable, ayant fait toute la route à pied depuis Nantes; il y en avait beaucoup de malades; quelques-uns même étaient morts sur la route, et l'on assurait que c'était du typhus; mais je ne le crois pas, car quoique j'aie couché sur la même paille qu'eux dans les étables, je ne fus point malade; j'eus le bonheur aussi de n'attraper aucune vermine quoique ces malheureux en fussent couverts. J'attribue cela à un sachet parfumé que je portais toujours dans mon corset, et qui fit dire à ce monstre Crasseau que j'aimais trop le luxe.

Le lendemain du jour où j'avais quitté les Récollets

pour entrer dans les étables, on fit entrer dans la cour une grande charrette couverte et fermée au bout par de grosses barres de fer. On la remplit de paille et on y fit monter autant de prisonniers qu'elle en pouvait contenir : je me trouvai dans le nombre. On amena ensuite d'autres charrettes pour transporter le reste des prisonniers, qui étaient environ quarante. J'étais la seule prisonnière de Versailles, et je fus la seule qu'on ne mit pas à la Conciergerie. Je fus conduite à la Grue du Plessis, prison horrible ; mais il n'y avait pas de place pour moi. On m'envoya donc aux Carmes, dans la rue de Vaugirard ; cette prison était célèbre par les meurtres qui y avaient été commis sur de pauvres vieux prêtres et sur l'excellent évêque d'Arras. Je devrais dire que pendant notre trajet de Versailles à Paris, la populace de Sèvres nous lançait, à travers les barreaux de notre charrette, de la boue, des chats morts et de vieux souliers. On nous traitait de chiens d'aristocrates. Je regrettais les Récollets ; là au moins l'air était plus pur qu'à Paris, et il s'y trouvait en grand nombre des gens très-respectables ; c'étaient, pour la plupart, des fermiers et des laboureurs qui avaient exprimé trop librement dans leurs villages l'horreur que leur inspirait le nouveau système. Un grand nombre de ces gens vraiment bons et pieux furent exécutés. Il y avait aussi quelques nobles, mais peu appartenant à des familles très-connues. Quand

j'arrivai aux Carmes j'étais souffrante et brisée de fatigue. Je rencontrai dans la chambre du greffier le général Hoche, qu'on venait d'y envoyer. Je ne le connaissais point; c'était aussi la première fois de ma vie que je m'asseyais dans le même appartement qu'un officier de la république. Je crois que si j'avais été en liberté, rien au monde n'aurait pu me décider à former une telle connaissance. Il me parla avec bonté, et fut très-poli envers moi ; il me connaissait depuis longtemps de vue, dit-il, et était très-fâché de se faire connaître dans un aussi triste lieu.

« Si vous me connaissez bien, général », lui répondis-je, « vous ne pouvez être surpris de me voir ici ; mais je vous assure que je suis fort étonnée de vous y rencontrer, car je vous regardais comme un des défenseurs de la Révolution. » « Je le suis en effet », répliqua-t-il, « mais ils semblent oublier et opprimer leurs amis ; j'espère cependant ne pas rester longtemps ici. On m'a odieusement calomnié. » Il me demanda qui était dans cette prison ; je ne pus le lui dire, car le greffier n'avait cessé d'écrire depuis deux heures. On nous apporta un dîner détestable à Hoche et à moi.

Notre position malheureuse à tous les deux nous rendit par la suite très-bons amis. En entrant dans la prison, nous y trouvâmes un grand nombre de gens que nous connaissions et beaucoup de grandes

dames qui toutes paraissaient connaître le général Hoche. Il y avait entre autres la duchesse d'Aiguillon, madame Lamotte, madame de Beauharnais, maintenant madame Bonaparte, madame de Custine et son mari, qui fut exécuté trois jours après mon arrivée aux Carmes. J'y trouvai aussi madame de Jarnac, mon amie madame Meyler et madame d'Araij. Avant l'heure de nous coucher nous fûmes tous aussi sincèrement amis que si nous avions passé notre vie ensemble. Nous attendions à chaque instant notre arrêt de mort. Toutes ces femmes étaient charmantes et supportaient leur infortune avec courage et sérénité.

La plupart des prisonnières n'avaient comme moi l'espoir de quitter la prison que pour aller à l'échafaud; eh bien! malgré cette horrible perspective, je dois avouer que j'ai passé des moments fort agréables avec ces femmes aimables et remplies de talents; aucune n'en avait plus que madame de Beauharnais, maintenant madame Bonaparte. C'est une des femmes les plus accomplies et les plus spirituelles que j'aie rencontrées. Les seules petites querelles que nous eûmes ensemble roulèrent sur la politique, car elle appartenait au parti de ceux qui au commencement de la révolution étaient appelés les Constitutionnels. Elle ne faisait certes pas cause commune avec les jacobins, car personne ne souffrit plus de

persécutions qu'elle de la part de Robespierre et pendant le règne de la terreur.

Quand j'entrai aux Carmes, on me mit dans une chambre où couchaient dix-huit prisonnières ; le lit de madame Bonaparte et celui de madame de Custine étaient tout près du mien ; le matin nous faisions nos lits ensemble et souvent nous lavions la chambre, car les autres prisonnières s'inquiétaient peu de ces détails. Il y avait aussi dans notre chambre deux vieux nobles avec leurs femmes ; c'étaient des gens fort pieux. Je dois dire que dans aucune des prisons, les hommes non mariés ne couchaient dans la même partie de bâtiment que les femmes. Ceux qui avaient des parents parmi les prisonnières avaient la permission de venir passer une heure ou deux près d'elles dans le courant de la journée.

Il y avait quelques années que madame de Beauharnais était séparée de son mari, le marquis Alexandre de Beauharnais. Nous fûmes donc fort surpris de le voir un jour entrer comme prisonnier dans notre appartement. Sa femme et lui parurent d'abord très-embarrassés en se trouvant l'un en face de l'autre, mais au bout de quelques heures ils étaient parfaitement réconciliés. On leur donna pour demeure un petit cabinet avec deux lits. Le jour de l'arrivée de Beauharnais fut bien triste pour cette jolie petite madame de Custine ; car ce jour-là même, on fit sortir

son mari, fils du général de Custine, de notre prison ; il fut jugé et exécuté dès le lendemain !

Je n'ai jamais été témoin d'une scène plus déchirante que la séparation de ces deux jeunes époux. Je crus un moment que madame de Custine se briserait la tête contre la muraille. Madame de Beauharnais et moi ne la quittâmes pas de vue un instant pendant trois jours et trois nuits. Cependant comme elle était jeune, remplie de vivacité et Française, au bout de six semaines sa gaieté commença à reparaître, et cela à un tel point que la pauvre madame de Beauharnais, qui semblait vraiment attachée à son mari, en devint toute triste. J'étais sa confidente, et je faisais tout ce qui était en mon pouvoir pour obtenir de Beauharnais qu'il ménageât la susceptibilité de sa femme, qui jusqu'alors avait eu une amitié sincère pour madame de Custine. Je suis loin de supposer que madame de Custine ait été gravement coupable ; mais de Beauharnais était évidemment fort amoureux d'elle, et ses attentions semblaient ne pas trop déplaire à la jeune femme.

Hélas ! cela ne dura pas longtemps ; la Convention s'imagina, ou fit semblant de s'imaginer qu'on conspirait dans notre prison. Barrère nous dénonça tous ; et on assura que nous avions formé le projet de mettre le feu à la prison. L'accusation était si absurde et en même temps si cruelle, que lorsque le Co-

mité du salut public fit demander cinquante des prisonniers enfermés aux Carmes pour les juger à cause de cette conspiration, le geôlier, jacobin enragé, rit au nez des soldats en leur disant : « Une conspiration, ah bien oui ! tous les prisonniers qui sont ici sont doux comme des agneaux. » Cependant les cinquante prisonniers demandés furent conduits à l'échafaud.

Il n'y eut que des hommes ; dans le nombre se trouvaient le pauvre Beauharnais, le chevalier de Champcenetz, frère de celui auquel j'avais sauvé la vie, le jeune duc de Charost, le prince de Salms, le général Ward, Irlandais au service de France, son domestique, enfin un jeune Anglais du nom de Harrop, que ses parents avaient envoyé au collége irlandais pour son éducation. Il avait eu l'imprudence de parler avec mépris de la république dans un café, et on l'avait arrêté. Il n'avait que dix-huit ans. Deux autres jeunes gens en descendant l'escalier de la prison se prirent par les deux mains et sautèrent jusqu'au bas. Leurs corps furent broyés par la chute, et comme le nombre exigé était cinquante, on prit deux autres prisonniers pour le compléter.

On ne peut imaginer de scène plus triste que les adieux de Beauharnais à sa femme et à madame de Custine. J'étais moi-même très-affligée de son sort, car je le connaissais depuis bien des années. C'était un

des meilleurs amis du pauvre duc de Biron, et je l'avais vu tous les jours pendant des semaines entières, car j'habitais la même maison que lui. Il était fort aimable quoique un peu fat. Il avait des talents, et dessinait très-bien. Le portrait qu'il fit de moi et qu'il donna à la pauvre madame de Custine en nous quittant, était d'une grande ressemblance. Sa femme fut inconsolable pendant quelque temps; mais elle était Française aussi, et d'ailleurs son mari avait souvent manqué d'attentions pour elle. Après sa mort, je ne vis plus aucun sourire sur les lèvres de madame de Custine.

Les cinquante prisonniers furent tous exécutés le lendemain. J'en connaissais quelques-uns. Champcenetz montra beaucoup de courage, plus que son frère lorsqu'il était avec moi. Je parlai au prince de Salms, mais il ne m'inspirait pas beaucoup de compassion parce qu'il avait été presque jacobin. Le duc de Charost était une espèce de fou; il était descendant du grand Sully, et avait épousé mademoiselle de Sully, qui avait des richesses immenses. A cette époque, Hoche était enfermé dans un donjon et nous ne le voyions jamais; à la fin on lui permit de communiquer avec les autres prisonniers et il vint souvent de notre côté. C'était un jeune homme beau, à l'air militaire, rempli de gaieté et de bravoure.

Son père avait été cocher privé de Louis XVI,

et Hoche lui-même fut élevé dès son enfance au dépôt des gardes françaises. J'ai entendu dire à Pichegru que c'était un officier de talent. On le mit en liberté avant la mort de Robespierre, et on lui donna un commandement. Lorsqu'il quitta la prison, nous avions peu de chances d'échapper à la guillotine; tous les jours quelques prisonniers étaient exécutés et ceux qui restaient étaient presque au désespoir.

Deux pauvres gens qui faisaient voir des marionnettes dans les Champs-Élysées furent amenés en prison pour avoir montré une Charlotte Corday qui était jolie. Ils étaient bons et honnêtes, et quoique nous ne pussions rien faire pour eux, ils nous rendaient tous les petits services qui se trouvaient en leur pouvoir. Nous espérions qu'étant si pauvres, ils échapperaient à l'échafaud; mais hélas! on les y traîna comme les autres, et tous ceux qui restèrent les regrettèrent sincèrement. Enfin, de jour en jour, les scènes qui se passaient dans la prison des Carmes devenaient plus terribles; les maris étaient arrachés des bras de leurs femmes, les enfants enlevés à leurs mères; les cris et les lamentations ne cessaient jamais, et quelquefois, lorsqu'un prisonnier pouvait se procurer un couteau, il mettait lui-même fin à son existence.

On nous disait souvent que le jour qui venait de paraître serait peut-être pour nous le dernier; je crois

que nous désirions tous d'en finir avec la vie; mais penser au moyen d'en sortir était terrible.

Malgré tant d'émotions pénibles, ma santé était excellente; Dieu ne m'abandonna jamais, et je supportai mon malheur avec calme et résignation. Je ne trouvai de soulagement que dans la religion. Nous ignorions complétement ce qui se passait au dehors et craignions à chaque instant que la foule, pénétrant dans les prisons, ne renouvelât les massacres de septembre. Ces scènes terribles se présentaient souvent à notre mémoire, car les murs de notre réfectoire et jusqu'aux chaises de bois étaient encore teintes du sang des prêtres vénérables assassinés dans ces jours horribles!

J'ai oublié de dire que le général Santerre, celui qui avait conduit le malheureux roi à l'échafaud, et qui avait fait battre le tambour pour empêcher sa voix auguste de se faire entendre au peuple, était aussi prisonnier aux Carmes. Il nous assurait, lorsque tous nous lui reprochions sa conduite le 21 janvier, qu'il avait reçu l'ordre, si le roi parlait, de faire tirer le canon sur lui et que c'était pour éviter cette mesure qu'il avait agi comme il le fit. Il jura qu'il avait toujours regretté la mort de Louis XVI, mais je ne l'ai jamais cru. Il fut mis en liberté avant la mort de Robespierre, grâce, je crois, à notre geôlier auquel il donnait de bonne bière, car il était

brasseur. Il nous envoyait de petites choses, et je dois dire qu'il ne laissa échapper aucune occasion de nous rendre service. Lorsqu'on le mit en liberté, il m'envoya une livre de thé vert, le meilleur que j'aie jamais pris, et du sucre. Il nous envoya aussi un pâté; mais le geôlier le trouva trop bon pour nous en donner.

Je fus ingrate envers lui, car après avoir quitté la prison je ne le vis qu'une fois en sortant de l'Opéra. J'avais honte qu'on me vît lui parler, et cependant il allait beaucoup chez des femmes très-distinguées et qu'il avait vraiment servies après la mort de Robespierre en leur obtenant leur liberté plus tôt qu'elles ne l'auraient eue sans lui.

Il dit qu'il n'avait jamais de sa vie parlé au duc d'Orléans avant la mort du roi. Je le crois sans peine, car le duc m'a souvent dit qu'il n'avait jamais parlé à Santerre quoiqu'on l'accusât de l'employer parmi ses agents.

(*Le manuscrit se termine ici.*)

CE QUI SUIT EST TRADUIT DE L'ÉDITEUR ANGLAIS.

Après être restée en prison dix-huit mois mistress Elliott fut remise en liberté. Pendant tout ce temps, on la nourrit, pour quatre sous par jour, de harengs marinés : une bouteille d'eau devait servir à tout. Dans les derniers temps de sa cap-

tivité, elle se trouva avec madame de Beauharnais, plus tard madame de Bonaparte, et avec une autre personne célèbre, madame de Fontenay, plus tard madame Tallien. Elles échappèrent à la mort toutes les trois au moment où elles perdaient tout espoir, car on avait donné ordre de les exécuter et leurs cheveux furent coupés le jour même où la Providence délivra la France de Robespierre.

En sortant de prison, mistress Elliott envoya immédiatement chercher un fripier, et vendit autant d'effets qu'il fut nécessaire pour payer et renvoyer ses domestiques. Elle vendit sa maison de Paris au général Murat (1) (plus tard roi de Naples), et prit une petite maison à Meudon. Elle y vécut avec ce qui lui restait de sa fortune, fréquentant à Paris, la société la plus élevée pendant le consulat et l'empire.

D'après une loi existant après la révolution, tous les étrangers qui demeuraient en France furent obligés d'adopter comme héritier une personne née dans le pays. Mistress Elliott choisit la fille d'un groom anglais des écuries du duc d'Orléans. Elle la fit élever elle-même; cette jeune fille avait beaucoup de talent comme musicienne. A la mort de mistress Elliott, elle hérita de tous ses biens.

Du grand homme qui a depuis rempli le monde

(1) On la vendit ensuite au général Lannes, duc de Montebello.

du bruit de ses conquêtes, mistress Elliott racontait des anecdotes du temps où il était encore peu connu. On a dit même qu'il lui fit des propositions de mariage qu'elle n'accepta pas.

En revenant à Paris un jour, elle alla faire visite à madame de Beauharnais et la trouva entre les mains du coiffeur. Sur le sofa était étalée une robe bleue et argent. Mistress Elliott s'écria en l'apercevant : « Ah ! Que c'est joli ! où allez-vous donc, mon Dieu, dans cette magnifique toilette? »

« Attendez un instant », répondit madame de Beauharnais qui parlait assez bien l'anglais, « quand le coiffeur sera parti, je vous dirai tout. Regardez cette robe ; elle vient de votre pays ». — Elle raconta bientôt à mistress Elliott que le matin même, elle avait été mariée avec le général Bonaparte à la municipalité, et qu'il avait obtenu le commandement de l'armée d'Italie. Barras, ajouta-t-elle, m'a conseillé de l'épouser. « Comment avez-vous pu épouser un homme qui a un nom si bizarre ? » dit mistress Elliott. « J'ai pensé », répliqua madame Beauharnais, « que ce serait pour le bien de mes enfants. J'irai dîner au Directoire ce soir, et je ferai une partie du chemin avec Bonaparte. »

Mistress Elliott ne la revit que lorsque Bonaparte devint premier consul; alors elle alla aux Tuileries. On sait que Bonaparte aimait beaucoup les enfants.

Un jour, madame Bonaparte attira son attention sur de beaux enfants qui se promenaient dans le jardin des Tuileries. Il demanda qui ils étaient. Ce sont les enfants d'un anglais nommé Clarke, répondit-elle.

« Anglais ! » dit-il avec amertume. « Je voudrais que la terre s'ouvrît pour les engloutir. » « Général », fit observer mistress Elliott, « ce que vous dites-là n'est guère galant pour moi. »

« Ah ! » répliqua-t-il, « je ne vous regarde pas comme Anglaise, vous êtes Écossaise. »

« Et moi », reprit mistress Eliott, « je suis plus fière d'être Anglaise que de toute autre chose. »

Bonaparte ne pouvait souffrir que des femmes découvrissent leurs épaules comme c'était la mode alors à Paris. « Faites un grand feu » disait-il un jour, « autrement je suis sûr que toutes ces dames vont mourir de froid. »

Lorsqu'on signa le traité d'Amiens en 1801, lord Malmesbury, ministre plénipotentiaire de la grande Bretagne, rencontra mistress Elliott dans la société et l'engagea à retourner avec lui en Angleterre. Elle profita de l'occasion qui lui était offerte, et revint dans son pays en voyageant sous le nom supposé de madame de Saint-Maur. Elle demeura quelque temps à Brompton, dans la maison d'une dame Neylor, où, d'après ses ordres, sa femme de chambre,

madame La Rue, lui avait loué un appartement. C'est pendant qu'elle demeurait là que, faisant un jour des achats avec mistress Neylor, son attention fut attirée sur une voiture de poste attelée de quatre chevaux, en voyant un homme sortir la tête par la portière et la regarder avec attention.

Elle reconnut bientôt dans le voyageur l'honorable Charles Wyndham, frère de lord Egremont.

Il se rendait à Brighton pour assister à une fête donnée au Pavillon, qui appartenait au comte et qui depuis devint la propriété du prince de Galles. En arrivant, et lorsque la société fut réunie, il piqua la curiosité générale, en disant qu'il avait rencontré une personne connue d'eux tous et pour laquelle le prince avait une considération particulière? « Devinez qui était cette dame », dit-il?... A la fin il satisfit leur curiosité en leur disant : « C'est une personne sortie de la tombe, c'est mistress Elliott, et elle est plus belle que jamais. » Le prince de Galles, qui était présent, fut ravi d'apprendre cette nouvelle; il retourna à Londres le soir même et écrivit à mistress Elliott une lettre très-affectueuse en la priant de venir le trouver.

Elle se rendit donc à Carlton House, vêtue avec la plus grande simplicité; le prince la reçut d'une manière très-affectueuse : ils renouèrent leurs anciennes relations d'amitié.

Mistress Elliott resta en Angleterre jusqu'en 1814, époque à laquelle on rétablit les Bourbons sur le trône de France. Pendant tout le temps qui s'écoula entre son retour et l'année 1814, la personne qui a bien voulu me donner quelques-uns des détails que je consigne ici demeura avec elle, et l'accompagna de même à Paris, où mistress Elliott resta deux mois. Les privations et les cruautés qu'elle avait souffertes pendant son emprisonnement inique affaiblirent sa constitution. Elle fut longtemps malade, et la personne à laquelle j'ai fait allusion la soigna avec la plus grande sollicitude pendant six mois.

Mistress Elliott rentra en France en même temps que la famille royale, à laquelle la restauration ramenait de bien pénibles souvenirs.

C'est avec amertume et avec larmes que la malheureuse duchesse d'Angoulême envisageait cet événement; sa vie n'avait été qu'une suite non interrompue de chagrins poignants et de malheurs! Le duc de Bourbon était aussi fort triste.

Mistress Elliott eut la satisfaction de voir le marquis de Champcenetz (dont elle avait sauvé la vie au péril de la sienne) rétabli comme gouverneur des Tuileries.

Nous avons parlé de sa beauté merveilleuse. La fille de mistress Elliott, lady Charles Bentinck, qui l'aimait tendrement, disait que lorsque à l'Opéra,

elle jetait les yeux autour d'elle pour admirer les femmes charmantes qui s'y trouvaient réunies, jamais elle n'en vit une comparable à sa mère pour l'élégance des manières et la beauté.

Un jour, le feu duc de Cambridge passant sur le chemin d'Edgewore, remarqua une voiture sur le panneau de laquelle on avait ajouté les armes royales à d'autres armes. Il en demanda la cause, et lorsqu'il alla à Carlton House, il parla de sa remarque. En apprenant cela, le prince envoya dire qu'on ne pouvait permettre l'union des armes royales à d'autres armes parce qu'il n'y en avait pas d'exemple dans l'histoire, depuis le temps du joyeux monarque Charles II.

Cette femme, si longtemps admirée, termina tranquillement à Ville d'Avray une existence mêlée de tant d'événements.

Elle avait vu avec douleur le renversement de la monarchie française et le meurtre cruel de Louis XVI; mais heureusement (on le croit du moins) elle ne vécut pas assez longtemps pour voir les nouveaux troubles qui agitèrent la France en 1830 et que termina l'expulsion de la branche aînée des Bourbons.

Ainsi finit la vie de cette femme remarquable, tantôt l'objet de l'affection des princes et des grands, tantôt la compagne malheureuse de nobles réduits

au même degré d'infortune qu'elle, et s'attendant à mourir comme elle, sur l'échafaud au milieu des cris d'une populace effrénée.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

SOUVENIRS DE LORD HOLLAND.

JOURNAL DE MISTRESS ELLIOTT

PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VIII.

